

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



600014269S

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**MÉMOIRES  
D'HISTOIRE ORIENTALE.**

**AUTRES PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR.**

---

- 1° Histoire des sultans du Kharezmi, par Mirkhond ; texte persan, accompagné de notes historiques, géographiques et philologiques. Paris, Firmin Didot frères, 1842, in-8°.
  - 2° Histoire des sultans ghourides, extraite du Rouzet-esséfa de Mirkhond ; traduite en français, et accompagnée de notes historiques et philologiques. Paris, imprimerie royale, 1844, in-8°.
  - 3° Histoire des Samanides, par Mirkhond ; texte persan, traduit et accompagné de notes critiques, historiques et géographiques. Paris, imprimerie royale, 1845, 1 vol. in-8°.
  - 4° Mémoire sur la famille des Sadjides. Paris, 1848, in-8°.
  - 5° Mémoire sur les Emirs al-Oméra. Paris, imprimerie nationale, 1848, in-4° de 92 pages. (Extrait du tome II de la 1<sup>re</sup> série des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)
  - 6° Histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens ou Assassins de l'Iran, extraite du Tarikhi-Guzideh ou Histoire choisie, d'Hamd-Allah Mustaufi ; traduite du persan, et accompagnée de notes historiques et géographiques. Paris, imprimerie nationale, 1849, in-8°.
  - 7° Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits, relatifs aux anciens peuples du Caucase et de la Russie méridionale ; traduits et accompagnés de notes critiques. Paris, imprimerie nationale, avril 1851, 1 vol. in-8°.
  - 8° Histoire des khans mongols du Turkistan et de la Transoxiane ; traduite du persan et accompagnée de notes. Paris, imprimerie impériale, 1853, in-8°.
  - 9° Recherches sur le règne de Barkiarok, sultan seldjoukide (1092—1104 de J. C.). Paris, imprimerie impériale, 1853, in-8°.
  - 10° (Dans la collection d'ouvrages orientaux publiée par la Société asiatique.) Voyages d'Ibn-Batoutah ; texte arabe, accompagné d'une traduction, de préfaces et de notes, par C. Defrémery et le D<sup>r</sup> B. R. Sanguinetti. Paris, imprimerie impériale, 1853, 1854, in-8°, tomes I et II.
-

# **MÉMOIRES D'HISTOIRE ORIENTALE,**

SUIVIS

**DE MÉLANGES DE CRITIQUE,**

**DE PHILOGIE ET DE GÉOGRAPHIE,**

PAR

**M. C. DEFRÉMERY,**

**MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.**

---

**PREMIÈRE PARTIE.**

---

**PARIS,  
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,  
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,  
RUE JACOB, 56.**

**1854.**

**223. i. 26 .**

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



## AVERTISSEMENT.

---

Les morceaux dont la réunion compose ce demi-volume, à l'exception des trois premiers, ont déjà paru, à diverses époques, dans des revues périodiques ou dans des journaux quotidiens. Ils forment à peine le quart du contingent que j'ai fourni depuis treize années à la presse scientifique ou littéraire. Mais j'ai pensé que je devais me borner à reproduire ceux de mes articles qui pouvaient se recommander soit par l'importance des ouvrages qui y sont analysés, soit par l'examen de quelque question d'histoire ou de critique. Tous ces morceaux ont été revus avec soin, et quelques-uns (notamment les n<sup>os</sup> VII et IX) ont reçu d'assez longs développements.

On remarquera peut-être, dans cette première partie, malgré son peu d'épaisseur, un assez grand nombre de faits nouveaux ou peu connus. J'ai eu l'occasion d'y aborder des sujets très-variés : histoire de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, géographie, philologie, numismatique orientale. J'ai pu y corriger bon nombre de passages corrompus d'auteurs arabes et persans, éclaircir plus d'un point obscur de l'histoire, de la géographie ou de la chronologie des croisades. Enfin, le mémoire qui commence ce volume est consacré à une dynastie de trois princes, dont les noms et l'époque seulement étaient connus jusqu'ici des orientalistes. Il me sera peut-être permis de rappeler, à ce sujet, que c'est la sixième fois qu'il m'arrive de rétablir sur la liste des souverains de l'Orient des familles ou des princes dont l'existence était restée entièrement inconnue à Deguignes et à d'Herbelot, ou dont l'histoire était entourée d'une obscurité presque complète (1). Et cela sans préjudice d'un bien plus grand nombre de

(1) Voici la liste de ces princes ou de ces dynasties : 1<sup>o</sup> Ahmed, fils d'Abd-Allah, Alkhodjoustâni (*Journal asiatique*, t. II de 1845, p. 345-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
dynasties ou de princes sur les annales desquels j'ai pu jeter une nouvelle lumière.

La seconde partie de ce volume comprendra, outre plusieurs autres articles de critique littéraire, puisés aux mêmes sources, cinq morceaux entièrement neufs, savoir : 1° Une histoire détaillée de la dynastie des Bouëihides ; 2° Un mémoire sur les princes Alides du Tabaristân et du Guilân ; 3° L'histoire des Atabeks du Fars, extraite et traduite du grand ouvrage de Khondémir ; 4° Celle des Atabeks du Louristân, par Hamd-Allah Mustaufy, texte persan et traduction française ; 5° enfin, la traduction du chapitre d'Ibn-Khaldoun relatif aux Benou'l Ahmar ou Nasrides, rois de Grenade. Ces divers travaux sont tous assez avancés, et quelques mois suffiraient pour les mettre en état de voir le jour si je ne devais de préférence consacrer tous mes efforts à la publication du troisième volume des voyages d'Ibn-Batoutah.

362) ; 2° les Sadjides ; 3° trois princes de Nichapour, les Moueiyédites (même recueil, t. II de 1846, p. 446, 482) ; 4° quatre princes d'Hamadân (*ibid.*, t. I de 1847, p. 148-183) ; et 5° les Salikides ou mieux Saltoukides, rois d'Erzeroum, au douzième siècle (*Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits*, p. 40-46).

Paris, 23 août 1854.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

|                                                                                                                                                                  | Pages. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Avertissement.....                                                                                                                                               | v      |
| I. Recherches sur un personnage nommé Iça, fils du cheikh, et sur sa famille.....                                                                                | 1      |
| II. Observations sur quelques points d'histoire orientale, en réponse à un article de M. Gustave Weil.....                                                       | 16     |
| III. Récit de la première croisade et des quatorze années suivantes, traduit de l'arabe de Kémâl-Eddîn, et accompagné de notes historiques et géographiques..... | 35     |
| IV. Notice de l'Histoire des Almohades, par Abd-el-Wâhid, de Maroc.....                                                                                          | 66     |
| V. Compte rendu des Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge, par R. P. A. Dozy.....                                  | 81     |
| VI. — de l'Histoire du château de Blois, par L. de la Saussaye.....                                                                                              | 108    |
| VII. — de l'Histoire et de la Numismatique des Atabeks, par W. H. Morley et W. S. W. Vaux.....                                                                   | 116    |
| VIII. — de la Description de la province de Khouzistân, par M. Layard.....                                                                                       | 127    |
| IX. — du Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes, par R. Dozy.....                                                                          | 145    |
| X. — de l'Essai sur les monnaies des Bouïdes, par J. Ch. Lindberg.....                                                                                           | 160    |
| XI. — de la Numismatique des rois Ghaznévides, par M. Ed. Thomas.....                                                                                            | 171    |
| XII. — du Voyage du cheikh El-Tidjani, traduit par M. Alph. Rousseau.....                                                                                        | 187    |
| XIII. — des Recherches de M. Fr. Michel sur les étoffes de soie, d'or et d'argent.....                                                                           | 196    |

## ERRATA.

---

Page 41, ligne 6 des notes, *au lieu de la cinquième, lisez la première.*

Page 123, avant-dernière ligne, *au lieu de Haçanwieh, lisez Haçanweih.*

Page 143, note, 2<sup>e</sup> alinéa, ligne 4, supprimez le trait d'union entre Dizfoul et Cheheri.

Page 153, ligne 26, ajoutez ces mots : Toutefois, la leçon Fechthân étant donnée par quatre mss., et même par cinq, en y comprenant celui du P. Moura, il vaut peut-être mieux lire fouchthân, et regarder ce mot comme le synonyme de l'italien *fustagno* et de notre mot futaine. Dans ce cas, il faudrait ainsi traduire les paroles d'Ibn-Batoutah : . . . . Une courte tunique blanche, faite de cette étoffe de coton que l'on appelle futaine.

Page 158, ligne 12, *au lieu de Kadouâral, lisez Kadouârah.*

Page 495, ligne 14, *au lieu de Essakblai, lisez Essaklabi.*

---

## RECHERCHES

SUR UN PERSONNAGE

# NOMMÉ IÇA,

FILS DU CHEIKH, ET SUR SA FAMILLE.

L'histoire orientale, durant le troisième siècle de l'hégire (ix<sup>e</sup> de l'ère chrétienne), mentionne, à diverses reprises, un personnage nommé Iça, fils du Cheïkh. Tel est du moins le nom sous lequel il est désigné par Ibn-Djouzi, Ibn-al-Athir, Beibars-Mançouri, Abou'l-Féda, Dhéhébi, Abou'l-Méhâcin et Noveïri (dans l'histoire des Khalifes Abbassides). Mais comme d'autres historiens, Kémâl-eddin, Makrizi et Noveïri lui-même (dans l'histoire des Thoulounides), l'appellent Ahmed, fils d'Iça, fils du Cheïkh, un savant du premier ordre, feu Hamaker, a supposé qu'il y a eu plusieurs individus appelés Ibn-as-Cheïkh, que les historiens ont confondus ensemble (1). D'après lui, le premier de cette famille

(1) Hamaker, apud Taco Roorda, *Abul Abbasi Amedis Tulonidarum primi vita et res gestæ*, p. 59, 60. Roorda s'exprime ainsi (*ibid.*, p. 58) : « Nulla est nostræ historiæ pars quæ tot ac tantas habeat difficultates quot et quantas res Isæ Scheichidis. »

de cheikhides dont il soit fait mention est Iça Ibn-as-Cheikh Ibn-Soleik, gouverneur de Ramlah en 252 (866 de J. C.). A celui-là, mort au bout de quelques années, succéda son fils Ahmed, fils d'Iça, qui, sous Mohtadi (255=869), occupa toute la Syrie (1). Cet Ahmed mourut la même année, et laissa son gouvernement à son fils, que Makrizi appelle simplement Ibn-Cheikh, mais que Noveïri et les autres historiens nomment Iça Ibn-es-Cheikh. D'après Hamaker, cette désignation abrégée, Ibn-Cheikh, a été cause que Makrizi et Noveïri ont confondu l'aïeul avec le petit-fils. De plus, le savant hollandais suppose que Dhéhébi, en disant que cet Iça a possédé Amid et le Diarbekr, l'a confondu avec un autre Iça Ibn-es-Cheikh, nommé par Mo'tazz gouverneur de cette province, comme nous l'apprenons de Sibî (Ibn)-al-Djouzi. « Car si Mo'tazz donna réellement, ajoute-t-il, le dernier de ces deux Iça pour gouverneur à la Mésopotamie, on doit nécessairement supposer qu'il a existé à la même époque deux hommes d'une seule et même famille et du même nom, à l'un desquels Mo'tazz avait donné le gouvernement de Ramlah, tandis qu'il confia au second celui d'Amid. » Ce raisonnement ne me paraît pas très-concluant; car Mo'tazz, dont le règne dura plus de quatre années, a fort bien pu donner au même homme, à deux époques plus ou moins éloignées, deux gouvernements différents. Cela devrait d'autant moins nous étonner que nous savons, par Abou'l-Féda et Noveïri, que Iça Ibn-as-Cheikh plaça à Ramlah un personnage chargé d'y commander en son nom. Rien ne l'empêchait donc de réunir entre ses mains les deux gouverne-

(1) Le seul témoignage que l'on puisse produire à l'appui de cette supposition se trouve dans ces lignes de Makrizi (apud Roorda, pag. 59) : « Ahmed, fils d'Iça, fils de Cheikh, ech-Cheibâni, était investi du gouvernement des districts de la Palestine et d'El-Orden. Lorsqu'il fut mort, son fils foudit sur ces cantons, et s'y rendit indépendant. » Mais une assertion d'un écrivain du quinzième siècle, si respectable qu'il soit, ne saurait balancer à mes yeux l'autorité d'historiens plus anciens, tels qu'Ibn-Djouzi et Ibn-al-Athîr.

ments de Ramlah et d'Amid. D'ailleurs, je préférerais toujours supposer quelque faute de copiste dans Makrizi, dans Kémâl-eddin et dans le second des passages de Noveïri indiqués ci-dessus plutôt que de m'exposer, à l'exemple d'Hamaker, au risque de faire d'un seul individu trois personnages différents. On sait avec quelle négligence, quelle inexactitude les noms propres sont tracés dans la plupart des manuscrits orientaux. Qu'y aurait-il d'étonnant que les copistes de Makrizi, de Noveïri et de Kémâl-eddin, ou ces auteurs eux-mêmes, eussent écrit Ahmed, fils d'Iça, fils du Cheïkh, au lieu de Iça, fils du Cheïkh Ahmed? De cette manière, tous les récits s'accordent entre eux, et nous n'avons pas à recourir à une série de suppositions, sans aucun doute fort ingénieuses, mais dont le résultat est d'embrouiller davantage l'histoire orientale, qui n'est pas déjà très-claire ni très-facile à suivre au milieu de tant de révolutions et de morcellements. Aussi, sans m'arrêter plus longtemps aux conjectures d'Hamaker, je vais exposer, le moins imparfaitement qu'il me sera possible, les vicissitudes de l'histoire d'Iça, de son fils et de son petit-fils.

Les noms et prénoms d'Iça étaient Abou-Mouça-Iça, fils du Cheïkh Ahmed, fils de Soleïk. Il descendait de Djessâs (1), fils de Morrah, fils de Dhohl, fils de Cheïbân, et c'est de ces derniers que lui vinrent les surnoms de Dhohli et de Cheïbâni.

Ibn-al-Athir nous apprend (2) que, dans l'année 251 (865), Iça, fils du Cheïkh, combattit Mowaffek-al-Khâridji, et le fit prisonnier.

Dans l'année 252 (866), il reçut du khalife Mo'tazz l'investiture de la ville de Ramlah, et y envoya, pour commander en son nom, un personnage appelé, par Abou'l-Féda et

(1) On peut voir sur ce personnage, célèbre par le meurtre de son beau-frère Colayb Wâil, le savant ouvrage de M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. II, p. 276-279 et 336.

(2) Ms. arabe, n° 537 du supplément, t. II, fol. 62 r°, ou 740 bis, t. IV, fol. 229 r°.

Noveïri, Abou'l-Motazz (1). D'après Ma'çoudi (2), dans l'année 253 (867), Iça, fils du Cheïkh, arriva de l'Égypte à Samarra, avec de grandes richesses et soixante-seize descendants d'Abou-Thalib, qui, redoutant la guerre civile, s'étaient enfuis du Hidjâz. C'est alors qu'Iça fut nommé gouverneur de la Palestine.

Dans l'année 255 (869), selon Ibn-Djouzi (3) et Beïbars Mançouri (4), Iça se révolta dans le Diârbekr, à Amid et à Meïâfârikîn, dont Mo'tazz lui avait donné le gouvernement. Lorsque ce khalife eut été tué, Iça nomma gouverneur d'Amid son fils Mohammed, confia Meïâfârikîn à son autre fils Ahmed, et se rendit indépendant. Puis il s'empara de Damas et de ses dépendances (5), sous le règne de Mohtadi et au commencement de celui de Mo'tamid (256 = 870), à la faveur des troubles excités par les troupes turques dans l'Irâk, supprima les tributs envoyés de Syrie au khalife et se les appropria (6). D'après Ibn-Khal-

(1) Abou'l-Féda, *Annales*, t. II, pag. 214, 216; Noveïri, apud Roorda, pag. 58. Ibn-al-Athir, fol. 53 v°, écrit ce nom, أبو المغرا Abou'l-Moghra (Ms. de C. P., t. IV, fol. 231 v°, Abou'l-Mo'ezz). D'après Ibn-al-Athir, Noveïri (*dictis locis*) et Ibn-Khaldoûn, t. III, fol. 303 r°, Iça s'empara de toute la Palestine. Dans une autre portion de son ouvrage, Noveïri dit qu'Ahmed (sic), fils d'Iça, était investi du gouvernement des deux *djond* de la Palestine et d'Orden.

(2) Cité par Freytag, *Selecta ex historia Halebi*, pag. 153.

(3) Ms. arabe 640, fol. 184 r°.

(4) Ms. arabe 668, fol. 10 v°.

(5) De toute la Syrie, *aschâmât*, d'après l'historien d'Alep, Kemâl-ed-din; voy. Freytag, pag. 27 du texte arabe.

(6) Ibn-Djouzi, *Mirât azzémân*, Ms. arabe, n° 640, fol. 202 v°; Ibn-al-Athir, t. II, fol. 53 v°; Abou'l-Féda, t. II, p. 216; Noveïri (*dicto loco*); Beïbars, fol. 71 v°. Un écrivain nommé Abou'l-Hoceïn Errâzi (apud Ibn-el-Djouzi, *ibid.*) a cité Iça parmi les émirs de Damas. Selon Noveïri, Ibn-Khaldoûn et Makrizi, Iça avait été investi du gouvernement de la Palestine et de la province du Jourdain (Orden). A en croire Abou'l-Hoceïn, il commença par être investi de la Palestine, de Ramlah et d'Orden, à l'époque des troubles excités par les Turcs à Sorra-men-raa. Souli (cité par Ibn-el-Djouzi, fol. 203 r°) prétend que Boghâ le Grand (el-Kébir) avait donné à Iça le gouvernement de la Palestine et de l'Orden en l'année 253 (869),

doun (1), Iça convoita la possession de l'Égypte, et s'empara de soixante-quinze charges d'or (2), expédiées à Bagdad par Ibn-el-Modabbir (3), intendant des tributs de l'Égypte. Iça distribua cet argent à ses soldats; il ne prêta pas le serment de fidélité au nouveau khalife Mo'tamid, et négligea de faire prononcer son nom dans les prières publiques.

Mo'tamid envoya près d'Iça Hoceïn el-Khadim (l'eunuque) et les fakih, ou jurisconsultes, al-Kéthiry et Abou Nasr-al-Merouazy, afin de réclamer cette somme, ainsi que les cantons occupés par Iça. Le fils du Cheïkh répondit qu'il avait disposé de l'argent en faveur de ses soldats. Hoceïn, par l'ordre du khalife, lui donna le diplôme d'investiture de l'Arménie, à condition qu'il ferait la prière au nom de Mo'tamid, ce qu'il avait précédemment refusé de faire. Il reçut le diplôme, fit prononcer la prière au nom du khalife, et revêtit des vêtements noirs; au moyen de ces concessions, il s'imaginait que la Syrie resterait entre ses mains (4). Mais le

ce qui est contredit par la date de la mort de Boghâ, arrivée en 248 (862). Voy. Freytag, *Opus supra laud.*, p. 88.

(1) Tom. IV, fol. 136 r<sup>o</sup>.

(2) Sept cent mille dinârs, d'après Noveïri, *dicto loco*, et Ibn-al-Athir, Ms. de C. P., fol. 240 v<sup>o</sup>; sept cent cinquante mille, d'après Makrizi, apud Roorda, pag. 59, et Ibn-el-Djouzi (*loc. laud.*)

(3) Ahmed, fils de Mohammed, plus connu sous le nom d'Ibn-al-Modabbir, et non Ebn-al-Madirus, comme écrit M. Freytag (*Opus supra laudatum*, p. 89), trompé par une mauvaise leçon d'Ibn-el-Djouzi.

(4) Selon Ibn-Djouzi, on expédia à Iça le diplôme de gouverneur de l'Arménie, province dont il devait joindre le gouvernement à celui de la Syrie. Mais Mo'tamid investit Amâdjoûr (le Ms. porte par erreur Abou-Madjour), le Turc, du gouvernement de Damas et de ses dépendances. — D'après Ibn-Khaldoûn (t. IV, fol. 136 r<sup>o</sup>), Mo'tamid expédia à Iça le diplôme de gouverneur des cantons qu'il occupait, et lui fit réclamer l'argent qu'il avait enlevé et le montant des contributions de son gouvernement. Iça prétextait l'impuissance où il se trouvait de satisfaire le khalife, et dépouilla les vêtements noirs, ce qui était se déclarer en pleine révolte. Le récit de Makrizi se rapproche de celui d'Ibn-el-Djouzi; mais il y ajoute quelques nouvelles circonstances. Selon cet auteur, Mo'tamid envoya à Ibn-Cheïkh le diplôme de gouverneur de l'Arménie, en outre de ce qu'il possédait en Syrie, et en

www.libtool.com.cn  
 khalife fit partir un de ses esclaves, nommé Amâdjoûr, à qui il donna le gouvernement de Damas et de ses dépendances. Amâdjoûr s'avança vers la Syrie avec une armée, selon les uns ; ou selon d'autres, avec une troupe de mille hommes seulement. Lorsqu'il fut arrivé près de Damas, il envoya intimer à Iça l'ordre de se retirer en Arménie. Pour toute réponse, Iça fit marcher contre lui son vizir et un de ses fils, Mançour, surnommé Abou'ssahba, à la tête de 20,000 hommes. L'armée de Mançour fut mise en déroute, et lui-même périt dans le combat. D'après Ibn el-Djouzi et Beibars, Amâdjoûr fit décapiter Mançour et mit son cadavre en croix aux portes de Damas (1). Iça, affaibli par la défaite et la mort de son fils, prit le parti d'évacuer la Syrie et se dirigea vers l'Arménie (2).

Iça s'était vu sur le point d'avoir à combattre un ennemi bien plus redoutable qu'Amâdjoûr. En effet, Mo'tamid-ala-Allah avait écrit à Ahmed, fils de Toûloun, qui gouvernait l'Égypte depuis l'année 254 (868), lui ordonnant de se préparer à marcher contre Ibn-as-Cheikh, et d'augmenter à cet effet le chiffre de son armée. Mo'tamid écrivit en même temps à Ibn-Modabbir de remettre à Ahmed tout l'argent qu'il demanderait. Ahmed se disposa à obéir aux ordres du khalife : il passa en revue son armée, ne conserva que les soldats qui lui parurent propres au service et acheta des esclaves grecs et noirs, qu'il enrôla parmi ses troupes ; puis il se mit en marche et campa près d'Alabbâqah, à quinze parasanges du Caire. De cet endroit il envoya des députés à Iça,

lui laissant la faculté de se nommer un lieutenant dans la première de ces provinces. Ibn-Cheikh fit alors la prière au nom de Mo'tamid. — Il paraîtrait, d'après les témoignages d'Ibn-el-Djouzi, de Makrizi, de Beibars (fol. 71 v°) et d'Ibn-Khaldoun, que le khalife usa de perfidie envers Iça, et qu'en promettant de lui laisser le gouvernement de la Syrie il ne voulait que gagner du temps.

(1) Selon Dhéhébi, *apud* Roorda, pag. 59, ce fut le vizir d'Iça qu'Amâdjoûr fit mettre en croix.

(2) Noveiri, *apud* Roorda, pag. 58 ; Ibn-el-Djouzi, fol. 202 v°, 203 r° ; Ibn-al-Athir, fol. 77 r°, Ms. de C. P., 240 v° ; Beibars, fol. 15 r°, 84 r° ;

pour l'inviter à reconnaître l'autorité du khalife et à rendre l'argent dont il s'était emparé. Mais, n'ayant reçu du gouverneur rebelle qu'une réponse grossière, il se remit en marche le 7 de djomada 2<sup>d</sup> (2 mai 871). Sur ces entrefaites, Ibn-Touloûn apprit que Mo'tamid avait envoyé son esclave Amâdjour contre Iça. En conséquence, il retourna à Fostât dans le mois de châbân 257 (juillet 871) (1).

Nous perdons la trace d'Iça, fils du Cheïkh, jusqu'à l'année 266 (879-880). A cette époque, nous le retrouvons à Amid, secourant Ishâk, fils d'Ayoûb, Attaghliby, contre Ishâk, fils de Kendâdj ou Kendâdjik. Ce dernier ayant été nommé par le khalife gouverneur de Moussoul et de la Mésopotamie, Ibn-as-Cheïkh, Abou'l-Moizz (2), fils de Mouça, fils de Zorârah, gouverneur d'Arzen, et d'autres chefs lui envoyèrent offrir deux cent mille pièces d'or, à condition qu'il les confirmerait dans leur gouvernement. Il refusa d'abord; mais les deux chefs se réunirent pour le combattre, et lorsqu'il apprit cela il consentit à leur demande (3).

Dans l'année suivante, une rencontre eut lieu entre Ibn-Kendâdjik, d'une part, et Ishâk, fils d'Ayoûb, Iça, fils du

Abou'l-Féda, t. II, p. 234; Ibn-Khaldoûn, t. III, f. 303 ro, 332 vo. Dans ce dernier passage, Ibn-Khaldoûn dit que le khalife Mo'tamid nomma Iça gouverneur de Damas; mais qu'Iça s'y rendit indépendant. Kémâl-Eddîn (*apud* Freytag, p. 27 du texte) et Beihars (Ms. 668, fol. 15 ro; cf. Freytag, note 130) prétendent que Mo'tamid envoya, dans l'année 236 (870), un ambassadeur (Beihars le nomme Ismail) à Iça, pour lui remettre le diplôme de gouverneur de l'Arménie, à condition qu'il évacuerait paisiblement la Syrie. Iça y consentit et partit de cette province.

(1) Noveïri, p. 38, 39; Makrizi, *ibidem*, p. 39; Abou'l-Méhâcin, *Nodjoum*, Ms. Ar. 669, fol. 4 vo, 5 ro.

(2) Abou'l-Asîz, d'après une autre leçon. Ce personnage est sans doute le même que nous voyons figurer plus loin dans Ibn-al-Athir, sous le nom d'Abou'l-Moghra. Serait-il identique avec l'Abel-Makhra dont il est question dans l'historien arménien Jean Catholikos, comme gouvernant le pays d'Aghdenikh ou Arzanène des écrivains byzantins? Voyez *Hist. d'Arménie* du patriarche Jean VI, trad. par Saint-Martin, p. 161.

(3) Ibn-al-Athir, II, 109 vo, ou Ms. de C. P., IV, 253 ro; Beihars, 48 vo; Ibn-Khaldoûn, III, 339 ro.

Cheïkh, Abou'l-Moghra, Hamdân, fils de Hamdoûn, et les tribus de Rébiah, de Taghlib, de Becr et d'Iémen, de l'autre. Ibn-Kendâdjik mit en fuite les confédérés auprès de Nisibe, les poursuivit jusqu'à Amid, et laissa devant cette ville un corps de troupes chargé d'y assiéger Iça. Plusieurs engagements eurent lieu dans le voisinage d'Amid (1).

Dans l'année 269 (882-3), Iça, fils du Cheïkh, mourut (2). Nous avons différé jusqu'ici d'examiner le rôle que joua Iça dans l'histoire arménienne, afin de ne pas interrompre le récit des historiens arabes. Un de ceux-ci, Beïbars, nous dit en propres termes qu'après la défaite et le supplice de son fils Mançour Iça s'enfuit en Arménie, y séjourna et y mourut. D'un autre côté, d'après les historiens arméniens (3), Iça, fils de l'ostikan Schechi (4), fut envoyé par

(1) Ibn-al-Athir, f° 120 ro; Beïbars, fol. 59 ro; Ibn-Khaldoûn, 339 ro et vo.

(2) Ibn-al-Athir, 133 ro; Ibn-Khaldoûn, 358 vo; Beïbars, fol. 71 vo; Dhéhébi et Abou'l-Méhâcin, *apud* Roorda, p. 59. Les deux premiers disent qu'Iça possédait l'Arménie et le Diarbekr.

(3) *Apud* J.-H. Petermann, *De Ostikanis, Arabicis Armeniæ gubernatoribus*, Berolini, 1840, 4o, p. 8. Petermann place seulement dans l'année 878 la nomination d'Iça.

(4) Notre Iça était sans doute fils de ce Schechi, qui, selon Saint-Martin (*Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 347, 418, Cf. Petermann, p. 7), fut nommé ostikan en 855 et remplit ces fonctions durant quatre ans. Saint-Martin (*ibid.*, p. 348) dit qu'en l'année 859 le khalife envoya en Arménie un nommé Aly, fils de Yahia, et surnommé Arméni; mais, d'après Ibn-al-Athir, cet événement eut lieu trois ans plus tard. Voici ce qu'on lit dans l'historien arabe : Dans cette année, le khalife Mostâin rappela de la Cilicie (Alsoghour-Aschamiyah) Aly, fils d'Yahia-al-Arméni, et lui donna l'investiture de l'Arménie et de l'Azerbeïdjân, au mois de ramadhân 248 (nov. 862). Ms. de C. P., t. IV, fol. 222 vo. On voit dans le même chroniqueur (*ibid.*, fol. 219 ro) que deux ans auparavant, Aly, fils d'Yahia, avait dirigé une incursion sur le territoire grec, y avait fait cinq mille captifs, pris environ dix mille chevaux, bœliers ou ânes, et qu'il présida au rachat des prisonniers musulmans. Voyez encore, sur Aly, fils d'Yahia, Ibn-al-Athir, fol. 223 ro, *sub anno* 249. Si, comme l'assure le chroniqueur arabe, Aly, fils d'Yahia, ne fut nommé gouverneur de l'Arménie que sous le khalifat de Mostâin, second successeur de Motewakkil, et un an après la mort de celui-ci, il s'ensuit que ce ne put être par l'ordre de ce khalife que Yahia re-

le khalife en Arménie, comme ostikan. Selon le patriarche Jean VI, les princes et les grands de l'Arménie, ayant résolu d'élever le prince pagratide Aschod à la dignité royale, firent connaître leur intention au khalife, par le moyen de l'ostikan Iései (Iça), fils de Ziekhé, qui était ami de cœur d'Aschod. « Il transmit leur demande à l'amirabied (titre arménien du khalife), et une couronne royale fut envoyée à Aschod. L'ostikan Ysa la lui porta lui-même, et avec elle des robes royales, des présents, des marques d'honneur, de rapides chevaux, des armes et des ornements qu'on plaça devant lui (1). »

Saint-Martin (2) place le couronnement d'Aschod I<sup>er</sup> par Iça en l'année 885. Cette date est purement conjecturale, comme l'a déjà fait remarquer M. Félix Lajard (3); car le patriarche Jean VI, le seul auteur dont Saint-Martin allègue le témoignage à l'endroit cité, ne précise pas l'époque de ce fait. Si le savant critique paraît s'être déterminé pour la date 885, c'est en admettant qu'entre cet événement et la destruction de la dynastie des Arsacides il s'était écoulé quatre cent cinquante-sept ans environ. Mais si nous admettons comme prouvée, ainsi que la ressemblance des noms nous y autorise, l'identité de l'ostikan Iései, fils de Ziekhé, avec Iça, fils du Cheïkh, il s'ensuivra qu'il faut avancer de quelques années la date du fait en question. En effet,

connut Aschod en qualité de prince des princes, comme l'a avancé Saint-Martin (*ibid.*, p. 348 et 420). M. Ed. Dulaurier s'est exprimé d'une manière plus inexacte en disant (*Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 avril 1854, p. 216) que ce fut Motewakkil qui décerna au prince pagratide Aschod les honneurs de la royauté, et envoya un des grands officiers de sa cour pour lui poser la couronne sur la tête. Le savant orientaliste a ainsi confondu deux événements bien distincts, arrivés à au moins dix-huit ans d'intervalle et sous deux khalifes différents, Mostain et Mo'tamid.

(1) *Histoire d'Arménie*, par le patriarche Jean VI, trad. de l'arménien par M. J. Saint-Martin. Paris, 1841, in-8°, p. 125.

(2) *Mémoires*, I, 349, 429.

(3) Dans ses notes sur la traduction de l'*Histoire de Jean VI*, p. 414.

comme nous l'avons vu, Iça mourut en 269 (882-3 de J. C.).

Un historien cité par Ibn-Djouzi et Beïbars (1) raconte qu'un homme vint un jour trouver Iça, et lui récita ces vers :

« Je t'ai vu en songe, me revêtant d'un habit de soie couleur de violette et payant mes dettes;

« Réalise promptement en ma faveur (puissent mon père et ma mère te servir de rançon!) ce que mon œil a vu en songe. »

Iça dit à un de ses esclaves : « O page, combien de pièces d'étoffe couleur de violette y a-t-il dans le trésor? — Soixante-dix, répondit l'esclave. — Donne-les-lui, » reprit Iça. Puis il demanda au solliciteur à combien se montaient ses dettes. Cet homme lui ayant répondu qu'elles s'élevaient à 10,000 drachmes, il lui compta cette somme et une autre équivalente, afin de pourvoir à ses besoins. « Car, ajouta-t-il, si tu as encore un songe, peut-être ne trouveras-tu plus personne pour te l'interpréter. »

Nous ignorons ce que devint la principauté d'Iça après la mort de ce personnage; mais, selon toute apparence, elle passa à son fils, nommé Ahmed, et qu'Ibn-al-Athir et Beïbars (2) mentionnent, sous la date de l'année 279 (892-3), avec le titre de prince du Diarbekr. Dans cette même année, Ahmed, fils d'Iça, fils du Cheikh, s'empara du château de Mardin, qui était auparavant entre les mains de Mohammed, fils d'Ishâk, fils de Kendâdjik (3). L'année suivante, le khalife Mo'tadhid envoya des députés à Ahmed, pour lui rede-

(1) Ms. arabe 640, fol. 202 vo, 203 ro; Ms. 668, fol. 74 vo.

(2) Ms. de C. P., fol. 270 vo, et Ms. 668, fol. 99 ro. — Il est question dans ces deux auteurs d'un nommé Haroûn, fils de Soleimân, affranchi d'Achmed, fils d'Iça, Ibn-as-Cheikh-Ascheibâny, lequel Haroûn avait été envoyé à Moussoul, en qualité de gouverneur, par Mohammed-ibn-Ishâk-ibn-Kendâdjik.

(3) Ibn-al-Athir, fol. 153 ro; Ibn-Djouzi, fol. 225 vo; Beïbars, fol. 102 ro; Noveiri, p. 58, et Abou'l-Mehacin, *apud* Freytag, *Selecta*, note 130.

mander les richesses d'Ibn-Kendadjik, qu'il avait prises à Amid. Ahmed lui renvoya ces trésors, en y joignant des présents considérables (1). On voit, d'après ce fait, qu'Ahmed n'avait pas secoué la suprématie du khalife. Il donna encore une autre preuve de sa déférence pour ce souverain. Un aventurier, nommé Mohammed, fils d'Obadah (2), le Zoheirite, ayant été vaincu par Hâroûn, as-Chari (l'hérétique), s'enfuit à Amid. Mais Ahmed le fit prisonnier, après un combat, et l'envoya à Mo'tadhid, qui le fit écorcher (3).

C'est sans doute de notre Ahmed qu'il est question dans un récit du patriarche Jean VI, récit auquel Saint-Martin assigne la date de 896 (283 de l'hégire) (4). Ahmed mourut deux ans après (285 = 898), et fut remplacé, dans la souveraineté d'Amid et des cantons adjacents, par son fils Mohammed (5). Mais le khalife Mo'tadhid, prince doué d'une activité et d'une énergie peu communes à cette époque de décadence, ne pouvait laisser échapper une occasion aussi favorable de faire rentrer sous son autorité la province de Diarbekr. Il marcha donc vers Amid, au mois de dhou'l-hiddjeh de la même année (décembre 898 - janvier 899), en compagnie de son fils Abou-Mohammed-Aly (Moctafy). Mohammed se vit assiégé dans sa capitale jusque au mois de rébi second 286 (avril-mai 899). Il opposa d'abord une vigoureuse résistance, et Mo'tadhid ayant dressé des mangonneaux contre la ville, il en plaça aussi sur les murailles. Le khalife avait avec lui un Arabe du désert, nommé Chou'lah, fils de Chi-

(1) Ibn-al-Athir, 153 vo.

(2) M. Weil (*Histoire des Khalifes*, t. II, p. 489) écrit Ibadah; mais le Ms. de Beibars marque bien distinctement, et à plusieurs reprises, la voyelle du ain. Cet homme et ses deux fils avaient d'abord gagné leur vie en ramassant des truffes et en les vendant.

(3) Ibn-al-Athir, fol. 154 ro; Beibars, 103 vo.

(4) *Histoire d'Arménie*, p. 161 à 164; *Mémoires sur l'Arménie*, I, 353.

(5) Abou'l-Méhâcin, *apud* Freytag, p. 90, fait de Mohammed le propre fils d'Iça; et M. Freytag, trompé par cette méprise, voit dans Ahmed le frère de Mohammed. El-Makin (*Historia Saracenica*, p. 178) écrit Ahmed, fils de Mohammed, au lieu de Mohammed, fils d'Ahmed.

hab, de la tribu des Benou-Yachcor, et qui était au nombre de ses familiers. Il l'envoya près de Mohammed pour l'engager à se désister de sa rébellion, et lui inspirer le désir de se soumettre. Mohammed refusa de répondre aux avances et aux promesses de Chou'lah.

Le prince d'Amid avait une tante paternelle, nommée Omm Chérif, qui manda Chou'lah et lui dit : « O Bou Chihab, comment as-tu laissé le prince des croyants ? — Je l'ai laissé, répondit Chou'lah, ordonnant ce qui est permis par la loi, et faisant le bien. — Il en est, par Dieu, bien capable, reprit Omm Chérif; et comment en serait-il autrement, puisque ce prince est l'ombre de Dieu même, étendue sur les pays qui le reconnaissent, et son lieutenant digne de confiance auprès de ses adorateurs ? Mais que dis-tu de notre maître ? — C'est, répliqua le Bédouin, un jeune garçon présomptueux, que des imprudents dominant, et qui n'agit que d'après leurs avis. Ils lui font croire des mensonges, lui donnent de vaines promesses, et finalement ils le conduiront à se repentir. — Veux-tu, reprit la princesse, lui porter de ma part une lettre avant de retourner près du prince des croyants ? — Certes, répondit Chou'lah. » Elle écrivit alors à son neveu une lettre élégante, remplie d'excellents conseils, et terminée par ces vers :

« Accueille l'avis d'une mère, dont le cœur est rendu triste par la commisération et la crainte qu'elle éprouve pour toi, et dis la vérité. — Réfléchis à mes paroles, et si tu le fais tu trouveras dans mon discours quelle conduite tu dois tenir. — Ne mets pas ta confiance dans des hommes dont le cœur est rempli de haines, qui excitent l'inimitié et l'envie. — Ils restent dans leurs maisons, aussi humbles que des brebis ; mais lorsqu'ils ne craindront rien, tu rencontreras en eux des lions. — Guéris ta maladie ; or ça, le remède est possible ; et voici que ton médecin a déjà porté sa main sur toi. — Donne au khalife de quoi le contenter, ne lui refuse ni argent, ni femme, ni enfant. — Renvoie le frère d'Yachcor avec un congé qui lui serve de défense (littéralement de

www.libtool.com.m  
manteau ) contre le malheur , et ne fournis à personne un sujet de se réjouir à ses dépens. » Le Yachcorite raconte qu'il prit la lettre et la porta à Mohammed , que celui-ci la lut et la lui jeta, en disant : « O frère d'Yachcor, les empires ne se fondent pas et les royaumes ne se gouvernent pas d'après les conseils et les sages avis des femmes. Retourne vers ton maître. » Le député alla trouver Mo'tadhid, l'instruisit de ce qui s'était passé et lui remit la lettre. Le khalife, l'ayant lue, admira la sagesse de la tante de Mohammed et son talent poétique. Puis il sourit et dit : « J'espère en faire près de moi la médiatrice d'un grand nombre de personnes. »

Cependant, le siège se prolongeant, Mohammed se vit abandonné de ses soldats et envoya demander l'*aman* au khalife pour lui, sa garnison et les habitants. Mo'tadhid lui accorda une capitulation. Mohammed vint le trouver et lui livra la ville. Le khalife le traita avec considération, lui fit cadeau d'un vêtement d'honneur, ainsi qu'à chacun de ses officiers et de ses amis. Tous se retirèrent dans une tente qui avait été dressée pour eux, et Mo'tadhid se transporta de son camp dans le palais de Mohammed. Il envoya ensuite près d'Omm Chérif Chou'lah et un de ses serviteurs. Lorsque la princesse les aperçut, elle se voila le visage et prononça ces vers :

« Les calamités de la fortune, ses vicissitudes et son inimitié se sont montrées à découvert, et ont abattu nos hommes indomptables et nos guerriers courageux, auparavant couverts de gloire. — A combien d'hommes ai-je donné des conseils salutaires sans être obéie, et combien en ai-je poussé à se soumettre? Le destin a refusé nos vœux, et nous serons partagés comme une proie ou vendus. — Plût à Dieu que je susse si l'on verra jamais la réunion succéder à notre séparation. » Puis elle pleura jusqu'à pousser des sanglots, et frappa ses mains l'une contre l'autre, en disant : « Nous appartenons à Dieu et nous retournerons vers lui. » Le Bédouin lui dit alors : « Le prince des croyants ne m'a envoyé vers

toi, ainsi que ce serviteur, qu'à cause de la bonne opinion qu'il professe à ton égard. — Veux-tu bien alors, reprit-elle, lui remettre un billet? » Sur la réponse affirmative de l'Arabe, elle lui remit un papier contenant ces vers :

« Dis au khalife, à l'imâm agréé de Dieu, au fils des khalifes de la maison de Coreïch, — L'étendard de la direction divine, son phare et sa lampe, la clef de toute difficulté insoluble : — Par ton moyen, Dieu a pacifié les provinces et leurs habitants, qui avaient été en proie au désordre et étaient demeurés ainsi durant longtemps. — Que ton Seigneur te donne ce que tu aimes; de ton côté, donne-lui ce qu'il aime, et montre-toi excellent en pardonnant. — O splendeur du monde, qui parmi les rois es comme la pleine lune, pardonne en ma faveur à mes pécheurs et à mes mal-fauteurs. »

Lorsque Mo'tadhîd eut lu ce billet, il se mit à rire et dit : « Elle avait donné des conseils utiles, que ne les a-t-on suivis ! » Il ordonna qu'on lui portât cinquante mille drachmes et cinquante coffres d'étoffes, et qu'on en portât autant à son neveu Mohammed. Mais il ruina les murs d'Amîd; et, dans la suite, ayant appris que Mohammed méditait de s'enfuir, il le fit arrêter, ainsi que sa famille (1). Ce fut Mohammed qui construisit à Meïâfârikîn le minaret de la mosquée principale; il fit graver son nom sur une tablette placée près de la porte. Un chroniqueur dit que plusieurs descendants d'Iça se distinguèrent comme traditionnaires, et notamment Mohammed, fils d'Ishâk, fils d'Iça.

Tels sont les détails qu'il m'a été possible de recueillir sur la petite dynastie des Cheikhîdes ou Cheibânides. Sans doute ils ne sont ni très-nombreux ni d'un grand intérêt. Mais ils ont cependant quelque prix pour la connaissance d'une période fort embrouillée de l'histoire du khalifat. Ils touchent aussi à quelques points des annales de la Syrie, de la Mésopo-

(1) Ibn-al-Athîr, fol. 162 ro; Beïbars, 116 v°, 119 ro; Ibn-Khaldoun, III, 366 v°; Noveiri, p. 88.

tamie et de l'Arménie. Enfin, ils éclaircissent plusieurs difficultés chronologiques ou généalogiques qui avaient embarrassé deux illustres orientalistes. A ce titre, au moins, j'ose espérer qu'on ne les trouvera pas tout à fait indignes d'attention.



OBSERVATIONS  
SUR QUELQUES POINTS  
D'HISTOIRE ORIENTALE,

EN RÉPONSE A UN ARTICLE  
DE M. GUSTAVE WEIL.

Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum.  
HORACE, *Épîtres*, I, I.

---

Le travail de M. Weil a paru dans les *Annales littéraires de Heidelberg* (année 1849, n° 15, page 228-235). L'auteur y examine mon *Mémoire sur les Émirs al-Oméra* (1), où il a cru remarquer des omissions et des erreurs, ce qui ne l'empêche pas de le proclamer, à deux reprises différentes, un excellent travail. Malgré tout ce que ces paroles et quelques autres du commencement de l'article ont de flatteur pour moi, il m'est impossible de laisser sans réponse les critiques de M. Weil, d'autant plus qu'elles me paraissent inspirées par un sentiment peu bienveillant et même peu équitable, et que la disposition d'esprit qui les a dictées a quelquefois en-

(1) Paris, Imprimerie nationale, 1848 (Extrait du tome II de la première série des mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

trainé l'auteur dans des singulières inadvertances. Je vais donc passer, sans autre préambule, à l'examen des objections de M. Weil; mais j'ajouterai auparavant que la majeure partie de cette réponse (les cinq premiers paragraphes) est écrite depuis plus de cinq ans, et que je la donne sans presque y rien changer.

I. Un des points qui présentent le plus de difficultés dans l'histoire des émirs al-oméra, c'est la série de leurs guerres et de leurs négociations avec les Carmathes. Il n'est pas dit un seul mot de ces événements dans la précieuse introduction que Silvestre de Sacy a placée en tête de son *Exposé de la religion des Druzes*, et où se trouvent de si curieux renseignements sur les sectes de l'islamisme, en général, et sur les Carmathes, en particulier. Dans mon mémoire, je me suis attaché à réunir avec soin tous les passages d'auteurs arabes et persans relatifs aux rapports des émirs al-oméra avec les Carmathes. C'est ainsi que j'ai publié un passage d'Ibn-Khaldoûn, où on lit que Bedjkem offrit aux Carmathes cinquante mille pièces d'or, à condition qu'ils rendraient la pierre noire de la Mekke, enlevée par eux en 317 (929-30). « Ils refusèrent, ajoute Ibn-Khaldoûn, prétendant qu'ils ne l'avaient emportée que par l'ordre de leur imâm Obeïd-Allah, et qu'ils ne la rendraient que par son ordre, ou celui de son successeur. » J'ai eu soin d'indiquer que le même fait se trouve rapporté dans Ibn-Khallicân, Noveïri, Dhéhébi (dans deux passages différents) et El-Makin. Puis j'ai transcrit le témoignage de ce dernier, texte et traduction.

Dans son article, M. Weil commence par confondre El-Makin, dont je copie et traduis le récit, avec Noveïri, que je me contente de citer en passant. Cela prouve déjà avec quelle attention le savant bibliothécaire de Heidelberg lit les ouvrages qu'il critique. M. Weil me reproche ensuite d'avoir fait deux corrections au texte de Noveïri (lisez El-Makin) et d'avoir traduit ainsi la réponse des Carmathes : « Nous l'avons prise par ordre, et nous ne la rendrons que par ordre. » Il importe de ne pas oublier que ces corrections ont pour

objet un auteur dont le texte imprimé fourmille de fautes, ainsi que le savent tous ceux qui en ont fait usage; que ce même passage présente deux autres erreurs grossières (1), que j'ai corrigées, et que M. Weil n'essaye pas de justifier. Pourquoi donc me serais-je refusé à lire, en suivant le sens indiqué par Ibn-Khaldoûn, *biemrinn*, par ordre, au lieu de *bila emrinn*, sans ordre, et *illa biemrinn* au lieu de *biemrinn*? Ibn-al-Athir est ici d'accord avec Ibn-Khaldoûn. « Dans l'année 339 (950-1), dit-il, les Carmathes renvoyèrent la pierre noire à la Mekke et dirent : « Nous l'avons prise par ordre, et nous la restituons par ordre (2). » Bedjkem leur avait offert pour la ravoir cinquante mille dinârs; mais ils ne voulurent pas consentir à la rendre. » Enfin, on lit ce qui suit dans un célèbre historien persan du treizième siècle : « Les Carmathes gardèrent la pierre noire pendant vingt-cinq ans (lisez vingt-deux ans). Les rois musulmans voulurent la racheter pour cent mille dinârs; mais les Carmathes refusèrent de la vendre. Au bout de vingt-cinq ans, ils la rapportèrent à Coufah, et la jetèrent dans la mosquée de cette ville, plaçant à côté un billet ainsi conçu : « Nous avons emporté cette pierre d'après un ordre, et nous la rapportons d'après un autre ordre (3). »

Si l'on conserve le texte d'El-Makîn tel qu'il se lit dans l'édition d'Erpénius, la réponse des Carmathes signifiera : « Nous l'avons prise sans ordre, et nous ne la rendrons pas sur un ordre. » Mais outre que cette réponse serait en opposition flagrante avec celle que leur prêtent Ibn-al-Athir, Ibn-Khaldoûn, etc., on ne voit pas quel rapport elle peut

(1) بن سمبر على یدی بن شبر على یدی سیر.

(2) وقالوا اخذناه بامر واعدناه بامر Camil-Ettewarikh, Ms. 740 bis, t. IV, fol. 352 v<sup>o</sup>.

(3) ما این سنک را بفرمانی برده بودیم وبفرمانی باز آوردیم  
Djihan Cuchai, par le vizir Ala-eddin-Atamelic Djoueïni, chapitre intitulé : Ziçri ibtidai mezhebi melahideh ve tekriri ahoudli tchan, page 8 de ma copie.

avoir avec la demande de Bedjkem. En effet, Bedjkem n'avait pas intimé aux Carmathes un ordre, qu'il aurait été entièrement hors d'état de faire respecter ; il leur avait adressé une prière, appuyée de l'offre d'une somme d'argent. Il paraît constant, d'après les divers témoignages d'El-Makin, de Dhéhébi, Noveiri, Abou'l-Méhâcin, Hamd-Allah-Mustaûfi et Soyouûthi, tous cités dans mon mémoire, que Bedjkem payait tribut à Abou-Thâhir-Soleimân, chef des Carmathes, ou que du moins il souffrait que sous son commandement les habitants de Bagdad achetassent de ce chef le droit de faire en sécurité le pèlerinage de la Mekke. Et le fait n'a rien qui doive nous étonner, puisque nous voyons un personnage bien plus puissant que Bedjkem, le fameux Ikhchid, prince d'Égypte et de la Syrie, consentir, d'après le témoignage d'Ibn-Khaldoûn, à acheter la paix d'Abou-Thâhir (1). Bedjkem et Ibn-Raïk n'étaient pas d'ailleurs les premiers représentants du khalife qui fussent entrés en négociation avec les Carmathes ; car on lit dans Ibn-al-Athir que, dans l'année 322 (934), Mohammed, fils d'Yakoût, chambellan de Râdhi-billah, envoya un ambassadeur à Abou-Thâhir le Carmathe, pour l'engager à reconnaître l'autorité du khalife, promettant que celui-ci le confirmerait dans la possession des pays qu'il occupait, lui donnerait ensuite l'investiture de ceux qu'il désirerait, et le comblerait de bienfaits. En revanche, il le pria de s'abstenir d'attaquer les pèlerins, et de rétablir la pierre noire dans son emplacement, à la Mekke. Abou-Thâhir consentit à ne pas troubler les pèlerins, et à ne leur faire éprouver aucun mauvais traitement ; mais il refusa de renvoyer la pierre noire à la Mekke. Il demanda qu'on lui donnât du blé provenant du territoire de Basrah, et promit à ce prix de faire réciter la prière au nom du khalife dans ses possessions. Des pèlerins se dirigèrent vers la Mekke et en revinrent sans avoir été attaqués par les Carmathes (2). On voit, par ce passage

(1) Voyez mon *Mémoire*, pag. 26.

(2) Ms. de C. P. t. IV, fol. 323 r°. Beibars Mançouri atteste le même fait

d'Ibn-al-Athir, que Dhéhébi (1) a eu tort de dire, sous la date de l'année 322, que les habitants de Bagdad ne firent pas le pèlerinage jusqu'à l'année 327 (939) et qu'El-Makin et Ibn-al-Djouzi se sont aussi exprimés d'une manière trop absolue en avançant que le pèlerinage avait été aboli depuis l'année 317 (929-30), et qu'aucun habitant de l'Irak ne l'avait entrepris à partir de cette époque. Ibn-al-Athir nous fournit encore sur ce sujet un renseignement intéressant. « Dans l'année 323 (935), dit-il, des pèlerins partirent pour la Mekke. Lorsqu'ils furent arrivés à Kadiciyah, Abou-Thâhir le Carmathe les attaqua à l'improviste le 10 (on voit quelques lignes plus bas qu'il faut lire le 12) de dhou'l-ka'deh. Les soldats du khalife lui résistèrent, avec l'aide des pèlerins; puis ils se réfugièrent à Kadiciyah. Plusieurs Alides de la population de Coufah allèrent trouver Abou-Thâhir, et le prièrent d'épargner les pèlerins. Il y consentit, à condition qu'ils retourneraient à Bagdad. Cela fut exécuté, et aucun habitant de l'Irak ne fit cette année-là le pèlerinage. Abou-Thâhir marcha vers Coufah et y demeura plusieurs jours, puis il s'en retourna (2). »

M. Weil me reproche d'avoir admis le témoignage d'Ibn-Khaldoûn (et d'Ibn-al-Athir); d'après lui, il ne peut pas se soutenir devant une saine critique. « D'abord il est en contradiction avec une lettre que rapporte Ibn-al-Athir, et, d'après lui, Noveïri, et d'où il résulte qu'Obeïd-Allah, loin d'avoir excité les Carmathes à cette expédition de pillage, les en blâma et menaça d'interrompre tous ses rapports avec eux s'ils ne renvoyaient pas les trésors volés et la pierre noire. » Mais de ce qu'Obeïd-Allah désavoua les Carmathes il ne s'ensuit pas nécessairement que ces derniers n'aient pas pu prétendre avoir agi par ses ordres. D'ailleurs, M. Weil re-

pour l'année précédente. Dans l'année 322, dit-il (Ms. ar., 668, fol. 233 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>), Mounis al-Werkâni revint, avec les pèlerins, que le Carmathe avait laissés en paix. Il se présenta devant Kâhir, qui loua sa conduite.

(1) Cité dans mon *Mémoire*, p. 24, note 2.

(2) Fol. 325 v<sup>o</sup>.

connait lui-même que le motif donné dans la réponse des Carmathes peut n'avoir été pour eux qu'un prétexte, soit qu'ils voulussent avoir une somme encore plus considérable, soit que, pour d'autres raisons, ils voulussent différer de rendre la pierre noire. La réponse des Carmathes à Bedjkem paraît donc n'avoir été qu'un subterfuge, une fin de non-recevoir. Ils pouvaient, sans se compromettre, affirmer qu'ils n'avaient emporté la pierre noire que par l'ordre de leur imâm Obeïd-Allah, et qu'ils ne la rendraient que par son ordre, ou plutôt par celui de son successeur. Les menaces d'Obeïd-Allah n'avaient produit aucun effet, puisque le khalife fathimite mourut en 322 (934), cinq ans après l'enlèvement de la pierre noire, et que cet objet de la dévotion des musulmans ne fut restitué qu'en 339 (950-1). On peut donc supposer ou que les Carmathes n'eurent aucun égard aux ordres de leur imâm, dont le pouvoir, vu la distance qui les séparait de son empire, ne pouvait guère les effrayer, ou bien qu'ils regardèrent la lettre d'Obeïd-Allah (1) comme une démarche de pure forme, une concession faite à la crainte de blesser les dévots musulmans. Ils savaient bien que Bedjkem n'en appellerait pas de leur réponse au khalife fathimite d'Égypte, à un prince que la cour de Bagdad regardait comme un usurpateur et un imposteur.

M. Weil soulève contre le récit d'Ibn-Khaldoûn une dernière objection qui, je m'empresse de le reconnaître, a plus de force que les précédentes. « On ne comprend pas, dit-il, comment les Carmathes, qui reconnaissaient les Obeïdites pour leurs imâms, pouvaient être dans le doute sur la personne de cet imâm, au point de répondre à l'émir Bedjkem, sous le khalifat de Mottaki, qu'ils ne rendraient la pierre noire que sur l'ordre d'Obeïd-Allah, ou sur celui de son successeur. » Mais Ibn-Khaldoûn ne rapporte pas textuelle-

(1) Voyez sur cette lettre S. de Sacy, *Exposé de la religion des Druzes*, introduction, pag. 218; de Slane, *Journal asiatique*, III<sup>e</sup> série, t. VI, p. 102, 103.

ment la réponse des Carmathes ; il les fait parler à la troisième personne : « Ils prétendirent qu'ils ne l'avaient emportée (la pierre noire) que sur l'ordre de leur imâm Obeïd-Allah, et qu'ils ne la rendraient que par son ordre, ou celui de son successeur. » Les trois derniers mots « ou l'ordre de son successeur » sont probablement une addition d'Ibn-Khaldoûn, qui aura cru par là corriger ce que la réponse des Carmathes pouvait présenter de choquant, au point de vue chronologique. Cette conjecture me paraît plus vraisemblable que la conclusion de M. Weil : « J'aimerais donc mieux ne pas changer le texte de Nuweiri (lisez El-Makin), et je soupçonne que Bedjkem voulait bien récompenser les Carmathes, s'ils rendaient la pierre noire; mais que, d'un autre côté, il leur ordonna pourtant, jusqu'à un certain point, de la rendre, et que *peut-être* il les menaça de la guerre s'ils refusaient. »

II. M. Weil me reproche de n'avoir pas précisé la date de la bataille que Bedjkem livra aux Hamdanides. Elle eut lieu, dit-il, d'après le *manuscrit de Gotha*, le 29 moharrem 327. Mais j'ai dit (p. 41 du tirage à part) que l'expédition de Bedjkem contre Ibn-Hamdân eut lieu dans le mois de moharrem 327 (novembre 938). On voit donc qu'il n'y a pas une bien grande différence entre mon récit et celui de M. Weil, quoique je n'aie pu consulter, comme ce dernier, le *manuscrit de Gotha* (1). M. Weil ajoute que, selon le même *manuscrit*, Nâcir-Eddaulah Ibn-Hamdân ne commandait pas lui-même ses troupes. Il est donc en contradiction avec Ibn-al-Athir, qui affirme positivement le contraire (2).

III. J'ai raconté (page 43) que Rocn-Eddaulah Ibn-

(1) Il s'agit ici d'une portion de l'ouvrage d'Arîb, abrégiateur et continuateur de Tabari. Ce point controversé de bibliographie orientale a été parfaitement éclairci par M. Dozy (*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. I, pag. 41 à 43), qui a fait sentir le peu de fondement des objections soulevées contre sa curieuse découverte par M. Weil.

(2) فلقية ناصر الدولة, fol. 332 v°.

~~Boueïh, s'étant mis en marche~~ vers Vâcith, dans l'espoir de s'en rendre maître, dressa ses tentes sur la rive orientale du Tigre, en face d'Abou-Abd-Allah Ibn-al-Béridi; mais que ses soldats furent pris d'une terreur panique, et que plusieurs d'entre eux (cent, d'après Ibn-al-Athir et Noveïri) demandèrent la vie sauve au général ennemi. M. Weil me reproche de n'avoir pas dit quel fut le motif de ce découragement des troupes des Bouïdes. « C'est, ajoute-t-il, que Bedjkem amena de Bagdad des renforts à Abou-Abd-Allah. » Là-dessus il cite son *Histoire des khalifes* (t. II, p. 670). Mais d'abord il est peu exact de dire que Bedjkem amena des renforts à Abou-Abd-Allah. On lit seulement dans Ibn-al-Athir, Noveïri et Ibn-Khaldoun, que Râdhi-billah et Bedjkem partirent de Bagdad pour Vâcith, dans l'intention de combattre Rocn-Eddaulah. Mais que le Boueïhide n'osa pas les attendre, de crainte d'être abandonné de ses troupes, auxquelles il n'avait pas payé leur solde depuis un an. Puisque les soldats de Rocn-Eddaulah, qui firent défection, passèrent à Ibn-al-Béridi, et non à Bedjkem, celui-ci n'avait donc pas opéré sa jonction avec Ibn-al-Béridi, ce qui ressort du témoignage des auteurs que j'ai cités. Le découragement des troupes de Rocn-Eddaulah s'explique suffisamment par la nouvelle de la marche du khalife et de son lieutenant, ou même par l'état de pénurie où se trouvaient ces troupes. Ces circonstances sont soigneusement indiquées dans mon récit; la critique de M. Weil tombe donc à faux.

IV. Ici M. Weil fait la remarque suivante : « En général, le savant auteur est trop arabe dans sa manière de raconter; il donne, d'après les chroniques, plutôt des faits isolés qu'une histoire bien liée, et il accorde une trop grande confiance à ses sources. » J'accepte la critique de M. Weil, mais je la regarde comme un éloge : oui, je suis scrupuleusement et de très-près le récit des auteurs que j'ai sous les yeux, quand toutefois il ne me paraît pas contraire à la vérité; je n'essaye pas, par des conjectures hasardées, des suppositions gratuites, de dissimuler les lacunes, les obscurités que

présentent les annales de l'Orient. Je ne prétends pas surtout donner une histoire bien liée quand je ne possède pas pour cela les éléments nécessaires. D'autres peuvent préférer une voie plus brillante, mais moins sûre (1) ; ils peuvent tenter prématurément d'écrire des histoires générales ; j'admire leur hardiesse, je suis tout disposé à rendre justice à leurs efforts ; mais je n'essaye pas de les imiter. Ma conviction intime est qu'on ne pourra retracer d'une manière suivie et avec exactitude une vaste période de l'histoire musulmane que lorsqu'on possédera, en nombre suffisant, des monographies, des mémoires particuliers sur des points obscurs, difficiles. Pour ne citer qu'un exemple, j'ose croire que, si M. Weil avait pu avoir connaissance de mon travail sur les émir al-oméras lorsqu'il rédigea le second volume de son *Histoire des khalifes*, il aurait raconté d'une manière à la fois moins incomplète et plus exacte ce qui regarde la lutte d'Abou-Abd-Allah Ibn-Albéridi contre Ibn-Raïk, en l'année 326 (937-8), et les rapports du premier avec les princes boueïhides (2). En érudition, comme en industrie, comme en tout, il faut ne pas oublier la maxime : *Vis unita major*.

Dans son récit des commencements de la dynastie des Boueïhides, récit qui laisse désirer plus de détails et d'exactitude (voyez ci-dessous l'examen de l'ouvrage de M. Lindberg), M. Weil s'exprime ainsi : « Defrémery se trompe lorsqu'il croit (*Histoire des Samanides*, pag. 253) qu'Abou'l-Féda place la prise d'Ispahan par Aly (Imâd-Eddaulah) dans

(1) Si M. Weil s'était plus occupé de l'étude des faits dans leurs détails, est-ce qu'il aurait confondu, ainsi que cela lui est arrivé, deux dynasties entièrement distinctes, les Bénou Midrâr, princes de Sidjilmaça, dans le Maroc, et les Bénou-Rostem, princes de Téhort ou Tehert (Tadimt), en Algérie ? Cf. Dozy, *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne*, t. I, p. 115-116, et Ibn-Khaldoûn, *Hist. des Berbères*, traduite par M. de Slane, t. I, p. 242, 243, 260 et suiv.

(2) Cf. M. Weil, t. II, p. 666, et mon *Mémoire*, p. 31 à 34 du tirage à part.

l'année 321. » Abou'l-Féda ne dit pas, il est vrai, que la prise d'Ispahan ait eu lieu en 321; mais il la raconte, ainsi qu'Ibn-al-Athir, parmi des événements qui arrivèrent cette année-là. On voit, de plus, dans Ibn-al-Athir (fol. 319 v°), qu'après avoir occupé Ispahan durant deux mois Aly Ibn-Boueïh en sortit et alla s'emparer d'Ardjân, dans le mois de dhoul-hiddjeh. L'année n'est pas indiquée, mais nous lisons qu'immédiatement après le départ d'Aly d'Ispahan Vachméguir entra dans cette ville, et qu'il l'abandonna presque aussitôt, sur l'ordre de son frère Merdâvidj et les réclamations du khalife Kâhir, peu de temps avant la déposition de celui-ci. Or on sait que Kâhir fut déposé dans le cinquième mois de l'année 322 (24 avril 934). Mais il y a plus, un historien contemporain, Hamza, d'Ispahan, dit, à l'endroit que j'ai cité dans mon *Histoire des Samanides*, que le commencement du règne d'Aly, fils de Boueïh, eut lieu à Ispahan le dimanche 11 de dhoul-kadeh 321 (2 novembre 933). Noveïri (1) atteste également qu'Imad-Eddaulah entra dans Ispahan le dimanche 11 de dhoul-kadeh 321.

V. Comme preuve du reproche qu'il m'adresse d'accorder une trop grande confiance aux sources orientales, M. Weil rapporte ce passage de mon mémoire : « Dans l'année 328 (939-40), Bedjkem épousa la fille d'Abou-Abd-Allah (Ibn-al-Béridi). D'après le conseil de celui-ci, il marcha vers le Djebel, afin de reconquérir cette contrée sur Vachméguir. De son côté, Ibn-al-Béridi devait se diriger sur Ahvâz, et l'enlever à Moïzz-Eddaulah. Il demanda, sous ce prétexte, du secours à Bedjkem, qui lui accorda un renfort de cinq cents fantassins, et marcha vers Holvân, afin d'y attendre son allié. » M. Weil demande comment Bedjkem pouvait attendre Abou-Abd-Allah à Holvân (2). D'après lui, Bedjkem n'attendait à Holvân que l'avis de l'entrée

(1) Ms. 24 de la bibliothèque de l'Université de Leyde, fol. 44 ro.

(2) M. Weil dit peu exactement que Holvân est situé au N. de Bagdad; c'est N.-E. qu'il aurait dû dire.

de son beau-père dans le Khouzistân. Le texte d'Ibn-Khaldoûn porte bien cependant : *Fy intizhârîhi*, « en l'attendant, » et dans ce passage le pronom personnel se rapporte à Abou-Abd-Allah. M. Weil propose, il est vrai, de rapporter le pronom au mot *médéd* (secours), *sous-entendu*, ou de lire *him*, au lieu de *hi*. Mais alors le passage devient encore moins clair, puisque Bedjkem avait fourni des renforts, loin d'en attendre (1), et tout ce que l'on pourrait supposer, en lisant *him*, ce serait que Bedjkem attendait le retour du corps de cinq cents fantassins, qu'il avait détaché de son armée, pour l'envoyer à Abou-Abd-Allah. Il serait plus conforme au texte d'Ibn-Khaldoûn, ainsi qu'à la saine critique, de conjecturer que Bedjkem, qui, en sa qualité d'émir al-oméra, devait être regardé comme le chef de la ligne, voulait s'arrêter à Holvân, afin de laisser à Abou-Abd-Allah le temps de le joindre. En effet, il était naturel qu'Abou-Abd-Allah, qui était vizir de Bedjkem, qui tenait de lui le gouvernement de Vâcith, et qui, d'ailleurs, avait peu de chemin à faire pour s'emparer du Khouzistân, vint le trouver après avoir mis fin à son expédition.

Mais le texte d'Ibn-al-Athir vient lever toute incertitude. D'après cet auteur, « Bedjkem envoya près d'Ibn-al-Béridi un de ses officiers, Abou-Zacaria-Assoûcy, avec la mission de le presser de se mettre en marche, et de résider près de lui jusqu'à ce qu'il fût parti de Vâcith pour Ahvâz. De son côté, Bedjkem marcha vers Holvân. Cependant Abou-Zacaria-Assoûcy pressait Ibn-al-Béridi de se porter vers Soûs et Al-Ahvâz ; mais ce général cherchait à gagner du temps. Il avait résolu de se diriger vers Bagdad lorsque Bedjkem en serait éloigné, et de s'en rendre maître. En conséquence, il avançait un pied et retirait l'autre en arrière, attendant que quelque malheur vint fondre sur Bedjkem, soit une défaite, soit même la mort. Abou-Zacaria séjourna près de lui environ

(1) وانفذ اليه بجكم خيساية رجل من اصحابه معونة له. Ibn-al-Athir, fol. 333 v°.

un mois; enfin, il comprit le but secret de ce général et l'écrivit à Bedjkem. La lettre d'Abou-Zacaria trouva celui-ci déjà en marche. Aussitôt il monta sur un dromadaire et retourna à Bagdad, laissant son armée en arrière. Ibn-al-Béridi apprit la rentrée de Bedjkem à Bagdad, et fut découragé par cette nouvelle. • Il est très-probable, d'après ce passage d'Ibn-al-Athir, qu'Ibn-Khaldoûn a eu tort d'introduire dans son récit les mots *fy intizhârihi*, et que les deux alliés devaient agir séparément. Ainsi, le seul changement qu'il y ait à faire dans mon récit consiste dans la suppression des cinq derniers mots du passage cité plus haut.

VI. J'ai raconté (p. 46) l'expédition d'Ibn-Raik en Syrie et la guerre qu'il eut à soutenir contre Ikhchid, prince de cette contrée et de l'Égypte. M. Weil me reproche d'avoir suivi le récit d'El-Makin, qui place à Leddjoûn le combat livré par Ibn-Raik au frère d'Ikhchid. El-Makin seul ne serait pas déjà une autorité si méprisable; mais il faut ajouter que j'en ai pour moi plusieurs autres, notamment celle d'Ibn-al-Athir, que j'ai citée en note, et dont voici les paroles : « Ibn-Raik s'enfuit accompagné de soixante-dix hommes seulement, et arriva à Damas dans le plus piteux état. Ikhchid fit marcher contre lui son frère Abou-Nasr, fils de Thoghdi, à la tête d'une armée considérable. Lorsque Ibn-Raik eut avis de leur approche, il partit de Damas pour aller à leur rencontre. Les deux armées en vinrent aux mains à Leddjoûn, le 4 du mois de dbou'l-hiddjeh (10 septembre 940) (1). » J'ai raconté ces faits de la même manière qu'Ibn-al-Athir, dont la version est reproduite par Dhéhébi, Noveiri, Ibn-Khaldoûn et Abou'l-Féda (2); mon seul tort est d'avoir un peu trop

(1) Ms. de C. P., t. IV, fol. 334 r<sup>o</sup>.

(2) « Ibn-Raik, dit le savant prince de Hamah, marcha vers l'Égypte, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à El'arich. Ikhchid vint à sa rencontre, et Ibn-Raik fut repoussé vers Damas. Ensuite Ikhchid envoya contre lui une armée qui fut mise en déroute (sur le territoire d'Al-leddjoûn, ajoute Dhéhébi, fol. 110 r<sup>o</sup>); le frère d'Ikhchid resta parmi les morts. » *Annales Moslemiot*, t. II, p. 408. Ibn-Khaldoûn (*Hist. des Ikhchidites*, Ms. 2402, fol. 141 r<sup>o</sup>),

resserré le récit de la fin de la guerre, ce qui a pu permettre à M. Weil de voir une contradiction là où réellement il n'en existe pas.

VII. J'ai dit (page 56) qu'Ibn-Raïk partit de Damas, pour retourner à Bagdad, le 20 du mois de ramadhân 329 (18 juin 941). Mais, observe M. Weil, d'après les sources dont je me suis servi, Ibn-Raïk ne quitta Damas qu'au commencement de dhoul-hiddjeh. Ibn-Raïk avait été appelé par le khalife pour qu'il le délivrât de la tyrannie de Courtekin; il devait accélérer sa marche le plus qu'il pouvait, et pourtant il serait resté trois mois en chemin. Car M. Deffrémery place la bataille près d'Ochara au 21 de dhoul-hiddjeh (16 septembre 941). » Mais d'abord M. Weil me fait dire ici une chose que je n'ai pas dite. J'ai raconté, d'après Ibn-al-Athir, Ibn-Khaldoûn et Dhéhébi, que Courtekin et Ibn-Raïk se combattirent durant plusieurs jours, et que dans tous ces engagements le dernier fut mis en fuite; qu'enfin, dans la nuit du jeudi 21 de dhoul-hiddjeh, Ibn-Raïk décampa d'Ochara avec son armée, et qu'il arriva le matin à Bagdad. Quant à la date du 20 de ramadhân, que j'ai donnée comme celle du départ d'Ibn-Raïk de Damas, elle se lit en toutes lettres dans Ibn-al-Athir (fol. 335 v°). Elle n'a d'ailleurs rien d'inconciliable avec la vraisemblance ni avec les faits, puisque Ibn-Raïk, au lieu de se rendre directement à Bagdad, passa par Moussoul, ce qui exigeait un détour considérable, et que ses négociations avec le prince de cette ville, Nâcir-Eddaulah, qui avait pris la fuite à son approche, durent occuper quelque temps (1).

atteste aussi que la bataille d'Ibn-Raïk contre Ikhchid eut lieu à El'arîch, que le premier s'enfuit à Damas avec un petit corps de troupes, et que le prince de l'Égypte envoya contre lui son frère Abou-Nasr, avec une armée. Ibn-Raïk s'avança au-devant d'eux, les combattit, et les mit en déroute; et Abou-Nasr fut tué dans la bataille.

فسار من دمشق في العشرين من رمضان فلما وصل الى  
الموصل تنحى عن طريقه ناصر الدولة بن جردان وتراسلا وانتقلا  
Ibn-al-Athir, على ان يتصالحا وجل بن جردان اليه مائة الف دينار  
*dicto loco.*

La paix une fois conclue entre les deux princes, Ibn-Raïk dut sans doute s'arrêter encore quelques jours, pour recevoir la somme considérable qu'Ibn-Hamdân avait à lui payer. Enfin, arrivé à Ocbara, à une quinzaine de lieues de Bagdad, il y trouva Courtekin, contre lequel il combattit pendant plusieurs jours. Voilà donc de quoi remplir l'intervalle de trois mois qui s'écoula, d'après Ibn-al-Athir, entre le départ d'Ibn-Raïk de Damas et son arrivée à Bagdad. Cette version paraît bien plus vraisemblable que celle de M. Weil, d'après laquelle tous ces événements, y compris l'immense détour fait par Ibn-Raïk, auraient rempli tout au plus trois semaines.

VIII. On lit dans mon mémoire (pag. 64, 65) un récit très-détaillé (M. Weil veut bien le reconnaître) du meurtre d'Ibn-Raïk, exécuté par l'ordre et sous les yeux de Nâcir-Eddaulah. Seulement M. Weil me reproche de n'avoir pas indiqué le motif de cet assassinat. Mais d'abord j'ai rapporté (M. Weil en fait lui-même la remarque) le témoignage d'un auteur arabe, attestant que le forfait de Nâcir-Eddaulah eut pour cause une inimitié qui existait entre lui et Ibn-Raïk. Ensuite, le mobile qui fit agir le prince de Moussoul était suffisamment manifeste, pour que j'aie pu me dispenser de l'exposer. Il est clair que le chef hamdanide avait intérêt à se débarrasser d'un rival qui pouvait l'empêcher de se rendre maître de la personne du khalife, et de faire de ce prince un instrument docile pour la réalisation de ses projets ambitieux. Mais Nâcir-Eddaulah ne pouvait, comme le prétend M. Weil, craindre le rétablissement d'Ibn-Raïk dans la dignité d'émir al-oméra, par la raison qu'Ibn-Raïk en était encore en possession. En effet, nous savons par Ibn-al-Athir (fol. 337 r<sup>o</sup>) que Nâcir-Eddaulah ne fut revêtu du titre d'émir al-oméra que neuf jours après la mort de sa victime.

IX. M. Weil me reproche d'avoir dit (p. 66) qu'après le meurtre d'Ibn-Raïk les troupes s'empressèrent de fuir de Bagdad, à cause de la mauvaise conduite d'Abou'l-Hoceïn Ibn-al-Bérjidi. C'est cependant ce que dit très-formellement

Ibn-al-Athir (1). Le même historien ajoute que Khadjkhadj s'enfuit près de Mottaki. On voit donc que M. Weil s'est trop avancé quand il s'est exprimé ainsi : « En général, il n'y eut point à cette époque d'autre fuite que celle des Turcs sous Touroun ou Touzoun. » Mais j'ai eu tort, après avoir traduit exactement, dans une note (page 64), le texte d'Ibn-al-Athir, d'après lequel Touzoûn marcha vers Moussoul le 5 de ramadhân (24 mai 942), c'est-à-dire quarante-deux jours après le meurtre d'Ibn-Raïk, de donner plus loin (p. 66) ce même jour comme la date de l'arrivée de Touzoûn à Moussoul.

X. J'ai cité (p. 84, 85), en ayant soin d'en prévenir le lecteur, un passage d'un savant orientaliste, M. le baron Constantin d'Ohsson, dont la littérature orientale déplore la perte récente. On y lit que « Mottaki partit de Rakka pour Bagdad, malgré les conseils de Nâcir-Eddaulah et ceux d'Ikhchid, qui s'était rendu auprès de lui, etc. » Malgré les guillemets qui indiquaient une citation, M. Weil semble croire que ce passage est de moi. Et ceci seul suffit pour montrer le peu de fondement d'une autre critique relative à la date du départ de Touzoûn pour aller au-devant du khalife. Comment, demande M. Weil, le savant auteur a-t-il pu admettre dans son texte une date évidemment fausse, et n'ajouter la seule vraie que dans une note ? La réponse est bien simple : c'est, comme je l'ai dit plus haut, que mon texte, en cet endroit, n'est qu'une citation de M. d'Ohsson, citation que j'avais été d'autant plus heureux de pouvoir faire qu'elle me fournissait plusieurs renseignements curieux empruntés à Ibn-al-Athir. Or, à l'époque où je rédigeais mon mémoire, la bibliothèque impériale ne possédait pas encore d'exemplaire complet de cet inappréciable historien (1). Je

(1) فلها قتل بن رايق سارع الجند الى الهرب من البريدي  
fol. 33 vo.

(2) C'est la même raison qui m'a privé de l'avantage de me servir d'Ibn-al-Athir, pour une période de plus de quarante années, quand je publiai, en

n'ai donc pu le consulter qu'après coup, et au moment où mon travail allait être mis sous presse. C'est une considération que M. Weil n'aurait peut-être pas dû perdre de vue, et qui eût pu le disposer à plus d'indulgence. Loin de là, il va jusqu'à me reprocher (p. 230 et 235) des fautes d'impression, dont une au moins saute aux yeux (935 pour 936, et 20 moharrem pour 27 moharrem). Je profiterai de cette

mai 1845, mon travail sur l'*Histoire des Samanides*. Un savant orientaliste, M. Barbier de Meynard, a été plus heureux, et dans un curieux mémoire sur l'*Histoire littéraire du Khorâçân et de la Transoxiane*, qu'il publie en ce moment, il a pu faire d'utiles emprunts au nouveau manuscrit d'Ibn-al-Athir. Je ferai observer seulement que, dans la note 6 de son premier chapitre (*Journal asiatique*, t. I de 1853, p. 222), M. Barbier de Meynard a commis une légère inexactitude en disant que Mohammed-ben-Obaïd (Al-lah) Belâmi, vizir de Nasr-ben-Ahmed, se retira des affaires. On voit, en effet, par le récit d'Ibn-al-Athir, à l'endroit même que cite le savant auteur, que la retraite de Belâmi ne fut pas volontaire, mais que ce ministre fut destitué du vizirat par son maître. Dans un autre endroit (p. 214), il faut lire Châch, au lieu de Schass, ainsi que M. B. de Meynard aurait pu le voir dans l'*Index geographicus* de Wilken, p. 221. La conjecture émise dans la note 49 (pag. 236) se trouve contredite par la date de la mort de l'émir Neuh, qui précéda d'un an celle d'Abou-Aly. Dans la note 66 (num. de mars-avril 1854, pag. 346), ce ne peut être que par suite d'un *lapsus calami* qu'Abou-Mohammed Abd-Allah ibn-Ozaïr se trouve représenté comme un ministre de la faction de Tâch, contrairement à ce qui avait été dit huit lignes plus haut : au nom de Tâch, il faut évidemment substituer celui de Faïk. Il n'est pas exact de dire (note 72, *ibid.*, p. 348) que Wachméguir fut pendant longtemps gouverneur du Khorâçân. On sait que ce personnage était prince du Thabaristân et du Djordjân; seulement il chercha, à plusieurs reprises, un refuge dans le Khorâçân. C'est à tort que, dans la note suivante, la ville de Kaïn, située près de Thabes, est distinguée de la forteresse du Kouhistân qui porte le même nom; et qu'on lit Qoun et Qaïn, au lieu de Toûn et Kaïn. (Cf. M. Quatremère, *Hist. des Mongols de la Perse*, p. 176, note.) Ailleurs (p. 323), au lieu de Toûn, qui est la vraie leçon, on lit deux fois Noun. Enfin (pag. 328) le surnom du poète Ahou'l-Kâcim Ismaïl doit être lu Sidjzi (le Sidjistanien) et non Sidjri. Malgré ces légères taches et deux ou trois autres du même genre, la portion du mémoire de M. B. de Meynard publiée jusqu'à ce jour n'en est pas moins un travail fort intéressant et du plus haut prix pour les amateurs de l'histoire et de la littérature orientales.

occasion ~~il~~ pour en corriger une troisième, beaucoup plus grave, qui a échappé à M. Weil, et qui me fait dire le contraire de la vérité. A la page 89, note 4, ligne 6, entre les mots *Abou'l-Cacim* et *l'année 336*, on a omis la préposition *avant*.

M. Weil m'objecte, ou plutôt objecte à M. d'Ohsson, dont j'ai reproduit le récit, que, selon Abou'l-Méhâcin, Nacir Ed-daulah contraignit en quelque sorte le khalife à se réconcilier avec Touzoûn. Abou'l-Méhâcin, compilateur du quinzième siècle, serait une assez pauvre autorité à opposer à Maçoudy, auteur contemporain de Mottaky, et qui dit, en propres termes : « Les Benou-Hamdân conseillèrent à Mottaky de ne pas descendre à Bagdad, l'engageant à se défier de Touzoûn; mais il refusa de les croire (1). » Je puis faire observer en outre qu'Abou'l-Méhâcin ne s'est pas exprimé à beaucoup près aussi positivement que M. Weil le prétend. Il se contente de dire : « Il devint ensuite manifeste pour le khalife Mottaky que les fils de Hamdân étaient ennuyés et fatigués de sa présence. C'est pourquoi il envoya un message à Touzoûn, etc. (2). » Les deux récits ne sont nullement inconciliables : les fils de Hamdân peuvent bien avoir montré au khalife qu'ils étaient las de sa présence, et cependant lui avoir donné le conseil de ne pas se remettre entre les mains de Touzoûn.

J'ai examiné librement, franchement l'article de M. Weil, et je crois avoir démontré que des critiques qu'il contient la plupart n'ont aucune espèce de fondement, les autres, si l'on en excepte une seule, sont dépourvues d'importance. Je regrette que M. Weil m'ait forcé à mettre dans tout leur jour la faiblesse et le peu de justice de ses arguments. Il suffisait peut-être, pour lui répondre, de faire connaître au lecteur impartial le mobile qui a inspiré son article, et qui

(1) Ms. de Schultz, t. II, fol. 317 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>.

(2) Ms. arabe, n. 660, fol. 29 r<sup>o</sup>.

perce ~~clairement, tant dans~~ le post-scriptum de cet article que dans une note fournie par M. Weil lui-même au *Journal asiatique* (1). Le savant orientaliste s'est offusqué de ce que, dans un article longuement motivé et sérieusement étudié, que M. R. Dozy a consacré à l'analyse de mon travail (2), le docte professeur de Leyde a cru devoir préférer celui-ci, pour l'époque dont il traite spécialement, à la partie correspondante du grand ouvrage de M. Weil. Quoique M. Dozy eût accordé de grands éloges à l'ensemble de la publication allemande, l'auteur de cette dernière n'a pu me pardonner l'avantage partiel que notre commun juge me donnait sur lui; *inde iræ*. Aussi déclare-t-il « pleinement inadmissible la comparaison que M. Dozy établit entre l'écrit de M. Defrémery et l'*Histoire des Khalifes*. » M. Dozy avait cependant eu soin de borner cette comparaison à la période de onze années traitée dans mon mémoire. M. Weil proclame que M. Dozy, « en se posant comme arbitre entre les deux ouvrages, n'a pas gardé une position parfaitement convenable. » La franchise et l'indépendance de caractère du savant professeur hollandais le mettent trop au-dessus des insinuations de M. Weil pour que je croie devoir prendre ici sa défense. M. Dozy est, il est vrai, mon ami, et je m'en honore; mais il est, avant tout, l'ami de la vérité. D'ailleurs, sans prétendre nullement comparer ma modeste monographie à un des ouvrages les meilleurs et les plus consciencieux que nous possédions sur l'histoire orientale, je ferai remarquer que, dans un article publié dans une revue hollandaise (3), à propos de l'*Essai* de M. Caussin de Perceval sur l'*histoire des Arabes avant Mahomet*, etc., M. Dozy a donné la préférence à ce beau travail sur les parties correspondantes des deux ouvrages de M. Weil. Or, d'une part, M. Dozy n'a pas l'honneur de connaître personnellement M. Caussin de Perceval;

(1) Août-septembre 1849, p. 255, 256.

(2) *Journal asiatique*, num. de novembre-décembre 1848, p. 499-516.

(3) *De Gids* (le Guide), année 1849, p. 742-770.

et, d'un autre côté, son compte rendu a été écrit avant que M. Weil lui eût déclaré la guerre. Il est vraiment malheureux pour le savant bibliothécaire de Heidelberg que ces fâcheuses comparaisons viennent toujours se présenter sous la plume de M. Dozy, dont il ne peut décliner la haute compétence. Mais je ne saurais qu'y faire, et M. Weil a eu tort de s'en prendre à moi, qui n'avais eu envers lui que de bons procédés.

## RÉCIT

DE

# LA PREMIÈRE CROISADE

ET DES QUATORZE ANNÉES SUIVANTES,

traduit de l'arabe de Kémâl-Eddîn, et accompagné de notes historiques et géographiques.

---

Le nom et les travaux de Kémâl-Eddîn (Abou-Hafs-Omar) sont bien connus des orientalistes, grâce aux savants ouvrages de MM. Freytag et Reinaud. Je me contenterai donc de rappeler que cet historien naquit en l'année de l'hégire 588 (1192), dans la ville d'Alep, où son père, son aïeul et son bisaïeul avaient été revêtus de la dignité de kâdhi; qu'il fut employé soit dans l'enseignement, soit dans diverses négociations, et enfin qu'il mourut au Caire, où l'invasion des Tartares l'avait obligé de chercher un refuge, en 660 (1261.)

L'histoire d'Alep de Kémâl-Eddîn est une des chroniques arabes qui renferment le plus de renseignements neufs et curieux sur l'époque des croisades, et notamment sur la principauté d'Antioche et les comtés d'Édesse et de Tripoli, que leur position mettait plus directement en contact avec

les souverains d'Alep. J'ai donc cru être agréable aux amis des sciences historiques en traduisant la portion de cet ouvrage relative à la première croisade et aux événements qui la suivirent jusqu'à la mort de Tancred.

Je n'ai omis que des faits de peu d'importance ou des détails étrangers au récit des guerres saintes; encore plusieurs de ces derniers se trouvent-ils insérés dans mon mémoire sur les Ismaéliens ou Assassins de la Syrie, que publie en ce moment le *Journal Asiatique*.

M. Reinaud a déjà fait connaître en partie les événements racontés dans ce morceau (4); mais, le vaste programme qu'il s'était tracé et qu'il a si dignement rempli lui interdisant une traduction complète, il n'a le plus souvent donné qu'un résumé du récit de Kémâl-Eddin. Le présent travail ne peut donc faire double emploi avec la portion correspondante de l'ouvrage de mon savant maître et ami. Peut-être aussi daignera-t-on reconnaître que les notes que j'y ai jointes ajoutent un peu de prix au récit, déjà si curieux, de l'historien arabe. On y trouvera du moins la preuve de ce qu'il nous reste encore à faire pour arriver à une connaissance plus complète et plus exacte de l'histoire et de la géographie des croisades.

Ridhouân, prince d'Alep et son beau-père Baghi-Siân, maître d'Antioche (2), s'étaient ligués contre le prince d'Emèse, Djenâh-Eddaulah Hoceïn, qui avait été gouverneur du premier et avait épousé sa mère (3). « Lorsqu'ils furent arrivés à Chaïzer, ils apprirent par plusieurs messages consécutifs l'approche d'une multitude de Francs, qui se dirigeaient vers Antioche. Baghi-Siân dit à son gendre : « Il vaut mieux retourner à Antioche, et en venir aux mains

(1) Voyez la *Bibliothèque des Croisades*, IV<sup>e</sup> partie, *Chroniques arabes*, p. 4 à 31.

(2) Ridhouân avait épousé une fille de Baghi-Siân. Kémâl-Eddin, fol. 114 r°, 118 v°, 131 r°.

(3) Ms. arabe de la Bibliothèque impériale, n° 728, fol. 119 r°.

avec les Francs. » Mais un chef turcoman, Socmân, fils d'Ortok, dit alors : « Il est préférable que nous marchions vers le Diarbekr, que nous l'enlevions à ceux qui s'en sont emparés, et que nous nous fortifions par la conquête de cette province, où j'établirai ma famille; après quoi nous reviendrons contre Emèse. » Ils ne purent se mettre d'accord, et Ridhouân se dirigea en toute hâte vers Alep. Il avait été accompagné, dans cette expédition, de son vizir, Abou'l-Nedjm, fils de Bédi'... Bâghi-Siân et Socmân ayant soupçonné ce ministre de les avoir brouillés avec Ridhouân, il se retira dans la forteresse de Chaïzer, et y séjourna près d'Ibn-Monkidh, à cause de la crainte que lui inspiraient les deux émirs. Lorsqu'ils eurent quitté Chaïzer, il partit pour Alep et y rejoignit son maître.

Quand Ridhouân fut revenu, irrité contre Bâghi-Siân et Socmân, les émirs retournèrent de Chaïzer à Antioche, et y reçurent la nouvelle de l'arrivée des Francs près de Bélana et du pillage de cette ville. Bâghi-Siân, étant rentré dans Antioche, en fit partir ses deux fils, Chems-Eddaulah (1) et Mohammed. L'un d'eux alla trouver Dokak, frère de Ridhouân et prince de Damas, et Thogtekin, son ministre, pour leur demander du secours; il envoya des lettres à Djenâh-Eddaulah, à Watthâb, fils de Mahmoud et aux Benou-Kilâb. Mohammed marcha vers les Turcomans, vers Kerbogha, les émirs et les rois de l'Orient; et ses lettres allèrent trouver tous les émirs musulmans (2).

Le 8 du mois de ramadhân 490 (19 août 1097), vingt-

(1) D'après Albert d'Aix (l. IV, ch. 1), Bâghi-Siân (Darsianus) joignit à son fils Chems-Eddaulah (Sensadonias) Kilidj-Arslân (le Soliman des chroniqueurs occidentaux), qui, après son expulsion de Nicée par les Croisés, s'était retiré à Antioche. Guillaume de Tyr (l. VII, ch. viii) appelle Chems-Eddaulah Samsadulus.

(2) Cf. Guillaume de Tyr (IV, xi) : « Missis frequentibus nuntiis, et viva voce et epistolarum officio, omnes principes universi sollicitabat Orientis, maxime autem califam Baldacensem, et eximium et cæteris omnibus potentiores soldanum Persarum. »

deux vaisseaux arrivèrent de l'île de Chypre dans le port de Laodicée (1), fondirent sur lui, y prirent tout ce qui appartenait aux marchands, pillèrent la ville et s'en retournèrent. Les Francs, étant entrés en Syrie, firent le dénombrement de leurs forces; ils étaient 320,000 hommes (2). Le second du mois de chewâl (12 sept. 1097), leurs troupes campèrent auprès de Baghrâs (Pagræ), d'où elles firent des courses sur le territoire d'Antioche.

Sur ces entrefaites, les habitants des forteresses et des châteaux voisins d'Antioche se révoltèrent, et tuèrent les garnisons qui s'y trouvaient, à l'exception de quelques individus, lesquels purent s'enfuir. Les habitants d'Artâh agirent de même, et demandèrent du secours aux Francs. Tout cela eut lieu à cause de la conduite honteuse de Bâghi-Siân et de sa tyrannie. Les Francs campèrent auprès d'Antioche, le 27 de chewâl 490 (7 octob. 1097.) Dans le mois de moharrem 491 (décemb. 1097), environ 30,000 d'entre eux marchèrent vers les possessions des Musulmans dans la province d'Alep, y firent du dégât, pillèrent et massacrèrent ceux qu'ils rencontrèrent. Melic Dokak, l'Atâbec (Thogtêkin) et Djenâh-Eddaulah étaient précédemment arrivés, et avaient campé sur le territoire de Chaïzer. Avec eux se trouvait le fils de Bâghi-Siân, et ils marchaient au secours de celui-ci. La nouvelle des dégâts causés par ce corps d'armée leur étant parvenue, ils se portèrent contre lui, avec un détachement, le joignirent sur le territoire d'Albâreh et en tuèrent une partie.

Les Francs retournèrent à Rotûdj, montèrent de là vers Maarrah-Misrin, tuèrent ceux qu'ils y trouvèrent, et mirent en pièces la chaire de la mosquée. L'armée de Damas étant

(1) Cf. Albert d'Aix, l. III, c. lxx. Ces vaisseaux étaient montés par des pirates flamands et frisons, et avaient pour chef un certain Winemar de Boulogne.

(2) Ce chiffre est assez d'accord avec l'assertion de Guillaume de Tyr (l. IV, c. xii), d'après lequel le nombre de ceux des chrétiens qui pouvaient manier l'épée s'élevait, disait-on, à 300,000.

partie d'Albareh, le fils de Bâghi-Siân l'abandonna et se rendit à Alep, pour demander du secours à Mélic Ridhouân. Il prit les troupes d'Alep et de Socmân et essaya d'entrer avec elles dans Antioche. Mais un corps de Francs, supérieur en nombre, les ayant rencontrées, elles prirent la fuite vers Hârem, à la fin de séfer (premiers jours de février 1098). Mais l'armée chrétienne les poursuivit jusqu'à cette ville, et elles s'enfuirent vers Alep. Les habitants arméniens de Hârem s'emparèrent de cette place (1).

Dans le mois de rébi 1<sup>er</sup> (du 5 février au 7 mars), une troupe d'Arméniens arriva à Tell-Cabbâsîn, dans le canton

(1) Ce passage, où l'on voit qu'au commencement de février 1098 le château de Hârem était encore au pouvoir des Musulmans, démontre combien peu est fondée l'opinion de M. Poujoulat (*Correspondance d'Orient*, t. VII, p. 151) et de Michaud (*Hist. des Croisades*, t. I, p. 248 de la 3<sup>e</sup> édition), d'après lesquels le château des jeunes filles dont il est question dans Albert d'Aix « doit être le château de Hârem, appelé aujourd'hui par les Arabes *Kizlîz* (lisez *Kizlar*) *Kaleci*, château des jeunes filles. » L'opinion des deux savants précités n'a en sa faveur que l'identité de signification des deux noms, *Kizlar Kaleci* et *Castrum Puellarum*. En effet, la suite de l'itinéraire de Tancrede, tel qu'il est donné par Albert d'Aix, prouve qu'il ne peut pas être ici question de Hârem. Puisque Tancrede, après avoir pris le *Castrum Puellarum*, alla s'emparer d'Alexandrette, nous devons supposer que la première des deux places se trouvait au nord de la seconde, c'est-à-dire dans la Cilicie, vers Aiâs (Issus). Or, le château de Hârem est situé à une journée à l'est d'Antioche (voy. M. Quatremère, *Hist. des sultans mamlouks*, t. I, 2<sup>e</sup> partie, p. 263), et à deux heures au delà du pont de fer. Et nous ne voyons pas pour quelle raison Tancrede aurait fait un détour considérable, afin de s'emparer de Hârem, avant de s'être rendu maître de places beaucoup plus rapprochées de sa route directe. — Le témoignage de Kémâl-Eddin relativement à l'époque de la prise de Hârem sur les Musulmans est confirmé par celui de l'anonyme italien qui nous apprend que les Turcs rassemblés dans Aregh inquiétaient fréquemment les chrétiens occupés au siège d'Antioche (l. IV, c. XII et XVII). Cf. Robert le Moine (l. IV, p. 46), qui appelle Hârem Arech. D'après Guillaume de Tyr (l. IV, c. 1), le château de Hârem était éloigné d'Antioche de quatorze milles seulement. On peut lire dans l'excellente relation de Drummond (*Travels through different cities*, etc., London, 1754, fol. p. 182) une description assez détaillée du château de Hêram (Hârem).

de la vallée (ou du fleuve, Nahiet al-wâdy), et tua ceux qui s'y trouvaient. Les Musulmans qui habitaient la vallée et une troupe de Turcs sortirent à leur poursuite, et en tuèrent une partie ; les autres se réfugièrent dans une forteresse en ruines. Mais l'armée d'Alep les atteignit, les assiégea pendant deux jours et les prit. Elle en tua quelques-uns et conduisit le reste prisonniers à Alep, où on les massacra ; ils étaient au nombre de plus de quinze cents.

Lorsque les Francs eurent établi leur camp auprès d'Antioche, ils creusèrent un fossé entre eux et la ville, à cause des sorties de la garnison et des nombreux succès qu'elle obtenait sur eux ; car il était rare que la garnison d'Antioche ne rentrât pas victorieuse dans la ville après une sortie. Bâghi-Siân implorait le secours des Musulmans, tant de ceux du voisinage que de ceux qui étaient éloignés, et il se comportait bien dans le commandement des troupes. Kerbogha, prince de Moussoul, rassembla une armée considérable, et traversa l'Euphrate avec elle. Dokâk, Thogtékin et Djénâh-Eddaulah arrivèrent, ainsi que Socmân, fils d'Ortok, qui abandonna Ridhouân et se réunit à Dokâk. Watthâb, fils de Mahmoud, survint avec une troupe d'Arabes. Les confédérés parvinrent à Tell-Mennès et l'attaquèrent, parce qu'ils avaient appris que ses habitants avaient écrit aux Francs, et leur avaient fait convoiter la conquête de la Syrie. Dokâk leur imposa un tribut dont il reçut une portion, et pour sûreté du reste il prit des otages qu'il envoya à Damas.

Dokâk marcha avec les troupes vers Merdj-Dâbik (1), où il se réunit à Kerbogha, à la fin de djomada 2<sup>d</sup> (commencement de juin 1098). Ils partirent de là pour Antioche.

Lorsqu'arriva la nuit du jeudi, 1<sup>er</sup> du mois de redjeb (4 juin 1098), un habitant d'Antioche, qui était connu sous le nom de Zerrâd (fabricant de cuirasses) (2), et ses esclaves

(1) Bourgade à quatre parasanges (environ six lieues) d'Alep. *Mérâcid-al-Ittilâ'*, édition Juynboll, t. I<sup>er</sup>, p. 381.

(2) Cf. Guillaume de Tyr (l. V, c. xi), d'après lequel ce personnage ap-

consentirent à livrer une tour, à la garde de laquelle ils étaient préposés. Baghi-Sian avait rançonné ce fabricant de cuirasses, et lui avait enlevé son argent et son blé. La colère le porta à écrire à Boémond et à lui dire : « Je suis placé sur telle tour, et je te livrerai Antioche si tu m'accordes la vie sauve et si tu me donnes telles et telles choses. » Boémond lui promit ce qu'il demandait, et cacha ce secret au reste des Francs. Il y avait dans leur armée neuf comtes, leurs généraux, savoir : Godefroi, son frère le comte (Baudouin), Boémond, le fils de la sœur de celui-ci, Tancrede (1), Saint-Gilles, Baudouin (du Bourg), etc. Boémond les réunit et leur dit : « Si nous conquérons cette ville, à qui appartiendra-t-elle ? » Ils furent en désaccord et chacun la demanda pour lui-même. Alors Boémond reprit : « Ce qu'il

partenait à une noble famille, celle des *Beni-Zerra*, ou fabricants de cuirasses.

(1) On voit que *Kémâl-Eddîn*, d'accord en cela avec le moine Robert, l'archevêque Balderic, Albert d'Aix, Guibert de Nogent, Guillaume de Tyr, et Marino Sanuto, fait de Tancrede le neveu de Boémond, et non son cousin seulement, comme le veulent un chroniqueur anonyme de la cinquième croisade, Jacques de Vitry, Raoul de Caen et Orderic Vital. M. de Saulcy, qui a soigneusement examiné ce point de critique en un curieux travail inséré dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° de mars-avril 1843, paraît pencher pour la première opinion. Il a toutefois omis de citer un passage d'Albert d'Aix d'autant plus remarquable que le chroniqueur y fait parler Boémond lui-même. Ce prince dit à Godefroy, à Robert de Flandre et à Raymond, en les entretenant des promesses qu'il a faites au traître qui devait lui livrer Antioche : « Multam et innumerabilem pecuniam pactus sum illi dare, et non minus illum exaltare et ditare inter amicos meos quam Tankradum, filium sororis meæ, sub fidei firmatione spocondi. » Un écrivain arménien, Matthieu d'Édesse (*Récit de la première croisade*, p. 22), atteste aussi que Boémond était l'oncle maternel de Tancrede. A ces divers témoignages on peut ajouter celui d'un célèbre historien arabe : Ibn-al-Athir, né en l'an 556 de l'hégire (1160 de J. C.), raconte que plusieurs patriarches et évêques, étant intervenus dans la querelle de Tancrede et de Baudouin du Bourg, témoignèrent que Boémond, oncle maternel de Tancrede, au moment de s'embarquer et de retourner dans son pays, avait ordonné à son neveu de rendre Erroha (Édesse) au comte de cette ville. lorsqu'il serait délivré de captivité. *Camil*, Ms. du supp. art. 741, f° 155 r°.

convient de faire, c'est que chacun de nous l'assiège pendant une semaine ; celui dans la semaine duquel elle sera prise en deviendra le maître. » Ils y consentirent. Lorsqu'arriva le tour de Boémond, le Zerrâd tendit une corde à ses soldats ; ils montèrent en grand nombre sur le mur, et chacun d'eux en hissa un autre ; puis ils marchèrent vers les sentinelles et les tuèrent. A l'aurore, les Francs s'avancèrent vers la ville. Un crieur public ayant poussé une clameur du côté de la montagne, Bâghi-Siân s'imagina que la forteresse avait été prise, et sortit de la ville avec une troupe de fuyards. Mais aucun d'entre eux ne parvint à sauver sa vie. Lorsque Bâghi-Siân fut arrivé dans le voisinage d'Arménâz, avec un eunuque d'entre ses esclaves, il tomba de son cheval ; l'eunuque le souleva et le fit remonter ; mais il ne sut point rester ferme sur le dos du coursier et tomba de nouveau. Les Arméniens l'ayant atteint, l'eunuque s'enfuit. Les Arméniens tuèrent Bâghi-Siân, et portèrent sa tête aux Francs.

Une quantité innombrable de Musulmans souffrirent le martyre à Antioche ce jour-là ; les richesses, les armes et les meubles furent pillés, et les habitants faits prisonniers. Cette nouvelle parvint à Amm et Innib (1) ; les Musulmans qui s'y trouvaient prirent la fuite, et les Arméniens occupèrent la ville. Ces fâcheuses nouvelles étant arrivées à Dokâk, à Kerbogha et à leurs compagnons, ils décampèrent vers Artâh. Une partie de leur armée marcha vers Djar-Alhâdid (le Pont-de-Fer), et tua les Francs qu'elle y rencontra. Ce détachement se dirigea ensuite vers Antioche, et apprit que sa citadelle était restée entre les mains des Musulmans. Il informa de cela le gros de l'armée, qui arriva près d'Antioche le matin du mardi 6 de redjeb (9 juin).

Ceux des Francs qui étaient postés à l'extérieur de la ville s'enfuirent dans ses remparts. Les Musulmans campèrent en dehors des murs, du côté qui touche à la montagne, et entrèrent dans la place par le côté de la forteresse. Les

(1) La *Nepa* de Guillaume de Tyr, l. XVII, c. ix ; l. XVIII, c. xvii.

Francs attaquèrent celle-ci, de la montagne renfermée dans la ville (fy djébéli'l-médinêti). Ils furent sur le point de périr, et élevèrent un mur sur une partie de la hauteur, pour empêcher les Musulmans de descendre vers eux. Ils passèrent quelques jours de la sorte, et les vivres leur manquèrent.

Kerbogha s'empara d'une grande partie de ce qui se trouvait dans la forteresse d'Antioche, et nomma gouverneur de cette citadelle Ahmed, fils de Merwân. Sur ces entrefaites, des ambassadeurs de Mélic Ridouân arrivèrent successivement auprès de Kerbogha, et à cause de cela Dokâk conçut des soupçons. D'un autre côté, Djénâh-Eddaulah craignit les compagnons de Youçouf, fils d'Abik, et de son frère (1). Une dissension survint entre les Turcs et les Arabes qui étaient avec Watthâb, et les premiers s'en retournèrent pour ce motif. Un grand nombre de Turcomans se dispersèrent, à cause des mesures de Mélic Ridhouân et de son ambassade. Enfin, quelques-uns des émirs abandonnèrent les autres.

Les Musulmans convinrent ensuite unanimement de se transporter, afin de livrer bataille, dans la plaine voisine d'Antioche. Ils campèrent près de la porte dite de la Mer, et creusèrent un fossé entre eux et la ville. Les Francs enfermés dans Antioche mangèrent les charognes et les bêtes de somme. Ils sortirent de la place le lundi 26 du mois de redjeb (29 juin 1098). Watthâb, fils de Mahmoûd, conseilla d'empêcher leur sortie. Quelques émirs donnèrent le conseil de ne point les laisser sortir tous ensemble, et de les tuer l'un après l'autre. Les Musulmans ne firent rien de cela, parce qu'ils se tenaient assurés de remporter la victoire sur les Francs. Ceux-ci étant sortis en totalité, les Turcomans mirent le désordre dans l'armée, et elle prit la fuite. Les Francs soupçonnèrent que

(1) Youçouf, fils d'Abik, était prince de Rahbah, de Bozâ'a et de Manbedj. Il avait été assassiné dans Alep, par ordre de Ridhouân et de Djénâh-Eddaulah, et ces deux princes s'étaient emparés du fief de son frère. Kémâl-Eddin, p. 114 v°, 117 v°. Cf. mes *Recherches sur le règne du sultan seldjoukide Barkiarok*, p. 40, 42.

c'était une ruse, et s'abstinrent de poursuivre les fuyards. Cela fut un motif de salut pour ceux que Dieu voulut bien préserver. Il ne restait sur le champ de bataille que Kerbogha, et avec lui la plus grande partie de son corps d'armée. Il brûla ses pavillons et ses tentes et s'enfuit vers Alep. Un grand nombre de volontaires, d'esclaves et de goujats furent tués, mais aucun personnage célèbre ne périt. Des meubles, des tentes, des chevaux et des amas de blé incalculables furent mis au pillage dans le camp des Musulmans. Quant à ceux qui s'étaient séparés de l'armée, les Arméniens les pillèrent.

Les Francs revinrent vers la forteresse d'Antioche, où se trouvait Ahmed, fils de Merwân, envoyèrent à cet officier une députation, et lui accordèrent l'*amân*, ainsi qu'à la garnison. Il leur rendit la forteresse le dimanche, deuxième jour de cha'bân (5 juillet 1098). Les Francs le logèrent dans une maison à Antioche, renvoyèrent libres ses compagnons, et firent partir avec eux des gens qui les conduisirent jusqu'au territoire d'Alep. Mais les Arméniens se mirent en campagne, prirent quelques-uns d'entre eux et en tuèrent d'autres. Un petit nombre seulement parvinrent à s'échapper. Lorsque Kerbogha arriva auprès d'Alep, Mélic Ridhouân sortit à sa rencontre, et lui offrit en don des tentes et d'autres objets. Après quoi Kerbogha partit d'Alep; l'armée de Damas retourna vers cette ville, et les troupes se séparèrent.

Quelques jours après la bataille, dans le mois de cha'bân (juillet 1098), une troupe de Francs sortit d'Antioche et s'avança vers Ma'arrâh, avec les habitants de Tell-Mennès et la totalité des chrétiens de la ville de Ma'arrâh. Ils en formèrent le siège; mais un détachement de l'armée d'Alep se porta contre eux, et un combat se livra entre Tell-Mennès et Ma'arrâh. Les Francs furent mis en déroute; leurs fantassins tinrent ferme; plus de mille d'entre eux furent tués, et l'on porta leurs têtes à Ma'arrat-Enno'mân.

Dans cette même année 491 (1098), Omar, gouverneur

d'Azâz, se révolta contre Ridhouân (1). L'armée d'Alep sortit contre lui, et il demanda du secours aux Francs. Saint-Gilles étant arrivé avec une armée considérable, les troupes d'Alep s'en retournèrent. Saint-Gilles pilla ce dont il put s'emparer et retourna vers Antioche après avoir pris comme otage le fils d'Omar. Ce jeune homme mourut auprès de lui. Par la suite, Ridhouân fit prisonnier Omar, à Tell-Herâk (forteresse située à l'ouest d'Alep). Omar lui remit alors Azâz et séjourna quelque temps près de lui, dans Alep; après quoi Ridhouân le tua.

Saint-Gilles se mit de nouveau en marche, au mois de dhou'l-hiddjeh (novembre 1098), et assiégea Albâreh (2). L'eau étant venue à manquer dans la ville, Saint-Gilles la prit par capitulation; mais il usa de perfidie envers les habitants, fit mettre à la torture les hommes et les femmes, s'empara de toutes leurs richesses, tua quelques-uns d'entre eux et en fit d'autres prisonniers. Le reste des Francs, les Arméniens et les chrétiens qui étaient sous leur obéissance sortirent ensuite d'Antioche, se joignirent à Saint-Gilles et arrivèrent auprès de Ma'arrat-Enno'mân au nombre de cent mille, le 27 de dhou'l-hiddjeh (24 novembre 1098). Ils assiégèrent cette place dans l'année 492, et coupèrent les arbres des environs. Les habitants implorèrent en vain le secours de Mélic Ridhouân et de Djenâh-Eddaulah. Les Francs firent une tour de bois, qui dominait le mur, marchèrent vers la ville et l'attaquèrent de toutes parts, jusqu'à ce que la tour adhérât à la muraille. Alors ils dominèrent celle-ci, et dres-

(1) Guillaume de Tyr a parlé de cet événement (livre VII, c. III). Il nomme Azâz Hasart, nom dans lequel ses derniers éditeurs ont cru à tort reconnaître Ain-Zarbâ ou Anazarbe, ville de Cilicie (p. 230, note c). Par la suite la ville d'Azâz devint une des possessions des comtes d'Édesse, et fut enlevée au dernier d'entre eux par Nour-Eddin. Voyez Ibn-al-Athir, *Volumen undecimum*, édition Tornberg, p. 101.

(2) « Comes Tolosanus ... Albaram, urbem munitissimam in Appamiensi provincia constitutam, ab Antiochia quasi duorum dierum itinere distantem, obsedit, etc. » Guillaume de Tyr, l. VII, c. VIII.

serent des échelles contre les remparts. Les assiégés tinrent ferme depuis l'aurore jusqu'à la prière du coucher du soleil, et un grand nombre de combattants furent tués sur le mur ou au-dessous. Les Francs entrèrent enfin dans la ville, après le coucher du soleil, la nuit du dimanche 24 de moharrem 492 (21 décembre 1098). Quelques hommes se réfugièrent dans des maisons fortifiées, et demandèrent l'amân aux Francs, qui le leur accordèrent, mirent une taxe sur chaque maison, et, se partageant les habitations, fondirent sur elles et y passèrent la nuit. Ils en tranquilliserent les habitants, jusqu'à ce que parût l'aurore. Alors ils tirèrent leurs épées, marchèrent contre la population mâle, en tuèrent une grande partie, et réduisirent en captivité les femmes et les enfants. Plus de vingt mille personnes, hommes, femmes et enfants, périrent dans ce massacre. Il n'en échappa qu'un petit nombre qui étaient dans Chaïzer et d'autres villes, c'est-à-dire les Benou-Soleimân, les Benou-Abi-Hasin, etc. Les Francs firent périr dans les tourments un grand nombre d'hommes, extorquèrent les trésors des habitants, et empêchèrent ceux-ci de boire, afin de leur vendre l'eau. Aussi la plupart périrent par la soif. Les Francs restèrent maîtres de Ma'arra pendant trente-trois jours (1), ruinèrent les murs de la ville, brûlèrent ses mos-

(1) Durant quarante jours, selon Ibn-al-Athir. Cet historien ajoute qu'ils marchèrent de là vers Arkah, qu'ils assiégèrent cette ville l'espace de quatre mois, et minèrent ses murs en plusieurs endroits, mais qu'ils ne purent s'en rendre maîtres. Ibn-Monkidh, prince de Chaïzer, leur envoya des députés et obtint d'eux, moyennant un traité de paix, qu'ils n'attaqueraient pas sa résidence. (Cf. ces paroles d'Ibn-Khaldoûn, *Narratio de expeditionibus Francorum in terras islamismo subjectas*, edidit C. J. Tornberg, Upsalæ, 1840, in-4° : *Oue salahom Ibn Monkidhim ala beledihi Chaïzera*). Arkah appartenait au prince de Tripoli, comme on le voit par le récit de Guillaume de Tyr, l. VII, c. xiv, xx et xxi. Le même historien atteste que le pays soumis à ce prince comprenait, outre Tripoli, Archis et Byblos ou Djobail. On lit dans Ibn-al-Athir et Ibn-Khaldoûn (p. 433) que la forteresse d'Arkah appartenait encore douze ans plus tard au prince de Tripoli, le kâdhi Fakhr-al-Mule Abou-Aly, fils d'Ammâr. Ailleurs (p. 23),

quées et ses maisons, et rompirent les chaires. Boémond retourna à Antioche, le comte d'Edesse retourna dans cette dernière ville... Dans l'année 493 (1100), à la fin de redjeb (vers le 10 juin), Mélic Ridhouân se dirigea vers Athârib et y passa quelques jours (1). Puis il marcha vers Kella, le 25 de cha'bân (5 juillet), pour chasser les Francs de cette ville. Les Francs qui se trouvaient à Aldjezr, à Zerdânâ, à Sarmin se réunirent et en vinrent aux mains avec lui. Ridhouân fut mis en déroute, et son armée passée au fil de l'épée. Près de cinq cents hommes furent faits prisonniers, et parmi eux quelques émirs. Les Francs retournèrent vers Aldjezr, prirent la tour de Kéferhaleb (lisez Keferthâb) et celle de Hâdhir (2). Le pays depuis Kéferthâb jusqu'à Hâdhir et depuis Alep, vers l'occident, excepté Tell-Mennès, leur appartient. Les soldats de Djenâh-Eddaulah occupaient cette dernière ville.

Après son échec, Ridhouân marcha vers Êmèse, pour demander du secours à Djenâh-Eddaulah. Ce prince lui en ac-

Ibn-Khaldoûn dit qu'elle faisait partie du territoire de Tripoli. — « Les Francs, continue Ibn-al-Athir, marchèrent vers Êmèse et l'assiégèrent ; mais le prince de cette ville, Djenâh-Eddaulah, ayant fait la paix avec eux, ils se dirigèrent vers Acre, par le chemin du défilé appelé les Nêwâkir, et ne purent s'en rendre maîtres. » Cf. Ibn-Khaldoûn, p. 11, et sur le défilé des *Nêwâkir*, situé sur les bords de la mer, au midi de Tyr, Édrici, *Géographie*, trad. de M. Am. Jaubert, t. I, p. 348, 349. C'est le pas de la Nakhouré, du chevalier d'Arvieux, *Mémoires*, t. I, p. 257, 258, 260.

(1) On lit dans Ibn-al-Athir (Ms. de la Biblioth. Imp., t. IV, f° 175 v°) que, dans ce même mois de redjeb 493, Boémond marcha vers le château d'Apamée et l'assiégea pendant quelques jours. Puis il décampa après avoir ruiné les moissons.

(2) Le mot hâdhir désigne ordinairement une bourgade d'Arabes, et aussi une branche considérable d'une tribu. Voyez le *Mérâcid-al-Ittilâ'*, édition Juynboll, t. 1<sup>er</sup>, p. 281. « Il y avait dans le voisinage d'Alep, ajoute cet ouvrage, un hâdhir, que l'on appelait Hâdhir de Kelb, et qui comprenait diverses races d'Arabes, telles que les Tonoûkh (c'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de Choioûkh) et autres. » Cf. le savant ouvrage de M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. III, p. 497, 544.

corda, et Ridhouân retourna vers Alep, accompagné de Djenâh-Eddaulah. Les Francs s'étaient déjà retirés à Antioche. Djenâh-Eddaulah campa hors d'Alep pendant plusieurs jours. Ridhouân ne daigna pas faire attention à lui, et Djenâh-Eddaulah retourna à Émèse. Les Francs se rassemblèrent à Djezr, à Sarmin et dans les dépendances d'Alep; ils réunirent des provisions et des grains pour assiéger Alep, et décidèrent qu'ils feraient ce siège dans l'année 495 (1101-1102), ou, selon d'autres, avant cette époque. Boémond et Tancrede arrivèrent dans le voisinage d'Alep. Ils campèrent au midi de cette ville, à Mochrifah, sur le fleuve Koik, à cause de ce qu'ils avaient appris de la faiblesse de Ridhouân et de la dispersion de son armée. Ils formèrent le projet de convertir en forteresse le Mechhed (mausolée, sanctuaire) de Khoff, celui de Deccah et celui de Karnebiâ (1), de séjourner auprès d'Alep, et de recueillir les fruits et les moissons de son territoire. Ils s'arrêtèrent un jour ou deux dans cette intention. Mais ils reçurent la nouvelle de la marche de Nouchtékin (ibn) Ad-dânichmend et du siège d'une des places fortes des Francs (c'était Malatia) par ce prince. En conséquence, ils s'en retournèrent pour le repousser. Ad-dânichmend s'avança à leur rencontre. Il joignit Boémond, accompagné d'une troupe de Francs, sur le territoire de Mér'ach, le fit prisonnier et extermina toute son armée (2). Dieu

(1) La lecture de ce mot est incertaine; dans notre passage, toutes les lettres dont il se compose, sauf la première, sont dépourvues de points diacritiques; mais, dans deux autres passages, il se trouve écrit de manière à ne laisser de doute que sur la quatrième lettre. Le corps de Kacim-Eddaulah-Aksonkor, père du fameux Atâbec Zengui, fut enseveli, dit Kémal-Eddîn, dans la chapelle funéraire qui se trouve sur le faite de la montagne de Karnebiâ, à l'occident du mausolée que cet émir avait élevé à Karnébia. Par la suite son fils Zengui, lorsqu'il se fut rendu maître d'Alep, le fit transporter dans le collège (près du Marché) des fabricants de verre, et légua un village du territoire d'Alep, nommé Châmir, aux individus chargés de lire le Coran près de sa tombe. » Fol. 113 v°. Cf. fol. 156 r°.

(2) « Dans le mois de dhoul-kadeh de l'année 493 (septembre 1100), dit Ibn-al-Athîr (Ms. de la Bibl. Imp., t. IV, fol. 174 r°). Cf. Ibn-Khaldoûn,

trompa ainsi les projets des Francs ; ils s'enfuirent hors du territoire d'Alep, et abandonnèrent tout ce qu'ils avaient préparé.

Ridhouân sortit de la ville, prit les blés qu'ils avaient amassés et campa à Sarmin. Djenâh-Eddaulah marcha vers Asfoûna (1), où se trouvaient une troupe de Francs. Il fonda sur cette place et tua tous ceux qui y étaient renfermés. Puis il marcha vers Sarmin, assaillit le camp de Mélic Ridhouân et le pilla. Ridhouân et la plus grande partie de son armée prirent la fuite. Djenâh-Eddaulah fit prisonnier le vizir Abou'l-Fadhl, fils de Mouçoul, et plusieurs autres individus, et les conduisit à Émèse. Il rechercha le médecin-astrologue bâthinien, et ne put s'en emparer. Ce médecin l'avait brouillé avec Ridhouân.

p. 12), Cumuchtékin-Ibn-Addânichmend-Thailou (on l'appelait Ibn-Addânichmend, c'est-à-dire en persan fils du docteur, parce que son père avait été maître d'école chez les Turcomans), prince de Malathia et de Siwâs, rencontra Boémond, un des généraux francs, près de Malathia. Le souverain de cette ville avait précédemment écrit à Boémond, et l'avait prié de venir à son secours. Boémond étant arrivé auprès de lui avec 5,000 hommes, Ibn-Addânichmend les joignit, et Boémond fut mis en déroute et fait prisonnier. Sept comtes francs arrivèrent par mer, dans l'intention de délivrer Boémond. Ils vinrent auprès d'un château appelé Ancouriah (Ancyre), s'en emparèrent et tuèrent les musulmans qui s'y trouvaient. Puis ils marchèrent vers un autre château, dans lequel était renfermé Ismail-Ibn-Addânichmend, et ils en firent le siège. Addânichmend (*sic*) rassembla une armée nombreuse, joignit les Francs, et leur dressa une embuscade. Lorsque la bataille fut engagée, les gens mis en embuscade attaquèrent les Francs, et pas un de ceux-ci n'échappa. Ils étaient 300,000 (!), sans compter 3,000 qui se sauvèrent durant la nuit, encore ne purent-ils s'échapper que couverts de blessures. Addânichmend marcha vers Malathia, s'en empara et fit prisonnier le prince de cette ville. L'armée des Francs étant sortie d'Antioche contre lui, il la joignit et la mit en déroute. » On lit dans Ibn-al-Athir, sous la date de l'année 495 (1101-2) : « Addânichmend remit en liberté Boémond, à condition qu'il lui payerait 100,000 pièces d'or, et qu'il relâcherait la fille de Bâghi-Siân, laquelle était sa prisonnière. Lorsque Boémond eut été délivré de sa captivité, il retourna à Antioche. Il ne prit point de repos qu'il n'eût envoyé vers les habitants de l'Awâcim (Syrie septentrionale), de Kinnesrin et des villes voisines, pour leur demander le tribut. » T. IV, fol. 194 v°.

(1) Forteresse voisine de Ma'arrat-Anno'mân.

Dans l'année 496 (1102-3), il ne restait entre les mains des Musulmans que la forteresse de Basarfoûth, dans le canton des Bénou-Alim.

Après s'être emparé d'Émèse (1), Dokâk fondit sur Al-djoûmah, qui faisait partie du gouvernement d'Antioche. Les troupes d'Antioche et d'Édesse sortirent, campèrent à Moslémiah, tuèrent une partie de ses habitants, imposèrent à un certain nombre de lieux des taxes qu'ils perçurent, et passèrent plusieurs jours dans le pays d'Alep. Ils envoyèrent ensuite des ambassadeurs à Mëlic Ridhouân, et un accommodement fut conclu, moyennant 7,000 dinars et 10 chevaux. A ces conditions, les Francs devaient renvoyer les prisonniers, excepté les émirs qu'ils avaient pris à Moslémiah.

Les Francs sortirent de Tell-Bâchir, firent une incursion sur les parties septentrionale et orientale du territoire d'Alep, et y portèrent l'incendie à plusieurs reprises. Ils campèrent auprès de la forteresse de Basarfoûth, la prirent par capitulation et arrivèrent près de Kéferlâtha. Mais les Bénou-Alim fondirent sur eux, et les rejetèrent en désordre vers Basarfoûth.

Un grand combat fut livré entre les Francs d'une part, Socmân et Djekermich (prince de Moussoul) de l'autre. Les Musulmans y furent vainqueurs. Les Francs perdirent beau-

(1) A la suite du meurtre de Djénâh-Eddaulah. Cf. mes Recherches sur les Ismaéliens de Syrie, dans le *Journal Asiatique*, numéro de mai-juin 1854, p. 478. On lit dans Kémâl-Eddin (fol. 125 vo) : « Sandjîl (Raymond de Saint-Gilles) vint camper près d'Émèse trois jours après le meurtre de Djénâh-Eddaulah (c'est-à-dire le 15 mai 1102). La veuve de cet émir, la khâtoun (princesse), mère de Mëlic Ridhouân, manda celui-ci, afin de lui livrer Émèse. Les généraux désapprouvèrent cette démarche et redoutèrent Ridhouân, à cause de la mauvaise opinion qu'il avait d'eux. En conséquence, ils envoyèrent un message aux lieutenants que Dokâk avait laissés à Damas, en partant pour Rababah. Aitékin-Alhalébi partit de Damas, entra dans Émèse et monta à la citadelle. Ridhouân, étant arrivé à Alkobbah (la coupole), reçut cette nouvelle et retourna sur ses pas. Saint-Gilles s'éloigna d'Émèse, après lui avoir imposé un tribut. Dokâk arriva et occupa Émèse. » El-Makin confirme cette tentative du comte de Saint-Gilles sur Émèse; il ajoute que les Francs s'avancèrent jusqu'à Resten (*Hist. Saracénica*, p. 294).

coup de monde; le comte Baudouin (du Bourg) fut fait prisonnier, et les Musulmans firent un butin considérable (1). Mélic Ridhouân avait marché vers l'Euphrate, pour attendre ce qu'il adviendrait des Francs. Lorsque la nouvelle de leur défaite lui arriva, il envoya vers Djezr et d'autres places du territoire d'Alep, qui étaient dans leurs mains, et ordonna aux habitants de se saisir des Francs qui se trouvaient parmi eux. Les habitants de Fou'ah, de Sarmin, de Ma'arrâh-Mesrin, etc., fondirent sur les Francs et exécutèrent les ordres de Ridhouân. Une partie des Francs demanda l'amân à Ridhouân. Ce prince leur accorda la vie sauve et les emmena prisonniers. Il ne resta entre les mains des Francs qu'Aldjébel et Hâh, et les forteresses de Ma'arrâh, de Kéferthâh (2) et de Sourrân. Encore Chems-el-Khawâss (3) arriva et leur prit cette dernière place. Ceux qui étaient à Lathmin, à Kéferthâh, dans le pays de Ma'arrâh et à Albâreh, s'enfuirent vers Antioche. Les habitants livrèrent ces villes, excepté Hâh, à Ridhouân et à ses compagnons. Ridhouân reprit Balis et Alfaya aux officiers de Djénâh-Eddaulah qui s'y trouvaient; la discorde s'étant mise parmi les défenseurs de ces places, et ceux-ci ayant craint Chems-el-Khawâs, ils écrivirent à Ridhouân et lui livrèrent ces deux localités, ainsi que Salamiyah.

Les cantons dépendants d'Alep furent tranquilles, et leurs

(1) Voici en quels termes Ibn-al-Athir termine le récit de cette défaite : « Boémond, prince d'Antioche, et Tancrede, prince du Sahil (Syrie maritime), s'étaient séparés des Francs et postés derrière les montagnes, afin d'attaquer les Musulmans en queue, quand le combat serait tout à fait engagé. Lorsqu'ils sortirent (de leur embuscade), ils virent les Francs en déroute et leurs bagages mis au pillage. Ils séjournèrent dans ce même endroit jusqu'à la nuit, puis ils s'enfuirent. Les Musulmans les poursuivirent et tuèrent ou firent prisonniers un grand nombre de leurs compagnons; mais les deux princes parvinrent à s'échapper avec six cavaliers. » Ms. de la Bibl. imp., IV, fol. 207 vo.

(2) La *Cafarda*, de Gauthier le chancelier (p. 445); la *Capharda*, de Guillaume de Tyr (éd. de l'Acad. des insc. et belles-lettres, p. 497, 589).

(3) Ce personnage devint, après la mort de Ridhouân, général des troupes d'Alep. Kémâl-Eddîn, fol. 133 ro et vo, 134 ro.

anciens habitants y revinrent à l'envi. L'armée d'Alep fit des courses consécutives sur le territoire d'Antioche. Boémond reconnut l'impuissance où il se trouvait de garder le pays; car il ne s'était échappé de la déroute de Harrân ou du Balikh qu'avec un petit nombre de personnes. Il craignit donc les Musulmans et marcha par mer vers son pays, afin d'y demander du secours. Il laissa pour son lieutenant le fils de sa sœur, Tancrede, le chargeant d'exercer l'autorité à Antioche et à Édesse.

Les Arméniens qui se trouvaient dans la forteresse d'Artâh l'avaient précédemment livrée à Mélic Ridhouân, à cause de la tyrannie des Francs. Tancrede sortit d'Antioche pour reprendre Artâh (1). Tous les Francs qui se trouvaient dans ces cantons sortirent avec lui, et il campa auprès de cette place. Ridhouân se dirigea contre lui avec ses troupes. Lorsqu'ils furent arrivés près l'un de l'autre, le combat s'engagea entre les deux armées. L'infanterie des Musulmans tint ferme, mais leur cavalerie fut mise en déroute. Les

(1) Voici comment le célèbre historien arabe Ibn-Khaldoûn raconte cette expédition : « Tancrede, prince d'Antioche et l'un des Francs, marcha, dans l'année 498 (1104), vers la forteresse d'Arbâh (lisez Artâh), un des châteaux forts du prince d'Alep. La position de la garnison devint pénible, et celle-ci demanda du secours à Ridhouân, qui marcha à son aide. Les Francs s'avancèrent à la rencontre de Ridhouân, mais ensuite ils lui demandèrent la paix. L'isbehbed (ou général; c'est ainsi que je lis, au lieu de Ishabec, que porte le texte imprimé) Sébawah, un des émirs seldjoukides, qui s'était retiré près de Ridhouân, après le meurtre de son maître Aîâz, l'empêcha d'y consentir. » *Ibn-Khalduûn Narratio de expeditionibus Francorum in terras islamismo subjectas*, edidit Tornberg, p. 18. Cf. Ibn-al-Athir, Ms. de C. P., fol. 130 vo. Ibn-al-Athir prétend que les Francs prirent d'abord la fuite sans combattre, mais qu'ils s'encouragèrent mutuellement à revenir à la charge, et que les Musulmans, quoique au nombre de sept mille fantassins, sans compter une nombreuse cavalerie, ne surent pas tenir ferme. Les fantassins étaient entrés dans le camp des Francs lorsqu'ils les avaient vus fuir, et s'étaient mis à piller. L'ennemi les massacra, excepté un petit nombre, qui furent faits prisonniers. L'isbehbed Sébawah se retira auprès de l'atâbec Thogtêkîn, à Damas. Cf. Ibn-Khaldoûn, p. 17, 18; Ibn-Djouzy, fol. 251 vo.

hommes de pied furent massacrés, à l'exception de ceux dont Dieu avait décrété le salut et qui se retirèrent à Alep. Trois mille Musulmans, tant cavaliers que fantassins, périrent; les Musulmans qui se trouvaient à Artâh s'enfuirent, et les Francs marchèrent vers le territoire d'Alep. Les habitants prirent la fuite, et plusieurs furent dépouillés ou faits prisonniers. Cela eut lieu le 3 de cha'ban 498 (20 avril 1105). La province d'Alep fut en proie au désordre, depuis Leïloûn jusqu'à Chaïzer, et la crainte succéda au repos et à la tranquillité. Les habitants de Djezr et de Leïloûn se réfugièrent vers Alep; mais la cavalerie des Francs les atteignit, fit prisonniers la plupart d'entre eux et en tua plusieurs. Ce malheur, qui fondit sur le royaume d'Alep, fut plus grand que le premier malheur qui l'avait atteint à Kella (1).

Tancrède campa près de Tell-Aghdy, dans le canton de Leïloûn, et prit cette place, ainsi que le reste des forteresses qui se trouvaient dans la province d'Alep. De tous les cantons méridionaux, il ne resta entre les mains de Mélic Rîdhoun que Hamah; et des cantons occidentaux, qu'Athârib; quant à ceux situés à l'est et au nord, ils étaient encore en son pouvoir, mais ils ne jouissaient d'aucune tranquillité.

Après le meurtre de Khalaf, fils de Molaïb, prince d'Apamée (2), Tancrède marcha vers cette ville, lui imposa une contribution et se retira, après l'avoir reçue. Moçabbih, fils de Khalaf, et quelques-uns de ses compagnons vinrent le trouver, et lui firent convoiter la possession d'Apamée. Il revint sur ses pas, campa auprès de la ville et l'assiégea. Il la prit par capitulation le 13 de moharrem 500 (14 septembre 1106), et fit périr dans les tortures Abou'l-Féth Ser-

(1) Cf. ci-dessus, p. 47.

(2) Cf. le *Journal Asiatique*, numéro de mai-juin 1834, p. 383. Sur la prise d'Apamée par Tancrède, on fera bien de voir le récit d'Albert d'Aix, p. 350, 351. Guillaume de Tyr, qui n'entre d'ailleurs dans presque aucun détail (p. 436, de l'édition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres), place à tort cet événement dans l'année 1102.

miny, instigateur du meurtre de Khalaf. Il n'observa point la capitulation envers Abou-Thâhir-Assaïgh, et l'emmena prisonnier. Abou Thâhir se racheta moyennant une somme d'argent, et rentra dans Alep.

Dans l'année 501 (1107-8), Cotlough (1) se révolta dans la forteresse d'Azâz, et convint de la livrer à Tancrède, à condition que celui-ci lui donnerait en échange une autre localité. Ridhouân marcha vers Azâz et la prit par capitulation. Dans l'année 501, ou, selon d'autres, 502 (1108-1109), Djâwély-Sekâwah (2) et Josselin le Franc se réunirent

(1) C'est ainsi que je crois devoir lire, au lieu de ختلع, Khatla', que présente le Ms.

(2) Ce personnage était alors gouverneur de Moussoul. Voyez Abou'l'fêda, *Annales Moslemiet*, t. III, p. 360, 362; M. Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*, p. 22-23. Il devint ensuite vice-roi du Fars ou Perse proprement dite, en qualité d'atâbec ou tuteur d'un enfant de deux ans, fils du sultan Mohammed et nommé Djaghry. Il mourut dans l'année 510 (1116-7). Voyez ma traduction de l'*Histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens*, par Hamd-Allah-Mustaufi, Paris, 1849, p. 38 et 84, note 1<sup>re</sup>. — « Lorsque, dit Ibn-al-Athir, l'armée du sultan Mohammed fut arrivée près de Moussoul et qu'elle eut mis le siège devant cette ville, Djâwély en sortit, emmenant avec lui le comte, prince d'Édesse, que Socmân avait fait prisonnier... Quand Ilghâzy se fut enfui devant Djâwély, celui-ci marcha vers Rahabah, et, à son arrivée à Makissin, il relâcha le comte franc, qui était resté jusqu'alors en prison à Moussoul. Ce prince avait offert des sommes considérables sans pouvoir obtenir sa délivrance. A cette époque, disons-nous, Djâwély le remit en liberté et le gratifia d'un vêtement d'honneur. Le temps que le comte avait passé en captivité avait duré près de cinq ans. » En parlant de Josselin, seigneur de Tell-Bâchir, Ibn-al-Athir s'exprime ainsi : Il avait été fait prisonnier avec le comte dans la même bataille ; il se racheta moyennant vingt mille pièces d'or. Le comte d'Édesse, ayant été relâché, se dirigea vers Antioche. Tancred, prince de cette ville, lui donna trente mille pièces d'or, des chevaux, des armes et des vêtements. Tancred avait enlevé Édesse aux compagnons du comte, pendant que celui-ci était prisonnier ; le comte le somma alors de la lui rendre, et Tancred ayant refusé de le faire, il le quitta et se dirigea vers Tell-Bâchir, où Josselin, que Djâwély avait relâché, vint le rejoindre. Tancred marcha vers cette ville avec ses troupes, afin de les combattre, avant que leurs forces augmentassent, qu'ils réunissent une armée et que Djâwély se joignît à eux. Ils combattirent les uns contre les autres ; lorsqu'ils cessaient de se battre, les individus des deux partis se

pour faire la guerre à Tancrede. Celui-ci demanda assistance à Mélic Ridhouân, qui le secourut en lui envoyant l'armée d'Alep. Les deux partis se rencontrèrent, et une troupe de

rassemblaient, mangeaient et conversaient. Le comte relâcha cent soixante prisonniers musulmans, tous du territoire d'Alep, leur donna des vêtements et les renvoya. Tancrede retourna à Antioche sans rien décider au sujet d'Édesse. Le comte et Josselin se mirent en marche, et fondirent sur une forteresse appartenant à Tancrede ; puis ils se réfugièrent sur le territoire de Kéwâcil (Kogh-Basil). On nommait ainsi un Arménien auprès duquel vivaient un grand nombre d'apostats, et qui était prince de Ra'bân, de Caïcoum et autres châteaux au nord d'Alep. Il donna au comte un secours de mille cavaliers et deux mille fantassins . . . . . Au mois de séfer 502 (septembre-octobre 1108), une bataille eut lieu entre Djâwély-Sékâwa et Tancrede. Ridhouân avait écrit à celui-ci pour le prévenir du caractère perfide et rusé de Djâwély, et l'engager à se garder de lui. Il l'avertissait que Djâwély avait le projet de marcher contre Alep, et que, s'il s'emparait de cette ville, il ne laisserait aux Francs absolument rien en Syrie. En conséquence, Ridhouân demanda du secours à Tancrede, pour repousser l'ennemi commun. Tancrede y consentit et sortit d'Antioche. Ridhouân lui envoya six cents cavaliers. Djâwély, ayant appris cette nouvelle, manda à son aide le comte d'Édesse, et lui remit ce qu'il lui restait à payer de sa rançon. Le comte marcha vers Djâwély et le joignit à Manbedj. Sur ces entrefaites, Djâwély apprit que l'armée du sultan s'était emparée de Moussoul et de ses richesses, et cette nouvelle lui fut très-pénible. Un grand nombre de ses compagnons l'abandonnèrent, et parmi eux l'atâbec Zengui, fils d'Aksonkor, et Bectâch, fils de Toutouch. Il ne resta près de lui que deux mille cavaliers ; mais une troupe de volontaires se joignirent à lui, et il campa à Tell-Bâchir. Tancrede s'approcha des confédérés, à la tête de quinze cents cavaliers francs et des six cents soldats de Ridhouân, outre les fantassins . . . Le combat s'engagea ; les soldats d'Antioche fondirent sur le comte d'Édesse, que Djâwély avait placé au centre de son armée, et l'action devint très-vive. Tancrede repoussa le centre de l'ennemi ; mais la gauche de celui-ci fondit sur les fantassins du prince d'Antioche, et en tua un grand nombre. Il ne restait à Tancrede d'autre ressource que la fuite. Tout à coup les soldats de Djâwély se dirigent vers les chevaux de main (*djénâib*) du comte, de Josselin et des autres Francs, s'élancent sur eux et prennent la fuite. Djâwély part à leur suite, afin de les faire retourner au combat ; mais ils ne revinrent pas, car ils avaient cessé de lui obéir depuis que Moussoul lui avait été enlevée. Craignant alors de s'arrêter plus longtemps, Djâwély s'enfuit, ainsi que le reste de son armée. Un grand nombre de Musulmans furent tués, et Tancrede pilla leurs richesses et leurs bagages. Le comte et Josselin s'enfuirent vers Tell-Bâchir, et beaucoup de Musulmans se réfugièrent auprès

Francs fut tuée. Quelqu'un arriva près de Djawély, et l'informa que les Francs voulaient se réunir contre lui. Il se tourna alors contre les Francs, ses compagnons, les passa au fil de l'épée et s'enfuit après les avoir tués jusqu'au dernier. La totalité des fantassins et la plupart des cavaliers de Tancrede périrent. Il se retira dans Antioche, et l'armée d'Alep retourna vers Ridhouân, qui reçut la ville de Balis des mains des officiers de Djawély.

Boémond partit de ses États avec une troupe considérable. Puis il revint et mourut l'année 504 (1110-1111). Les Musulmans furent ainsi préservés des maux qu'il leur causait.

Dans l'année 503 (1109-1110), le sultan écrivit à l'émir Socmân-al-Kothby, prince d'Arménie, et à Maudouûd, prince de Moussoul, pour leur ordonner de marcher contre les Francs. En conséquence, ils rassemblèrent des troupes et se mirent en mouvement. Nedjm-Eddîn-Îlhâzi, fils d'Ortok, les joignit avec un nombreux corps de Turcomans. Ils campèrent près d'Édesse et l'entourèrent, au mois de chawâl de cette année (avril-mai 1110). Tous les Francs s'accordèrent ensemble et firent cesser les inimitiés qui existaient entre eux, car les troupes des Musulmans étaient fort nombreuses. Tancrede, Baudouin (roi de Jérusalem), et le fils de Saint-Gilles (Bertrand) redevinrent amis les uns des autres, et marchèrent au secours des Francs qui se trouvaient dans Édesse. Ils s'abstinrent de passer sur la rive du Djezireh (ou Mésopotamie, c'est-à-dire sur la rive gauche de l'Euphrate), à cause du grand nombre des troupes musulmanes qui se trouvaient dans cette province. Les Musulmans s'éloignèrent d'Édesse vers Harrân, afin que les

d'eux. Les deux princes les traitèrent d'une manière honorable, firent guérir les blessés, vêtirent ceux qui étaient nus, et les renvoyèrent dans leur pays. Ibn-al-Athir, *sub anno 502*, dans la *Collection des hist. orientaux, publiée par l'Académie des inscriptions*, t. I (sous presse), p. 260 à 267. Cf. Ibn-Khaldoun, éd. Tornberg, p. 21 et 22; et Abou'lfaradj, apud Wilken, *Commentatio de Bellorum cruciatorum*, etc., Gottingæ, 1798, p. 43, 44.

Francs s'enhardissent à traverser le fleuve et qu'ils les eussent ainsi en leur puissance. Sur ces entrefaites, ils furent joints par l'armée de Damas.

Lorsque les Francs eurent passé l'Euphrate et que la nouvelle de la réunion des Musulmans leur parvint, ils retournèrent sur leurs pas vers le bord du fleuve. Les troupes musulmanes marchèrent à leur poursuite, et les atteignirent quand déjà les plus braves d'entre eux avaient traversé la rivière. Elles pillèrent la plus grande partie de leurs richesses et de leurs bagages, les tuèrent, les firent prisonniers ou les submergèrent. Les confédérés s'établirent en face des Francs sur l'Euphrate (1).

(1) On fera bien de comparer avec le récit de Kémâl-Eddin celui de Matthieu d'Édesse (trad. de M. Dulaurier, p. 44-46). Guillaume de Tyr a parlé de la même expédition des Turcs contre Édesse; mais il la place fautive-ment en l'année 1108, c'est-à-dire, comme il le fait du reste observer, lorsque Baudouin du Bourg et Josselin étaient encore en captivité (liv. XI, c. 7, p. 462-464). M. Michaud a complètement passé sous silence le désastre essuyé par les princes francs sur les bords de l'Euphrate. — Le récit d'Ibn-Djouzy (Ms. ar. 641, fol. 263 v<sup>o</sup>) et de son abrégiateur, Abou'l-Méhâcin (Ms. 660, fol. 184 v<sup>o</sup>) est conforme à celui de notre auteur, sauf en un point. En effet, selon Ibn-Djouzy, les Musulmans, après avoir levé le siège d'Édesse, pour marcher vers l'Euphrate et combattre les Francs, trouvèrent que les plus hardis d'entre ceux-ci étaient déjà passés sur la rive gauche du fleuve, avec une portion de leurs bagages. Ils les attaquèrent, les tuèrent, les firent prisonniers ou les noyèrent. Thogtékin, qui s'était avancé jusqu'au territoire de Rakkah et de Kalâh-Dja'ber, dans le dessein de les combattre de concert avec les Musulmans, retourna à Damas, de peur qu'elle ne fût attaquée par les Francs. Les vainqueurs revinrent devant Édesse, mais ils se fatiguèrent de l'assiéger et se dispersèrent. — Ibn-al-Athir ne parle pas de cette expédition que Socmân-Alkothby, Maudôûd et Ilghâzy firent, en l'année 503, contre Édesse. Il paraît l'avoir confondue avec la grande expédition dirigée, deux ans plus tard, par les deux premiers de ces chefs, et dont firent partie, en outre, Melic Maç'ôûd, fils du sultan, les émirs Ilbégui, Zengui, Borsok, fils de Borsok, Ahmed-Yel, Abou'l-Hidjâ, prince d'Arbil, et Aîâz, fils d'Ilghâzy. En effet, les circonstances de cette seconde expédition, dans le récit d'Ibn-al-Athir, jusques et y compris le ravitaillement d'Édesse par les Francs, sont presque absolument les mêmes que nous avons vues racontées par Kémâl-Eddin, Ibn-Djouzy ou

Lorsque Ridhouân apprit la fuite de ceux-ci de devant Édesse, il se mit en marche, pour s'emparer des dépendances d'Alep qui étaient entre leurs mains. Il assiégea celles de ces places qui lui résistèrent, fondit sur la campagne d'Antioche et fit un butin considérable. Il existait entre lui et les Francs une trêve qu'il rompit. Ceux-ci lui écrivirent pour le faire renoncer à son projet de rompre la trêve. Lorsque la nouvelle du salut de Tancrede et de son retour se fut confirmée, Ridhouân se retira dans Alep. Les Francs revinrent des bords de l'Euphrate, se dirigeant vers la partie orientale de la province d'Alep, tuèrent les individus qu'ils rencontrèrent, firent prisonniers les habitants de Noukrah, et prirent tous les animaux dont ils purent s'emparer. La population s'enfuit vers Bâlis, et Tancrede s'en retourna. Il campa ensuite près d'Athârib (1), tranquillisa les cœurs des labou-

Guillaume de Tyr, à propos de la campagne de l'année 503. C'est aussi sous la date de l'année 505 qu'Ibn-al-Athir raconte les dégâts exercés sur le territoire des Francs par Mélé Ridhouân, pendant que l'armée chrétienne se trouvait en Mésopotamie. Puis il continue ainsi (Ms. 741 du supplém. arabe, fol. 164 <sup>ro</sup>, ou Ms. de C.P., t. V, fol. 140 <sup>vo</sup>) : « Lorsque l'armée du sultan apprit la retraite des Francs en deçà de l'Euphrate, elle décampa vers Édesse et en reprit le siège. Mais elle reconnut que c'était une entreprise difficile, car les âmes des habitants étaient reconfortées par les munitions qui leur avaient été laissées et par le nombre de leurs défenseurs. Les Musulmans, n'ayant donc pas rencontré le succès qu'ils espéraient, levèrent le siège, passèrent l'Euphrate, et assiégèrent, durant quarante-cinq jours, le château de Tell-Bâchir. » — Il a été question plus haut, dans cette note, de trois fils de Borsok. Un d'eux, et probablement celui qui portait le même nom que son père, est désigné par Matthieu d'Édesse (*apud* Dulaurier, p. 47) sous le nom de fils de Poursoukh. Le savant traducteur de l'historien arménien a cru qu'il s'agissait là d'Aksonkor, prince de Moussoul, et qui fut surnommé Borsoky, parce qu'il avait été affranchi d'un des deux Borsok. Sur le premier de ceux-ci, on peut voir mes *Recherches sur le règne de Bar-kiarok*, pag. 57 et 62; et touchant le rôle que le second Borsok joua dans la grande expédition de 1111, cf. Ibn-al-Athir, Ms. 741, fol. 164 <sup>vo</sup>, et Ibn-Djouzy, fol. 267 <sup>ro</sup> et <sup>vo</sup>. (Dans ce dernier, on lit fautivement Borchoky au lieu de Borsok.) Ibn-al-Athir dit que l'émir Borsok, fils de Borsok, était le plus puissant des émirs.

(1) Cf. Ibn-al-Athir, dans le recueil cité plus haut, p. 278 et 279; Ibn-

reurs musulmans et leur accorda l'*amân*. Il dressa contre Athârib des mangonneaux et un grand bélier, avec lequel il battit les créneaux des murs et les renversa. Ce bélier ruina les murailles de la place, et le bruit de ses coups était entendu à la distance d'une demi-parasange (trois quarts de lieue). Ridhouân offrit à Tancrede de lui payer sur l'heure vingt mille dinârs, à condition qu'il décamperait. Le chef franc refusa et dit : « J'ai fait une perte de trente mille dinârs ; si vous me les rendez et si vous relâchez chaque esclave qui a été mené à Alep depuis que je règne à Antioche, je décamperai. » Ridhouân regarda ces demandes comme exagérées, et mit sa confiance dans les événements. L'argent qu'il avait laissé dans la forteresse s'élevait à cent dinârs. Le trésorier les prit dans sa ceinture et s'enfuit vers les Francs ; une troupe de Musulmans l'imita.

Les assiégés écrivirent à Mélic Ridhouân une lettre qu'ils confièrent à l'aile d'un oiseau, et par laquelle ils l'informaient des rigueurs du siège, du manque de ressources et des pertes qu'ils éprouvaient. L'oiseau s'étant abattu dans le camp des Francs, un d'entre eux lui lança une flèche, le tua et porta la lettre à Tancrede. Celui-ci fut joyeux, et son courage augmenta. Ridhouân lui offrit la somme demandée, à condition qu'elle serait payée en plusieurs termes, et que le paiement en serait garanti par des otages ; mais il refusa d'y consentir. La garnison d'Athârib désespéra de recevoir un secours ; elle livra donc la place à Tancrede, au mois de djomâda second 504 (décembre 1110-janvier 1111). Il accorda la vie sauve aux habitants, et ceux-ci abandonnèrent leur ville.

Ensuite Tancrede fit la paix avec Ridhouân, moyennant vingt mille dinârs et dix chevaux. Après avoir reçu ce tribut,

Khaldoûn, p. 25 et 131 (Dans le premier de ces passages, il faut lire Athârib au lieu d'Athrab) ; Abou'lféda, *apud* Wilken, p. 43, 46, et Albert d'Aix, cité là même, p. 46. Sur Athârib, on peut voir Drummond (*Travels*, p. 187), qui l'appelle Eglib. C'est le Gerez d'Albert d'Aix, le Cerep ou Terepla de Guillaume de Tyr (p. 324 et 377), le Cerept de Gauthier le Chancelier (*Bibliothèque des Croisades*, I, page 112).

il retourna à Antioche. Puis il revint vers Athàrib, lorsque le blé eut atteint sa maturité. Alep avait été considérablement affaiblie par la prise d'Athàrib. Tancrede demanda à cette ville le tribut qu'il lui avait imposé, et réclama des captifs arméniens que Ridhouân avait pris lors de son incursion dans le pays d'Antioche, tandis que les Francs étaient campés sur l'Euphrate. Ridhouân les lui renvoya, et Tancrede ayant exigé un de ses chevaux, il le lui accorda. Alors le chef franc réclama les femmes des cultivateurs musulmans d'Athàrib. Lorsque Tancrede avait campé près de cette ville, ces hommes s'étaient retirés dans Alep avec leurs femmes. Ridhouân les lui renvoya. La situation des habitants d'Alep devint pénible. Quelques-uns d'entre eux se rendirent à Bagdad; ils demandaient des secours les vendredis, empêchaient les prédicateurs de faire la *khothbah* (prône), et imploraient contre les Francs l'assistance des troupes musulmanes.

Les vivres vinrent à manquer dans le pays d'Alep; Ridhouân vendit à vil prix, dans un seul jour, soixante endroits dévastés du territoire d'Alep à des habitants de cette ville; il cherchait par là à se concilier leur bienveillance et à les obliger à la résidence, à cause de leurs possessions..... Lorsque les Alépins eurent imploré à Bagdad le secours des forces musulmanes et qu'ils eurent brisé les chaires des prédicateurs, le sultan envoya des troupes pour repousser les Francs (1). Le premier qui arriva fut Maudoùd, prince de Moussoul, qui conduisit son armée à Chabakhtàn (2), et conquit Tell-Karâd et

(1) On lit dans Ibn-al-Athir (sub anno 504 = 1110-11, collection déjà citée, p. 280) : « Un ambassadeur du roi des Grecs arriva auprès du sultan, pour lui demander du secours contre les Francs, et l'exciter à les combattre et à les repousser de la contrée. Son arrivée eut lieu avant celle des Alépins; aussi disait-on au sultan : Ne crains-tu point Dieu? Le roi des Grecs a plus de sollicitude que toi pour l'islamisme, à tel point qu'il a envoyé vers toi, pour t'exhorter à faire la guerre sainte. » Cf. Abou'lfaradj, apud Wilken, p. 50, et Ibn-Djouzy, fol. 266 v°.

(2) Le nom de cette localité est tracé d'une manière fort incertaine dans

un certain nombre de forteresses. Ahmed le Courde arriva avec une armée considérable, ainsi que Socmân-Alkothby. Ils passèrent en Syrie, campèrent auprès de Tell-Bâchir et l'assiégèrent, de telle sorte qu'elle fut sur le point d'être prise. Tancrède avait pris précédemment la forteresse de Bikizraïl, et s'était mis en marche pour faire une incursion sur le pays de Chaïzer. Il avait assiégé cette ville et commencé à construire sur la colline d'Ibn-Ma'char (une forteresse pour combattre la garnison de Chaïzer; Ibn-Djouzy, fol. 267 r°), à fabriquer des briques et à creuser des souterrains pour y déposer le blé. Mais lorsqu'il reçut la nouvelle

le Ms. de Kémâl-Eddîn. Il est écrit aussi de plusieurs façons différentes dans les historiens orientaux. Abou'lféda, *Annales Moslemici*, sub anno 538, le lit Chenehtân, et Ibn-al-Athir (*volumen undecimum*, ed. Tornberg, p. 62) Setehnân, mot que son éditeur a changé en Djoucelîn (Josselin). Wilken a déjà fait observer, en s'appuyant sur un passage de la chronique syriaque d'Abou'lfaradj, qu'au lieu de Chenehtân il fallait lire, dans Abou'lféda, Chabakhtân (*Commentatio*, p. 81, note k; cf. *ibidem*, p. 50). Comme l'endroit correspondant d'Ibn-al-Athir (*loc. laud.*) présente, dans l'édition de M. Tornberg, plusieurs omissions et plusieurs fautes de copiste, je crois utile d'en donner ici la traduction, à l'aide du ms. de Constantinople : « Dans l'année 538 (1145), l'atâbec Zengui marcha vers le Diârbekr, et y fit la conquête d'un certain nombre de villes et de forteresses, telles que la ville de Thanzah, celle d'As'ird (celle d'Alma'den, où l'on travaille le cuivre), Hizân, et les forteresses d'Addoûk (lisez Arroûk), de Mathlîs (Ms. de C.P. Kathîs), de Batecia (Ms. de C.P. Nataça), de Dhoulkarneîn, etc., et autres localités moins célèbres. (Au lieu de *Ghaïroho* que porte l'édition d'Upsal, il faut lire *Chohreta*, avec le ms. de C.P.) Il prit aussi, dans la portion du territoire de Mardin qui se trouvait entre les mains des Francs, Hamlin (Djemlin), Mauzer, Tell-Mauzer (Tell-Maouzen) et autres forteresses du territoire de Chabakhtân. Il y disposa toutes choses convenablement et y plaça (il faut lire *dja'ala* au lieu de *khalla*) des troupes pour les garder. » Le nom de Chabakhtân n'a pas d'article particulier dans le *Métracid-al-Itîlâ'*, mais on l'y rencontre cité à l'article Tell-Karâd (édit. de M. Juynboll, t. I, p. 212). C'est, dit le compilateur arabe, en parlant de Tell-Karâd, « un célèbre château fort, dans le pays des Arméniens, aux environs de Sindjân. » Mais en place de Sindjân, que M. Juynboll a admis dans son texte par conjecture, nous croyons devoir lire Chabakhtân, qui se rapproche plus de la leçon des deux mss.

du siège de Tell-Bâchir par les troupes du sultan Mohammed, il décampa de devant Chaïzer.

Socmân mourut près de Tell-Bâchir, ou, selon d'autres, après la levée du siège. Les Musulmans furent sur le point de prendre cette ville; mais Josselin le Franc, son souverain, eut recours à Ahmed-Yel le Curde (1), lui envoya une somme d'argent et le pria de faire en sorte que l'armée musulmane s'éloignât. Ahmed-Yel lui accorda sa demande. Sur ces entrefaites, Mélic Ridhouân écrivit à Maudôad, à Ahmed-Yel et à d'autres chefs : « Je suis perdu (2), et je veux sortir d'Alep; empresses-vous donc de décampier (afin de protéger ma retraite). » Ahmed-Yel persuada aux autres généraux de lever le siège, et ils marchèrent vers Alep. Mais Ridhouân leur ferma les portes de cette ville, et emmena avec lui dans la citadelle des otages de la fidélité des habitants, dans la crainte qu'ils ne livrassent la ville. Il chargea une troupe de soldats et des Bâthinienis qui étaient à son service de garder les murs et d'empêcher les Alépins d'y monter. Les portes d'Alep restèrent fermées pendant dix-sept jours, et les habitants passèrent trois jours sans rien trouver à manger. Un grand nombre d'indigents eurent recours au vol, et les principaux de la ville craignirent pour leur vie. La conduite de Mélic Ridhouân devint mauvaise. Les gens du commun lâchèrent la bride à leurs langues pour l'injurier et le charger de reproches; tel était l'objet habituel de leurs conversations. La crainte qu'il avait de voir ses sujets livrer la ville redoubla, et il renonça même à faire des promenades à cheval.

(1) *Tetharaha ala Ahmed-Yel*. La 6<sup>e</sup> forme du verbe *tharaha* manque dans le Dictionnaire; mais M. Dozy en a indiqué diverses significations, dont une (*se livrer à quelqu'un*) se rapproche beaucoup de celle que présente notre passage. *Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*, t. I, p. 290, note. Cf. *ibidem*, II, p. 105. On lit plus loin, dans Kémâl-Eddîn, que Léon, fils de Roupen (Lâoun ben Roubâl), prince de Cilicie, vint trouver Calyân (Jean Comnène ou Calojean) pour se livrer à lui (*fé dakhala ileihi monté-tharihann*). Fol. 163 r°, l. 4.

(2) C'est-à-dire je suis réduit à la dernière extrémité.

L'armée confédérée ravagea ce qui était resté sain et sauf dans le pays d'Alep, après les dégâts des Francs. Ridhouân envoya des voleurs qui dépouillaient et faisaient prisonniers ceux qui se séparaient du gros de l'armée. Les confédérés décampèrent vers Ma'arrat-Ann'omân le 29 de séfer 505 (14 septembre 1111). Ils séjournèrent auprès de cette ville durant plusieurs jours, et trouvèrent aux environs toutes les provisions dont ils avaient besoin, et cela en si grande quantité qu'ils ne purent tout emporter.

L'atabec Thogtékin était précédemment venu les rejoindre. Ridhouân envoya des émissaires à quelques-uns d'eux, de sorte que la bonne intelligence fut troublée entre eux et l'atabec. Celui-ci, ayant vu l'éloignement qu'il leur inspirait, se réunit à la troupe de Maudouûd, qui se montra constant et fidèle envers lui. L'atabec envoya aux autres chefs des présents et des dons de marchandises égyptiennes (1), et leur proposa de marcher vers Tripoli, promettant de leur donner des secours d'argent. Mais ils n'y consentirent point. Ahmed-Yel, Borsok, fils de Borsok et l'armée de Socmân marchèrent vers l'Euphrate (2). Maudouûd resta avec l'atabec; ils se dirigèrent tous deux de Ma'arrat vers l'Acy (l'Oronte), et campèrent auprès d'Aldjélâly.

Baudouin, Tancrede et le fils de Saint-Gilles abandonnèrent Apamée, et se mirent en marche contre les Musulmans. Abou'l-Açâkir, fils de Monkidh, étant sorti de Chaïzer avec son armée et sa famille, se réunit à Maudouûd et à

(1) Sans doute des étoffes de lin et de soie de fabrique égyptienne.

(2) D'après Ibn-al-Athir (Ms. 741, fol. 164 r°), « Socmân-al-Kothby mourut à Balis; ses officiers mirent son corps dans une bière et reprirent avec lui le chemin de ses États. Ilghâzy marcha à leur rencontre, afin de les faire prisonniers et de piller leurs bagages. Mais ils placèrent le cercueil au milieu d'eux et se défendirent. Ilghâzi fut mis en déroute, et ses richesses furent livrées au pillage. » Ibn-Djouzy (fol. 267 v°) et Abou'lméhâcin donnent fautiveusement Socmân-Alkothby pour un fils d'Ortok et un frère d'Ilghâzi. Socmân, fils d'Ortok et prince de Hisn-Keifa et de Mardîn, était mort sept ans auparavant, ainsi qu'en le lit dans Ibn-Djouzy lui-même (fol. 254 v°).

l'atabec. Ils marchèrent vers l'ennemi et campèrent au sud de Chaizer. Les Francs campèrent au nord de la colline d'Ibn-Ma'char (1). Les troupes des Musulmans les entourèrent et les empêchèrent de se procurer de l'eau. Les Turcs étaient établis autour des bords du fleuve, avec des arcs, et leur en interdisaient l'approche. Aussi le lendemain matin ils prirent la fuite et se retirèrent, se défendant les uns les autres.

Lorsque le pouvoir de Ridhouân à Alep fut affaibli, il jugea convenable de chercher à se concilier l'atabec Thogtékin et de lui demander la paix. Il le manda à Alep, lorsqu'il voulut que Tancrede renonçât à exiger le château d'Azâz. Ridhouân avait offert à ce chef, à titre de tribut pour la principauté d'Alep, 20,000 pièces d'or, des chevaux, etc. Mais Tancrede avait refusé. L'atabec Thogtékin étant arrivé, les deux princes conclurent un traité, portant que chacun d'eux aiderait l'autre d'hommes et d'argent. Il fut convenu que Thogtékin ferait réciter le prône et battre la monnaie au nom de Ridhouân. Mais celui-ci n'exécuta pas par la suite le traité qu'ils avaient conclu.

Tancrede mourut dans l'année 506 (1112-3) (2), nom-

(1) La colline de Mobachchir, d'après Ibn-Djouzy, fol. 267 v°. Cette hauteur était située vis-à-vis de Chaizer, et les Francs voulaient y construire une forteresse.

(2) Voici de quelle manière Ibn-Khaldoûn (p. 27, cf. Ibn-al-Athir, p. 287) raconte la fin de Tancrede : « L'émir arménien, prince des Défilés (*Sâhibo'l-doroub*), dans le pays d'Ibn-Lâoun (du fils de Léon, c'est-à-dire la petite Arménie ou pays de Sis), mourut. Tancrede, prince d'Antioche, marcha vers son pays, afin de s'en rendre maître. Il tomba malade, retourna à Antioche, et mourut au milieu de l'année 506 (le 8 de djomada second — 30 novembre 1112, d'après Ibn-al-Athir). » Abou'l-féda (*Annales*, t. III, p. 376) appelle l'émir arménien dont il est ici question Basile; Wilken (*loc. laud.*, p. 51, note n) a supposé que ce personnage était le même que ce Kogh-Basil ou Basile le Voleur, qu'on a vu cité plus haut (p. 35, note), et cette conjecture se trouve confirmée par le témoignage de Matthieu d'Édesse (*Récit de la première croisade*, p. 44), qui place la mort de Kôgh-Vasil en l'année arménienne 561 ou 1112 de J. C. Il faut donc qu'il y ait une erreur de date dans cet autre passage d'Ibn-Khaldoûn (p. 23) : « Sur ces entreprises, au commencement de l'année 509 (juin 1115) ou dans les derniers

mant pour lui succéder le fils de sa sœur, Roudjâr (Roger). Ridhouân paya à ce prince ce que Tancrede recevait de lui, c'est-à-dire 10,000 pièces d'or.

jours de l'année précédente, mourut Kéwâcil, l'un des Francs, prince de Mér'ach, de Caïçoûm et de Ra'hân. Sa veuve régna après lui. Elle résista aux Francs et députa à Borsoky, prince de Moussoul, qui assiégeait alors Édesse, afin de se soumettre à lui. Il envoya près d'elle le prince de Khâ-boûr, qu'elle congédia, chargé de richesses et de présents, après lui avoir remis son acte d'hommage. Les Francs qui se trouvaient auprès d'elle retournèrent à Antioche. » — Guillaume de Tyr (l. VII, c. 5) nous apprend que pendant le séjour que fit Godefroi dans le comté d'Édesse, après la prise d'Antioche et la défaite de Kerbogha, les habitants du pays et surtout les religieux des monastères portèrent plainte devant lui contre Pancrace et Covasilius, son frère. Puis il ajoute : « Brant autem hi duo fratres, Armenii natione, viri præclari, sed subdoli supra modum, habentes in ea regione municipia, de quorum munimine præsumentes, regionis habitatores et maxime monasteria gravibus et indebitis molestabant exactionibus, etc. » Voy. encore, sur Kogh-Vasil, les *Notices et Extraits des mss.*, t. IX, p. 319, note 6, et Abou'lfaradj, *Historia dynastiarum*, p. 373.

# NOTICE

DE L'OUVRAGE INTITULÉ

## THE HISTORY OF THE ALMOHADES,

*Preceded by a sketch of the history of Spain, from the times of the conquest till the reign of Yusef-ibn-Tashfin, and of the history of the Almoravides, by Abde'l-wahid-al-Marrekoshi. Now first edited from a Ms. in the library of Leyden, the only one extant in Europe, by Dr R. P. A. Dozy. 4 vol. grand in-8° de xxi et 290 pp. Leyden, S. and J. Luchtmans, 1847 (1).*

---

Nous possédons enfin, grâce au zèle infatigable de M. Dozy et à la libéralité du comité anglais pour la publication des textes orientaux, une histoire originale des six premiers princes de la dynastie des Almohades. Cet ouvrage, remarquable par l'air de bonne foi qui y règne, le style généralement simple et naturel dans lequel il est écrit, se recommande de plus à nos yeux par un autre mérite, celui de retracer, pendant une période de cent six années, l'histoire de vastes contrées dont quelques-unes sont maintenant soumises à notre domination. Quoique le livre d'Abd-el-Wahid soit loin de présenter la chaîne complète et non interrompue des annales des Almohades, il ne nous offre pas moins une foule de faits ou totalement ignorés ou incomplètement con-

(1) Cet article a été inséré dans le *Journal Asiatique*, n° d'octobre 1847.

nus. J'ai donc jugé convenable d'en donner ici un aperçu tant soit peu étendu. Cette tâche m'a, d'ailleurs, été singulièrement facilitée par la préface que M. Dozy a placée en tête de son édition, et qui forme un excellent morceau d'histoire littéraire et de critique. Je ne saurais donc mieux faire que d'en donner ici la substance.

Abou-Mohammed-Abd-el-Wâhid-ibn-Ali-et-Témîmi, c'est-à-dire de la tribu de Témîm, qui reçut, par la suite, en Égypte, le surnom de Mohii-eddin, naquit à Maroc le 8 de rébi second de l'année 581 (9 juillet 1185), au commencement du règne d'Abou-Ioucef-lacoub, le troisième sultan Almohade. A l'âge de neuf ans, il quitta sa ville natale pour se rendre à Fez, cité renommée pour les savants qu'elle possédait, et où il étudia le Coran et suivit les leçons de plusieurs docteurs célèbres. Il retourna ensuite à Maroc, et fit différents voyages de Maroc à Fez, et réciproquement. Vers cette époque (595 = 1198-9), il rencontra le grand médecin Abou-Becr-ibn-Zohr (Avenzoar), qui était alors fort avancé en âge, mais qui traita le jeune Abd-el-Wâhid avec beaucoup d'amitié, lui récita plusieurs fragments de ses poésies, et lui communiqua quelques détails intéressants sur le poète Ibn-Abdoûn. Dans l'année 603 (1206-7), il rencontra à Maroc le fils du célèbre philosophe Ibn-Tofaïl, qui lui répéta plusieurs poèmes composés par son père. Au commencement de cette même année, il passa en Espagne, où il étudia sous un grand nombre d'hommes savants dans toutes les branches des connaissances. Néanmoins, soit par modestie, soit pour quelque autre motif, il affirme que, comme la Providence lui avait refusé du talent, il ne profita pas beaucoup de leurs leçons. Dans l'année 605, il fut présenté, par un ami appelé Mohammed-ibn-el-Fadhl, qui était un des secrétaires d'État, à Ibrâhim, frère d'Abou-Abd-Allah-Mohammed, quatrième sultan Almohade. Ce prince était alors gouverneur de Séville, et Abd-el-Wâhid lui récita un poème dans lequel il le loue fort et qui, sans être précisément mauvais, ne révèle pas un grand talent poétique. Depuis cette époque, notre au-

www.libtool.com.cn  
 teur jouit de la faveur du prince. Dans le cours de l'année 606 et des deux suivantes, il étudia les belles-lettres à Cordoue, sous la direction d'Abou-Djafer-Ahmed-ibn-Mohammed-al-Himiari. Nous retrouvons Abd-el-Wâhid à Maroc, dans l'année 610 (1213-4); il y assista à l'inauguration solennelle du sultan Ioucef II, et il nous informe que, dans l'année suivante, il eut un entretien particulier avec ce sultan, en qui il trouva un homme intelligent et instruit. Mais il quitta la capitale pour l'Espagne dans la même année, et, dans la suivante, nous le revoyons à Séville. Le dernier jour de l'année 613 (9 avril 1217), il dit adieu à son protecteur Ibrâhim, dans l'intention de faire un voyage en Égypte. Il s'embarqua probablement dans un port de mer du district de Murcie et passa à Tunis. Nous le trouvons dans la Haute-Égypte en 617, et il nous apprend qu'il était en Égypte en 618 et 619. Il visita la Mekke l'année suivante. A ces faits l'on peut ajouter qu'il vit, dans le cours de ses voyages, Soûs, Sidjilmaçah et d'autres provinces de l'empire des Almohades.

Enfin, Abd-el-Wâhid nous dit très-souvent qu'il rédigeait son *Histoire des Almohades* en 621 (1224); mais il a négligé de fixer dans quelle contrée il se trouvait vers cette époque. M. Veijers est d'avis qu'il écrivait en Espagne; mais cela ne peut être admis, car nous savons qu'il quitta cette contrée en 614, et rien ne nous autorise à penser qu'il y soit jamais retourné. Il y a même une forte preuve du contraire, laquelle preuve, en même temps, démontre qu'Abd-el-Wâhid n'était pas non plus à Maroc lorsqu'il composa son livre (1). M. Dozy suppose qu'Abd-el-Wâhid écrivait en Égypte, et il fonde son opinion sur un argument qui me paraît péremptoire. Abd-el-Wâhid composa son livre à la prière d'un protecteur dont

(1) Voyez ce passage traduit dans l'introduction de M. Dozy (p. viii). — Une autre preuve qu'Abd-el-Wâhid n'écrivait pas à Maroc peut se tirer du passage suivant, dans lequel il est question d'une femme d'Abou-Iacoub Ioucef: « Je la laissai en vie lorsque je partis de Maroc dans l'année 611. » Pag. 127.

il ne nous donne pas le nom, mais qui est mentionné dans l'inscription que l'on trouve sur le premier feuillet du manuscrit, par le titre d'al-vézir as-sâhib et le surnom d'Izz-eddin. Or, l'office de vézir sâhib n'existait pas dans l'Occident, et les surnoms du genre de celui d'Izz-eddin y étaient également inconnus.

« Comme Abd-el-Wâhid, dit M. Dozy, avait vécu dans les États de la dynastie dont il retraça ensuite l'histoire, mais qu'il n'y séjournait pas au moment où il écrivait, nous pouvons espérer que son récit sera entièrement impartial et sincère, puisqu'il n'avait pas à craindre le ressentiment de ses compatriotes qui occupaient les premiers emplois de l'empire, lorsqu'il jugeait librement leurs actions; et, en vérité, nous trouvons qu'il est généralement impartial. Si ses jugements sont quelquefois très-louangeurs, cela doit être attribué à son admiration réelle pour les hautes qualités de la personne de laquelle il parle, à ses anciennes relations amicales avec elle et à la protection dont il avait joui auprès d'elle; mais on ne remarquera dans son histoire aucune vile adulation. Il se distingue par là très-favorablement d'un autre écrivain qui composa, vers le même temps, un ouvrage sur le même sujet. Malgré les détails intéressants qui se rencontrent dans le seul volume d'Ibn-Sâhibi'ssalat existant jusqu'ici en Europe, cet auteur paraît être un panégyriste des Almohades, payé pour chanter leur gloire en périodes ampoulées, tandis qu'au contraire le style simple, je pourrais presque dire franc et bienveillant d'Abd-el-Wâhid nous donne d'avance une idée favorable de son impartialité; et, vraiment, nous pouvons, en toute sûreté, souscrire à ce jugement qu'il rend sur lui-même : « Je n'ai consigné rien que je n'aie trouvé vrai, soit que je l'aie emprunté d'ouvrages antérieurs, ou que je l'aie appris de personnes dignes de confiance, ou que j'en aie été moi-même témoin; j'ai écrit avec la ferme résolution de dire la vérité et d'être juste, car mon plus grand soin a été de ne pas dissimuler une seule bonne qualité chez les personnes que je mention-

mais, et de ne pas leur accorder le plus léger éloge immérité. »

Comme un exemple remarquable de l'impartialité d'Abd-el-Wâhid, je citerai la manière dont il raconte la lutte des Almoravides contre les Almohades. Cette partie de son ouvrage laisse beaucoup à désirer sous le rapport historique; on n'y rencontre pas des faits importants, qui se trouvent cependant dans des auteurs orientaux dont l'objet n'était pas d'écrire une histoire complète des Almohades, tels qu'Abou'lféda (1) et Ibn-Khallicân (2). Mais, en revanche, on n'y peut méconnaître une bonne foi, une impartialité entières : « Après l'entrée d'Abd-el-Moumin dans Maroc, dit l'auteur (3), ce prince fit chercher avec le plus grand soin le tombeau de l'émir Al-Moslimin (Ali, fils de Ioucef). Mais Dieu déroba ce tombeau aux recherches de l'ennemi, et protégea ce prince après sa mort, comme il l'avait protégé durant sa vie. C'est ainsi que Dieu agit avec les hommes pieux et bienfaisants. »

L'ouvrage d'Abd-el-Wâhid se divise en deux portions bien distinctes : la première, après une courte esquisse géographique de l'Espagne, retrace l'histoire de cette contrée depuis sa conquête par les Arabes jusqu'à Ioucef-ibn-Tachifin; elle se termine par quelques détails sur ce prince et ses deux successeurs; la seconde est consacrée aux règnes des premiers souverains almohades.

Ainsi que le fait observer M. Dozy (p. xi), les renseignements contenus dans l'introduction sont, en général, exacts et dignes de confiance. En effet, Abd-el-Wâhid s'est servi, pour cette partie de son livre, des écrits d'un des meilleurs auteurs sur cette période historique, El-Homaidi; ou, plus exactement, il l'a copié mot pour mot. L'histoire des petites dynasties, excepté celle des Benou-Hammoûd, rois de Ma-

(1) *Abulfedæ Annales moslemici*, t. III, pag. 404, 406, 408.

(2) *Biographical dictionary*, t. II, pag. 185.

(3) Pag. 146.

laga, empruntée servilement d'El-Homâïdi, est assez superficielle, et ne mérite pas une confiance aveugle, ainsi que M. Dozy l'a montré par plusieurs exemples. A ces exemples on peut en ajouter un autre, qui n'a pu échapper au savant historien des Abbadides, mais qu'il s'est réservé de signaler ultérieurement (1). Abd-el-Wâhid a attribué (2) à El-Motadhid-Billah l'idée d'avoir fait revivre, pour servir à ses desseins politiques, le khalife Hicham II, tandis qu'il est bien connu que le mérite de cette idée appartient à Abou'l-kâcim-Mohammed-ibn-Abbad, père d'El-Motadhid. Ce dernier ne fit que suivre l'exemple de son père, jusqu'à l'année 451 (1059), ainsi que nous l'apprend Ibn-Haïyân, auteur contemporain (3), et non 455, comme écrit Abd-el-Wâhid.

• Mais dans la partie principale de l'ouvrage, l'histoire des Almohades, le lecteur trouvera que les renseignements donnés par Abd-el-Wâhid sont vraiment inappréciables. En effet, il cite partout, presque à chaque page, des témoignages contemporains des événements qu'il raconte, et parmi ces noms se présentent fréquemment non-seulement ceux des plus hauts dignitaires de l'État, mais des princes eux-mêmes (4); bien plus, il nous informe qu'il tira la majeure partie de ses renseignements d'une autorité hautement respectable, de Iahia, le petit-fils du fondateur de la dynastie. De plus, comme il ne put consulter aucun livre sur l'histoire des Almohades, son récit est, pour ainsi dire, original. »

L'ouvrage d'Abd-el-Wâhid est resté inconnu à tous les historiens arabes postérieurs, excepté Ed-Dzéhébi (5). En

(1) « The long chapter on the kings of Seville I will examine in the second volume of my *Historia Abbadidarum*. »

(2) Pag. 66.

(3) *Apud* Dozy, *Historia Abbadidarum*, t. I, pag. 250.

(4) Voyez-en des exemples, pag. 168, lig. 13, et pag. 170.

(5) Je dois faire observer, cependant, qu'Abou'lféda cite souvent Abd-el-Wâhid dans sa description du Maghrib. M. Reinaud s'est utilement servi de l'histoire d'Abd-el-Wâhid, dans les notes de sa traduction de la Géographie d'Abou'lféda. Voy. notamment le t. II, p. 240.

revanche, il a été mis à contribution par plusieurs orientalistes depuis plus de soixante ans. Asso del Rio (1782), Rinck (1791 et 1802) et M. Weijers (1831) en avaient déjà publié des fragments lorsque ce dernier et regrettable savant appela plus particulièrement l'attention sur cet ouvrage, par une notice substantielle et intéressante, intercalée dans un travail de M. Hoogvliet (1). M. Hoogvliet lui-même (1839), M. Munk (1841) et M. Tornberg (1846) en ont fait également usage.

Il n'est peut-être aucune des petites dynasties africaines ou espagnoles, antérieurement au treizième siècle, dont l'histoire ne puisse profiter de l'ouvrage d'Abd-el-Wahid. Je citerai, comme preuve de cette assertion, la dynastie des Benou-Hammâd, rois de Bougie. Voici ce qu'en dit Abd-el-Wahid (2) :

« Lorsque toutes les provinces du Maghreb-el-Aksa que possédaient les Almoravides se furent soumises à Abd-el-Moumin, et que leurs habitants eurent reconnu son autorité, il rassembla une armée considérable, et partit de Maroc, se dirigeant vers la principauté d'Iahia, fils d'El-Aziz, fils d'El-Mançour, fils d'El-Montaçir, es-Sinhadji. Ce prince possédait Bougie (Bidjâiah) et ses dépendances, jusqu'à un lieu appelé Sivicirât (3); ce lieu le séparait des Lemtounah (Almoravides). Abd-el-Moumin marcha donc contre Iahia, dans l'année 540 (1145-6), assiégea Bougie et la resserra de très-près. Lorsque Iahia, fils d'El-Aziz, vit qu'il n'était pas en son pouvoir de repousser les ennemis, il s'enfuit, par mer, dans la ville de Bone, sur la frontière d'Afrikiah; puis il en sortit et se retira à Constantine du Maghreb. Abd-el-Moumin envoya contre lui des troupes, qui le tirèrent de sa retraite et l'amènèrent à Abd-el-Moumin, après que celui-ci

(1) *Specimen... exhibens diversorum scriptorum locas de regia Aphtasidarum familia*, pag. 6-18.

(2) Pag. 146, 147.

(3) Ailleurs (pag. 258), Abd-el-Wahid nous apprend que Sivicirât était éloigné de Bougie de neuf journées de marche.

ent ordonné de promettre à Iahia sûreté pleine et entière pour lui et sa famille. Abd-el-Moumin entra dans Bougie et s'en empara, ainsi que du château des Benou-Hammâd, qui était la principale place forte des Sinhadjites et leur lieu de refuge le plus inexpugnable. C'est dans cette forteresse que leur autorité avait pris de l'accroissement, et c'est de là que leur pouvoir s'était répandu *sur les contrées environnantes*. Ce Iahia, son père El-Aziz, son aïeul et (son bisaïeul) El-Mançour et El-Montacir et leur premier ancêtre Hammâd étaient au nombre des partisans des Benou-Obaid (Fathimites), de leurs sectateurs et des propagateurs de leur doctrine. C'est par le pays des Sinhadjites que la doctrine des Obaidites commença à se répandre; ce sont eux qui la publièrent, la propagèrent et lui prêtèrent leur appui. Le pouvoir des Benou-Hammâd dura sans interruption et sans que personne leur disputât quelque portion du territoire qu'ils occupaient jusqu'à ce que Abou-Mohammed-Abd-el-Moumin, fils d'Ali, les chassât, à l'époque ci-dessus indiquée, de tout ce territoire, le conquît entièrement et l'ajoutât à son royaume. Lorsque Abd-el-Moumin se fut emparé de Bougie, du château et de leurs dépendances, il chargea des Almohades de défendre ces contrées et d'en écarter *l'ennemi*. Il y établit comme gouverneur son fils Abd-Allah; puis il se remit promptement en marche pour Maroc, accompagné d'Iahia, fils d'El-Aziz, roi des Sinhadjites, et des principaux personnages de son royaume. Lorsqu'ils furent arrivés à Maroc, il leur assigna des demeures étendues, des chevaux magnifiques, des vêtements superbes, des sommes considérables. En outre, il distingua Iahia d'une manière toute particulière dans la distribution de ces présents. Iahia obtint auprès de lui un rang élevé et une position considérable (1). »

(1) Je ne traduis pas l'anecdote qui suit ce récit, quoique très-curieuse, parce qu'elle n'est d'aucune importance pour l'histoire des Benou-Hammâd. Mais j'engage les personnes qui prennent intérêt à ce qui regarde la numismatique musulmane à rapprocher ce passage des extraits de Noveiri et de

Le passage peut servir à compléter sur plusieurs points le récit d'Aboul'féda (1), qui, ainsi que lui-même nous l'apprend, est tiré du *Câmil*, d'Ibn-al-Athir. Ces deux écrivains et un autre abrégiateur d'Ibn-al-Athir, Noveiri (2), placent l'expédition d'Abd-el-Moumin contre Bougie en 547 (1152). On pourrait être porté à préférer au témoignage d'Ibn-al-Athir, quoique cet auteur soit contemporain d'Abd-el-Wâhid, celui d'un sujet et d'un historien des Almohades. Mais j'espère montrer plus bas que la date donnée par Abd-el-Wâhid ne peut se concilier avec d'autres faits bien constatés. Nous avons vu que le prince appelé Nâcir par Aboul'féda (3), Noveiri et Ibn-Khaldoûn porte chez Abd-el-Wâhid, le nom de Montacir (4). Le père de ce prince est nommé 'Alnâs ou

Makrizi, traduits par S. de Sacy, dans une des notes les plus précieuses de sa *Chrestomathie arabe* (2<sup>e</sup> édition, t. I, pag. 247, 253). Dans le passage d'Abd-el-Wâhid, le mot *soroûf*, pluriel de *sarf*, signifie de petites pièces de monnaie, comme des moitiés de dirhem, des *roub'* (quart de dirhem), etc. Plus loin (pag. 152, ligne dernière), Abd-el-Wâhid parle de dinârs almohades, *dinârs morabithieh*. Cf. sur cette expression, d'où est venu le mot espagnol *maravedi*, Dozy, *Recherches*, t. I, p. 470, note; Adr. de Longpérier, *Revue de la numismatique*, 1844, p. 287, 288.

(1) *Annales*, t. III, p. 516; cf. t. II, pag. 596. Voyez aussi Ibn-al-Athir, *apud* Tornberg, *Kartâs*, p. 406.

(2) *Apud* Deguignes, *Histoire des Huns*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, pag. 373, 374. Plus loin (p. 379), Deguignes met cette expédition en 546 (1151). D'après M. Tornberg (*Ibn-Khaldûni narratio de expeditionibus Francorum in terras islamismo subjectas*, pag. 144), Ibn-Khaldoûn, dans l'histoire des Berbères, place la mort de Iahia en 546. C'est évidemment par une faute d'impression qu'on lit, dans le même endroit, 437 comme la date du meurtre de Mohcin ou Mohassin (le Mahasen de Deguignes); c'est 447 (1055) qu'il faut lire. Il faut également substituer, avec Deguignes et Aboul'féda, 446 à 449, dans l'article d'El-Kâid, père de Mohcin.

(3) T. II, pag. 596.

(4) Le même nom se trouve répété, pag. 160, lig. 2. Ibn-el-Abbar (*apud* Dozy, *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge*, t. I, p. 125, note 3), appelle En-Nâcir le père d'Almansour. Le même auteur et Ibn-Khaldoûn écrivent ainsi le nom du père d'En-Nâcir: 'Alennâs. Au lieu d'Alnas, le *Brîân-el-Moghrib* (cité *ibidem*) porte Ghalnâs.

'Alennas par Abou'lféda et Ibn-Khaldoûn, et Élias par Deguignes, qui en fait à tort un fils de Mohammed, au lieu de Hammâd, qu'on trouve dans Ibn-el-Abbar, Abou'lféda et Ibn-Khaldoûn (1). C'est en 454 (1062), comme nous l'apprennent Abou'lféda et Ibn-Khaldoûn, et non en 457, comme on pourrait être tenté de le faire d'après Deguignes, qu'il faut placer le commencement du règne de Nâcir ou Montacir. Quant à Aziz, père de notre Iahia, Abou'lféda avoue qu'il ignore la date de sa mort. Deguignes dit que ce prince régnait encore l'an 543 (1148). Mais un fait raconté par Abou'lféda (2) et Ibn-Khaldoûn (3) démontre que Iahia, fils d'El-Aziz, occupait déjà le trône de Bougie en 543; un autre fait qui nous est transmis par le second de ces historiens, mais dont il n'indique pas la date précise (4), prouve non moins clairement que l'avènement d'Iahia était antérieur à cette époque. Ibn-Khaldoûn place la mort d'El-Aziz en 515 (1121-2), mais il se trompe : Iahia commença à régner en 518, d'après Ibn-Adhâri, auteur du *Beân el-Moghrib* (5). D'un autre côté, la mention faite, par Abou'lféda et Ibn-Khaldoûn, d'Iahia, fils d'El-Aziz, dans le récit de la prise de Mahdiah par la flotte de Roger, roi de Sicile, en 543 (1148), prouve que Iahia occupait encore à cette époque le trône de Bougie. D'ailleurs, nous savons par Abou'lféda (6) que ce ne fut qu'à la fin de 540 qu'Abd-el-Moumin prit Fez. D'après le même auteur, Séla (Salé) fut pris seulement l'année suivante, et Maroc ne succomba qu'en 542. Pour ces diverses raisons, il me paraît impossible d'admettre avec

(1) Cf. Ibn-al-Athir (Ms. de C. P., t. V, f. 94 r° et f. 106 v°).—Je dois avouer cependant que Deguignes paraît d'accord ici avec un passage d'Ibn-al-Athir (Ms. de C. P., t. V, fol. 94 r°), qui écrit Alaas, fils de Mohammed, fils d'Hammâd.

(2) Tom. III, pag. 504.

(3) Apud Tornberg, pag. 39.

(4) *Ibidem*, pag. 145, lig. 12.

(5) *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne*, édition Dozy, tom. I, p. 349.

(6) Tom. III, pag. 406.

Abd-el-Wahid que l'expédition qui mit fin au règne d'Iahia, fils d'El-Aziz, eut lieu en 540.

Il est encore question des Benou-Hammâd dans un autre passage d'Abd-el-Wahid, dont voici la traduction : « Avant cela, et lorsque Abd-el-Moumin avait voulu passer en Espagne, il avait appelé sous ses drapeaux tous les habitants du Maghreb, et, parmi eux, les Arabes qui se trouvaient dans les États d'Iahia, fils d'El-Aziz. Ces Arabes étaient des branches de la tribu d'Hilâl, fils d'Amir ; ils se dirigèrent vers ces contrées à l'époque où les Benou-Obaïd (c'est-à-dire les Fathimites) leur laissèrent un passage libre vers le Maghreb (1). Ils firent à Caïroan des dégâts considérables, et qui sont la cause de l'état de ruine où cette ville se trouve encore aujourd'hui. Ils soumirent le royaume des Benou-Ziri, fils de Ménâd, après la mort de Moizz, fils de Bâdis ; et Témim (fils de Moizz) se transporta à Mahdiah (pour s'éloigner de leurs attaques). Ces Arabes continuèrent leur marche jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans les États de Mançoûr, fils de Montacir. Ce prince fit la paix avec eux, à condition qu'il leur abandonnerait la moitié des récoltes de ses États, en dattes, en froment, etc. Ce traité fut en vigueur de part et d'autre durant le règne de Mançoûr et durant ceux de son fils, surnommé El-Aziz, et de Iahia. Mais Abou-Mohammed Abd-el-Moumin s'empara des États d'Iahia, mit fin à ce tribut payé aux Arabes, les enrôla dans ses troupes, et donna en fief à leurs chefs une portion de cette contrée (2). »

Ce passage intéressant demande quelques éclaircissements.

Par cette expédition de tribus issues d'Hilâl, fils d'Amir, dans le Maghreb, Abd-el-Wahid désigne l'incursion faite en 442 (1050-51) par les Benou-Hilâl dans les États de Moizz-ben-Badis. L'idée de cette incursion fut suggérée aux Arabes par un vizir du khalife Fathimite Mostancir-Billah (3), dans

(1) Abd-el-Wahid a encore parlé de cet important événement, p. 253.

(2) Pag. 139, 160.

(3) D'après Ibn-Khaldoûn (*apud* Tornberg, *opus supra laud.*, p. 38), ce

la vue de se venger de Moïzz-ben-Badis, qui avait blessé sa vanité. D'après Abd-el-Wâhid (1), ce fut Témim qui abandonna le séjour de Caïroan pour celui de Mahdiah. Mais, à en croire Ibn-al-Athir et Abou'lféda, Caïroan fut déserté par Moïzz, fils de Badis, en 449 (1057), et cette ville fut pillée par les Arabes au mois de ramadhan 449. C'est sans doute cet événement qu'a en vue le géographe Abou-Obaïd-al-Bécri lorsqu'il s'exprime ainsi : « L'an 52 (452), Kaïrowan fut pillée et sa population enlevée presque tout entière, de manière qu'il n'y resta que les plus pauvres des habitants (2). »

visir se nommait Al-Djardjâni. M. Tornberg a remarqué avec raison, dans une note (pag. 147), que le mot *djardjâni* était fautif. Il a cité l'autorité d'Abou'lféda, qui appelle ce vizir Haçan, fils d'Ali, Iazoûri. Mais il ajoute que Soïouthi nomme ce ministre Abou'lbérékât Hoceïn, fils d'Ahmed Djardjérai. Ici M. Tornberg me paraît avoir confondu deux vizirs de Mostancir-Billah. Le premier, Abou'lbérékât-Hoceïn-el-Djardjérai, fut arrêté et relégué en Syrie en l'année 441, et eut pour second successeur Abou-Mohammed Haçan, fils d'Ali, Iazoûri, qui envoya dans l'Afrikiah les deux tribus rivales des Benou-Zighah (je suis, pour ce mot, la prononciation indiquée par Abd-el-Wâhid, pag. 161, lig. 3; cf. Abou'lféda, t. III, pag. 134; M. Quatremère écrit Zabah) et des Benou-Riâh. Voyez M. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 304, 309; Abou'lféda, *ibid.*, pag. 134-136; Tornberg, *ibid.*, p. 142; cf. M. Quatremère, *ibid.*, p. 214, 215. (Dans ce passage, au lieu de Sélim, il faut lire Soleïm. Voyez Soyouthi, *Lobb-el-Lobab*, p. 139.) Il ne faut pas confondre Hoceïn-el-Djardjérai avec un autre vizir de Mostancir, surnommé également Djardjérai, mais qui mourut en 436 (1045), après dix-sept ans huit mois et dix-huit jours de ministère. Celui-ci se nommait Abou'lkacim-Ali, fils d'Ahmed. M. Quatremère (*ibid.*, pag. 298) l'appelle Ahmed-ben-Ali, d'après Makrizi. Plus loin (*ibid.*, pag. 374), il écrit Ahmed-al-Djardjaray. J'ai préféré adopter la leçon d'Ibn-Khallicân (cité par M. Reinaud, *Nouveau journal Asiatique*, t. XV, pag. 357-358). Cette leçon se trouve d'ailleurs sur le cachet d'Al-Djardjérai, que S. de Sacy a publié et traduit (*ibid.*, p. 351, 352). Enfin, elle est donnée par Makrizi lui-même, dans un passage rapporté par Silvestre de Sacy (*Chrestomathie arabe*, t. I, pag. 196). Nous avons vu que Soyouthi donne à Abou'lbérékât Hoceïn le nom de fils d'Ahmed; d'après cela, il est permis de supposer qu'il était frère d'Abou'lkacim-Ali.

(1) Abd-el-Wâhid répète cette assertion à la page 259.

(2) *Notices des manuscrits*, t. XII, p. 475.

Un fait curieux, que nous apprenons d'Abd-el-Wâhid, c'est la présence de Curdes ou, comme il les appelle, de Ghozz, dans les armées africaines. « Sous le règne d'Abou-Iacoub, dit-il, nous vîmes arriver dans le Maghreb les premiers Ghozz qui entrèrent dans ce pays. Cet événement eut lieu à la fin de l'année 574 (1179). Ils ne cessèrent pas d'arriver chez nous en grand nombre, jusqu'à la fin du règne d'Abou-Ioucef (1). » Plus loin (2), il nous apprend que, dans l'année 582 ou 583, des Ghozz arrivèrent d'Égypte dans le Maghreb. Il y avait parmi eux un mamelouk nommé Karakouch, qui avait appartenu à Taki-eddin, neveu de Saladin (3); un autre individu nommé Châbân, qui, à ce qu'on prétendait, était au nombre des émirs ghozz; enfin un soldat égyptien, connu sous le nom du Cādhi-Imâd-eddin. Celui-ci arriva un des derniers. Abou-Ioucef les reçut très-bien, leur témoigna une considération sans bornes, et leur assigna une prééminence marquée sur les Almohades; car les Almohades recevaient leur solde trois fois l'an, c'est-à-dire une fois tous les quatre mois (4), tandis que la solde des Ghozz leur était payée chaque mois sans interruption. Abou-Ioucef dit à ce

(1) Pag. 184.

(2) Pag. 210.

(3) Cf. sur Karakouch un autre passage d'Abd-el-Wâhid, p. 254, lig. 5 et 6. D'après Deguignes (t. I, 1<sup>re</sup> partie, pag. 381; cf. Ibn-al-Athir, Ms. de C. P., tom. V, fol. 209 v<sup>o</sup>, 210 r<sup>o</sup> et 222 v<sup>o</sup>. Abou'l-féda, t. IV, p. 4), l'an 568 de l'hégire (de J. C. 1172-3), une troupe de *Turcs*, qui avaient quitté l'Égypte sous le règne de Salâh-eddin, étaient venus en Afrique, sous la conduite de *Téki-eddin* (!) Karakouch et, secourus d'une quantité d'Arabes, ils s'étaient rendus maîtres de Tripoli et de quelques autres endroits. » Voici la traduction du passage d'Abd-el-Wâhid indiqué ci-dessus : « La ville de Tripoli est la première place de l'empire des Masmoudites (c'est-à-dire des Almohades). Le mamelouk Karakouch, déjà mentionné plus haut dans la notice sur Abou-Ioucef, s'était emparé de Tripoli sous le règne d'Abou-Iacoub, un des Almohades; puis les Masmoudites le chassèrent de cette ville. Iahia-ibn-Ghâniâh s'en empara, ainsi que d'une grande partie de l'Afrikiah. »

(4) Cf. Abd-el-Wâhid, p. 236, lig. 15-17.

propres : « La distinction que nous faisons entre les Almohades et ces gens-là a pour motif qu'ils sont étrangers, et ne possèdent rien dans ce pays à quoi ils puissent recourir, excepté cette solde, au lieu que les Almohades ont des fiefs et des richesses assurées. » Outre cela, il donna aux principaux de ces étrangers des fiefs comme ceux des Almohades, ou même plus considérables. Il donna ainsi à un d'entre eux qui, à ce que j'ai appris, était originaire d'Arbil et s'appelait Ahmed-el-Hâdjib, des localités telles qu'aucun des proches du sultan n'en possédait de pareilles. Il accorda en fief à Châban, dont il a déjà été question, un grand nombre de bourgades en Espagne, qui produisaient chaque année environ neuf mille dinârs; cela sans compter une solde considérable et supérieure à celle de tous les autres soldats. »

Plus loin (1), Abd-el-Wâhid nous apprend que celui qui tua Abd-Allah, fils d'Ishâk (fils de Mohammed), fils de Ghâ-niah, émir de Majorque, était un Curde nommé Omar-al-Mokaddem. Plus loin encore (2), il est parlé d'un détachement de Ghozz et d'Almohades. Enfin les Ghozz sont cités au nombre des troupes des Almohades (3).

D'après ces divers passages, on peut se faire une idée de tout l'intérêt que les futurs historiens de l'Afrique septentrionale peuvent se promettre de la lecture d'Abd-el-Wâhid. L'histoire politique et littéraire de l'Espagne trouvera aussi à y recueillir des renseignements et des faits importants. L'édition de M. Dozy se recommande par une grande exactitude. Le savant éditeur a scrupuleusement reproduit les leçons du manuscrit, excepté lorsqu'elles lui ont paru évidemment fautives. Il s'est servi des secours que lui offraient d'autres écrivains arabes occidentaux, tels que Ibn-Khâkân,

(1) Pag. 231.

(2) Pag. 232.

(3) Pag. 268. Dans le même endroit, Abd-el-Wâhid mentionne également des chrétiens dans le dénombrement des troupes almohades. Cf. sur ce point les observations de MM. Dozy et Reinaud, *Journal Asiatique*, 1<sup>re</sup> série, t. III, p. 394, note.

Ibn-Bassâm, etc., pour corriger divers passages de son auteur. On ne peut reprendre, dans cette belle publication, que quelques fautes d'impression, faciles à reconnaître (1). Qu'il nous soit permis, en finissant, de féliciter M. Dozy sur la direction judicieuse et éminemment utile qu'il a donnée à ses travaux. La philologie et l'histoire des Arabes, qui lui doivent déjà tant, peuvent attendre plus encore de son érudition étendue et de son ardeur pour le travail. Espérons donc qu'à l'édition d'Abd-el-Wâhid viendra se joindre bientôt celle d'un autre historien arabe non moins important, Abou-Becr-el-Kodhaï-Ibn-el-Abbar.

(1) C'est ainsi que, pag. 231, lig. 7, au lieu de « l'année 609 », il faut lire « 599 », ainsi qu'on le voit par la suite des faits. Voyez surtout même page, lig. 20, et cf. pag. 200, lig. 6.

---

# RECHERCHES

SUR

L'HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DE L'ESPAGNE

PENDANT LE MOYEN AGE,

PAR R. P. A. DOZY,

Tome I, un vol. grand in-8° de xii et 711 pages ; Leyde, E. J. Brill, 1849.  
(*Moniteur universel*, 26 et 29 janvier 1851; *Constitutionnel*, 31 octobre 1853.)



Ce livre mérite doublement d'attirer l'attention des lecteurs sérieux et des historiens : en premier lieu, comme offrant une suite de dissertations érudites sur plusieurs points obscurs de l'histoire d'Espagne aux dixième et onzième siècles ; secondement et surtout, parce qu'il démontre surabondamment que tout ce qu'on connaissait jusqu'ici de l'histoire des États musulmans de la péninsule espagnole doit être regardé comme non avenu, ou du moins soumis au contrôle d'une révision sévère et minutieuse. Dans une préface pleine d'esprit et de raison, l'auteur prouve que la partie arabe des annales de l'Espagne n'a été jusqu'ici traitée que par un petit nombre d'écrivains dépourvus des connaissances, des secours ou de la critique nécessaires. D'un autre côté, un savant qui vivait vers la fin du siècle dernier, Masdeu, s'est attaché à démontrer que certains documents, surtout une

quantité considérable de chartes, sont apocryphes et ne méritent aucune confiance. Les résultats des travaux de Casiri et de Conde sur les historiens arabes et de ceux de Masdeu sur les documents chrétiens ont servi de base aux histoires d'Espagne qui ont pour auteurs MM. Aschbach, Rosseeuw Saint-Hilaire, Romey et Schæfer. Le second de ces savants, marchant de plus près sur les traces de Masdeu, a rejeté, comme entachées de faux et d'interpolations, une foule de chartes et d'inscriptions. D'autres, comme MM. Aschbach et Romey, adoptèrent pour guide l'ouvrage de Conde; et le dernier ne craignit pas de qualifier ainsi l'auteur espagnol : « Il fait autorité sur la période arabe; c'est un maître. Il faut savoir reconnaître et subir au besoin, malgré qu'on en ait, les maîtres. »

Ce sont ces deux opinions sur Conde et Masdeu que M. Dozy a voulu combattre; et, selon nous, il a parfaitement réussi à en prouver, par de nombreux exemples, le peu de fondement et l'inanité. Que peut-on objecter contre une pièce dont l'authenticité, révoquée en doute par Masdeu ou par tout autre historien moderne, s'appuie cependant sur le témoignage d'auteurs arabes (1)?

Quant au livre de Conde, c'est celui d'un homme qui a travaillé sur des documents arabes sans connaître la grammaire et le génie de la langue dans laquelle ils sont écrits, et qui, prenant pour des vérités les rêves de son imagination, a forgé des dates, inventé des faits, en prétendant toujours traduire fidèlement des textes arabes. Il a ainsi entraîné dans le piège les historiens modernes, dont quelques-uns l'ont même surpassé, en combinant ses inventions avec les renseignements des auteurs latins et espagnols, qu'ils dénata-

(1) Tel est le cas pour un privilège de Sahagun daté de l'an 1006 et publié par Berganza. L'historien arabe Ibn-Khaldoun confirme indirectement l'authenticité de cette pièce en attestant, comme elle et comme une autre charte, l'existence d'un fils de Bermude le Goutteux, roi de Léon, dont il n'est pas fait mention dans les chroniques latines. Voyez M. Dozy, pag. 62, 63, dans la note, et à la page 707.

raient de la sorte. Chose singulière, des orientalistes du plus grand mérite, et notamment feu M. Weijers, ont préféré copier les bévues de Conde plutôt que de recourir aux sources originales. Dernièrement encore, dans un travail, d'ailleurs fort intéressant, sur un médecin juif du dixième siècle, ministre de deux khalifes Omeiyades d'Espagne, l'auteur, M. Philoxène Luzzato, cité (1), d'après Conde, un personnage nommé Calib-ben-Hassun, fils d'Omar. Nous connaissons bien un fameux rebelle appelé Omar-ibn-Hafsoûn, qui, pendant trente-huit ans (de 880 à 917), tint en échec la puissance de quatre khalifes de Cordoue, dans la province de Malaga. Nous voyons mentionnés quatre de ses fils, mais aucun ne porte le nom de Calib. Il est donc évident que Conde aura pris pour un nom propre ce qui n'est qu'un surnom injurieux (*Kalb*, le Chien), donné à Omar-ben-Hafsoûn par quelque historien arabe. La rébellion de ce personnage contre les khalifes de Cordoue et plus encore ses relations avec les chrétiens ont dû le rendre odieux aux bons Musulmans. Aussi le trouvons-nous mentionné avec les épithètes de *polythéiste*, d'ennemi de Dieu, d'*apostat*, de *maudit*, de *chef des infidèles et des hypocrites*, etc. (2). Quoi donc d'étonnant qu'on lui ait aussi donné un surnom que les fanatiques musulmans appliquent si volontiers aux chrétiens ?

On pourrait croire que l'ouvrage de Conde a été remplacé, dans ces dernières années, par celui de M. de Gayangos (*History of the Mohammedan dynasties in Spain*). Ce savant affiche la prétention de donner une histoire critique des Arabes espagnols, traduite sur les sources.

(1) *Notices sur Abou-Iousof Hasdai-ibn-Schaprout*. Paris, 1852, p. 48. Dans un ouvrage tout récent, destiné à l'enseignement historique (*Hist. des Arabes*, par M. Sédillot, Paris, 1854, p. 257, 258), on voit figurer Omar-ben-Hassan (sic) et Caleb, son fils, tant une aveugle confiance dans les bévues de Conde a de peine à disparaître !

(2) *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne*, etc., tom. II, p. 108, 117, 126, 143, 174, 178, 210.

Mais ses versions manquent souvent d'exactitude (1); elles présentent d'ailleurs des suppressions et des non-sens dont il suffira de donner un exemple. Un passage de la traduction de M. Gayangos offre les détails suivants : « Al-Békri compare son pays natal à la Syrie pour la pureté de l'air ;

(1) Dans ses *Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*, t. II, p. 221, 236, 237, etc., M. Dozy a corrigé plusieurs erreurs très-graves de M. de Gayangos. Puisque j'ai cité le savant ouvrage de M. Dozy sur les sources de l'histoire des Abbadides, rois de Séville au onzième siècle, qu'il me soit permis de consigner ici une remarque qui peut n'être pas dépourvue d'intérêt. Deux auteurs arabes (apud Dozy, *Script.*, etc., t. II, p. 152, 153) racontent une anecdote assez curieuse, dont voici la traduction :

« Romaikia (l'épouse favorite de Motamid-ibn-Abbad, dernier roi de Séville) vit un jour des hommes qui marchaient dans la boue, et elle désira les imiter. Al-Motamid ordonna de broyer des parfums et de les répandre dans la cour de son palais, jusqu'à ce qu'elle en fût entièrement couverte ; après quoi on prit des cribles, à travers lesquels on versa de l'eau de rose par-dessus ces parfums ; on les pétrit ensuite à force de bras, si bien qu'ils formèrent une espèce de limon, dans lequel Romaikia se plongea, en compagnie de ses suivantes. Cette journée devint célèbre, et dans une circonstance où le roi s'était emporté contre sa femme, celle-ci ayant pris Dieu à témoin qu'elle n'avait jamais éprouvé de sa part le moindre agrément, il s'écria : « Pas même le jour du limon ! » Elle fut honteuse, et lui fit des excuses. »

Cette anecdote, qui rappelle à l'esprit un charmant conte de l'abbé Ducerceau (*la Nouvelle Ève*), se trouve rapportée différemment dans un passage du *Comte Lucanor*, de l'infant don Juan Manuel, dont M. Dozy a donné le texte en note, et dont on peut voir la traduction dans un excellent article de M. Ed. Laboulaye, inséré au *Journal des Débats* (numéro du 14 mai 1852). Le prince espagnol a ainsi transcrit l'exclamation du souverain arabe : *Ehu alenahac aten*. Ces paroles arabes sont évidemment corrompues. M. Dozy suppose qu'il faut ainsi les rétablir : *Ehuale iaum aten* ; mais il me paraît plus vraisemblable d'adopter la transcription suivante : *Ehuala nahar aten* (ou plus correctement : *Aouala nahara' tthint*), ce qui signifie, en effet : « Quoi ! pas même le jour du limon ! » — Dans un passage de Licân-éddîn publié par M. Dozy (*ibidem*, pag. 163, l. 12), les mots *sanaat-atta'dil* se trouvent joints aux mots *atthibb ouetta 'allm* « la médecine et les mathématiques ; » et le savant éditeur conjecture qu'ils signifient la science des poids et mesures. Il me paraîtrait préférable de les traduire par « l'astrologie judiciaire. » Dans un passage d'Ibn-Batoutah (*Voyages*, t. I, p. 35), le verbe *addala* signifie « dresser, tirer un horoscope ; » et dans un autre endroit du même voyageur (*ibid.*, p. 63), *ta'dil* désigne « un horoscope. »

au Yémen pour la douceur de la température ; à l'Inde pour les drogues et les plantes aromatiques ; à Al-Ahvâz (le Khou-zistan ou ancienne Susiane) pour la grandeur de ses serpents. Le traducteur prend soin de nous apprendre, dans une note, qu'on trouve dans le Khouzistan des scorpions. Mais, ajoute-t-il quelques lignes plus bas, « Al-Makkari cite les paroles d'un autre géographe qui fait l'éloge de l'Espagne, à cause qu'on n'y trouve que très-peu de reptiles venimeux. » A la bonne heure ! nous concevons l'enthousiasme de ce géographe ; il nous rappelle ces vers de Virgile :

Nec rapit immensos orbes per humum, neque tanto  
Squameus in spiram tractu se colligit anguis.

(Georg., II, 134.)

Vers si bien imités par notre André Chénier, dans son hymne à la France :

Ni les vastes serpents ne traînent sur tes plantes  
En longs cercles hideux leurs écailles sonnantes.

Mais, pas plus que M. Dozy, nous ne pouvons admettre qu'un auteur sensé se soit jamais avisé de dire, en faisant un éloge pompeux de sa patrie, qu'elle abonde en grands reptiles venimeux. M. Dozy a rétabli le texte d'Al-Békri, et montré qu'au lieu de *haiatiha* (ses serpents) il fallait lire *djibaiètiha* (ses contributions) ; de sorte que la phrase signifie : l'Espagne ressemble au district d'Al-Ahvâz par l'immensité de ses revenus. Et, en effet, le district d'Al-Ahvâz était un pays riche et fertile.

Donnons maintenant deux ou trois exemples des bévues de Conde, que M. Dozy a relevées. Conde parle souvent, dans le récit du règne d'Abd-Errahman IV al-Mortadha (1017), d'un certain Gilfeya, qu'il présente comme un des capitaines du chef berbère Ali-ibn-Hammoud. Gilfeya n'est ni un nom arabe ni un nom berbère, et on ne le rencontre chez aucun historien arabe, premier motif pour nous défier du récit de Conde. Mais, en consultant Roderich de Tolède,

on y trouve mentionné un personnage dont le nom est écrit de plusieurs manières différentes selon les éditions (Gidfeja, Gidfeya, Silfeya, Silfeia et Gilfeya), et qui était gouverneur de Grenade. Or, il est certain que le gouverneur de Grenade était alors Zavi-ibn-Zeimi-al-Mançor-as-Sinhedji. En changeant l'*l* de Silfeia en *n*, on a la première syllabe *Sin* de *Sinhedji* (dans l'écriture arabe, l'*n* et l'*l*, placées au milieu des mots, ne diffèrent pas sensiblement, surtout quand la première lettre est dépourvue de point diacritique, ou que ce point s'est confondu avec le corps de la lettre); la seconde syllabe est *fê* chez Roderich. On sait qu'en espagnol la lettre *f* est souvent employée à la place de l'*h*. Nous avons donc *Sinhê*. Que si nous prononçons l'*i* comme le *j* français, nous aurons *Sinhêjà* (*Sinhedjà*), de sorte que Roderich a prononcé *Silheia*, au lieu de *Sinhedji* (1). Qu'a fait Conde? Ne s'apercevant pas que le personnage dont le nom avait été mal lu par Roderich était *Al-Mançor-as-Sinhedji*, mais sachant que le gouverneur de Grenade portait ce nom, il s'est avisé de faire deux personnages d'un seul; et dans son récit, copié par MM. Rosseeuw et Romey, *Gilfeya* joue un rôle à côté d'*Al-Mançor-as-Sinhedji*. Il ne s'en est pas tenu là; mais il a dénaturé le récit latin de Roderich de Tolède, dont il n'a pas toujours compris le sens, et auquel il a ajouté quelques faits de son invention, nous présentant le tout comme le récit d'un historien arabe. Les erreurs et la supercherie de Conde ressortent de la comparaison de son récit avec le texte de Roderich, comparaison que M. Dozy a facilitée en imprimant les paroles des deux auteurs sur deux colonnes parallèles.

M. Dozy critique le récit de Roderich, et en démontre le peu de probabilité, à l'aide du témoignage d'un *Traité sur*

(1) Dans un autre endroit (pag. 466), à propos du mot *al-Arauchi*, fautivement écrit dans la *Cronica general al-aranxa* pour *al-arauxi*, M. Dozy fait observer que les auteurs espagnols du moyen âge donnent fréquemment aux noms relatifs la terminaison *a*, au lieu de *i*.

*l'amour*. Il faut nous empresser d'ajouter, pour prévenir tout étonnement de la part du lecteur, que ce traité a pour auteur non-seulement le plus grand savant de l'Espagne, mais un écrivain contemporain et un des plus zélés partisans d'Al-Mortadha. A en croire Conde, Khairân, un des généraux d'Al-Mortadha, aurait été assiégé, l'année 1017, dans Almería, par Ali-ibn-Hammoud; la ville fut prise, selon Conde, et Khairân, blessé, tomba au pouvoir d'Ali, qui lui coupa la tête de ses propres mains. Il n'y a qu'un petit obstacle à la vérité de ce récit, c'est que Khairân mourut, de mort naturelle, onze ans après cette époque (31 mai 1028). Il faut voir, dans l'ouvrage de M. Dozy (p. 37-38), l'origine de la bêtise de Conde. On y lira aussi que Conde, non content d'avoir tué Khairân, fait encore périr de mort violente, pendant une seconde prise d'Almería, aussi authentique que la première, un brave homme de cadhi (juge), qu'il a érigé en gouverneur.

*Cet auteur est un fourbe, et fourbe fourbissime,  
Sur qui ne peuvent rien la crainte et les remords,  
Et qui pour ses desseins a d'étranges ressorts.*

(Molière, *l'Étourdi*, act. II, sc. 5.)

*Oui, pour bien étaler cet effort relevé,  
Ce bel exploit de guerre à nos yeux achevé,  
Ce grand et rare effet d'une imaginative  
Qui ne cède en vigueur à personne qui vive,  
Ma langue est impuissante, et je voudrais avoir  
Celles de tous les gens du plus exquis savoir, etc.*

(Le même, act. II, scène dernière.)

Le trône de Saragosse fut possédé, pendant vingt ans (de 1018 environ à 1039), par deux princes arabes, qui appartenaient à une des familles les plus anciennes et les plus illustres de la Péninsule, celle des Bénou-Hâchim ou Todjibides d'Aragon (1). Il en sortit par une révolution de palais dont

(1) C'est par inadvertance que, dans sa *Table généalogique des Todjibides d'Aragon* (p. 138), M. Dozy a sauté un degré en omettant le nom d'Abd-

les causes et les détails sont entourés d'une obscurité que M. Dozy n'est pas parvenu à dissiper entièrement, malgré ses efforts. M. Dozy prouve qu'en comparant les dix lignes de l'auteur arabe qu'a suivi Conde avec le récit de celui-ci, qui remplit une page, on y remarquera dix erreurs extrêmement graves, et cela sans compter les fautes d'une moindre importance.

Dans un court mémoire, qui porte ce titre, peut-être un peu prétentieux : *Un relieur maladroit et les historiens de l'Espagne*, M. Dozy a signalé et rectifié toute une série d'erreurs où Conde a été entraîné par son défaut de critique et d'attention. Un auteur arabe espagnol, Ibn-al-Abbar, a écrit, sous le titre d'*al-Hollato'ssiyara*, un recueil de biographies des princes et des nobles de l'Espagne qui se sont distingués par leur talent poétique. Dans le second volume de son Catalogue de la bibliothèque de l'Escorial, Casiri a donné, de la plupart des articles de cet ouvrage, un index, accompagné de quelques extraits latins. Depuis quatre-vingts ans, l'ouvrage de Casiri est entre les mains des savants; mais on n'avait pas remarqué que l'index en question présente un phénomène bien extraordinaire. Le recueil d'Ibn-al-Abbar, de même que l'index de Casiri, est rangé d'après l'ordre chronologique et divisé par siècles, dont chacun forme un livre séparé. Or, à peine est-on entré dans le quatrième siècle de l'hégire (dixième de notre ère), ou 4<sup>e</sup> livre de l'index de Casiri, que l'on rencontre après Abd-Allah-ibn-Abdi'l-Aziz, d'abord une foule de personnages qui appartiennent au cinquième, et ensuite, après l'article d'Abou-Obaïd-al-Békri, quelques noms qui appartiennent de nouveau au quatrième siècle. On passe au cinquième, le plus fécond, sans contredit, en nobles qui cultivèrent la poésie, et l'on ne trouve que deux personnages dans l'index. Comment rendre compte de ces circonstances bien étranges? M. Dozy nous en donne

Errahman, père de Hachim et ancêtre commun des princes de Saragosse et de ceux d'Almérie.

l'explication la plus simple : le manuscrit de l'Escorial est mal relié ; seulement ni Casiri ni les savants qui se sont servis de son ouvrage ne s'en sont aperçus. Ce fait a échappé également à l'attention de l'individu qui a exécuté sur le manuscrit de l'Escorial et par ordre de Conde, la copie qui appartient actuellement à la Société Asiatique de Paris.

Cependant l'inadvertance de Casiri, bien que très-grave, n'a exercé aucune influence sur ses extraits latins ; son article sur Abou-Obaïd-al-Békri est inexact, mais voilà tout. Conde n'a pas été aussi heureux. Dans le manuscrit, l'article sur Abd-Allah-ibn-Abdi'l-Aziz est inachevé, et doit se compléter par la page et demie qui suit immédiatement l'article d'Al-Békri. La notice sur Al-Békri et ses aïeux se trouvant ainsi mêlée à celle sur Abd-Allah-Piedra-Seca, et Conde ne s'étant pas aperçu du fait, il en est résulté :

1° Qu'un jurisconsulte, Ayoûb-ibn-Amr, l'aïeul d'Al-Békri, qui peut-être ne s'est jamais mêlé de politique, conclut, d'après Conde, MM. Rosseeuw et Romey, un traité de paix avec Bermude II, roi de Léon ;

2° Que cet homme de loi, qui probablement n'a jamais porté les armes, et qui mourut fort tranquillement à Cordoue l'année 398 (1008), périt, selon Conde, dans une bataille livrée aux chrétiens, proche de Lérída, par Abd-al-Mélik, l'année 393 (1003).

On a d'autant plus de peine à s'expliquer la bévue de Conde que, dans les mêmes lignes où il a cru qu'il était question d'Ayoûb-ibn-Amr, on trouve raconté que le personnage objet de la notice fut promené ignominieusement par les rues de Cordoue, accompagné d'un héraut qui criait : « Voici Abd-Allah ibn-Abdi'l-Aziz. » D'après cela, on peut se faire une idée de l'attention avec laquelle Conde lisait les historiens arabes. Mais on tomberait dans une grave erreur si l'on pensait que l'on n'a ici qu'à changer les noms, et que, moyennant cela, les renseignements donnés par Conde seront exacts. Il a altéré tous les faits rapportés par Ibn-al-Ahbar, soit qu'il nomme le personnage dont parle cet au-

teur ~~Abd-Allah Piedra Seca~~, soit qu'il l'appelle Ayoûb-ibn-Amr. Abd-Allah, fils d'Abdi'l-Aziz, surnommé par les chrétiens Piedra Seca (la pierre sèche) et par les Arabes Al-Hadjer (la pierre), probablement à cause de son avarice, appartenait à la famille des khalifes de Cordoue. « Piedra Seca, dit Conde, copié par M. Romey, était très-riche, puisqu'il possédait dans le district de Tadmîr (lisez Todmir, un des noms arabes de Murcie (1)) beaucoup de terres et de villages; on dit que ces derniers dépassaient le nombre de mille. » Ici encore Conde a dénaturé, à sa manière, le texte d'Ibn-al-Abbar. En parlant de l'expédition de Piedra Seca en Galice, cet auteur dit : *Wè-amma-bi't-tadmîri*, etc. « Il détruisit entièrement plusieurs de ses districts (de Zamora). Il y en eut un, entre autres, où il détruisit mille villages. » Ainsi Conde a pris l'infinitif du verbe *dammara* (détruire), *at-tadmîr*, pour un nom propre, Todmir, Murcie, sans réfléchir que le nom propre Todmir s'écrit toujours sans article; sans faire attention au contexte, à l'expédition en Galice, dont il a été parlé immédiatement auparavant, et au verbe *dammara*, au prétérit, qui suit et qui aurait dû suffire à prévenir son erreur. Piedra Seca mourut de maladie, en 393 (1003), à Lérida, et fut enterré dans la mosquée de cette ville. Conde a jugé plus à propos de faire périr Ayoûb, c'est-à-dire Abd-Allah Piedra Seca, les armes à la main et en combattant avec beaucoup de valeur. M. Romey, non content de copier le récit de Conde, l'a embelli de la sorte : « Il s'était fait tuer en combattant vaillamment avec l'intrépidité, ou plutôt l'abnégation chevaleresque d'un parfait dévot musulman, etc. »

Mais je me suis arrêté assez longtemps à démontrer, d'après M. Dozy, combien peu de confiance méritent les traductions et les récits de Conde. Il n'est que trop prouvé désormais que c'est

(1) Le gouverneur de Murcie, à l'époque de la conquête, s'appelait Theodmir, ou Theudimer, comme ce nom se trouve écrit dans Isidore de Béja (ch. 38), et c'est lui qui a donné son nom à cette province.

..... Un esprit chassé tout à rebours,  
 Une raison malade et toujours en débauche,  
 Un envers du bon sens, un jugement à gauche,  
 Un bréviloin, un brusque, un étourdi,  
 Que sais-je ? un ... cent fois plus encor que je ne di.  
 (*L'Étourdi*, act. II, sc. dernière.)

On peut encore appliquer à Conde et à son critique ces vers de Molière :

Tu vois qu'à chaque instant il te fait déchanter,  
 Et que c'est battre l'eau de prétendre arrêter  
 Ce torrent effréné qui de tes artifices  
 Renverse en un moment les plus beaux édifices.  
 (Le même, act. III, sc. 1.)

Comme M. Dozy le fait observer dans sa préface :

« Ceux qui ont lu et étudié Conde se trouvent dans la nécessité de faire tout leur possible pour sortir de cette abominable route où il les a fourvoyés, d'oublier tout ce qu'ils avaient appris ; besogne infiniment plus difficile que d'apprendre quelque chose de neuf. »

Personne n'était mieux préparé que M. Dozy à refaire l'ouvrage de Conde. Doué d'une profonde connaissance de la langue arabe, non-seulement la langue des historiens, mais celle, toute différente et bien autrement difficile, des rhéteurs et des poètes ; familiarisé avec la littérature espagnole, de même qu'avec presque toutes celles de l'Europe moderne, il était également apte à aborder son sujet de tous les côtés, à l'envisager sous toutes ses faces. Aussi fait-il constamment marcher de front l'étude des chartes, des inscriptions et des chroniques latines ; la lecture des chroniques et des *romanceros* espagnols et celle des documents arabes, dont le style, si ampoulé, si hyperbolique qu'il soit, n'a presque aucune difficulté capable de le rebuter ; joignez à cela un vif amour de la science et des découvertes historiques, une critique pénétrante, une ardeur infatigable au travail, suffisamment attestée chez un auteur de vingt-neuf

ans par six publications considérables, et vous aurez une idée de tout ce que l'histoire de la péninsule espagnole peut attendre du zèle et des talents de M. Dozy.

L'ouvrage que nous annonçons ne se prête pas facilement à une analyse, à cause de la forme que l'auteur y a adoptée. C'est un recueil de dissertations, fort inégales en étendue et en importance, et qui n'ont entre elles d'autre rapport, d'autre lien que d'éclaircir toutes, à trois ou quatre exceptions près, des périodes de l'histoire du onzième siècle. « Mieux vaut, dit l'auteur dans sa préface, approfondir une seule période que de les traiter toutes d'une manière rapide ou superficielle ; celle que j'ai choisie est peut-être la plus intéressante pour ce qui concerne l'Espagne arabe ; mais ce qui est incontestable, c'est qu'elle est la plus difficile. » On doit savoir gré à M. Dozy de n'avoir pas reculé devant les difficultés que présente l'histoire d'une époque où l'Espagne musulmane était morcelée en une multitude de petites principautés indépendantes les unes des autres, et dont les annales présentent un chaos, un dédale presque inextricables. M. Dozy a éclairci de la sorte, en tout ou en partie, l'histoire des princes de Saragosse, d'Almérie (1), de Murcie, de Badajoz, d'Huelva et de Valence. Dans ses recherches, l'au-

(1) Dans ses recherches sur les Bénou-Somadih, rois d'Almérie, M. Dozy a tracé (pag. 82, 83) un tableau brillant et animé de la prospérité que l'industrie et le commerce avaient procurée à cette ville, aujourd'hui si appauvrie. Il n'a pas oublié de parler de ses métiers à tisser. Il aurait pu faire observer à ce sujet qu'un témoignage de l'industrie d'Almérie se retrouve dans l'expression *soie d'Aumarie*, usitée au moyen âge, et que Le Grand d'Aussy a eu tort d'expliquer par soie d'outre-mer. Voyez *Remarques historiques, philologiques, critiques et littéraires sur quelques locutions, proverbes et dictons populaires inédits du moyen âge*, par G. A. Crapelet, Paris, 1831, p. 93. Cf., sur le commerce et l'industrie d'Almérie, Depping, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe*, Paris, 1830, t. I, pag. 273, 274. Dans le fabliau du *Voyage d'outre-mer du comte de Ponthieu*, on voit Adèle de Ponthieu sauvée des flots par des marchands flamands, qui la vendent au sultan d'Aumarie. Voy. la savante *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, par F. C. Louandre, Paris, 1844, t. I, pag. 143 et suiv.

teur a su toujours faire marcher de front l'étude des faits et celle des institutions et de la littérature. Son ouvrage n'est pas un recueil sec et aride de dates et de discussions chronologiques. On y rencontre, presque à chaque page, des traits de mœurs, des anecdotes instructives et des détails qui nous montrent quel haut degré de culture intellectuelle avait atteint l'aristocratie arabo-espagnole dans le onzième siècle de notre ère, à une époque où tout le reste de l'Europe, à l'exception des cloîtres, était plongé dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. C'est ainsi qu'à propos de Mohammed-al-Mo'tacim, prince d'Almérie, qui régna de 1051 (1) à 1091, et qui, poète lui-même, encouragea noblement la culture des lettres, M. Dozy a groupé une foule de détails piquants sur les littérateurs arabes qui s'étaient donné rendez-vous à la cour d'Almérie, sur leurs travaux, leur tournure d'esprit et leurs rivalités d'amour-propre.

Mais il me tarde d'arriver au morceau capital du livre de M. Dozy, à un morceau qui suffirait seul à faire un volume d'une juste étendue. Je veux parler de la dissertation intitulée : *Le Cid, textes et résultats nouveaux*, et qui ne forme pas moins de 387 pages. M. Dozy aurait peut-être mieux servi les intérêts de sa réputation et plus contribué au succès de ses travaux s'il avait publié à part, sous le titre d'*Histoire critique du Cid* ou de *Recherches historiques et littéraires sur le personnage du Cid*, cet important mémoire, que peu de personnes songeront à aller chercher dans un recueil de dissertations sur l'histoire de l'Espagne au moyen âge. Le nom du Cid, ce nom rendu si populaire chez nous par le premier chef-d'œuvre de notre scène, aurait suffi pour attirer sur le travail de M. Dozy l'attention du lecteur désireux de s'instruire.

S'il est dans l'histoire du moyen âge un personnage dont

(1) C'est par une faute d'impression qu'on lit 1044 dans l'ouvrage de M. Dozy (pag. 68).

la renommée ait de grandes obligations à la poésie, c'est, sans contredit, le Cid. Jusqu'ici l'on n'a guère entrevu ce preux chevalier qu'à travers le prisme poétique des romances espagnoles, ou des tragédies de Corneille et de Guillen de Castro; et certes sa réputation n'a pu qu'y gagner. Loin de moi la pensée de ravalier l'héroïsme du Cid et de nier ses brillants exploits; mais, autant je suis disposé à me conformer à la première partie du conseil de Pline : *Sit apud te honor antiquitati, sit ingentibus factis*, autant je le suis peu à me soumettre à la dernière : *Sit fabulis quoque*.

Il y a des personnes qui croient que « l'on sait sur le Cid à peu près tout ce que l'on peut savoir. » C'est du moins ce que répondait, il y a quelques mois, du ton le plus décisif, un savant très-versé dans les langues de la péninsule espagnole, et à qui l'on parlait, en ma présence, des recherches, à la vérité encore inédites, de M. Dozy. Si cette opinion était fondée, on ne concevrait pas comment il a pu entrer dans l'esprit d'un homme éclairé et sérieux d'écrire près de quatre cents pages sur le personnage du Cid.

Il importe donc de faire voir en quoi les résultats obtenus par M. Dozy diffèrent des opinions reçues jusqu'à ce jour.

Dans son long et important morceau sur le Cid, M. Dozy a entrepris de résoudre toutes les questions d'histoire, de critique, de littérature qui se rattachent à l'existence de ce personnage et aux sources où ont puisé ses précédents historiens. Il commence par poser un certain nombre de questions, toutes plus ou moins épineuses, plus ou moins controversées jusqu'ici : *Ingens disputandi argumentum*. Le Cid des cantares, des romances, des drames est-il bien le Cid de l'histoire? Qu'est-ce que la chronique latine publiée par Risco en 1792; est-elle histoire ou fiction? Qu'est-ce que la chanson du Cid (*Poema del Cid*)? Est-ce une chronique rimée ou bien un ouvrage d'imagination? Y a-t-il quelque chose de vrai dans la partie de la *Chronica general* qui traite du Cid, dans la Chronique qui porte son nom,

www.libtool.com.cn  
 dans la *Chronica rimada* qu'a éditée récemment M. Fr. Michel? Comment et pourquoi le Cid est-il devenu le héros espagnol par excellence? Enfin, pourquoi son histoire, vraie ou fausse, est-elle devenue le thème favori des poètes du moyen âge?

Mais avant de résoudre ces questions, M. Dozy a jugé à propos de faire connaître les documents nouveaux dont il peut disposer pour leur solution. Ce qui importait le plus, c'était de recueillir des témoignages d'auteurs contemporains du Cid; car tout ce qu'on possédait en ce genre se réduisait à quelques lignes d'une chronique latine, écrite dans le midi de la France, vers l'année 1141, où elle s'arrête. Les autres sources de l'histoire du Cid sont toutes postérieures à l'année 1212. Or peut-on accorder une bien grande confiance à des chroniqueurs du treizième siècle, surtout quand ils parlent du Cid, qui, comme nous l'apprend le biographe d'Alphonse VIII, était déjà devenu le héros des chants populaires un demi-siècle après sa mort (1)? Un jésuite espagnol, qui écrivait en 1805, n'avait pas osé d'avancer cette étrange proposition, que l'on ne possédait sur le Cid aucune notice qui fût certaine ou fondée, et que l'on ne savait absolument rien à son sujet, pas même sa simple existence. Masdeu n'a donc pas su s'en tenir au sage scepticisme du chanoine que nous entendons s'exprimer ainsi dans *Don Quichotte*: « Qu'il y ait eu un Cid et un Bernard de Carpio, nul doute; mais qu'ils aient fait toutes les prouesses qu'on leur attribue, je n'en répondrais pas pour ma part. »

Mais, heureusement pour lui, sinon pour son héros, M. Dozy, par une de ces bonnes fortunes scientifiques qui ne devraient jamais arriver qu'à des savants aussi bien préparés à en profiter, a découvert dans un manuscrit arabe de la bibliothèque de Gotha, mal décrit au catalogue, une portion d'un ouvrage rédigé à Séville en 503 de l'hégire (1109

(1) Ipse Rodericus, mio Cid semper vocatus, de quo cantatur, etc.  
 (*Chronica Adelfonsi imperatoris.*)

de notre ère), c'est-à-dire dix années seulement après la mort du Cid. Ce manuscrit contient un long et important passage sur Rodrigue, et l'auteur y invoque le témoignage d'une personne qui avait vu le Cid à Valence. Le récit d'Ibn-Bassam (tel est le nom de l'historien arabe) devient le plus ancien de tous ceux que nous possédons, puisqu'il est antérieur de trente-deux années à la chronique latine mentionnée ci-dessus.

M. Dozy a publié dans l'original le texte d'Ibn-Bassam, en le faisant suivre d'une traduction. Ce récit est extrêmement curieux ; on y lit, entre autres choses, que Ahmed-al-Mostaïn, roi de Saragosse, hêla un certain chien galicien (par le mot Galice, Ibn-Bassam entend Castille et Léon) appelé Rodrigue et surnommé le Campéador... Auparavant ç'avaient été les Benou-Houd (les rois de Saragosse) qui l'avaient fait sortir de son obscurité (1) ; ils s'étaient servis de son appui pour exercer leurs violences excessives, pour exécuter leurs vils et méprisables projets ; ils lui avaient livré différentes provinces de la Péninsule... Quand donc cet Ahmed, de la famille des Bénou-Houd, craignit la chute de sa dynastie, et qu'il vit que ses affaires s'embrouillaient, il voulut placer le Campéador entre lui et l'avant-garde de l'armée de l'émir des Musulmans (Ioucef-l'Almoravide). » On voit que, d'après Ibn-Bassam, Rodrigue avait été d'abord au service des Bénou-Houd, les rois arabes de Saragosse. Les *Gesta de Roderici campidocti*, publiés par Risco, disent la même chose. Masdeu a nié ce fait, par de pitoyables raisons : « Impossible de croire, dit-il, qu'un prince mahométan accorde sa confiance et son amitié à un ennemi de sa religion ; que les sujets de ce prince tolèrent parmi eux un tel homme. C'est pousser les choses jusqu'au bout. » Sans doute, fait observer M. Dozy, il y a ici quelque chose de bien ridicule ; mais ce

(1) Comme M. Dozy prend soin de le faire observer, p. 454, il ne faut voir ici qu'une de ces phrases de rhéteur, qui en disent plus que l'auteur n'en voulait dire.

n'est pas le récit de l'historien latin, soutenu qu'il est par le témoignage d'un auteur arabe, contemporain du Cid. Ainsi donc il est bien avéré que « le héros d'une nationalité aux prises avec une nationalité rivale, le champion religieux, le représentant de cette grande croisade de sept siècles, soutenue par l'Espagne contre l'empire arabe du moyen âge (1) ; » ce Cid enfin dont les reliques opèrent des miracles et dont le sombre et dévot Philippe II fit solliciter à Rome la canonisation ; ce Cid passa une partie de sa vie à la solde des princes musulmans.

Selon Ibn-Bassâm, « l'ambition de Rodrigue ne connut plus de bornes lorsqu'il se fut emparé de Valence. Quelqu'un m'a raconté lui avoir entendu dire : « Sous un Rodrigue cette péninsule a été conquise ; mais un autre Rodrigue la délivrera (2). » Pourtant, ajoute dans son impartialité le chroniqueur arabe, « cet homme, le fléau de son temps, était, par son amour pour la gloire, par la prudente fermeté de son caractère et par son courage héroïque, un des miracles du Seigneur. »

Ibn-Bassâm atteste aussi que Rodrigue combattit, à différentes reprises, le comte de Barcelone, le roi d'Aragon et Garcia, surnommé la Bouche tortue (sobriquet donné par les Arabes à Garcia Ordoñez, comte de Najera, l'ennemi mortel du Cid). Masden nie qu'une seule de ces guerres, racontées dans les *Gesta*, ait eu lieu ; aussi les historiens modernes se gardent-ils bien d'en parler. Le récit du siège de Valence, tel qu'il est donné dans Ibn-Bassâm, offre plusieurs rapports avec celui de la *Cronica general*, qui a cependant été qualifié d'absurde.

A la suite de l'extrait d'Ibn-Bassâm, M. Dozy traduit

(1) M. de Monseignat, *le Cid Campeador*, préface, pag. 11.

(2) La même idée se retrouve dans une romance espagnole (*El vassallo desleal*). Seulement, dans la romance, le Cid, au lieu de parler à un Arabe, s'adresse à son suzerain : « Je ne suis pas un assez mauvais vassal, dit-il à Alphonse, pour que, avec beaucoup d'autres comme moi, je ne regagnasse rapidement ce que le roi goth perdit. »

quelques fragments d'auteurs arabes d'une moindre importance ; il profite de cette occasion pour rectifier plusieurs erreurs graves où Casiri , Conde et M. de Gayangos étaient tombés en traduisant ou analysant ces passages (1). Puis il passe à l'examen des textes espagnols et latins qui parlent du Cid , en commençant par la *Cronica general* et par la *Cronica del Cid*.

Le premier de ces ouvrages fut composé , dans la seconde moitié du treizième siècle , par Alphonse X , surnommé le Savant. Outre les chroniques latines et les poèmes espagnols consacrés à retracer des événements de l'histoire nationale , Alphonse X a mis à contribution plusieurs ouvrages arabes , dont les uns étaient dignes de foi , tandis que d'autres , traitant de la conquête de la Péninsule par les musulmans , étaient plutôt des romans historiques. Depuis longtemps la *Cronica general* est traitée par les historiens avec un dédain contre lequel M. Dozy s'élève fortement et chaleureusement. « C'est, dit-il ( pag. 385 ) , un livre dans lequel se sont conservées les esquisses d'une foule de poèmes épiques que , sans lui , nous ne connaîtrions pas du tout ; un livre admirable et qui nous donne une très-haute idée du mouvement littéraire dans la Péninsule (2). » Peut-être en cet endroit , comme dans un petit nombre d'autres , M. Dozy s'est-il un peu trop laissé aller à son enthousiasme pour la littérature du moyen âge ; peut-être aussi a-t-il pris un ton un peu trop dithyrambique. Son style pourra paraître , aux yeux d'un juge sévère , quelque peu en désaccord avec la gravité des matières qu'il traite.

(1) M. Dozy a commis lui-même une légère inexactitude en rendant les mots arabes : *Atséra salat'lasri* , par : après la prière du soir , et plus loin par : après le coucher du soleil. Le mot *asr* , ainsi que M. Dozy le fait très-bien observer dans un autre endroit (pag. 583, n. 5), veut dire *quatre heures de l'après-midi*.

(2) On fera bien de mettre en regard de ce morceau du savant hollandais quelques lignes de l'illustre Fauriel , où l'on trouve une appréciation élogieuse et bien sentie de la Chronique générale d'Espagne , *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 257.

L'histoire du Cid remplit plus de la moitié de la quatrième et dernière partie de la *Cronica general*. M. Dozy prouve, contre l'opinion d'un ancien éditeur de la *Cronica*, Florian d'Ocampo, que cette quatrième partie est du même auteur que les trois précédentes, et qu'elle n'en diffère pas par le style, si l'on en excepte le long récit du siège de Valence. Il y a quelques années, M. Huber, dernier éditeur de la *Cronica del Cid*, a conjecturé que ce récit des affaires de Valence, depuis la prise de Tolède par Alphonse VI jusqu'à la conquête de Valence par le Cid, n'est pas, comme on le croit généralement, fabuleux et absurde. Au contraire, M. Huber pense qu'il est possible qu'il ait été écrit par un Arabe valencien, contemporain du Cid; car, dit-il, ce récit est en même temps simple et circonstancié, mais nullement poétique, et le Cid y apparaît sous un jour peu favorable. Cette opinion fait sans doute le plus grand honneur au tact critique de M. Huber; mais ce ne pouvait être chez ce savant qu'une simple pétition de principe, puisqu'il ne connaît pas l'arabe et n'est pas familiarisé avec le récit des historiens musulmans. Il appartenait à M. Dozy de démontrer ce que M. Huber n'avait pu qu'entrevoir. Et d'abord il fait remarquer que le point de vue du chroniqueur, loin d'être catholique, est essentiellement musulman; que le Cid, représenté comme un traître infâme qui foule aux pieds les traités les plus solennels (1), comme un monstre impitoyable qui fait brûler en un seul jour dix-huit Valenciens affamés qui s'étaient rendus à lui; qui en fait déchirer d'autres par des dogues; que ce Cid, dis-je, n'a rien de commun avec le Cid toujours loyal, toujours noble, toujours humain de la *Chanson*, de la *Cronica rimada*, des romances. Mais c'est bien là le Cid d'Ibn-Bassâm et des autres historiens arabes. Et en témoignage de l'impartialité de l'auteur de ce récit on peut faire

(1) Les auteurs arabes sont, il est vrai, les seuls qui prétendent que le Cid viola la capitulation qu'il avait accordée à Valence; mais c'est un écrivain espagnol et chrétien, l'auteur des *Gesta*, qui atteste qu'il la viola également à Murviedro.

observer que le commandant de Valence, Ibn-Djahhâf, y apparaît sous le même point de vue défavorable que chez Ibn-Bassâm.

• Mais, dit M. Dozy, il y a des preuves évidentes que ce récit a été traduit de l'arabe. Le style contraste singulièrement avec le style ordinaire de la *Cronica*. Il est lourd, embarrassé; il louche et il boite; il a tout l'air d'une traduction, et d'une traduction non-seulement fidèle, mais servile, d'une traduction qui veut rendre jusqu'à la construction de l'original; quelquefois il est si obscur, surtout quand l'écrivain s'embrouille dans les pronoms possessifs (c'est surtout par le fréquent emploi de ces pronoms que toute traduction servile d'un ouvrage arabe sera obscure), que j'ose dire qu'une foule de ses phrases sont inintelligibles pour quiconque ne sait pas l'arabe et ne traduit pas dans cette langue ces phrases entortillées. En général, le style est extrêmement simple; mais de temps à autre on rencontre des locutions qui se trouvent à chaque page chez les historiens arabes les plus sobres d'ornements, des locutions qui, par un fréquent usage, ont perdu leur force en arabe, mais qui font un singulier effet quand on les traduit littéralement dans une langue européenne, comme l'a fait le traducteur espagnol de ce morceau. •

M. Dozy consacre plusieurs pages à donner des preuves très-curieuses, très-convaincantes de l'origine arabe du récit de la *General*. Il a trouvé que partout ce morceau s'accorde parfaitement avec les auteurs arabes les plus anciens et les plus dignes de foi; qu'il contient des faits et des noms propres peu connus et qu'on ne rencontre que par accident dans les auteurs arabes, mais qui sont d'une scrupuleuse exactitude, de même que les détails topographiques. Mais ce récit est bien plus complet, bien plus circonstancié, bien plus exact que ceux de tous les autres écrivains arabes pris ensemble. Il l'est à un tel point qu'il ne peut avoir été composé que par un Arabe qui résidait à Valence pendant que cette ville était assiégée par le Cid. Cet auteur paraît avoir

www.libtool.com.cn  
écrit une histoire de Valence depuis la prise de Tolède par Alphonse VI jusqu'au moment où Ibn-Djahhâf fut jeté en prison. M. Dozy pense qu'il ne pouvait la conduire plus loin, parce qu'il était, selon toute probabilité, un de ceux que le Cid fit brûler dans le mois de mai ou au commencement de juin 1095, conjointement avec Ibn-Djahhâf.

• Supposons donc, conclut M. Dozy, qu'Alfonse le Savant a traduit le récit arabe ; alors on s'expliquera pourquoi un récit qui couvre le Cid d'opprobre se trouve dans la *General*. Alfonso savait l'arabe, et il s'entourait de savants de cette nation ; ayant trouvé le récit valencien, il doit l'avoir lu avec joie, car ce récit était hostile au Cid. Qui disait le Cid disait noble castillan, ennemi du roi... Eh bien ! Alfonso le Savant, on le sait, avait eu, maintes fois, à combattre ses barons, qui finirent même par le chasser de son trône. Quoi de plus naturel que de supposer qu'il s'est trouvé bien heureux de pouvoir dire quelque chose sur l'idéal du héros castillan, sur le rebelle par excellence, d'autant plus qu'il pouvait le faire son ancien livre arabe à la main ? Je crois donc qu'il a traduit lui-même le récit arabe, et cela aussi littéralement que possible, afin qu'on ne pût pas dire qu'il avait calomnié le héros de la nation ; c'est cette circonstance qui nous explique pourquoi le style de la traduction est aussi mauvais, pourquoi il diffère si sensiblement du style ordinaire du roi auteur. D'ailleurs, le traducteur a commis trop de fautes grossières, le nombre des phrases arabes qu'il n'a pas comprises est trop considérable pour que l'on puisse admettre que la traduction a été faite par un Juif ou par un Mozarabe.. »

Après quelques pages sur la *Cronica del Cid*, dans laquelle il ne voit rien autre chose que la partie correspondante de la *Cronica general*, retouchée et refondue arbitrairement par quelque ignorant du quinzième, ou tout au plus de la fin du quatorzième siècle, probablement par un moine de Saint-Pierre de Cardègne, M. Dozy procède à l'examen des récits chrétiens proprement dits. Il commence par venger les *Gesta*

de quelques-unes des critiques de Masdeu, dont il relève plusieurs bévues extrêmement graves. L'auteur des *Gesta*, ayant ainsi latinisé le surnom de Campeador, et *factus est... campidoctus*, Masdeu avance que Campidoctus n'est pas un titre d'honneur, mais qu'il indique « l'acquisition successive de connaissances militaires. » Il ajoute que le surnom de Campeador ne se trouve que dans les auteurs du treizième siècle, et que, d'ailleurs, ce n'est pas non plus un titre honorifique. D'après lui, un campeador est un soldat aventureux et hardi, mais qui ne sait pas conduire la guerre d'une manière savante. Dans la guerre, c'est le plus bas emploi. Ne dirait-on pas, à entendre Masdeu, que le titre de *campeador* n'est pas très-ancien? Et cependant, sans citer tous les vieux documents latins et espagnols où on le rencontre, ne se trouve-t-il pas chez tous les auteurs arabes qui parlent du Cid, à partir d'Ibn-Bassâm, qui écrivait en 1109? D'un autre côté, un ancien poète espagnol, qui florissait vers l'année 1220, donne au roi don Garcia *el de Nagera* le titre de noble campeador.

Quant à ce titre lui-même, M. Dozy le dérive non du mot latin *campus* (1), mais du teutonique *champh*, qui répond aux mots *duellum* et *pugna*, et d'où est venu *kampf* (champion). Dans le latin du moyen âge, on trouve les substantifs *camphio*, *camphius*, *campio*; les verbes *campare*, *campire* et probablement *campeare* (d'où dérive *campeator*). On a cru généralement que *campeador* était synonyme de champion, et, si l'on ne fait attention qu'à l'étymologie, on a eu raison de le croire. Dans une charte de l'année 1075, on lit qu'Alphonse VI, ayant eu des différends avec des *Infançones*, résolut de vider la querelle par un combat judiciaire, et qu'il désigna dans ce but Rodrigue Diaz le Castillan; mais, quoique Rodrigue ait été choisi dans cette occasion par Alphonse pour défendre ses droits, il n'était nullement un

(1) Un ingénieur écrivain, M. Philarète Chasles, donne une autre étymologie du titre de *campeador*. Il le fait venir de *acampar*, *campar* (exceller, surpasser). *Études sur l'Espagne*, etc.; Paris, 1847, p. 431, 432.

*champion*, c'est-à-dire un homme allant d'un lieu à un autre pour louer ses services dans les combats judiciaires (1). Le véritable sens du mot *campeador* exprime un usage que les Occidentaux avaient emprunté des Arabes, et en vertu duquel certains preux sortaient des rangs, quand deux armées étaient en présence, pour défier les ennemis, pour engager quelques-uns d'entre eux à accepter un combat singulier. Celui qui appelait un ennemi au combat se nommait *mobariz*; et celui qui avait la coutume de faire de tels défis, qui, pour ainsi dire, en faisait son métier, se nommait *barráz*. *Campeador* répond exactement à *barráz*, comme le prouve une lettre écrite au Cid par Bérenger, comte de Barcelone, et copiée dans les *Gesta*.

Après avoir déterminé quelles sont les sources vraiment historiques auxquelles doit puiser l'écrivain qui veut donner une biographie du Cid, M. Dozy consacre plus de cent cinquante pages à retracer les vicissitudes de l'existence de ce guerrier. Il se fonde sur les documents chrétiens dont il a reconnu l'authenticité, sur les différentes chartes qui nous restent de cette époque, sur la chronique arabe de la *General* et sur les autres historiens musulmans. Il s'attache à éclaircir tout ce qui peut paraître obscur dans le récit de la *General* ou des *Gesta*, et rétablit la véritable orthographe des noms d'hommes ou de lieux. C'est ainsi que le savant professeur de Leyde prouve que M. Huber et d'autres auteurs après lui (notamment M. de Monseignat, p. 79) ont eu tort de croire que le général almoravide appelé Mohammed par les *Gesta* était le même que Syr Ibn-Abi-Becr (et non Ben-Békir). De temps en temps, il s'arrête pour discuter quelque point d'histoire intéressant et mal connu. Il nous suffira de citer une lumineuse dissertation (p. 430-437), où M. Dozy, s'appuyant sur les recherches du P. Moret, sur

(1) Cf., sur cette acception du mot champion, les remarques de Crapelet, *Proverbes et dictons populaires*, etc., p. 40, 41 et 88, et M. Paulin Paris, Notice du poème des *Enfances Guillaume*, *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 478, 480.

deux chroniques, l'une latine, l'autre espagnole, et sur le récit circonstancié d'un auteur arabe contemporain, démontre que Ramire, roi d'Aragon, mourut en 1063, et non en 1067, comme le veut M. Romey. On rencontre aussi (pages 505, 507) une note où l'auteur prouve, contre M. Romey, que Garcia Ordoñez était réellement comte de Nagéra, qu'il était de sang royal, qu'il avait porté l'étendard royal sous Ferdinand I<sup>er</sup>, comme le Cid le porta plus tard sous Sancho de Castille, fils aîné de ce prince; qu'il avait épousé Urrique de Navarre, cousine germaine d'Alphonse, et enfin qu'il a été loin de mener « une existence obscure, et sur laquelle on cherche en vain des renseignements précis. »

Mais un des plus beaux résultats du travail de M. Dozy, c'est d'avoir dissipé l'obscurité dont les écrivains modernes s'étaient plu à entourer la vie d'un célèbre guerrier, qui, dans la tradition et les poèmes, se trouve presque toujours associé au Cid. Je veux parler d'Alvar Fañez Minaya, dont le nom se rencontre plus fréquemment dans les écrits arabes que celui d'aucun autre capitaine espagnol. Un de ces ouvrages, en mentionnant la mort de ce général, ajoute la prière suivante : « Que Dieu veuille faire goûter à son âme la flamme éternelle. » Les musulmans écrivent Albar-Hanes (on sait qu'en espagnol *b* et *v* permutent, de même que *f* et *h*). Les historiens modernes n'ont pas reconnu sous cette transcription le nom d'Alvar Fañez. M. Aschbach y a vu d'abord Raymond Bérenger (Raymond II), comte de Barcelone; puis, Alphonse I<sup>er</sup>, roi d'Aragon; deux autres auteurs en ont fait Sancho, roi de Navarre, et Raymond III, de Barcelone. Cependant, il suffisait, pour trouver la vérité, de connaître, je ne dirai pas les chroniques ou les chartes, mais les anciens poèmes espagnols sur le Cid, où le nom d'Alvar Fañez se rencontre presque à chaque page; ou seulement la tragédie de Casimir Delavigne intitulée *la Fille du Cid*.

Le paragraphe 8 de la dissertation de M. Dozy sur le Cid est consacré à rechercher la date précise de la composition de la chanson du Cid et de la *Cronica rimada*, ainsi que

celle des romances. Dans cette recherche épineuse, l'auteur s'appuie principalement sur l'étude de la versification romane en général et de la versification espagnole en particulier. Selon lui, la *Cronica rimada* a été composée entre 1157 et 1230, d'après les traditions et les chansons populaires. Il croit que l'auteur a conservé quelques-unes de ces dernières, sans y apporter aucun changement. Le seul manuscrit connu de la chanson du Cid a été écrit en 1207 ; M. Dozy est d'avis que l'ouvrage lui-même a été composé vers la même époque, et non en 1151, comme le veut M. Wolf.

M. Dozy a exposé avec beaucoup de finesse et non moins de vraisemblance les causes qui contribuèrent à faire du Cid, préférablement à tout autre, le héros de la poésie castillane. Le principal mérite du Cid, aux yeux des nobles et des paysans, les deux classes de la société auxquelles la poésie populaire s'adressait de préférence, c'est d'avoir été exilé par son roi, de l'avoir trompé et combattu. Outre le cycle carlovingien et celui des enfants de Lara, la poésie castillane en compte trois autres : ceux de Bernard del Carpio, de Fernand Gonzalez et du Cid. Ces trois derniers offrent tous le même caractère : le héros qu'ils célèbrent brave son roi, c'est un rebelle. En effet, le sentiment dont l'expression domine dans la poésie castillane du moyen âge, c'est une haine invétérée contre la royauté. Il faut lire, dans l'ouvrage de M. Dozy, le développement de cette opinion, entrevue déjà par M. Wolf dans son *Essai sur les romances espagnoles* (1).

« Il va sans dire, ajoute l'auteur, qu'il y avait aussi des royalistes en Castille, et que pour eux ce caractère indépendant et républicain n'avait rien d'attrayant. Déjà, dans la *chanson*, Rodrigue montre un caractère beaucoup plus doux et plus soumis ; Alphonse lui a fait du tort, mais le

(1) On peut voir, sur cet ouvrage, un curieux article inséré dans la *Nouvelle revue encyclopédique*, numéro de septembre 1847, p. 33 et suivantes, et surtout les pages 49, 50.

Cid ne le brave pas ; il cherche plutôt à désarmer sa colère par une conduite digne et loyale. A la tête des royalistes se trouvait un roi, Alphonse X, et, plus heureux que ses partisans, il opposa à l'enthousiasme des nobles pour le Cid l'argument le plus puissant : il rétablit la vérité historique en traduisant, dans sa *Cronica general*, le récit arabe valencien. »

J'ai tâché de donner une idée exacte, sinon complète, des *Recherches* de M. Dozy. On a pu entrevoir ce que cet ouvrage renferme de résultats neufs et curieux. Il me reste à dire quelques mots du style de l'auteur. Ce style est loin d'être toujours correct ; on y trouve quelquefois des vices de construction, des cacophonies, des barbarismes : comme *similarité* pour similitude, *influencer sur* la marche des événements ; *en conséquent*, *violemment* détruites et *violées*. D'autres fois, l'auteur a employé des mots latins que l'usage de notre langue n'admet pas, comme *interponction*, pour ponctuation. Enfin les fautes d'impression sont fort nombreuses dans ce livre ; ce qui ne doit pas nous surprendre dans un volume aussi considérable et imprimé à l'étranger. Mais il faut ajouter, pour être juste, que le style de M. Dozy réunit, en général, la clarté à la correction ; qu'il n'est dépourvu ni d'éclat ni de mouvement ; qu'on y trouve même assez souvent des pages entières écrites avec un rare bonheur d'expression. On voit qu'il ne manque à l'auteur qu'un peu plus d'habitude de notre langue et une oreille plus sévère, plus délicate.

On peut encore reprendre chez M. Dozy un trop grand penchant à employer le ton de la polémique. Ses critiques, toujours justes au fond, manquent parfois de mesure dans la forme. On sent que l'auteur, amoureux de son sujet et plein de zèle pour la vérité, est trop disposé à relever avec amertume les erreurs de ses devanciers. C'est un défaut dont il fera bien de se corriger. J'espère que M. Dozy, qui m'honore de son amitié et qui a bien voulu m'en donner une marque flatteuse en m'associant, dans la dédicace de son

www.libtool.com.cn  
ouvrage, à mon excellent maître et ami M. Reinaud, me pardonnera ces légères critiques; qu'il y trouvera une preuve de mon vif désir de voir ses savants et curieux travaux accueillis du public lettré avec toute la reconnaissance qu'ils méritent et que quelques fautes de style ou quelques expressions peu parlementaires ne doivent pas leur enlever.



# HISTOIRE DU CHATEAU DE BLOIS,

PAR L. DE LA SAUSSAYE,

Membre de l'Institut (inscriptions et belles-lettres); ouvrage couronné par l'Institut en 1840; 3<sup>e</sup> édit., revue et augmentée. 1 fort vol. in-12, 1850.  
(*Constitutionnel*, 1<sup>er</sup> octobre 1850.)

---

Il est un édifice dont l'existence s'est trouvée associée, pendant près de deux siècles, aux principales vicissitudes de la monarchie française et dont le nom seul rappelle à notre esprit le souvenir des scènes les plus touchantes ou les plus dramatiques de notre histoire; où Jeanne d'Arc prépara la bannière qui devait délivrer Orléans; où Louis XII reçut le jour et passa la plus grande partie de sa vie; où le plan de la Saint-Barthélemy fut conçu; où, enfin, périrent le troisième duc de Guise et le cardinal de Lorraine. Si à tous ces motifs d'intérêt on ajoute que cet édifice est, en même temps, un des plus curieux monuments de l'ancienne architecture française, qu'il reproduit les styles des époques les plus disparates, depuis les constructions des comtes de Châtillon, au treizième siècle, jusqu'à celles de Gaston d'Orléans et de Mansard, au dix-septième, on conviendra que peu de localités méritaient à autant de titres que le château de Blois d'obtenir les honneurs d'une monographie. Il nous est per-

mis d'ajouter qu'aucune n'en aura obtenu de plus complète, de plus attachante que celle dont nous sommes redevables à M. de la Saussaye.

Cet écrivain ne s'est pas laissé effrayer par les difficultés que présentait un sujet qui, extrêmement obscur et circonscrit dès le début, s'agrandit successivement jusqu'à devenir, pour certaines époques, l'histoire de la monarchie française tout entière. Un goût très-vif, quoique raisonné, pour l'architecture et l'art du moyen âge, un esprit investigateur et sagace, un style pur, correct et élégant lui ont permis de faire de son *Histoire du château de Blois* un livre aussi utile à l'archéologue et à l'artiste qu'agréable au touriste et à l'homme du monde, à qui il semblait plus spécialement destiné. Aussi le succès de ce livre a-t-il été consacré tant par une honorable distinction académique que par deux éditions, dont une tirée à la fois sur deux formats (l'in-folio et l'in-12). Cette troisième édition se recommande particulièrement par d'assez nombreuses additions et par quelques corrections de détail.

Après un chapitre consacré à la description des diverses constructions dont l'ensemble forme le château de Blois, vient, en six chapitres, l'histoire de ce monument et de ses maîtres. Un seul chapitre, de moins de quarante pages, nous amène à la fin du quatorzième siècle. Trois dynasties de comtes de Blois s'y succèdent, appartenant, la première à la maison de France, la seconde à la maison de Champagne, la troisième à celle de Châtillon. L'histoire de ces princes présente peu de souvenirs importants. Le dernier comte de Blois de la maison de Châtillon, Gui II, se recommande cependant à la reconnaissance de la postérité par la protection qu'il accorda à Froissart, qui était son chapelain et qui, à la sollicitation de ce prince, écrivit ses immortelles chroniques (1).

(1) Il ne sera pas hors de propos de rappeler que ce fut pour un autre comte de Blois, antérieur de deux siècles, Thibaut V, surnommé le Bon, qu'un trouvère, Gautier d'Arras, entreprit le poème d'Érec ou d'Héra-

A la mort de Gui II, en 1397, le comté de Blois passa dans les mains de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, qui en avait acheté la nue-propriété moyennant 200,000 écus d'or (2,400,000 fr. de notre monnaie). Ce changement de maître devient pour le château de Blois le commencement d'une nouvelle ère ; son importance s'accroît en proportion de la puissance de ses nouveaux seigneurs et de leur étroite parenté avec la maison royale. Après l'assassinat de Louis d'Orléans par les émissaires de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, le château de Blois sert d'asile à Valentine de Milan et à ses enfants. C'est là que l'illustre veuve meurt, consumée par le chagrin et le dépit que lui causait l'impunité du coupable. Sept ans après, son fils aîné, Charles d'Orléans, est fait prisonnier à la bataille d'Azincourt. Pendant sa captivité, qui ne dura pas moins de vingt-cinq ans, le château de Blois devient un des boulevards du parti français contre l'invasion anglaise. Jeanne d'Arc y vint prendre le commandement de la petite armée destinée à ravitailler Orléans. En 1431, la ville et le château de Blois furent mis sous le commandement du fameux bâtard d'Orléans, depuis connu sous le nom de comte de Dunois. C'est à Blois, en 1439, que la ligue dite Praguerie s'organise contre le pouvoir royal, sous les auspices des ducs de Bourbon et d'Alençon et du comte de Dunois, auxquels se joignit le dauphin, depuis Louis XI.

Louis d'Orléans, rendu enfin à la liberté, choisit le château de Blois pour son séjour habituel ; il s'occupe à l'embellir, à l'environner de jardins et à en augmenter la bibliothèque. C'est dans cette belle résidence, au milieu de la cour la plus polie et la plus lettrée de l'Europe, que furent composées les poésies où Charles d'Orléans, digne précurseur de Villon et de Marot, célèbre avec tant de grâce les charmes du printemps et les douceurs de l'espérance. C'est là que, le 27 juin 1462, naquit Louis II d'Orléans, depuis roi de

elius. Voy. une intéressante notice de M. Littré, dans l'*Hist. littéraire de la France*, t. XXII, p. 792, 793.

France sous le nom de Louis XII. Après son avènement au trône, ce prince continua à montrer pour cette résidence une grande prédilection. Dès la seconde année de son règne, il y convoqua une assemblée de notables pour travailler avec lui à réformer la justice et l'administration générale du royaume. Il y signa divers traités avec la république de Venise, Ferdinand le Catholique, l'archiduc Philippe d'Autriche, l'empereur Maximilien et le roi de Navarre. Il inaugura les somptueux travaux qu'il venait de faire exécuter au château en y recevant, au mois de décembre 1501, l'archiduc d'Autriche et sa femme, l'infante Jeanne de Castille. Les détails de cette réception, où Louis XII prouva qu'il savait être magnifique dans l'occasion, malgré son économie habituelle, forment un des épisodes les plus attachants du livre de M. de la Saussaye. Ils abondent en renseignements curieux et piquants sur le cérémonial de la cour, sur les habitudes d'un intérieur royal ainsi que sur l'ameublement du château de Blois.

Avec la mort d'Anne de Bretagne, bientôt suivie de celle de Louis XII, le château de Blois commence à déchoir de son importance. Chambord, Fontainebleau, Saint-Germain le remplacent dans la faveur de François I<sup>er</sup> et de ses successeurs. Le premier de ces princes ajouta cependant à l'ancien édifice une aile connue encore aujourd'hui sous le nom d'aile de François I<sup>er</sup>. Mais, d'un autre côté, il le dépouilla de sa bibliothèque, qui fut transférée à Fontainebleau. L'inventaire fait à cette occasion (1544), par Mellin de Saint-Gelais, bibliothécaire du roi, constate que cette bibliothèque se composait de mille huit cent quatre-vingt-dix volumes, dont cent neuf seulement étaient imprimés. Au commencement du règne de François II, Blois fut choisi par la Renaudie pour le lieu où devait éclater la conjuration qui valut à Amboise une sanglante célébrité.

La plupart des faits politiques qui précédèrent la Saint-Barthélemy se passèrent dans le château de Blois. Catherine de Médicis et Charles IX s'y rendirent sur la fin de l'été de

1571, dans le but de se rapprocher de la Rochelle, où ils traitaient avec la reine de Navarre et son fils, par l'entremise de Biron. A force de perfides caresses et de distinctions flattenses, ils parvinrent à endormir les défiances de Coligny lui-même. L'amiral se rend à Blois, où il est accueilli par Charles IX avec les plus vives démonstrations de bienveillance et d'amitié. « Enfin, mon père, nous vous tenons, lui dit le roi, et vous ne vous éloignerez plus de nous quand vous le voudrez. » Équivoque sanglante, que la nuit du 24 août 1572 devait se charger d'expliquer. A Coligny vinrent se joindre bientôt Jeanne d'Albret, puis son fils, dont le mariage avec Marguerite de Valois était l'appât à l'aide duquel les chefs et l'élite du parti protestant devaient être attirés à Paris. Au milieu des fêtes et des jeux par lesquels il célébrait l'arrivée du roi de Navarre et du prince de Condé, Charles IX n'oubliait pas de faire, selon ses expressions, *comme son fauconnier, et de surveiller ses oiseaux*.

Mais c'était sous le règne de Henri III que le château de Blois devait jeter son dernier éclat. A deux reprises différentes et à douze années de distance, il sert de lieu d'assemblée aux états généraux. Ici la tâche de l'historien s'élève et s'agrandit. Il doit raconter des faits d'une importance majeure, en discuter les circonstances, retracer les intérêts et la tactique des partis. M. de la Saussaye n'est pas resté au-dessous de son sujet. Appelant à son aide tous les documents contemporains, mémoires particuliers, correspondances et surtout les journaux des états, il nous a donné des états généraux de 1576 et de 1588 une relation circonstanciée, mais toujours claire et toujours attachante. Il parvient même à nous intéresser à la cause de Henri III en montrant avec quel degré d'arrogance et d'injustice les députés des trois ordres prétendaient imposer leurs volontés à ce faible et malheureux prince, et comment ils le poussaient impérieusement à rompre la paix avec les huguenots, tout en lui refusant les moyens de leur faire la guerre. En face de l'avi-lissement où était tombée l'autorité royale, l'auteur nous

montre la puissance et la popularité toujours croissantes de la maison de Lorraine et de son audacieux chef, le duc de Guise. C'était chaque jour, de la part de ce dernier, quelque nouvelle prétention, quelque nouveau défi, comme s'il eût voulu voir jusqu'à quel point pouvaient aller la patience et la débonnairété du roi. C'est ainsi qu'il réclama, comme un attribut de sa charge de lieutenant général du royaume, un grand prévôt de la connétablie et une garde d'archers. Sur le refus de Henri III, il offrit sa démission, en déclarant que « le roy lui-même, seulement baillé du parchemin, et qu'il estoit trop lent de le lui rendre. » Il ne lui restait plus qu'à se faire couronner et à enfermer dans un cloître frère de Valois, comme l'y invitaient ses partisans, et notamment sa sœur, la duchesse douairière de Montpensier. Mais Henri III ne lui en laissa pas le temps; le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, son frère, périrent victimes de leur imprudente sécurité et du légitime ressentiment du roi. Leurs corps furent brûlés dans les combles du château, au-dessus du grand escalier construit par Louis XII, leur bis-aïeul maternel. « Henri III, dit M. de la Saussaye, ne se laissa point fléchir par les supplications de la duchesse de Nemours, et refusa à cette mère éplorée les cadavres de ses fils. Il craignit que les restes des victimes ne fussent regardés comme reliques de saints martyrs, et ne devinssent aux mains des ligueurs un moyen puissant d'émouvoir et de soulever tout le royaume. Les cendres des Guise furent jetées dans la Loire. Ainsi finirent les deux frères lorrains; ainsi finit le grand duc de Guise; cet homme, qui rêva le trône, n'eut pas même une tombe. »

Il ne faut plus s'attendre à trouver désormais dans l'histoire du château de Blois des scènes d'un intérêt aussi vif, aussi puissant. Cet édifice devient, sous Louis XIII et Louis XIV, un lieu d'exil. Marie de Médicis y est reléguée après l'assassinat de Concini, et s'en échappe par une évasion dont les détails participent du roman, et en offrent tout l'intérêt. Gaston d'Orléans s'y retire à plusieurs reprises, et

y termine une vie inquiète et agitée. A sa mort, le château de Blois fait retour au domaine royal. Un de ses gouverneurs, le marquis de Marigny, frère de madame de Pompadour et surintendant des bâtiments, profita de son titre pour faire enlever de l'édifice de Gaston toute la charpente des planchers, afin de l'employer à la construction de son château de Ménars. Le vandalisme révolutionnaire ne pouvait épargner un édifice illustré par le séjour de nos rois. Le château de Blois, d'abord mutilé dans sa décoration intérieure et extérieure, est ensuite converti en caserne. Une partie seulement, l'aile de François I<sup>er</sup>, a été restaurée et, grâce à sa première splendeur, en 1845 et années suivantes, grâce aux efforts de la commission des monuments historiques, au talent de M. Duban.

On a vu quelle succession d'événements variés, de souvenirs intéressants le livre de M. de la Saussaye déroulait devant nos yeux. Il serait étonnant que, dans un tableau qui embrasse plus de huit siècles et dont les matériaux sont empruntés à tant de sources différentes, l'auteur n'eût pas omis quelques détails, laissé échapper quelques erreurs. C'est ainsi qu'on lit (page 298) le duc de Nevers au lieu de Nemours. Ailleurs, M. de la Saussaye dit que Christine, fille du duc de Lorraine, était sœur de la reine régnante (Louise de Vaudémont). C'est une erreur : ces deux princesses n'étaient que cousines germaines. Nous lisons (page 259) que les premiers comiques italiens qui parurent en France furent les Gelosi, lesquels arrivèrent à Blois au mois de février 1577. Mais Brantôme parle (édition du *Panthéon littéraire*, t. I<sup>er</sup>, p. 300) de comédiens et comédiennes italiens appelés à Lyon, en 1548, par le cardinal de Ferrare. Le même auteur mentionne (p. 362) le voyage du roi Charles IX et du duc de Guise à Blois après la bataille de Dreux. On regrettera que l'historien du château de Blois n'ait pas fait usage d'un curieux document dont son docte confrère, M. Victor Le Clerc, a donné la notice dans le vingtième volume de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 107-113). Je veux parler

de la relation des derniers moments de Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois et d'Alençon, veuve de Pierre, cinquième fils de saint Louis (1). Enfin, M. de la Saussaye aurait pu voir dans les lettres du célèbre diplomate flamand Busbec (traduction de l'abbé de Foy, t. III, p. 290) que Henri III, après avoir parcouru plusieurs provinces de son royaume, pour chercher un lieu où il pût être à couvert de la peste, s'était arrêté à Blois vers la fin de 1584 ; mais qu'une dame de la cour de la reine ayant succombé à la contagion, le roi se décida à retourner à Saint-Germain.

Un regret nous prend en finissant la lecture du livre de M. de la Saussaye, c'est que ce savant n'ait pas appliqué à un sujet plus vaste, plus important les précieuses qualités dont il y a fait preuve. Le talent d'écrire l'histoire n'est pas encore devenu assez commun chez nous pour qu'il soit permis de le réserver pour des matières d'un intérêt réel, il est vrai, mais principalement local. Peu d'écrivains réunissent à un aussi haut degré que M. de la Saussaye les conditions qu'exige le genre historique : le culte et l'intelligence du passé, la critique des textes, la saine appréciation des faits et leur exposition dans un style clair et élégant. Il serait donc inexcusable s'il ne cherchait pas à utiliser ces dons heureux au profit de sujets moins restreints, moins circonscrits que ceux qu'il a traités jusqu'ici.

(1) Il convient d'y remarquer, dit le savant éditeur de *l'Histoire littéraire*, les courtes et vives paroles qu'elle (la mourante) adresse à la reine de France, femme de Philippe le Bel, Jeanne de Navarre : « Ha ! madame douce, benoist soit nostre seigneur, qui vous a amenée à ma fin. Et certes, ma douce dame, je ne suis pas digne que vous y soyés. Et, pour l'amour de Jésus-Christ, madame, mirés-vous en moy, et si n'ayés pas fiance en vostre jeunesse, ne en beauté, ne en grant seigneurie que vous aiés maintenant, car tout sera cendre, et tout vous conviendra laisser, ainsi comme il fait moy. Et si, n'attendés mie tant, ma douce dame, comme j'ay fait ; car je ne laisse pas le monde, mais il moy. » On sera bien plus ému de ce langage, ajoute M. Le Clerc, si l'on se souvient que la jeune reine mourut en 1305, à trente-deux ans.

# THE HISTORY

OF THE

## ATABEKS OF SYRIA AND PERSIA,

BY MUHAMMED BEN KHAWENDSHAH,

COMMONLY CALLED MIRKHOND.

Now first edited... by W. H. Morley, esq. *To which is added a series of fac-similes of the coins struck by the Atabeks*, arranged and described by W. S. W. Vaux, esq. London, James Madden and Co, in-4° de xxiv-69 pag. et sept planches. — (*Athenæum français*, 2 octobre 1832.)

---

Ce petit volume mérite à plusieurs titres d'attirer l'attention de l'historien, du philologue et de l'antiquaire. Au premier, il se recommande par des récits neufs, bien qu'in-complets et trop souvent dépourvus de critique(1); au second, il offre un texte inédit, en général correct et fondé sur la

(1) Il suffira, pour donner un exemple de la crédulité de Mirkhond, de citer ce que ce chroniqueur rapporte d'une ambassade envoyée à l'Atabek de l'Azerbéidjân Mohammed, par le Gourkhân, souverain de l'empire du Carakhitai. Il est plus que probable que ce monarque, d'origine chinoise, qui régnait sur les bords du fleuve Ili et de la rivière de Cachgar, n'avait jamais entendu citer l'Atabek Mohammed. Le texte du passage de Mirkhond dont il est ici question a besoin de quelques corrections. (Pag. 17, l. 13 et suiv.)

collation d'un grand nombre de manuscrits; le troisième, enfin, y trouvera sept planches de médailles, gravées avec beaucoup de soin et d'exactitude. Ces divers motifs m'engagent à examiner brièvement la publication de MM. Morley et Vaux. Je suis d'ailleurs préparé tout particulièrement à en rendre compte, puisque j'ai copié, il y a près de dix ans, l'histoire des trois dynasties d'Atabeks de la Perse, sur les trois manuscrits de la Bibliothèque impériale et de l' Arsenal, et que je me trouve à même de proposer quelques corrections au texte admis par M. Morley.

Mirkhond nous apprend lui-même, en deux endroits différents, l'origine du titre d'*Atabek* : « Les historiens racontent, dit-il (p. 1), que plusieurs des sultans seldjoukides confièrent leurs enfants aux émirs (commandants) des diverses provinces, et qu'ils désignaient ceux-ci par le titre d'Atabeks. » Plus loin, il s'exprime ainsi en parlant du premier Atabek du Louristân, Abou-Thahir Mohammed : « Lorsque Abou-Thahir fut entré dans le Louristân, avec l'aide et le secours de l'Atabek Sonkor (prince du Fars), il s'empara de cette province par des traités, par la guerre, par des promesses et des menaces (1). Le désir de l'indépen-

(1) Cet Abou-Thâhir est mentionné par Ibn-al-Athir, dans un curieux passage, dont je crois devoir donner la traduction, d'autant plus que M. Tornberg, qui en a récemment publié le texte (Ibn-el-Athiri *Chronicon*, volumen XII<sup>um</sup>, Upsaliæ, 1853, p. 170), y a fautivement imprimé partout Keristân, au lieu de Louristân. Je prends pour guide le manuscrit de Constantinople, t. V, fol. 270 v°. « Dans le mois de ramadhân 603 (avril 1207), l'armée du khalife marcha du Khouzistân, avec son esclave Sindjar, gouverneur de cette province, ... vers les montagnes du Louristân, dont le prince était nommé Abou-Thâhir. Ce pays se compose de montagnes inexpugnables, situées entre le Fars, Ispahan et le Khouzistân. L'armée du khalife combattit les Lours et fut repoussée. Voici quel était le motif de cette expédition : Un des principaux esclaves du khalife, nommé Couchtémir, avait abandonné la cour de son maître, à cause d'une faute que le vizir Nacir-Eddin-Alalévy Arrâzy avait commise envers lui. Il traversa le Khouzistân, enleva de cette province ce dont il put s'emparer, et se retira près d'Abou-Thâhir, prince du Louristân. Celui-ci le traita avec considération et lui fit épouser sa fille. Abou-Thâhir étant mort quelque temps après, la puissance

dance et d'une autorité souveraine s'étant fixé dans son cerveau, il ordonna qu'on l'appelât du titre d'Atabek, et ses enfants suivirent la même coutume. De cette manière, Abou-Thahir et ses descendants sont de faux et non de vrais Atabeks; car les vrais Atabeks étaient des gouverneurs de provinces frontières, à qui les Seldjoukides confiaient leurs enfants. Les fils des sultans seldjoukides appelaient ces individus Atabek, c'est-à-dire *ata beig* (de deux mots turcs : *ata*, père, et *beig*, seigneur). On n'ignore pas que les Turcomans prononcent *bek* ou *beg*, au lieu de *beig*. » (Pag. 56, 57.)

Nous savons en effet, par le témoignage des chroniqueurs orientaux, que le titre d'Atabek était donné, dans l'origine, aux gouverneurs ou tuteurs des jeunes princes de la famille de Seldjouk. Par la suite, il servit à désigner les gouverneurs ou princes indépendants de certaines provinces. On compte quatre dynasties d'Atabeks, qui sont, d'après l'ordre

de Couchtémir devint considérable, et les habitants de la contrée reconnurent son autorité. Sindjar reçut l'ordre de rassembler des troupes et de marcher contre lui, et il obéit. Couchtémir lui envoya un message, afin de se justifier et de demander qu'on ne le contraignît pas à sortir de l'obéissance (il faut lire, avec le Ms, *la iouhwadja*, au lieu de *ioukhradja*, que porte l'édition de M. Tornberg) qu'il devait au khalife. Mais Sindjar n'ayant pas accueilli ses excuses, il rassembla les habitants de ces cantons, alla camper près de l'armée du khalife, en vint aux mains avec elle et la mit en déroute. Puis il envoya des députés au prince du Fars, Ibn-Décla (Sa'd, fils de Zengui), et à Chems-Eddin Idoghmic, prince d'Ispahan, d'Hamadân et de Rei, pour leur faire connaître sa situation. « Je ne suis pas de force, leur écrivait-il, à combattre l'armée du khalife. Bientôt d'autres troupes seront envoyées de Bagdad à son secours, et elle reviendra pour m'attaquer. Alors je ne serai pas assez puissant pour lui résister. » En conséquence, il leur demandait du secours et leur faisait craindre que l'armée du khalife ne s'emparât de ces montagnes. Ils lui accordèrent sa demande. Le cœur de Couchtémir fut réconforté, et il demeura dans la situation où il se trouvait. » — La lecture du récit d'Ibn-al-Athir (ed. Tornberg, t. XI, p. 329, 331 et 338-340) montrera combien est peu exact ce que Mirkhond rapporte (p. 6), touchant la captivité de Modjahid-Eddin (Kaimâs), lieutenant de l'Atabek Isz-Eddin Maçoud, et la prétendue prise d'Akhlâth, par Saladin.

chronologique : 1° les Atabeks de Moussoul, dans le Djézireh ou Mésopotamie; 2° les Atabeks de l'Azerbeïdjan (ancienne Médie); 3° les Atabeks du Fars, ou Perse proprement dite; 4° enfin, ceux du Louristân. Les deux premières ont joué un grand rôle dans les annales orientales, et leur histoire se trouve mêlée à celle des chrétiens d'Orient. En effet, un des premiers Atabeks de Moussoul est le fameux Imâd-Eddin-Zengui (le *Sanguinus* de nos chroniqueurs), fils d'Ak-Sonkor, le conquérant d'Édesse. D'un autre côté, les deux premiers Atabeks de l'Azerbeïdjan, Chems-eddin-Ildégouiz et Mohammed, surnommé *El-Pehlévân*, le *Héros*, ne sont pas moins remarquables par leurs guerres contre les Géorgiens que par le pouvoir étendu dont ils jouirent sous le nom des deux derniers seldjoukides de la Perse. Aussi l'histoire de ces deux Atabeks, et surtout d'Ildégouiz, se trouve-t-elle bien plutôt dans le chapitre que Mirkhond a consacré aux Seldjoukides (1) que dans le morceau spécial dont M. Morley nous a donné une édition.

Dans sa préface, M. Morley donne une liste des différentes portions du grand ouvrage de Mirkhond publiées jusqu'à ce jour. Il a seulement omis de mentionner l'histoire des Sassanides, qui, d'abord traduite et accompagnée de savantes notes par Silvestre de Sacy, a depuis été publiée dans l'original par les soins de feu Amédée Jaubert et de M. Alph. Belin (2).

M. Morley a consulté, pour imprimer le texte de ce chapitre de Mirkhond, seize manuscrits différents. Mais il ne s'est pas cru obligé de donner la liste de toutes les variantes que pouvaient lui fournir ces diverses copies. Et en cela nous ne pouvons que l'approuver et partager pleinement les principes qu'il pose dans sa préface : « Je considère, dit-il, comme tout à fait inutile d'énumérer combien de copistes

(1) Voyez *Historia Seldschukidarum persicæ*, édition Vullers, pages 203, 204, 222 et *passim*.

(2) Voyez la *Collection de Chrestomathies à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes*. Paris, Firmin Didot, 1843, in-8°.

ont préféré tel ou tel des verbes ou des substantifs synonymes, ou d'énoncer combien ont mieux aimé se servir d'un verbe au prétérit, suivi d'une conjonction, plutôt que du participe passé sans la particule conjonctive. C'est dans ces cas et dans des cas semblables, tels que la conservation ou le rejet de pléonasmes et de mots explétifs, qui se présentent dans peu ou dans beaucoup des manuscrits consultés, qu'un éditeur doit, j'imagine, faire son choix. Encore moins ai-je entrepris de perpétuer l'erreur en mentionnant des fautes qui proviennent évidemment de l'ignorance ou de l'inattention du copiste de chaque manuscrit différent. »

Le texte de M. Morley présente, en général, une heureuse application de ces sages principes. Sous le rapport de la correction, il est bien supérieur à la plupart des fragments de Mirkhond précédemment publiés. On peut y relever cependant quelques mauvaises leçons, quelques mots omis et un certain nombre de fautes d'impression. Le présent recueil n'étant pas une revue de philologie persane, je me bornerai à un petit nombre d'observations, que je crois propres à améliorer le texte de M. Morley.

Page 10, ligne 6, on lit une phrase dont voici le sens : « Les historiens rapportent que c'était la coutume dans le Kiptchak, quand quelqu'un achetait quarante esclaves à la fois, que le vendeur fit remise du prix d'un esclave à l'acheteur. » Dans ce passage, il faut ajouter le mot *bai'* « le vendeur » avant *béhaï* « le prix. »

Page 11, ligne 14, on lit que lorsque le vizir (Kémâl-Eddin-Ali-Essomeïrémi), premier maître d'Ildéguiz, eut été tué par les *fédai* (sicaires) ismaéliens, et que sa succession eut été dévolue au trésor du sultan Maçoud (lisez Mahmoud ; cf. Abou'l-féda, *Annales moslemici*, t. IV, p. 2), le sultan confia Ildéguiz à l'émir Nasr, afin que celui-ci pourvût à son éducation, et lui enseignât les règles de l'équitation. Au lieu de *terbiet* « éducation, » qui est indubitablement la vraie leçon, M. Morley a imprimé *tertib*. Au commencement de l'histoire des Salgarides ou Atabeks du Fars (page 23), Mir-

khond dit que les chroniqueurs comptent sept individus qui exercèrent l'autorité dans cette province, depuis la fin du pouvoir des Deïlémites, c'est-à-dire des Boueihides, jusqu'à l'apparition des Salgarides. Sur ce nombre, six, ajoute-t-il, furent les lieutenants des Seldjoukides. Il les mentionne successivement; puis il continue ainsi : « Lorsque Bouzàbeh (le dernier de ces gouverneurs du Fars) eut été tué, Melic-Chah, fils de Mohammed, fils de Mahmoud, fils de Maçoud, fils de Mohammed..., s'empara du gouvernement du Fars. » La filiation de ce Melic-Chah, telle qu'elle est ici indiquée par Mirkhond, présente plusieurs erreurs. Il faut lire Melic-Chah, fils de Mahmoud, fils de Mohammed, fils de Melic-Chah.

Mirkhond raconte (p. 26.) qu'à l'époque où le premier atabek du Fars, Mozaffer-Eddin-Sonkor, vint à mourir, son frère Zengui était absent de Chiraz. « Le mari de sa sœur, ajoute-t-il, à qui l'on attribue la construction du caravansérail Sabiki, à Beidha, et Alp-Arslân, qui faisait partie de la famille Salgaride, convoitèrent la souveraineté. » Après les mots *cheuheri khâhérech* « le mari de sa sœur, » il faut ajouter, avec nos manuscrits, le nom propre Sabik.

On lit à la page 29 que le sultan Ghiâth Eddin (fils du sultan Mohammed Khârezm Chah, étant entré dans le Fars avec une armée plus nombreuse que les fourmis et les serpents, extermina les habitants de Chiraz. Cet événement est placé par Mirkhond dans l'année 602 de l'hégire (1205-6 de J. C.). Mais je soupçonne qu'il y a ici une erreur dont la responsabilité remonte à l'auteur lui-même. En effet, nous savons, par le témoignage d'Ibn-al-Athir (édition Tornberg, vol. XII, p. 273) et d'Abou'lféda (t. IV, p. 332), que Ghiâth Eddin s'empara, en l'année 621 (1224 de Jésus-Christ), de la plus grande partie du Fars et qu'il occupa Chiraz, qui était la capitale de cette principauté. De toute la province il ne resta à l'Atabek Sa'd que quelques places fortes. Mirkhond et Khondemir font allusion aux mêmes faits dans les chapitres qu'ils ont consacrés à l'histoire des sultans du Khâ-

www.libtool.com.cn  
 rezm. Je serais donc porté à croire que, dans le passage traduit plus haut, Mirkhond a commis un anachronisme, et qu'au lieu de l'année 602, *sénéh isneï oué sittomiaïeh*, il faut lire : 621, *sénéh ihda oué ichrina*. A la même page, l. 10, on doit lire seneï erba' oué achar (l'année 614), au lieu de erba' oué ichrina (624). Cf. Ibn-al-Athir, t. XII, p. 206 et 208. Page 31, l. 7, on lit que l'Atabek Sa'd s'engagea envers le sultan Mohammed Khârezm-Chah à lui livrer les châteaux d'Istakhar et d'Achkenwân. M. Morley fait observer, dans une note (p. 11), que ce dernier nom est tracé de cinq manières différentes dans les Mss., et qu'il ne l'a rencontré nulle part ailleurs. Une de ces variantes, *Askiwân*, ne diffère que par l'addition d'une lettre non ponctuée du nom d'Askîwân, que nous voyons figurer dans Édrici, comme celui d'un fort construit sur un point excessivement élevé et de la dépendance de Bâch. (*Géographie*, trad. de M. Am. Jaubert, I, 408.) Au lieu de Bâch, je n'hésite pas à lire Maïyn, nom qui, dans un autre passage d'Édrici (*ibid.*, p. 392), a été défiguré en Maïlin. Une autre variante rapportée par M. Morley, celle d'Askénoun, se retrouve dans le *Mérâcid al Ittila'* (t. I, p. 62), sauf que la quatrième lettre y est un *ba* (b) au lieu d'un *noun* (n). Un de nos manuscrits porte aussi Askinoûn, un autre Askinwân, et le troisième Askîwân. La véritable leçon doit être celle du *Mérâcid*, cet ouvrage ayant soin d'en marquer la prononciation lettre par lettre. Askiboûn est, dit-il, un des châteaux forts du Fars, dans le district de Babeïn. Au lieu de Babeïn, il faut sans doute lire Maïyn. Voici ce qu'on trouve sur cette dernière localité dans Hamd-Allah-Mustaufy : « Maïyn est une petite ville, située au milieu d'un pays de montagnes, sur le chemin de Kochki-Zerd (le kiosque jaune). Son climat est tempéré, quoique inclinant au froid. Elle a de l'eau courante. Ses productions consistent en grain et en fruits. Les habitants de ce lieu sont pour la plupart des voleurs. C'est là que se trouve le mausolée du cheikh Gul-Endâm (aux membres de rose). Au pied du défilé de Maïyn, se trouve le mau-

solée de l'Imam-Zâdeh Ismaïl, fils d'Al-Câzhim. Cette petite ville est la capitale (caçabeh) du district de Ramdjerd. » Nozhet al Coloub, manuscrit persan 139, p. 653. Cf. *ibid.*, p. 652, et Chardin, *Voyages*, t. IX, p. 41, 42, 43. Je ferai observer que Hamd-Allah Mustaufi et Hafiz Abrou (cités par Ouseley, *travels in various countries of the East*, t. II, p. 503 et 386) écrivent Chenkwân et Achknuwân, au lieu de Askibouân. Enfin, je suis porté à croire que le nom de lieu laissé indéterminé par M. Morley, à la ligne 3 de la p. 32, n'est autre que celui de Maïyn; et qu'il faut lire : *Bédjowz pouchtê Maïyn né mand*. C'est par erreur que le mot *soleha* « des hommes pieux » se trouve répété à la ligne 4 de la page 35. Il faut sans doute le remplacer par le mot *fokaha* « des jurisconsultes. »

A la même page, l'auteur rapporte un vers composé par le célèbre Sâdi à louange de l'Atabek Abou-Becr-ben-Sa'd. Dans ce vers, le poète félicite ainsi son souverain d'avoir détourné de ses États, par des présents, les armes des Mongols : « La digue que tu as opposée au Iadjoûdj (Gog) de l'impiété (c'est-à-dire aux infidèles Mongols) est faite d'or, et non d'airain, comme le mur bâti par Alexandre. » Dans le premier hémistiche de ce vers, au lieu de *keff* « la paume de la main », on doit lire *kuf* « l'impiété. » Page 38, ligne 8, on lit que « lorsque Abou-becr eut régné trente-cinq ans, et que le poisson de sa vie fut tombé dans le filet de la vieillesse (littéralement : l'hameçon de soixante-dix ans)... le diplôme de son autorité fut reployé par le secrétaire du destin, et le printemps de son existence fut changé en hiver, c'est-à-dire, tout simplement, qu'il mourut. » Dans cette phrase il faut supprimer la conjonction *oué* « et » entre les mots *chasti-heftâd*, et remplacer *mosavvadh* « confié » par *mobeddel* « changé. » A la page 46, ligne 12, le mot *khorchid* « soleil » a été omis entre *sadmet* « choc » et *sipâh* « armée. » A la première ligne de la même page, au lieu de Khaçouieh, il faut lire Hasnouieh ou Haçanwieh. Cf. M. Quatremère, *Histoire des Mongols de la Perse*, p. 448, B. Dans deux pas-

sages différents (pag. 54, l. 14, et p. 57, l. 15), on trouve mentionnée une montagne de la Syrie, appelée Somāk. Au lieu de *djébel* « montagne », l'éditeur a lu *kheïl* « troupe. » Page 61, ligne dernière, il est question de *coûhi-zerd* « la montagne jaune, » qui est une résidence agréable et où prennent leur source les fleuves de Touster. » Au lieu de *meni* « inexpugnable, » il faut évidemment lire *menba* « la source; » et après Touster, j'ajouterais, avec le *Tarikhi Guzideh* ou *Chronique choisie* (manuscrit persan de Gentil, n° 15, fol. 240 r°), *oué Zendeh-i-roud* « et de Zendeh-roud. » Enfin, on lit, p. 63, ligne 7, que lorsqu'Arghoûn-khan l'eut emporté sur son compétiteur Ahmed, soutenu par les Lours, ceux-ci se dirigèrent vers Nathanz, par le chemin du désert de Thabés, afin de retourner de là dans leurs demeures. Au lieu de Nathanz, nom d'une ville bien connue de l'Irak-Adjemi, à un peu plus de vingt lieues d'Ispahan (voyez Macdonald Kinneir, *A geographical memoir of the persian empire*, p. 114, 115 et 372; et Malcolm, *Sketches of Persia*, t. I, p. 259 et 273), M. Morley a imprimé Nézher, ce qui ne présente aucun sens.

Il nous reste à dire quelques mots de l'appendice numismatique ajouté par M. Vaux à la publication de M. Morley. Les monnaies qui le composent sont au nombre de vingt-sept, toutes figurées dans les planches qui accompagnent l'opuscule de M. Morley. Elles offrent la collection la plus complète de médailles des Atabeks du Djezireh (1) et de la Syrie qui ait encore été publiée, après celle toutefois dont on doit la connaissance à M. Pietraszewski (2). Outre leur importance historique, mérite qui leur est commun avec la plupart des monnaies musulmanes, les pièces des Atabeks de la Syrie et de la Mésopotamie, ainsi que celles des Seldjoukides de l'Asie Mineure et des Ortokides, se font remarquer par les représentations figurées, d'origine grecque, qu'elles

(1) C'est improprement que M. Vaux se sert du titre d'Atabeks de l'Irak pour désigner les princes de Moussoul, d'Alep et de Sindjar.

(2) *Numi Muhammedani*. Berolini, 1843, page 87 et suiv.

offrent sur leurs faces. M. Vaux est entré dans quelques détails curieux relativement à l'origine de ces types. Mais il s'est abstenu de tout renseignement historique sur les princes mentionnés dans les légendes. Il n'a même pas toujours exactement déchiffré celles-ci. C'est ainsi que sur la monnaie n° III, il a lu le nom du khalife Mostancir-biémr-illah, au lieu de El-Mostadhi-biémr-illah, que porte la légende et que la chronologie exige non moins impérieusement. Mostancir-billah (et non Biémr-illah) ne monta sur le trône khalifal que quarante-huit ans après la date gravée sur la médaille dont il s'agit. Sur la monnaie n° VIII, M. Vaux a lu *Izzet Eddounia Oueddin*, au lieu de *Oddet*, etc.; et il ne paraît pas s'être aperçu que ces derniers mots, qui signifient « la ressource du monde et de la religion, » étaient le surnom ou titre honorifique d'un fils du khalife En Nacir-lidin-illah (1). Sur les monnaies n° IX et n° X, il faut substituer à Izz et Izzet le même mot *Oddet*. Sur le revers de la pièce n° XVI, frappée à Moussoul en l'année 656 (1258), on lit les mots *Khodâvendî-'Alem* « le Seigneur du monde. » Au lieu de *Khodâvend*, mot persan bien connu, qui signifie *seigneur*, M. Vaux, après Marsden, a lu *Halaoubel*, ce qui ne présente aucun sens. Plus loin (p. xxxiii), M. Vaux a commis une erreur historique en avançant que Lascaris régnait à Constantinople en 1220. Théodore Lascaris, mort en 1222, régnait à Nicée, et non à Constantinople, alors possédée par des princes issus de la maison de France, par la branche de Courtenai.

La publication de ce volume est due à la société anglaise pour l'impression des textes orientaux. Cette société, qui compte à peine onze années d'existence, a déjà mis au jour environ quinze ouvrages écrits en syriaque, en arabe, en

(1) C'est ce même prince qui, désigné par son père comme héritier présomptif du khalifat dès l'année 585 de l'hégire (1189 de J. C.), lui succéda en 622 (1225), sous le titre d'*Ed-Dhâhir biémr-illah*, et ne régna que neuf mois. Cf. S. de Sacy, *Journal des Savants*, 1825, p. 395, 394; *Ibn-al-Athîr*, édit. Tornberg, vol. XII, p. 26, 27 et 287.

sanscrit et en persan, parmi lesquels il y en a de fort importants, tels que le Traité des sectes religieuses et philosophiques, de Mohammed-Ech-Chehristâni, publié par M. W. Cureton, et l'histoire des Almohades d'Abd-el-Wâhid-el-Marrekochi, publiée par M. Reinhart Dozy.



# DESCRIPTION DU KHOUZISTAN.

*A Description of the Province of Khuzistan, by A. H. Layard, Esq. (dans le Journal of the Royal Geographical Society of London, t. XVI, première partie, page 1-103).*

*(Annales des Voyages, avril 1847.)*

---

Le mémoire dont nous entreprenons de donner un aperçu est une des plus précieuses acquisitions que la géographie de l'empire persan ait faites dans ces dernières années. Nous possédions déjà, grâce à sir John Macdonald Kinneir, au major Rawlinson, au lieutenant Selby, au baron C. A. de Bode, des détails circonstanciés sur deux des plus célèbres villes du Khouzistân, Dizfoul et Chouchter; nous devons au dernier de ces quatre voyageurs un excellent itinéraire de Behbéhân à Chouchter; mais ce qui nous manquait, et ce que nous trouvons dans le travail de M. Layard, c'était une description raisonnée du Khouzistân, de ses trois grandes rivières et de leurs tributaires, de ses montagnes et de ses nombreuses tribus, soit loures, soit arabes. Cette notice abonde en renseignements importants sur la géographie, l'ethnographie, l'histoire moderne et les antiquités du Khouzistân. Je dois renoncer à en donner une analyse complète : pour bien

faire connaître ce mémoire, une traduction serait nécessaire. J'indiquerai du moins les principaux objets qui y sont traités, m'attachant de préférence à la partie géographique, comme celle qui intéresse plus spécialement les lecteurs de ce recueil.

La contrée que décrit M. Layard peut être divisée en pays de montagnes et en pays de plaines.

Les grandes tribus habitant les montagnes sont les Lours, généralement connus sous les noms de Feili, Bakhtiari, Kuh-guelu et Mamésenni. Ils occupent cette portion de la chaîne du Zagros, ou montagnes du Louristan, qui s'étend depuis les environs de Kirmanchah jusqu'au voisinage immédiat de Chiraz. Les vastes plaines qui s'étendent à l'ouest des montagnes, comprennent les districts de Chouchter, Dizfoul, Havizeh, Behbéhan et le pays des Arabes Cha'b, ou mieux Ka'b et Béni-Lâm.

Les vraies limites du Khouzistân ne peuvent être déterminées avec précision. Les frontières actuelles, telles qu'elles sont reconnues par le gouvernement, diffèrent probablement, sous plusieurs rapports, des anciennes limites de cette province. Ce sont : au N. et au N.-E., les montagnes de la grande chaîne sur laquelle les premières neiges tombent ordinairement ; à l'O., la rivière Kerkhah, quoique les pâturages de sa rive occidentale soient habités par des tribus soumises au *vali* (gouverneur) d'Havizah, et soient habituellement considérées comme une terre persane ; au S., la rivière Djerrahi ou Curdistân, plus anciennement connue sous le nom de Thab (1), et une ligne tirée à travers le désert, du

(1) Ce fait est attesté par ce qu'Édrici (trad. française, t. I, p. 399) et Hamd-Allah-Mustaufi (*Nozhet-el-Coloub*, ms. persan de la Bibl. imp., n° 127, f. 412 vo.) nous disent de la position d'Ardjan sur la rivière Thab. Cf. le *Nozhet-el-Coloub*, f. 473 r. ; Abou'lféda, *Géographie*, édition de MM. Reinaud et de Slane, p. 58. Il paraît cependant, si l'on peut s'en rapporter à sir John Macdonald Kinneir, que le nom de Tab est maintenant donné à la rivière Hindîân ou Zohreh (Voy. *Géographical Memoir of the Persian Empire*, p. 57). L'historien de Timour, Chérif-Eddin Ali-Iezdi,

Caroun ou Couran au Kerkhah, un petit nombre de milles au-dessus de la jonction de ces deux rivières avec le Chatt-el-Arab ou Euphrate; à l'E., le Kurdistan. Dans cette province, par conséquent, sont compris les villes de Chouchter, de Dizfoul et d'Havizah; la plaine de Ram-Hormouz, les Bakhtiari, une portion des Feili et les Arabes Cha'b. Cette dernière tribu, toutefois, a jusqu'ici été imposée par le gouverneur du Fars. Behbéhan, quoique comprise sur les cartes dans la province du Khouzistan, est proprement dans celle du Fars.

Les plus nombreuses tribus occupent le district du petit Lour ou Louri-Kutchik, et sont connues par le nom général de Feili. La tribu elle-même est divisée en Pich-Kouh et Puchti-Kouh, ou portion à l'E. (littéralement devant), et portion à l'O. (littéralement derrière) des montagnes. Ces divisions contiennent de nombreuses subdivisions, dont M. Layard a donné un tableau très-circonstancié. La grande branche de Pich-Kouh est partagée en quatre tribus. Elle n'a pas de chef suprême; mais chaque tribu, et presque chaque subdivision, a son chef particulier ou *touchmal*, qui ne reconnaît pas d'autre autorité que celle du chah, lorsque ce monarque est capable de l'imposer par la force. C'est grâce à cette circonstance, et à leur résidence dans le voisinage des grandes villes de Kirman-Chah, Boroudjird et Khorrem-Abad, que les tribus du Pich-Kouh sont plus sous le contrôle du gouvernement que celles du Puchti-Kouh; tandis que les dernières reconnaissent l'autorité du *vali* du Louristan, les premières sont placées sous un gouverneur local, envoyé soit de Kirman-Chah, soit d'Hamadan.

Chaque tribu a son chef, qui exerce une autorité illimitée sur ses membres. Les *touchmal* sont simplement des chefs

(*Zafer-Nameh*, ms. persan 54 Gentil, f. 231<sup>ro</sup>) emploie les dénominations *Curdistan* et *Ab-Argoun* (le fleuve d'Argoun ou Ardjan). Le même écrivain désigne le Zohreh par le nom d'Abi-Chirin, qui, comme nous l'apprend M. Layard (p. 69), est encore porté par une des deux rivières dont la réunion forme ce fleuve.

de familles ou de branches, qui sont occupés à recueillir le tribut, et sont considérés comme responsables envers le chef du bon ordre et de l'obéissance de ceux placés sous leur surveillance. Ils peuvent recourir à tous les moyens qu'ils pensent convenables pour lever ce tribut; mais ils sont comptables au grand chef de cette partie de l'impôt due par leur division, et sont tenus de le suivre dans ses guerres lorsqu'il a besoin de leurs services. Le chef lui-même compte avec le gouvernement et est autorisé à lever les contributions par le canal de ses touchmal.

Les quatre tribus du Pich-Kouh sont généralement en guerre l'une avec l'autre. Elles sont connues par leur penchant pour le pillage, particulièrement les Dulfan et les Silah-Silah. Le pays qu'elles habitent peut rarement être traversé en sûreté, soit par des voyageurs isolés, soit par des caravanes. Les membres de la tribu de Dulfan sont principalement de la secte des Ali-Ilahi, c'est-à-dire qu'ils regardent Ali comme une incarnation de la divinité.

La tribu des Amalah, comme son nom l'indique, était, dans le principe, employée au service immédiat des valis du Louristân. Plusieurs de ses subdivisions sont encore appelées d'après les emplois que leurs membres avaient l'habitude d'occuper, comme mir-akhor (grand écuyer); katirdji (muletier); gholâm (esclave, page). Ce nom est encore appliqué à cette portion des tribus du Puchti-Kouh qui campe avec le vali. Les Amalah sont deh-nichin, ou domiciliés dans les villages, et cultivent les terres de la couronne dans le voisinage de Khorrem-Abad.

Les tribus du Puchti-Kouh sont soumises à un vali, dont les ancêtres étaient chefs de tous les Feili-Lours. Kelb-Ali-Khan, le meurtrier du capitaine Grant et de M. Fotheringham, était de cette famille (1). Il fut massacré dans le camp de Mohammed-Ali-Mirza, fils aîné de Feth-Ali-Chah, qui l'avait attiré auprès de lui sous la foi d'un sauf-conduit.

(1) Voy. Macdonald Kinneir, p. 302, 303, et M. Layard, p. 71.

Le Louri-Kutchik était jadis compris dans le gouvernement de Kirmanchah ; mais depuis la translation du *mo'temid eddaulet* (ou premier ministre) au gouvernement d'Ispahan, il a été confié à ce ministre. La résidence habituelle du gouverneur du Pich-Kouh est soit à Khorrem-Abad, ou dans la plaine de Seïmarrah.

Il est très-difficile de parvenir à une évaluation exacte des forces qui peuvent être levées dans le Louri-Kutchik. Le vali Ali-Khan est probablement capable de réunir de quatre à cinq mille hommes, dont cinq ou six cents cavaliers. Le chiffre le plus élevé d'hommes armés qui puisse être rassemblé dans le Louristan sera peut-être de quatre à cinq mille cavaliers et vingt mille fusiliers.

Au sud des Feili se présentent les tribus bakhtiari, qui, avec les Kuhguelu et les Mamésenni, occupent les districts du Louri-Buzurg ou grand Lour. La limite septentrionale de la contrée habitée par les Bakhtiari est la rivière de Dizfoul ; la méridionale, une ligne imaginaire tirée de Deh-iar, dans la plaine de Ram-Hormouz, à Felat, proche de Kumichab, sur le côté opposé des montagnes. A l'Est, ils campent dans le voisinage immédiat de Boroudjird (1), à Feridoun et à Tchéhar-Mahall, à deux journées de marche d'Ispahan. A l'ouest, ils occupent des collines peu élevées et la partie supérieure des plaines au-dessus de Dizfoul, de Chouchter et de Ram-Hormouz. Ces tribus diffèrent, sous

(1) Comme je l'ai fait observer ailleurs (*Histoire des Samanides*, p. 242), Boroudjird est la ville dont le nom se lit Buzurdjerd dans Edrici (trad. de M. A. Jaubert, t. II, p. 163, 166). Dans le *Zafer-Nameh* (ms. persan 54 Gentil, f. 226 r<sup>o</sup>) elle est désignée par la dénomination d'Ouroudjird. Dans le *Rouzet Esséfa*, de Mirkhond (VI<sup>e</sup> partie, ms. de Brueix, n<sup>o</sup> 1, f. 84 r<sup>o</sup>) on lit Roudjird, au lieu de Ouroudjird. Boroudjird est quelquefois appelée Ouriguerd. Voy. Sanson, *Voyage, ou relation de l'état présent du royaume de Perse*; Paris, 1695, p. 43 et 218. Selon ce missionnaire, Ouriguerd était gouverné par un sultan qui relevait du Begler-bégui de Kourmahat (Khorrem-abad). Cf. Macdonald Kinneir's *Geographical Memoir*, p. 140, et le baron C. A. de Bode, *Travels into Luristan*, t. II, p. 302-307.

#### DESCRIPTION DU KHOUZISTAN.

susceptibles d'être défendus avec facilité ou peut-être même totalement détruits. Comme l'eau est abondante en cet endroit, et que des troupeaux ont été transportés sur le sommet du diz, des villages se sont élevés sur ce plateau, et forment la résidence habituelle de la tribu Douraki. Diz-Chahi est située près de la rivière de Dizfoul, à environ un jour de distance au nord-est de la ville.

Les tribus kuhguelu occupent les montagnes au sud de la vallée de Meï-Daoud, aussi loin que Bacht, sur le chemin qui conduit de Behbéhan à Chiraz. Les montagnes qu'elles habitent sont confondues sur la carte avec celles des Bakhtiari. Les Kuhguelu, toutefois, se considèrent comme distincts de cette tribu, et ont toujours vécu sous des chefs et sous un gouvernement différent, celui de Chiraz. Leur dialecte cependant diffère peu de celui des Bakhtiari, et leurs manières, leurs coutumes, leur caractère et leur religion sont les mêmes. Ils obéissent au gouvernement de Behbéhan, et habitent principalement la partie occidentale de la grande chaîne de collines.

Behbéhan était anciennement une cité de quelque importance. Elle fut presque dépeuplée par la peste, et le gouvernement persan a, dans diverses occasions, ruiné la plus grande partie de ses habitants. Elle est située dans une plaine étendue et très-fertile, arrosée à son extrémité septentrionale par la rivière Curdistân, à environ deux farsakhs ou sept milles des montagnes. La ville peut avoir environ trois milles et demi de circonférence, et est entourée d'un mur de terre, avec des tours circulaires et des bastions à des distances régulières; c'est presque un monceau de ruines, et la population s'élève à peine à quatre mille âmes. Les deux districts de Lehruvi et de Zeïtoun sont compris parmi ceux qui relèvent de Behbéhan. Le premier s'étend le long de la côte du golfe Persique, d'Hindian à Bender-Rig; le dernier est entouré d'une chaîne de collines peu élevées et arrosé par la rivière Zohreh; tous deux contiennent de nombreux villages, mais sont presque dépeuplés par la peste et le cho-

léra, principalement Zeitoun. Le district de Lehruvi est propre à la culture du blé et des autres grains, mais mal arrosé. La plaine de Zeitoun, séparée de Lehruvi par une chaîne de petites collines de sable, est admirablement arrosée par la rivière Zohreh et par de nombreux canaux dérivés de cette rivière. La terre, maintenant principalement consacrée à la culture du riz, rapporte d'abondantes moissons, d'une qualité supérieure. Des dattiers entourent Cham ou Zeitoun, le principal village, et pourraient être cultivés avec succès dans d'autres parties de la plaine, ainsi que le coton, diverses espèces de grains et les arbres à fruit. Au sud de Zeitoun, dans les collines, est le célèbre château de Gul et Gulab; c'est une forteresse naturelle, quelque peu semblable à celles des montagnes des Bakhtiari. M. Layard évalue les tribus kuhguelu à quinze mille familles.

Les tribus des Mamésenni ou Mohammed-Hoceïni touchent les Kuhguelu au sud. Ils prétendent à une haute antiquité, et, sous le prétexte qu'une de leurs subdivisions est composée de descendants de Roustem en ligne directe, ils prennent le nom de ce héros; leur chef, Khan-Ali-Khan, réside dans le voisinage de Kalahi-Séfid (le château blanc)(1). C'est un château fort avec des défenses naturelles. Plusieurs sentiers conduisent, dit-on, au sommet; mais ils sont très-roides et peuvent être facilement défendus. Je m'imaginais, toutefois, dit M. Layard, qu'il soutiendrait avec peine un siège contre des troupes européennes. Son sommet, qui est bien approvisionné d'eau, a environ quatre milles de circonférence; il a toujours été regardé, en Perse, comme un poste imprenable. Les Mamésenni sont célèbres pour

(1) On peut consulter sur cette forteresse célèbre les passages du *Tarikhi Vassaf* et du *Nozhet-el-Coloub* traduits par M. Quatremère, *Histoire des Mongols de la Perse*, p. 382, 383, note, et Macdonald Kinneir's *Geographical Memoir of the Persian Empire*, p. 73. Kalahi-Séfid servit plus d'une fois de prison d'État, sous les princes Mozaffériens. Voy. mon *Mémoire historique sur la destruction de la dynastie des Mozaffériens*, p. 20 et 45.

leurs habitudes de pillage; le chemin entre Chiraz et Beh-béhan est, en tout temps, très-peu sûr.

Les deux grandes villes de Chouchter et de Dizfoul forment la plus importante portion des territoires persans, à l'ouest des montagnes; la première, toutefois, ne jouit plus de l'influence qu'elle possédait encore il n'y a que vingt ans. La grande cause de sa chute est la même qui contribue journellement à la ruine de la plus belle partie de l'empire: le mauvais gouvernement et l'oppression. La peste, qui, il y a peu d'années, détruisit presque la moitié de la population du Khouzistân, accéléra la ruine de cette cité.

Chouchter est situé au pied d'une chaîne de petites collines de sable, courant parallèlement avec la grande chaîne et à environ cinq farsakhs de celle-ci. La rivière Caroun, immédiatement au-dessus de la ville, se divise en deux branches; celle du nord est le canal primitif de la rivière, celle du sud est le célèbre Nahri-Masroucan (1), ou le canal artificiel, appelé maintenant le Abi-Gargar.

(1) Ou Musrican, et non Muchirkan, comme on lit dans Edrici (*trad. fr.*, t. I, p. 380, 384); Méserkan, comme écrit Saint-Martin (*Recherches sur la Mésène*, p. 120, 121); Mucherikan, comme prononce Otter (*Voyage en Turquie et en Perse*, t. II, p. 56, note), et Muschikran, ainsi qu'a lu le savant M. Ainsworth (*Researches in Assyria, Babylonia and Chaldaea*, p. 198, 211, 216). Ce canal est appelé *Doudanguéh* ou les deux sixièmes, nom qui a rapport à sa grandeur, comparée à celle de la rivière Caroun, appelée *Tchéhardanguéh* ou quatre sixièmes. M. Layard (p. 27, note) dit qu'il possédait déjà ce nom du temps de Timour. La dénomination de *Doudanguéh* remonte au moins à un demi-siècle avant Timour; car on la trouve dans le *Nozhet-el-Coloub* d'Hamd-Allah-Mustaufi (ms. persan de la Bibl. Imp., n° 127, f. 467 r°). On lit dans cet ouvrage que Sapor Dzoulactaf divisa le fleuve de Touster en trois branches, qu'il fit couler autour de la ville. Quatre sixièmes coulèrent dans l'ancien lit, à l'occident de la cité, et deux sixièmes dans le nouveau canal, à l'orient. *Vè tchehar danek der memerri evel der gharbi cheher, vè dou danek ber medjri modjedded ber charki cheher djari.* — Le nom de Doudanguéh se trouve dans un autre passage du même ouvrage. Asker-Mocrem, y est-il dit, est située sur les deux rives du canal Doudanguéh de Touster. *Vè ber dou djanibi abi dou danguehi Fouster nihadeh est.* Ibidem, f. 400 r° Le nom de Musrican vient sans

M. Layard, après le savant major Rawlinson, reproche à sir John Macdonald Kinneir d'avoir renversé les positions

doute d'une ville appelée de ce même nom, et qui, d'après l'auteur du *Nozhet* (*ibidem*), fut construite par Ardéchir Babegan. Mais cet écrivain me paraît s'être trompé lorsqu'il ajoute : Ardéchir creusa une rivière auprès de cette ville. Cherf-eddin (si l'on s'en réfère à une citation de M. Ainsworth, *ibid.*, p. 211) et Hadji Khalfah (*apud* Otter, t. II, p. 55, note) semblent aussi être tombés dans une grave erreur faute d'avoir bien compris le sens des expressions tchéhar danguéh et dou danguéh. Selon ces deux auteurs, Chapour fit couler quatre branches de la rivière de Touster à l'O. (à l'E. d'après M. Ainsworth), et deux à l'E. (à l'O., d'après le même savant) de la ville. Danek, d'où vient danguéh, ne signifie pas fossé (*ditch*), comme traduit M. Ainsworth, ni étang, ainsi que l'a dit M. de Hammer, mais la sixième partie d'une chose. D'ailleurs, Cherf-eddin ne dit nullement ce que lui prête M. Ainsworth. Il nous apprend seulement que Timour, étant arrivé à Chouchter, établit son camp sur les bords du fleuve Tchéhar-danguéh (*Zafer-Nameh*, ms. persan 54 Gentil. f. 228). Il ajoute que, le mercredi 20 du mois de rebi 2d 793, Timour, ayant traversé le fleuve Tchéhardanguéh, s'arrêta dans une plantation de palmiers située près de Chouchter (f. 228 v<sup>o</sup>). Enfin, il dit que, le mercredi 27 de rebi 2d, le conquérant passa le fleuve Dou-danguéh (f. 231 r<sup>o</sup>).

Nous lisons dans le *Nozhet* (f. 467 r<sup>o</sup>), copié par Hadji-khalfah (*apud* Otter, t. II, p. 56), que la rivière de Dizfoul, *Abi Dizfoul*, passe successivement par Djondi-Chapour, Dizfoul et Musrican. Cette assertion me paraît difficile à concilier avec la supposition que la ville de Musrican était située sur les bords du canal du même nom. M. Ainsworth a commis une autre erreur (*ibid.*) en faisant dire à Otter que la construction du Chotheith ou Abi-Gargar, qui paraît avoir résulté de la jonction des quatre canaux orientaux, est due à Adhed Eddaulah. Otter dit seulement qu'Adhed Eddaulah fit communiquer le Chatt-el-Arab avec le Caroun, par un canal de quatre lieues de longueur, qui portait des bateaux. C'est ce canal qui est nommé par l'historien arabe Ibn-al-Athir (ms. de C. P., t. V, f. 41 r<sup>o</sup>) Alnehr-al-Adhedi. Il est d'autant plus singulier que M. Ainsworth ait fait couler le Tchéhar-dank à l'E. de Touster que nous lisons dans Cherf-eddin, dont il cite le récit (pag. 212), mais d'une manière fort peu exacte, que Timour, venant de Dizfoul, c'est-à-dire du N.-O., traversa le Tchardank ou Chaver (*sic*) avant d'entreprendre le siège (*sic*) de Chouster; et qu'après la prise (*sic*) de cette ville, il passa le Doudank, pour se rendre dans le Fars. M. Saint Martin (*Opus sup. laud.*, p. 120 et 121) a confondu le Musrican des Arabes avec le Caroun des modernes et l'Eulæus des anciens. — Quant au nom usuel d'Abi-Gargar, il

de la rivière et du canal ; ce qui, ajoute-t-il , est inexplicable, puisque ce voyageur visita lui-même la ville. Je dois faire observer que cette erreur a été partagée par le colonel Chesney (cité par M. Ainsworth, page 211) et par M. Ainsworth (*ibid.*, page 198), d'après lequel le canal est maintenant le vrai lit de la rivière. Les Arabes qui habitent les environs de Chouchter tombent dans la même faute, appelant Caroun l'Abi-Gargar, et Chotheïth la principale branche de la rivière. D'après M. Layard lui-même (page 52), l'Abi-Gargar, au-dessous de Hasamabad, est une rivière profonde avec un courant modéré, et pour ce motif il est habituellement préféré pour la navigation au Caroun (1). La ville est entourée par l'Abi-Gargar, la rivière Caroun et un petit canal qui rattache ces deux rivières. Sur un roc qui s'élève du fond de la rivière à une hauteur considérable, est situé le château, dont les murs sont en ruines. Ce roc a été creusé pour donner passage à un canal souterrain qui, conjointement avec la rivière, fournit d'eau l'intérieur de la forteresse.

Au point de séparation de l'Abi-Gargar et du Caroun, un band (digue) large et massif a été jeté à travers l'entrée du canal. Cette digue, en été et en automne, est entièrement desséchée et peut être traversée à pied sec, six étroites ouvertures étant laissées pour le passage de l'eau. Elle a été réparée par Mohammed-Ali-Mirza, et doit à cette circonstance le nom de Bendi-Chah-Zadeh, qui a remplacé la dénomination plus ancienne de Bendi-Caiçar. A un demi-mille plus loin, est une seconde digue bâtie presque de niveau avec les rochers qui couvrent les deux rives. Au delà de cette seconde digue, l'Abi-Gargar coule dans un lit large et profond, entre des bords roides et élevés, jusqu'à sa jonc-

est emprunté du nom du *Mahalleh* ou quartier le plus oriental de Toustan. Voy. Major Rawlinson's *Notes on a march from Zohab to Chuzistan*, dans le *Journal of the Roy. Geog. Society*, t. IX, p. 74.

(1) Cf. un autre passage du mémoire de M. Layard (p. 60).

tion avec le Caroun, à Bendi-Kir, à environ huit farsakhs au-dessous de Chouchter. Une digue massive a été jetée à l'extrémité de Chouchter, sur le Caroun, et sert de fondations à un pont ancien et solide; tous deux sont maintenant en fort mauvais état.

Dizfoul est situé à un petit nombre de milles du pied des collines, sur un terrain inégal et pierreux, formant le commencement de ces vastes plaines qui s'étendent vers Havizah et le Chatt-el-Arab. La population de cette ville, maintenant le principal marché du Khouzistan, peut être d'environ quinze mille âmes. La rivière coule au nord-ouest de la ville (1); on la traverse sur un beau pont de vingt arches (2), dont les fondations de pierre sont évidemment anciennes, tandis que la portion supérieure, bâtie en briques, est d'une date plus récente. La rivière est guéable à Dizfoul, en plusieurs endroits, durant l'été et l'automne.

Havizah et les tribus qui en dépendent forment, avec Chouchter et Dizfoul, la province connue par les Persans sous le nom d'Arabistan. Anciennement toute la province était soumise au chef de Havizah, qui portait le titre de vali de l'Arabistan. L'autorité de ce chef s'étendait de plus sur les Arabes Cha'b, les Béni-Lam, Vacith sur le Haï et même sur les Montéfik. Il possède maintenant seulement Havizah et un petit nombre de tribus campées sur les bords de la rivière Kerkhah; mais il conserve encore le titre et prétend à

(1) La rivière de Dizfoul, *Abi Dizfoul*, est appelée vulgairement *Abi Diz*, ou *Chatt-el-Diz*, nom qu'elle doit, selon M. Layard (p. 87), à la forteresse de Diz-chahi, située près du point où la rivière s'éloigne des montagnes. C'est l'*Abi-Zal* de Cherf-eddin (ms. persan déjà cité, fol. 227 ro) et l'*Abzal* de Macdonald Kinneir (p. 96 et 99).

(2) Macdonald Kinneir (p. 99) en compte vingt-deux, et le colonel Chesney, cité par M. Ainsworth (*Opus supra laud.*, p. 198), trente-deux. Le *Nozhet-el-Coloub* et le *Djihan-Numa*, dans deux passages qui seront cités plus loin, écrivent quarante-deux. Ce pont est le *Pouli Abi Zal*, ou pont de l'*Abi-Zal* des historiens de Timour (Cherf-eddin, *ibid.*, f. 227 ro et vo; Mirkhond, VI<sup>e</sup> partie, ms. Brueix, fol. 84 ro). Dans ce dernier on lit à tort *Pouli Abi Zélal* (le pont de l'eau claire), au lieu de *Pouli Abi Zal*.

la dignité de chef indépendant; le vali actuel descend d'une famille de seïds très-illustre.

Le cours du Kerkhah s'étant détourné d'Havizah, en 1837, par suite de l'éboulement d'une digue construite quelques milles au-dessus de la ville pour retenir les eaux nécessaires à l'irrigation, les habitants sont allés joindre les tribus arabes qui campaient habituellement dans le voisinage, et ont formé des établissements sur les bords des divers ruisseaux entre lesquels la rivière est maintenant partagée. Environ cinq cents individus, parmi lesquels un petit nombre de Sabéens, sont seuls restés, et les maisons ont graduellement disparu.

Des rivières du Khouzistân, la plus importante est le Caroun ou Couran, dont les sources principales se trouvent dans les montagnes de Zerdeh-couh. Sur le côté opposé ou oriental du Zerdeh-couh, sont les sources du Zende-roud (1), appelées Tchéhel-tchechmeh ou quarante fontaines. Chah-Abbas le Grand forma le projet de percer la montagne et d'amener à Ispahan les eaux réunies du Caroun et du Zende-roud; il commença l'entreprise, et à sa mort elle était presque achevée. Ses successeurs, sensibles à l'importance de l'ouvrage, mais désireux d'acquérir l'honneur de son entière exécution, le recommencèrent à une place différente, mais sans succès. Toutefois une grande portion du travail fut terminée, et les restes, maintenant appelés Kor-Kanoun, sont très-remarquables (2).

(1) Zende-roud est une contraction de Zaiende-roud, ou la rivière vivifiante. Voy. le *Heft-Iclim*, ms. persan de Brueix, n° 17, f. 314<sup>re</sup>, et le *Nozhet-el-Coloub*, ms. persan 127, f. 467<sup>vo</sup>. Cette étymologie est plus exacte que celles proposées par Morier, *Voyage en Perse, en Arménie*, etc., trad. française, t. I, p. 228.

(2) M. Layard, p. 50. On pourrait conclure des paroles de Chardin (*Voyage en Perse*, édition de 1723, t. VIII, p. 5) et de sir Thomas Herbert (*Voyage de Perse et des Indes orientales*, trad. française, p. 261) que ce travail fut réellement exécuté. « Abbas le Grand, dit le célèbre voyageur français, en parlant du Zende-roud, y a fait entrer un autre fleuve beaucoup plus gros, en perçant, avec une dépense incroyable, des monta-

Le Caroun se décharge dans la mer par le Khor-Bahmehchir, et verse une partie de ses eaux dans le Chatt-el-Arab par une coupure artificielle ou canal, appelé Haffar. Ce canal est long d'environ trois milles (1), et reçoit probablement à peu près les trois cinquièmes des eaux de la rivière. Il a évidemment augmenté considérablement en largeur depuis le temps de sa construction, et doit, d'après la nature du sol et d'après la force avec laquelle la marée entre dans le Bahmehchir et met un obstacle à la libre décharge des eaux de la rivière par cette embouchure, s'agrandir journellement.

M. Layard termine son mémoire par quelques remarques sur l'ancienne géographie de la Susiane. « Je retrouve, dit-il, dans la plaine de Mal-Amir, le site de la ville sassanide d'Aïdidj, qui est mentionnée dans le *Merâcid-el-Ittila* comme

gnes qui sont à trente lieues d'Ispahan. » Voyez aussi Sanson, *État présent du royaume de Perse*, p. 78, 79.

(1) Trois quarts de mille seulement, d'après le lieutenant Selby, *Account of the ascent of the Karoun*, etc., dans le *Journal of the Royal Geographical Society*, t. XIV, p. 212. M. Saint-Martin a eu tort d'identifier les noms de Didjlet el Ahvaz (le Tigre de l'Ahvaz ou du Khouzistân) ou de Dodgeil-el-Ahvaz, donnés par les historiens et les géographes arabes au Caroun (le Caroun est encore nommé par Yakoût, *Merâcid-el-Ittila*, apud de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 73, Dodgeil el Musrikân), avec la dénomination moderne de Haffar, restreinte au canal de Mohammérah et aux quatorze ou quinze milles de la rivière immédiatement au-dessus du Bahmehchir (*Recherches sur la Mésène et la Characène*, p. 73, 119). Le savant académicien paraît avoir été induit en erreur par Abou'lféda. Dans un endroit de sa géographie, le prince de Hamah cite, en passant, un canal dérivé du Tigre, sur la rive orientale du fleuve, et qu'il nomme Nehr el Ahvaz (p. 56) : plus loin (p. 57-58), il consacre un article spécial au Didjlet el Ahvaz. M. Saint-Martin a rapproché les deux passages, comme s'ils n'en faisaient qu'un et se rapportaient à la même rivière. Cette manière de voir l'a mis dans la nécessité de torturer ce qu'Abou'lféda dit du Didjlet el Ahvaz, et de supposer que le géographe arabe, en traçant le cours de cette rivière, a écrit occident pour orient. Je pencherais à croire que la dénomination Nehr-el-Ahvaz s'appliquait uniquement au Haffar ou à quelque autre canal, faisant communiquer le Tigre avec la rivière de Chouchter ou d'Ahvaz, tandis que les mots Didjlet-el-Ahvaz étaient réservés à cette dernière rivière.

une grande cité, capitale d'un district du même nom et située dans une contrée montagneuse, entre Isfahan et Ahvaz. Dans le *Mo'djem-el-Boldan*, Aïdidj est décrit comme une cité et un district entre le Khouzistân et Ispahan, sous un roi indépendant. Elle est dite n'avoir pas d'autre eau pour l'irrigation que l'eau de pluie. Son pont, appelé le pont de Djirzad (1), était une des merveilles du monde. Elle avait un célèbre pyrée ou temple du feu, et des sculptures appelées suvar, à la distance de deux parasanges. Cette description correspond exactement avec la plaine de Mal-Amir. Les ruines situées sur le Caroun, au-dessous de Sousan, sont probablement les restes du pont de Djirzad ; et le nom de suvar sera peut-être encore retrouvé dans celui de Chah-Suvar, donné par les Lours aux sculptures de l'extrémité occidentale de la plaine.

« La cité sassanide d'Ardjan a déjà été identifiée avec les ruines situées sur la rivière Curdistân, à l'est de la ville de Behbéhan. Les restes du célèbre pont de Dekan (2) sont encore trouvés près de la rivière.

« Je crois que les ruines qui se trouvent à Chah-Abad ont été exactement identifiées par le major Rawlinson avec la cité de Djondi-Chapour, appelée par les Syriens Beit-Lapet.

« A Dizfoul sont des restes qui indiquent évidemment le site d'une ancienne cité, et je retrouve dans cette place la position du château de Lethé ou de l'oubli, dans lequel Chapour relégua le monarque arménien Arsace II..... Dans le *Merâcid-el-Ittila* et le *Mo'djem-el-Boldan*, Dizfoul est appelé Andalmichk (3).

(1) Dans un passage du géographe arabe Zacaria-ben-Mohammed Ca-zouini, publié par feu Uylenbroëk (*Iracæ Persicæ Descriptio*, p. 23), on lit Hareh-Zad au lieu de Djirzad.

(2) Iékan (unique), d'après un manuscrit du *Nozhet-el-Coloub*, cité par l'éditeur du *Mémoire* de M. Layard, ou Mékan, d'après un ms. du même ouvrage qui appartient à la Bibliothèque Impériale (ms. 127, fol. 412 v°).

(3) Le *Nozhet-el-Coloub* (ibid., fol. 399 v°) écrit Andimichk ; puis il ajoute : *Ardéchir Babégan* la construisit. Il plaça Djondichapour aux deux côtés de cette ville : *Ardéchir Babégan sakht ber dou djanibi ou Djondichapour nihadeh est*. Quoique cette leçon soit donnée non-seulement par le ma-

« Suivant le *Nozhet-el-Coloub*, Havizah fut bâtie par Chapour Zou'laktaf ; mais il n'existe près de la cité moderne aucuns vestiges qui servent de garant à la supposition d'une origine si reculée. Dans le *Mo'djem-el-Boldan*, il est dit qu'elle a été fondée par Dabis-ibn-Raidh-el-Açadi » (lisez Do-

nuscrit cité plus haut, mais par un autre exemplaire du *Nozhet-el-Coloub*, du fonds Schulz, je n'hésite pas à substituer au pronom de la troisième personne ou le mot *ab* (fleuve, rivière), et à traduire en conséquence : « Il (Ardéehir) éleva Dizfoul sur les deux rives du fleuve de Djondichapour. » Cette correction est mise hors de doute par ce qui suit : « Il construisit sur cette rivière (Berân) un pont de quarante-deux arches... , que l'on appelle Pouli Andimichk (le pont d'Andimichk). On désigne la ville par le nom de ce pont. » M. Layard a connu ce passage du *Nozhet*, et l'a cité dans les termes suivants : « Il est dit, dans le *Nozhat-el-Couloub*, que Ardéehir Babégan plaça Djondichapour sur les deux côtés de la rivière, et que, pour rattacher les différentes parties de la cité, il bâtit un pont qu'il appela Andal-michk (abondance de musc, l'ancien nom de Dizfoul). Djoundi-Chapour paraît, par conséquent, avoir été confondu avec Dizfoul. » On voit que notre correction, qui ne consiste que dans le changement d'une seule lettre, fait disparaître cette prétendue confusion. Hadji-Khalfah (cité par Otter, t. II, pag. 54) a lu comme nous le texte du *Nozhet*, qu'il n'a fait que copier. En effet, il dit de Dizfoul : « C'est encore Chapour qui l'a bâtie dans le voisinage de Djoundi-Sabour, des deux côtés d'une rivière, etc. » Le même géographe a écrit le pont d'Abi-disek, au lieu de pont d'Andimichk.

Le passage que nous venons de citer n'est pas le seul dans lequel Hamd-Allah-Mustaufi ait donné à la rivière de Dizfoul le nom de rivière de Djoundi-Chapour. Dans un autre endroit, que nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer, il dit : « On appelle aussi la rivière de Dizfoul-chéheri Djondi-Chapour. » Qui ne voit qu'au lieu de *cheher* (ville), leçon inadmissible, il faut lire *nehr* (fleuve) ? Hamd-Allah ajoute : « Cette rivière prend sa source dans les montagnes du grand Lour, et passe par Djondi-Chapour, Dizfoul et Musrican (cf. Hadji-Khalfah, *apud* Otter, II, 56, note). Si cette assertion du géographe persan est exacte, il s'ensuivra que les ruines de Chah-Abad, indiquées par MM. Rawlinson et Layard comme l'emplacement de Djondi-Chapour, ne sauraient appartenir à cette ville. En effet, ainsi que nous l'apprenons de M. Layard (p. 64), Chah-Abad n'est pas situé sur la rivière de Dizfoul, avec laquelle il communique seulement par plusieurs grands canaux. Le voyageur anglais dit un peu plus bas qu'il n'a jamais entendu identifier les ruines de Chah-Abad avec celles de Djondi-Chapour, mais que des ruines voisines de Dizfoul et des restes de canaux lui furent indiqués par les indigènes comme le site de Djondi-Chapour.

baïs, fils de Méziad, ou plutôt fils d'Afif, d'après le *Mérâcid*, édit. Juynboll, t. I, p. 330).

Qu'il nous soit permis, en terminant cet extrait, de remercier la Société de géographie de Londres d'avoir admis dans son journal le travail de M. Layard. Certes, un pareil recueil est placé trop haut dans l'estime de tous les amis des sciences géographiques pour avoir besoin de nos faibles éloges; mais nous croyons acquitter un tribut de reconnaissance en rappelant ici ce que la géographie de l'empire persan doit spécialement au Répertoire, si riche à d'autres titres, qui a mis au jour les excellents travaux de MM. Rawlinson, Darcy Todd, de Bode, Selby et Frédérick Forbes:



# DICTIONNAIRE

DÉTAILLÉ

## DES NOMS DES VÊTEMENTS

### CHEZ LES ARABES,

Ouvrage couronné et publié par la troisième classe de l'Institut royal des Pays-Bas, par R. P. A. Dozy. 1 volume gr. in-8°, de viii et 446 pages. Amsterdam, Jean Muller, 1845.  
(*Journal asiat.*, numéro d'octobre 1846; Cf. le même recueil, août 1847.)

---

Malgré les immenses progrès que la littérature arabe a faits depuis quarante ans, il est certain que la lexicographie ne s'est pas enrichie dans la même proportion que les sciences historiques et géographiques. Nous ne possédons pas encore un bon dictionnaire arabe ; et cela n'a rien qui doive surprendre si l'on considère l'exiguité des matériaux que les arabisants ont à leur disposition. Des milliers de manuscrits arabes restent enfouis dans les bibliothèques de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et ce n'est pas avec les éditions d'une quarantaine d'ouvrages, généralement plus importants par leur sujet que par leur étendue, que l'on peut se flatter de donner un trésor de la langue arabe ; c'est-à-dire un dictionnaire qui, non content de déterminer le sens exact de chaque mot, dans l'origine, nous fasse con-

naitre les diverses acceptions qu'il a reçues en Arabie, en Perse, en Afrique, en Espagne, et qui, par des exemples empruntés aux monuments littéraires des divers siècles, nous trace l'histoire de chaque terme, en distinguant, d'une manière précise, les sens propres à ce terme, dans tel pays de langue arabe, de ceux qu'il avait dans tel autre.

Mais, s'il paraît prudent de renoncer pour le moment à composer un tel dictionnaire, on peut du moins faire avancer la lexicographie de trois manières. La première consiste à donner des notes philologiques, en forme de commentaire, sur un ou plusieurs auteurs. Le modèle en ce genre a été donné par Silvestre de Sacy, dans sa traduction d'Abd-Allatif. La seconde méthode consiste à rassembler les mots relatifs à telle ou telle branche de connaissances; la troisième, à se borner au langage d'un seul siècle ou d'un seul pays. Ces deux dernières n'avaient point encore été suivies; mais nous possédons enfin, grâce à M. Dozy, un *specimen* accompli de la seconde, et il nous est permis d'attendre de ce même savant un modèle de la troisième, dans un dictionnaire de la langue des Arabes d'Espagne et de Mauritanie, pour lequel il a déjà amassé de nombreux matériaux.

L'ouvrage dont nous nous occupons suppose les lectures les plus variées et les plus étendues. L'auteur ne s'avance qu'en s'entourant, à chaque pas, d'un nombreux cortège d'autorités : poètes, historiens, voyageurs, lexicographes, scoliastes, jurisconsultes, il a tout compulsé, tout mis à contribution. Parmi les auteurs arabes dont il invoque le plus fréquemment le témoignage, nous citerons seulement, outre les lexicographes, Djeuhari, Firoûzâbâdi et Ibn-Fâris, les historiens Ibn-Khaldoûn, Ibn-Iyas, Novaïri, Makkari, Makrizi, Soyouthi; les voyageurs Ibn-Batoutah et Ibn-Djoubair; les commentateurs Ibn-Djinni, Wâhidi et Tébrizi. Mais l'ouvrage auquel il a fait les plus nombreux emprunts est le texte arabe des *Mille et une Nuits*. Quant aux voyageurs européens dont il cite l'autorité, le chiffre en est encore plus considérable. On distingue, entre autres, Marmol, Cotovic,

Hellfrich, Kämpfer, Van Ghiste, Mantegazza, Wild, Diégo de Hædo. Le *Romancero de Romances moriscos* lui a fourni plus d'une remarque intéressante ; enfin, il reproduit souvent les définitions des dictionnaires espagnols de Pedro de Alcalá, de Cobarruvias, de Hierosme Victor et de César Oudin.

Toutes les fois que les sources auxquelles il a puisé lui en ont offert le moyen, M. Dozy a fait connaître les diverses modifications que telle ou telle pièce du costume arabe a subies dans les diverses contrées musulmanes : en Espagne, au Maroc, à Alger, à Tunis, en Égypte, en Syrie, en Arabie, en Perse, etc. Il a déterminé, autant que possible, chez quel sexe tel ou tel vêtement était particulièrement en usage, quelles en étaient la forme et la matière. On comprend tout ce qu'une pareille méthode a dû lui fournir de détails curieux et piquants sur l'histoire, l'esprit et les coutumes des populations musulmanes. C'est ainsi qu'un passage de Novairi, cité et traduit à la page 8, nous fait connaître les habitudes de simplicité d'un grand cadhi des Hanbalites, à Damas ; qu'un extrait d'Ibn-Batoutah retrace les cérémonies avec lesquelles les grands de la cour du roi d'Idedj, ville du Louristan, portaient le deuil du fils de leur prince (1) ; que quelques lignes de Makrizi (2) nous apprennent que, du temps de cet historien, le sultan d'Égypte s'était arrogé le monopole des khilats ou habits d'honneur et d'autres objets (3).

Ailleurs ( pag. 270-276 ), on lit un long et intéressant morceau d'Ibn-Iyâs, relatif à la fête qui se célébrait en Égypte, parmi les gens du commun, le jour du Naouroûz,

(1) Pag. 42-43.

(2) Pag. 220, 222.

(3) M. Dozy fait sur ce passage la remarque suivante : « On voit par ce passage que le sultan s'était arrogé le monopole des scherbouschs (bonnets). » Mais je ne puis croire que telle soit la conclusion à tirer des paroles de Makrizi. En effet, cet auteur dit plus haut : « Mais (l'usage du) scherbousch a été aboli sous la dynastie circassienne. »

c'est-à-dire le premier jour de l'année solaire des Coptes, et qui offrait plus d'un trait de ressemblance avec la fête des fous du moyen âge et avec le carnaval.

Le livre de M. Dozy échappe, par sa forme même, à toute analyse. Tout ce que l'on peut attendre de nous, c'est d'en signaler les articles qui nous auront paru dignes d'une mention particulière. Nous citerons donc, parmi les plus intéressants, les articles *ticcah*, *tharhak*, *tharthour*, *ghilalah*, *feredjiyah*, *libàs* (1). Dans ces chapitres, ou dans d'autres (2), M. Dozy a rectifié diverses assertions peu exactes de Silvestre de Sacy, de Freytag, etc.

Je n'aurais donné qu'une idée fort incomplète de l'importance de cet ouvrage sous le rapport lexicographique si je ne mentionnais pas les notes nombreuses dans lesquelles sont expliqués des termes de la langue arabe. Grâce à ces notes, nous apprenons que les mots *dâr assa'adat* désignaient « le palais du *Naïb* (vice-roi), à Damas (3); » que le mot *thaoub* ne signifie pas seulement « un vêtement, » mais encore « une pièce d'étoffe (4); » que le verbe *djahara*, suivi de la préposition *bi*, signifie « dire à haute voix une chose (5); » que *khayyatha* exprime l'opération de « coudre le cadavre dans un linceul (6). » Ailleurs, on voit que le mot *nichouer*, dans le langage arabe du Maghreb, désigne, 1° « une salle d'un palais destinée aux audiences; 2° une partie d'un palais séparée du reste de l'édifice; 3° l'audience publique; 4° une forteresse (7); » que *zonnâry* signifie « une couverture qu'on met sur le dos du cheval ou du mulet (8); » que le terme *ouéchy* veut dire « une sorte

(1) Dans le sens de caleçon, pag. 395-399.

(2) Pag. 181, note; 301, note; 352 et 324.

(3) Pag. 8, note 2.

(4) Pag. 20, note 1.

(5) Pag. 27, note 4.

(6) Pag. 29, note 10.

(7) Pag. 42, note 9.

(8) Pag. 129, note 3.

d'étoffe précieuse ou un vêtement de couleur (1); » que la cinquième forme du verbe *khafa* signifie « se déguiser, se travestir (2); » et *sammara*, « clouer un criminel sur une croix, crucifier quelqu'un (3). » Plus loin, nous lisons que l'adjectif *momavvadj* désigne « le camelot (4), » et le mot *tellis*, pluriel *telâlis*, « un tapis grossier de diverses couleurs (5). » De même que les articles auxquels elles se rapportent, toutes ces notes se recommandent par une érudition bien nourrie et une critique judicieuse.

Jusqu'ici nous n'avons eu qu'à louer. Il nous reste à signaler, avec la même franchise, quelques imperfections de détail, inévitables dans un si vaste sujet et dont aucun lecteur équitable ne s'étonnera. Le moyen, en effet, de ne pas commettre quelques inadvertances, quelques erreurs de lecture ou de traduction dans un livre où sont rapportés plusieurs milliers de passages arabes, empruntés, pour la plupart, à des ouvrages manuscrits !

Dans un curieux extrait de Novâiri, qui raconte comment le sultan Aïoubide Almêlic-Almoaddham se défit d'un cadhi au moyen de vêtements empoisonnés, il faut lire (page 49) : l'année 619, au lieu de l'année 719. Dans un passage du même historien, cité page 29, note 10, le mot *mehtâr* est traduit par prince; ne serait-ce pas plutôt majordome qu'il faudrait dire? Ce qui peut le faire croire, c'est que le personnage revêtu de ce titre s'appelait *anber* (ambre gris), nom qui se donnait quelquefois à des esclaves noirs (6). Page 159,

(1) Pag. 133, note 1, et pag. 437.

(2) Pag. 168, note 1.

(3) Pag. 269, note 7.

(4) Pag. 328, note 1.

(5) Pag. 369-370.

(6) Voy. M. Quatremère, *Hist. des Mongols de la Perse*, t. I, p. 396, note. Il est fait mention dans Makrizi (*Description de l'Égypte*, citée par Silv. de Sacy, *Chrestom. arabe*, t. I, p. 504, 505) d'un eunuque, Anber-Echchedjéréti. L'histoire fait mention à plusieurs reprises d'un eunuque nommé Anber, et surnommé al-Athir, et qui joua un grand rôle sous les

dans un passage d'Ibn-Batoutah, il est question de *khoffs*, ou bottines de Borkhâli, c'est-à-dire de peau de cheval, portées par le voyageur. Au lieu de Borkhâli, je pencherais à lire Borghâli, pour Bolghâri. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, d'après Makrizi (cité p. 156), les émirs, les soldats et le sultan lui-même portaient, sous la dynastie turque (circassienne), des *khoffs* de cuir bolghâri noir (1). On lit dans un passage d'Ibn-Iyâs, rapporté page 239, que les femmes inventèrent une nouvelle coiffure qui ressemblait à la bosse d'un chameau. « Sa longueur était d'environ une coudée et sa hauteur d'un quart de coudée; on l'ornait d'or et de perles, et on dépensait pour cet objet des sommes considérables, *balaghhou fy zalika*. » M. Dozy, trompé par le masculin *balaghhou*, employé abusivement au lieu du féminin *balaghna* (2), a lu *bilghaouafy* en un seul mot, et, ce terme ne lui offrant aucun sens, il a proposé d'y substituer *alkaouâfy*, qu'il traduit par « les ornements du derrière de la tête » (3). Dans le passage d'Ibn-Batoutah, cité à la page 40, je crois qu'il faut ainsi traduire les mots *kaimann*

princes Boueïhides de l'Irac, au commencement du cinquième siècle de l'hégire. Ibn-al-Athir, ms. de C. P., V, fol. 57<sup>ro</sup> et <sup>vo</sup>, 58<sup>vo</sup>, 59<sup>vo</sup>.

(1) Trois de nos manuscrits d'Ibn-Batoutah (ms. arabe n° 908 du suppl., fol. 179<sup>vo</sup>, 909, fol. 100<sup>ro</sup>, et 910, fol. 72<sup>vo</sup>) portent *borghali* au lieu de *borkhali*.

(2) *Balaghna* se trouve employé, dans le même sens, dans un passage de Makrizi, cité p. 282.

(3) Dans un passage de Makrizi, transcrit p. 282, on lit, en parlant de la *Thakiyah* : *وأعلاها مدور مقبب بالفواقي بتبطين الطاقية بالورق*. M. Dozy a ainsi rendu ce passage : « La partie d'en haut était ronde, et le sommet était fait en guise de voûte. La thakiyah était doublée de morceaux de papier; » et il a ajouté, sur cet endroit, la note suivante : « En m'appuyant sur l'étymologie, j'ai traduit le pluriel *alfaouaky* par le sommet. » Je pencherais à lire encore ici *بالغواقي* (تبطين) au lieu de *بالفواقي*. En effet, en supposant même que le mot *بالفواقي* pût avoir le sens que lui prête M. Dozy, il resterait à en justifier l'emploi, qui serait tout à fait inutile après le comparatif *أعلاها*. D'ailleurs, un de nos manuscrits des *khitat* (ms. 105, Saint-Germain) porte très-distinctement : *balaghhou fy tabhini*.

*ala kademi' tedjridi* : « il persistait à garder le célibat. » En effet, *tedjrid*, de même que *tedjerrud*, signifie le célibat, et *modjarrady* a le même sens en persan. (Voy. l'*Anwâri Soheili*, edit. Ouseley, page 240, l. 9, et 345, l. 1.) Le premier des deux passages d'Ibn-Batoutah cités p. 376 est altéré, ainsi qu'on peut le voir en recourant à la traduction que j'en ai donnée dans mes *Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits*, p. 174-175. Enfin, au lieu de *Bogthaf*, de *Faroûk* et d'*Akhroûk*, il faut lire : *Bogthâket Akroûf*, ainsi que je l'ai démontré ailleurs (*Journal Asiatique*, août 1847, p. 169-171 ; *Fragments de géographes*, p. 165-167, note). (1)

Page 281, on lit une phrase du *Habib assiyer*, de Khondémir, relative au sultan Alp-Arslan : « Il portait sur sa tête, dit l'historien persan, une tiare *thakiyah*, tellement haute que quiconque voyait le sultan évaluait, *my pendacht*, à deux aunes l'espace compris entre le sommet de sa tiare et le bout de sa barbe. » Au lieu de *my pendacht*, imparfait du verbe *pendachten* (littéralement *existimare*, *putare*, *arbitrari*), M. Dozy a lu *my byndacht*, qu'il traduit par « apercevoir, » en disant dans une note : « Ajoutez le verbe *byndachten* aux dictionnaires persans. » De plus, M. Dozy rend le mot *thakiyah* par « une sorte de ruban qu'on portait sur la tête. » J'oserai ne pas adopter cette traduction, et je croirais plutôt que *thakiyah* désigne ici « une sorte de tiare, de bonnet haut, en forme de pain de sucre, » et, par conséquent semblable au *tharthour* des derviches. Je puis citer une preuve à l'appui de cette opinion. On lit dans Mirkhond que le successeur du sultan Abou-Saïd, Arpakhan, s'adressant aux grands de l'empire et aux généraux, leur dit : « En place d'une ceinture dorée et au lieu d'un diadème incrusté de pierreries, il me suffira d'une lanière

(1) Cf. Dozy, *Notices sur quelques manuscrits arabes*, pag. 162, 163, note, et 260. L'auteur y adopte mes observations, qu'il veut bien qualifier de judicieuses.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
 de cuir et d'un feutre russe (*nemedi roussi*) pour ceinture et pour *thakiyah* (Ms. 55, Gentil, I, fol. 118 r°); et dans le passage correspondant de Khondémir (*habib essiye*, t. III, fol. 68 r°) le mot *thakiyah* est remplacé par le terme *kulah*, qui, en persan, désigne un haut bonnet. A la page 381, le surnom du célèbre Al-Ghazzali est écrit deux fois Abou-Hamil au lieu de Abou-Hamid.

Nous pourrions aussi relever quelques fautes de style, que M. Dozy a, pour ainsi dire, avouées d'avance dans sa préface (1); mais la seule chose qui nous étonne, c'est que ces fautes ne soient pas infiniment plus nombreuses. Elles ne peuvent d'ailleurs affaiblir la reconnaissance que nous devons, en qualité de Français, à un savant étranger qui a bien voulu faire choix de notre langue pour écrire un ouvrage capital et destiné à servir de supplément à tous les dictionnaires arabes, persans et turcs publiés jusqu'à ce jour.

#### NOTE ADDITIONNELLE.

On sait combien il est difficile d'être complet lorsque l'on entreprend un ouvrage tel que celui de M. Dozy. Il n'est donc pas étonnant que ce consciencieux érudit ait laissé dans son travail un certain nombre de lacunes, la plupart de peu d'importance. Je crois toutefois rendre un service aux personnes qui s'occupent de philologie orientale en ajoutant ici une liste de mots désignant des pièces du vêtement des Arabes. De ces mots, les uns ont été omis par M. Dozy, d'autres sont expliqués d'une manière insuffisante, et le reste peut offrir matière à des observations assez curieuses. J'aurais pu étendre encore cette note, mais j'ai craint l'aridité inhérente à de pareilles recherches.

(1) C'est ainsi qu'on lit pag. 171 : après s'en avoir couvert; pag. 273, note 10 : on le jeta avec des pierres; pag. 274, lig. 1 : et on le jetait avec des œufs; et pag. 314 : des calottes..... qu'on aurait pris pour des housses de chevaux.

*Bed'iah*, gilet ouvert par devant. (Cherbonneau, *Journal asiatique*, janvier 1849, pag. 64.)

*Beddâouy*, grande chemise bleue, ouverte par les côtés en guise de manches, et depuis le haut presque jusqu'en bas. Elle est portée par les femmes au Caire. (*Voyage au Ouaday*, pag. 394-395. Cf. *ibidem*, pag. 364). Elle se met par-dessus le vêtement. (*Ibid.*, pag. 57, note.)

*Berindjec*, turban noir des Moresques. (Cherbonneau, *loco laudato*.)

*Bezîm*, ceinture que les Wahabis portent sur la chair même, et qui fait plusieurs fois le tour des reins. (Rousseau, *Mémoire sur les trois plus fameuses sectes*, etc., p. 37.) Le mot *bezîm*, ou, comme l'écrivent nos dictionnaires, *ibzîm*, désigne aussi une agrafe, et spécialement celle avec laquelle les femmes attachent le *haïk*. Cette signification a été relevée par M. Dozy (pag. 151, n. 6.)

*Djêrâbah*, chaussettes. (Cherbonneau, *Journal asiatique*, juin 1849, p. 540.)

*Ihrâm*. Tout le monde sait, quoique Freytag n'en dise rien, que le mot *ihrâm*, de même que son synonyme *harîm*, désigne une pièce d'étoffe dans laquelle s'enveloppent les Musulmans pendant le pèlerinage de la Mecque. Cette pièce d'étoffe est aussi employée à d'autres usages. Burckhardt mentionne (*Travels in Nubia*, p. 155) « un drap de laine (*heram*, *sic*) de manufacture maghrébine, pour servir de couverture de nuit; » et plus haut (p. 3), « un manteau de laine (*héram*) de fabrique maghrébine, qui me servait, soit de tapis, soit de couverture pendant la nuit. » Nous pensons, avec M. Dozy (*Dictionnaire des noms des vêtements*, p. 136-137), que dans un passage d'Ibn-Batoutah (*Voyages*, publiés et traduits par C. Defrémery et le D<sup>r</sup> B. R. Sanguinetti, t. 1<sup>er</sup>, p. 18) le mot *ihram* désigne une espèce de coiffure qui ressemble au *mizar* (*mezzaro*, voile ou fichu que l'on roule autour de la tête). On lit dans Ibn-Djobaïr (*Travels*, ed. W. Wright, p. 47) que le *khathîb*, au Caire, avait un *bordak* (manteau) noir, surmonté d'un thaïléçân de lin noir,

que l'on appelle dans le Maghreb *al-ihram*, et un turban noir. Nous pouvons ajouter que le mot *mohremah* ou *mahremah*, dérivé de la même racine que le mot *ihram*, et omis également par Freytag, désigne un mouchoir, un fichu. (M. Quatremère, *Hist. des sultans Mamelouks*, t. II, 2<sup>e</sup> part., p. 76-77, et M. Cherbonneau, *Journal asiatique*, juin 1849, p. 549.)

*Mahzemah*, ceinture. M. Marius Garcin, dans la relation de son voyage de Constantine à Tuggurth (*Journal de Constantine*, n° du 25 septembre 1848), mentionne une *mhasmah* couverte d'or et de corail. Cf. M. d'Escayrac, *le Désert et le Soudan*, p. 115. Il paraît que l'espèce d'écharpe ou de fichu appelée *hizâm* (voy. Dozy, p. 139, 142), et qui sert habituellement de ceinture, est quelquefois portée par les femmes sur leurs épaules. (Prax, *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, avril 1851, p. 219.) Sur les écharpes de parfums, portées sur l'épaule gauche par les femmes maures, voir l'intéressant ouvrage intitulé *Narrative of a ten years' residence at Tripoli in Africa*, London, 1816, p. 133, 134, 164.

*Mehchiyah* (synonyme de *Mihchâh*, chez les Arabes d'Espagne), tunique ou robe. C'est de là que vient l'espagnol *almaxia* ou *almexia*. Voy. Dozy, *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne*, t. II, p. 32, 33, note, et cf. dans le *Constitutionnel*, numéro du 13 avril 1854, mon second article sur l'ouvrage de M. Francisque Michel, *Recherches sur le commerce des étoffes de soie*.

*Hakab*. D'après Firoûzâbâdi (cité par M. Dozy, p. 143), ce mot signifierait seulement : une espèce de ceinture ornée de pierreries, dont se servent les femmes. Mais ne faut-il pas reconnaître le même mot dans ce passage d'un voyageur anglais? « Les classes plus pauvres (chez les Arabes de la plaine de Dhafâr) portent seulement le foutah (pagne ou caleçon), attaché à une ceinture de cuir proprement tressée, ouvrage des jeunes filles bédouines, et appelée *akab* (*sic*), qui est étroitement serrée autour des reins; lorsqu'ils sortent, ils portent le jambea (*djanbiah*) ou poignard recourbé. »

Haines, *Journal of the Royal Geographical Society*, t. XV, p. 120.

*Häouly*. • Hauli, couverture de laine oblongue dont se couvrent les Arabes et les Bédouins qui habitent Safsaf, dans la Cyrénaïque. Synonyme de Baracan. » *Recueil de mémoires, publié par la Société de Géographie*, t. II, p. 19. — Hauli, grand drap de laine. *Journal asiatique*, avril 1836, p. 325. « L'aouli des Tunisiens, appelé en Algérie Haïk. » M. d'Escayrac, *Opus supra laud.*, p. 114. Ce mot se trouve chez M. Dozy (p. 169), sous une forme différente, celle de kholi, due au capitaine Lyon.

*Khaftân*, ou, d'après l'orthographe actuelle, *kafthân*. Ce mot a fourni à M. Dozy le sujet d'un long et intéressant article. Je ne le mentionnerais donc pas ici si je n'avais à faire observer qu'un autre article, *fechthân* (p. 337), fait très-probablement double emploi avec celui-ci. En effet, M. Dozy n'a eu d'autre raison pour admettre le mot *fechthân* que le témoignage d'Ibn-Batoutah, qu'il cite d'après le manuscrit de M. de Gayangos. Trois des manuscrits de Paris donnent également la leçon *fechthân*; mais un quatrième, généralement plus correct que les autres, porte *kafthân*, leçon qui nous a paru préférable, à M. Sanguinetti et à moi, et que nous avons cru devoir reproduire dans notre édition du voyageur maghrébin. (*Voyages d'Ibn-Batoutah*, texte arabe, publié et traduit par C. Defrémery et le Dr B. R. Sanguinetti, t. I<sup>er</sup>, p. 351.)

*Desmalé*. Ce mot, qui vient du persan *dest-mâl*, serviette ou plutôt mouchoir (les Persans se servent de leur mouchoir en guise de serviette; cf. Scott Waring, *Voy. à Chyrax*, trad. fr., p. 147-148), désigne un mouchoir rayé de rouge et de jaune, que portent les Wahabis. Rousseau, *loc. laud.*, p. 37.

*Rezzah*, turban plissé comme une pelotte de coton, à l'usage des kadis et des mouftis. (Note communiquée par M. Cherbonneau.) Cf. *Journal asiatique*, janvier 1851, p. 33, note 18.

*Mercoûb*. Ce mot, qui manque dans le dictionnaire, a été enregistré par M. Dozy (p. 191). Il désigne un soulier. Aux exemples qu'en a donnés M. Dozy on peut ajouter celui-ci : le sultan des Arabes, Moslim, fils de Koreïch, marcha à pied près du cheval de Nizâm-el-Mulc ; on dit même qu'il avait les pieds nus (*hâfir mercoûbihi*). Bondari, *Hist. des Seldjoukides*, ms. arabe 767 A, fol. 41 v°.

*Rikhaiah*, chausson de cuir, ordinairement rouge ou jaune, à l'usage des gens riches. Cherbonneau, *Journal asiatique*, juin 1849, p. 542. C'est le même mot que M. Dozy a écrit Rikhaiah, sur l'autorité de Pedro de Alcala.

*Serâden*, guêtres, jambières en cuir. (Cherbonneau, note manuscrite.)

*Cherbil* ou *Zerboûl*. M. Dozy a bien vu que ce mot était identique avec le terme espagnol *servilla* (espèce de chaussure en maroquin, à une seule semelle), qui dérive de *serva* (*sierva*), parce que les servantes faisaient usage de cette sorte de chaussure. Il aurait pu rappeler que, d'après Constantin Porphyrogénète (cité par Saint-Martin, *apud* Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XI, p. 37, n. 7), on nommait σέρβουλα la chaussure des esclaves. L'auteur couronné prétend que ce mot dérive de celui de Serbes, Σέρβοι. Seetzen (*Annales des Voyages*, t. VIII, p. 314) explique le mot *serbûl* par semelles faites de poil de chameau, et ailleurs (p. 324) par souliers arabes (c'est-à-dire sandales).

*Tharhah*, voile empesé, fait de mousseline, qu'on pose sur le turban ou seulement sur les épaules, et qui retombe sur le dos. (M. Dozy, p. 254.) — Le mot Tharrahah se trouve employé dans le même sens par l'historien Bondari. « Le khalife Moktady-Biemr-Allah portait, dit-il, à son avènement, un beau turban blanc surmonté d'une Tharrahah (c'est ainsi que ce mot est orthographié dans le manuscrit) de kaçab (étoffe de soie ; cf. M. Quatremère, *Hist. des Mamelouks*, loc. *sup. laud.*, p. 75, note), brodée de perles.

*Zhiharah*, camisole, ou vêtement de toile, que l'on portait

sur la chemise, et qui descendait jusqu'à mi-jambes. Dozy, *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne*, t. II, p. 32-33.

*Adjâr*, voile. Cherbonneau, *Éléments de la phraséologie française*, pag. 31, ligne 6. — M. Dozy mentionne le mot *mi'djâr*, dérivé de la même racine, et qui, dit-il, semble désigner une espèce de coiffure. Le *mi'djar* indique une coiffure de femme, un voile. En effet, on lit dans Khondémir, *Habib essiyyer*, ms. persan 69, Gentil, t. III, fol. 324 v°, que le sultan Djélâl-Eddin fit revêtir des *mi'djâr* à des individus qui s'étaient conduits lâchement dans un combat ; et dans le passage correspondant de Mirkhond (*Hist. des sultans du Khârezm*, p. 113 de mon édition) *mi'djâr* est remplacé par *mikna'ha* « des voiles. »

*Ghadfa*, mouchoir de tête des femmes wahabites. (Rousseau, p. 37.)

*Ghanbâz* ou *ghonbâz*, espèce de robe longue, en étoffe de soie et coton. Ce mot a été expliqué par M. Dozy (pages 324-326), qui a fait observer qu'il avait été transcrit inexactement par Burckhardt et par M. Freytag. Depuis lors, M. Dozy a eu l'occasion de revenir sur ce terme, et lui a consacré une note intéressante, dans ses *Recherches sur l'histoire de l'Espagne, etc.*, t. I, p. 645-648. Il a conjecturé, avec toute raison, que le mot arabe *ghonbâz* avait été tiré de l'espagnol *gambax* (hoqueton), lequel n'est qu'une altération de βάμβαξ, d'où est venu βάμβαξ (italien *bambagia*, du coton). On sait, par Pline, que *bombyx* désignait non-seulement de la soie, mais aussi du coton. On apprend par le témoignage d'un glossaire latin composé au treizième siècle que le mot *bumbacia* était le nom donné à des espèces de cuirasses rembourrées de coton. Voyez la savante notice de M. Littré sur les glossaires, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 12.

*Kalançouah*. Ce mot a fourni à M. Dozy la matière d'un de ses plus savants articles (p. 365-371). Mais le docte auteur s'était trompé en conjecturant que ce terme désignait le bonnet qu'on porte sous le turban (*imâmah*), et qu'il

était l'équivalent du tharbouh actuel. M. Dozy a été le premier à reconnaître son erreur avec la bonne foi qui caractérise le véritable savoir. (*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, etc., t. II, p. 26.) Cf. une note de ma traduction des voyages d'Ibn-Batoutah dans l'Asie Mineure, *Annales des voyages*, décembre 1850, p. 273, note 1. J'y ai prouvé que le mot kalançouah, étant interprété par le persan *Kulah*, devait désigner un bonnet haut, de forme conique.

*Gandoûrah* (قندورة), kadouâral ou vulgairement *Guedouârah*, chemise large et longue, sans manches; terme usité chez les Ségénias (territoire de l'ancienne Sigus), dans la province de Constantine. Cherbonneau, note manuscrite. — « Une belle gandoure ou robe sans manches, de damas rouge avec des galons d'or. » Peyssonnel et Desfontaines, *Voyages dans les régence de Tunis et d'Alger*, t. I, p. 336. Kadouârah fait au pluriel kadâwer. On lit dans Edrici (*Géographie*, trad. de M. Jaubert, I. p. 206) : « Une sorte de tunique en laine, qu'ils nomment alka-dawer. » *Carn*, au pluriel *coroun*, désigne la poche formée par la portion de la Gandourah ou du Haïk, qui retombe par-devant la ceinture d'une femme. (Cherbonneau, note manuscrite.)

*Komedja*, chemise. Cherbonneau, *Leçons de lecture arabe*, p. 44, n<sup>os</sup> 205 et 217.

*Cabbous*, calotte blanche des Kabyles. Le même, *Journal asiatique*, juin 1849, p. 548.

*Talhifah*, haïk. Le même, 4<sup>e</sup> exercice, p. 5.

*Mustaka*, pluriel *mécatik*, vêtement fourré, avec de longues manches. Richardson, *Dictionary*; cf. Ibn-Khallikan, *Biographical dictionary*, t. III, p. 28, 29.

*Minthân*, veste d'été en soie ou en coton et à manches, sans boutons. Cherbonneau, *Journal asiatique*, janvier 1849, pag. 70. « Après le *farmlah* vient le *mintan*, jaquette de drap brodé, avec de longues manches; et par-dessus celui-ci le kébayah, jaquette de drap, richement brodée, sans manches. Sir Grenville-Temple, *Excursions in the Mediter-*

ranean, t. II, p. 50.) En été, le minthân et le farmlah sont faits d'un mélange de soie et de coton. *Ibidem*, 51.

*Tenchifah*, écharpe. Cherbonneau, note manuscrite.

*Wizrah*, petit haïk en laine. Cherbonneau, *Journal asiatique*, *ibid.*, p. 70.

Le mot *Wischt*, cité par Wild (*apud* Dozy, p. 432) comme l'habit des paysans égyptiens, ne me paraît pas autre chose que le *bouçh* (voy. Dozy, p. 92), appelé *büscht* par Seetzen, *Annales des voyages*, t. VIII, p. 323, et *bichte* par Rousseau, *Opus sup. laud.*, p. 37. On sait avec quel laisser-aller des voyageurs, d'ailleurs instruits, transcrivent souvent les noms orientaux ; c'est ainsi que Burckhardt, ordinairement si exact, écrit *thabout* et *thabaut*, au lieu de *thaoub*. *Travels in Nubia*, 2<sup>e</sup> édition, p. 3 et 155. J'étais vêtu, dit-il, d'un manteau de laine brune flottant, tel qu'il est porté par les paysans de l'Égypte Supérieure, et appelé *thabout*... Le *thabaut*, ou robe bleue, des marchands de la Haute-Égypte. » Le capitaine Haines (*loco supra laud.*, p. 112) dit que le costume du chef des Arabes de la tribu de Mahrâh consistait en une *sidiyah* (*sadriyah*) ou veste de *kimkhab* (velours), par-dessus un *tobo* (chemise) bleu. Le mot *sefsârieh*, mentionné par Edrici, n'a-t-il pas été défiguré par Peyssonnel en *sufficieli*? Voyez mon *Histoire des khans mongols du Turkistan*, etc., p. 135, note. Le *sefsâr* ou *sefsârieh* est une sorte de burnous. Je dois faire observer que l'usage de ce dernier mot est fort ancien dans la langue arabe, et qu'il désignait dans l'origine, ainsi que je l'ai dit ailleurs (*Mémoire sur la famille des Sadjides*, p. 61, 62, note), un bonnet haut, de forme conique, semblable au *tartour*. C'est donc à tort qu'un voyageur récent a dit que le mot *burnous* n'est pas arabe, et que c'était tout simplement une corruption du mot mérinos. (D'Escayrac, *le Désert et le Soudan*, 115.)

# MONNAIES

## DES BOUIDES.

*Essai sur les monnaies coufiques frappées par les émirs de la famille des Boudes et les princes de leur dépendance*, par JAC.-CHR. LINDBERG.  
(Dans les *Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord*, pour 1844, pag. 193-271.)

(Revue numismatique, 1847, n° 2.)

---

Il n'est pas rare de découvrir d'anciennes monnaies coufiques enfouies dans les pays que baigne la mer Baltique. Le nombre des pièces ainsi exhumées s'élève à plusieurs milliers. Mais les monnaies frappées, au dixième siècle, par les émirs de la famille des Boueïhides (1) sont fort rares, même dans les musées du Nord. Le Cabinet de médailles de Copenhague est, pour cette portion de la numismatique orientale, le plus riche de l'Europe. C'est à cette circonstance que la suite des monnaies Boueïhides est redevable de l'important travail que nous nous sommes chargé de faire connaître.

M. Lindberg commence son mémoire par une courte expo-

(1) J'écris Boueïhides, en me conformant à l'opinion de deux illustres savants, Silvestre de Sacy (*Magasin encyclopédique*, juillet 1810; *Journal des savants*, 1836, p. 720) et Frëhn (*Numi kufici ex variis museis selecti*, p. 72, note a). L'orthographe Boueïh, indiquée par des écrivains arabes très-instruits, me paraît préférable à la prononciation Bouïeh ou Bouïah, généralement adoptée.

sition de l'origine et des premiers succès des princes boueïhides. Ce récit est fondé uniquement sur l'autorité de deux historiens arabes, Elmakin et Abou'l-Féda. Ces deux auteurs sont loin d'offrir des détails complets et circonstanciés sur la famille des Boueïhides. Il est donc à regretter que M. Lindberg n'ait pas conféré leur récit avec celui de l'historien persan Mirkhond, dont le texte, accompagné d'une traduction allemande, a été publié à Berlin, en 1835, par Frédéric Wilken (1). Il ne saurait convenir à la nature toute spéciale de ce recueil de combler les nombreuses lacunes de la partie historique du travail de M. Lindberg; mais nous devons en signaler les principales erreurs.

Ainsi M. Lindberg raconte, à la page 198, que Merdavidj, prince du Tabaristân, après avoir donné le gouvernement de la ville de Caradj à Imâd-eddaulah-Abou'l-Haçan-Ali, fils de Boueïh, « envoya quelques-uns de ses capitaines à cette ville pour y lever des contributions; Imâd les reçut d'abord fort amicalement; mais, les voyant dans son pouvoir, il les fit jeter en prison. » Ce dernier détail n'est pas exact. D'après les historiens arabes Ibn-al-Athir (2) et Ibn-Khaldoûn (3), Merdavidj assigna à plusieurs de ses généraux une somme d'argent, qui devait être prélevée sur les contributions de Caradj (4). Lorsque ces généraux arrivèrent au-

(1) Mirkhond's Geschichte der sultane aus dem Geschlechte Bujeh Persische und deutsch, von Friederich Wilken, in-4°. Dans son *Histoire des Khalifes* (t. II, p. 650), M. Weil dit que Bouïeh ou Boueïh servit, ainsi que ses fils, sous le chef deïlémite Macân. C'est, à la vérité, ce qu'avance Mirkhond. Mais Ibn-al-Athir (fol. 318 r°), Beibars (fol. 227 r°), Abou'l-Féda (t. II, p. 374) et Ibn-Khaldoûn (t. IV, fol. 194 r°) ne citent comme ayant été au service de Macân que les fils de Boueïh, et les deux premiers de ces historiens ne mentionnent même nominativement que les deux aînés, ce qui est plus vraisemblable, le plus jeune (Mo'izz-Eddaulah) étant alors à peine âgé de seize ans.

(2) *Camil-ettévarikh*, ms. de C. P., t. IV, fol. 349 v°.

(3) Mss. arabes de la Bibl. impér., Suppl., n° 742, t. IV, fol. 194 v°; III, fol. 430 v°. Cf. Abou'l-Féda, *Annales Moslemici*, t. II, p. 376.

(4) M. Weil dit peu exactement que Merdavidj avait assigné à ces généraux des terres dans le pays d'Ispahan.

près d'Ali, fils de Boueïh, celui-ci chercha à gagner leur affection et les traita avec bonté. Ils demeurèrent auprès de lui. Merdavidj, ayant pris ombrage du séjour de ses officiers à Caradj, écrivit à Ali de les lui renvoyer. Le fils de Boueïh différa d'obéir. Pendant ce temps, il engagea ces chefs à se défier du caractère violent et emporté de Merdavidj, et se fit prêter par eux serment de fidélité.

A la note 1 de la page 199, M. Lindberg confond le Djébel, ou région montagneuse de l'Irac-Adjem, dont les principales villes sont Hamadân, Ispahan, Kachân et Kom, avec le Deïlem, canton montagneux, situé au sud du Guilan et du Mazendéran et célèbre par le séjour du chef des Ismaéliens ou vieux de la montagne (1). A la même page, au lieu de Touzoun, nom d'un célèbre chef turc, qui exerça l'autorité à Bagdad sous le règne de deux khalifes, de 943 à 945, M. Lindberg écrit Touroun. A la page suivante, M. Lindberg dit que Rokn-Eddaulah, frère d'Imâd-Eddaulah, tenait le Djébel comme chef indépendant. Cette assertion est contredite par un fait que j'ai été le premier à mentionner, d'après Ibn-Khaldoûn (2), à savoir, la cession d'Ispahan par Imâd-Eddaulah à Rokn-Eddaulah, dans l'année 323 (935). A la page 221, on lit que « Abou-Ali, général du samanide Nouh ben Nesr, avait passé du côté de Rokn-Eddaulah et lui avait apporté la province de Kermân. » M. Lindberg a confondu ici Abou-Ali Mohammed, fils d'Eliâs, prince indépendant du Kermân, avec Abou-Ali Ahmed, fils d'Abou-bechr

(1) Nous avons à relever une autre erreur géographique bien plus grave. A la page 220, ainsi qu'à la page 242 et à la page 269, M. Lindberg a confondu le Djordjân ou Gourgân (l'ancienne Hyrcanie) avec la Géorgie, appelée par les Orientaux Bilad el-Curdj ou Gurdjistan. — Dans l'index géographique qui termine son mémoire, p. 270, M. Lindberg dit que Coumis est en même temps le nom de la capitale et celui d'une contrée du Tabaristan. Ceci n'est pas exact. La capitale du Tabaristan était Amol, ainsi que M. Lindberg l'a reconnu plus haut (p. 269). Coumis était la capitale d'un canton du même nom, dans lequel on peut retrouver la Comisène de Polybe. (*Excerpta*, lib. X, c. 25.)

(2) *Histoire des Samanides*, p. 253. Cf. Ibn-al-Athir, t. IV, f. 326 r°.

Mohammed, gouverneur du Khorâân pour les Samanides (1). Enfin, à la page 221, le savant danois a fait de Sébuctéguin, chambellan (*hadjib*) de Moizz-Eddaulah, un membre de la famille des Ghaznévides. Mais ce Sébuctéguin n'a de commun que le nom avec le fondateur de la dynastie ghaznévide.

L'examen des faits historiques relatifs aux débuts de la puissance des Boueïhides a conduit M. Lindberg à diviser les monnaies d'Imâd-Eddaulah, le premier de ces princes, en deux classes principales, dont la première comprend les pièces frappées dans les pays qui étaient sous sa dépendance immédiate, tandis que l'autre se compose de celles qui ont été émises dans les provinces d'Irâk-Arabi et de Khouzistân, où Moizz-Eddaulah, le second de ses frères, gouvernait en son nom. C'est par cette raison que l'on voit les deux noms réunis sur les monnaies de la dernière classe. La première classe se subdivise elle-même en deux sections embrassant, l'une depuis l'année 326 de l'hégire (937-8 de J. C.), date de la première monnaie connue d'Ali, fils de Boueïh, jusqu'à 334, époque où ce prince devint émir el oméra (émir suprême) et reçut du khalife le surnom honorifique d'Imâd-Eddaulah (l'appui de l'empire); la seconde, de cette dernière date jusqu'à la mort d'Imâd-Eddaulah.

La première classe commence par une monnaie d'argent frappée à Chirâz, dans la province de Fars (Persis), et qui se distingue entre les anciennes monnaies coufiques par la triple légende de l'avvers (2). Elle porte au droit le nom d'Ali, fils de Boueïh, et au revers celui du khalife abbasside Râdhî-billah (934-941). M. Lindberg fait à ce sujet la remarque suivante : « Il faut supposer, selon cette monnaie, que le khalife et l'émir se sont reconnus réciproquement

(1) J'ai donné des détails circonstanciés sur ces deux personnages dans les notes de ma traduction de l'*Histoire des Samanides*, par Mirkhond, p 245 et suiv., 252, 253 à 258, 261 et 284.

(2) Il s'est glissé une faute d'impression dans la transcription de ces légendes : au lieu de *mouchrycouna*, il faut lire *mouchricouna*, sans *yé*.

« l'an 326. La paix que la monnaie suppose établie doit  
 « avoir été conclue environ vers cette époque; car les  
 « Bouïdes fondèrent leur empire par la conquête des pro-  
 « vinces de la Perse qui dépendaient immédiatement du  
 « khalife, de sorte que celui-ci n'a pu avoir été disposé à  
 « reconnaître plus tôt leur droit sur ces pays; mais quand  
 « Moïzz-Eddaulah s'empara, l'an 326, d'Ahvaz, il était à  
 « une si courte distance de Bagdad qu'il suffisait d'une seule  
 « bataille pour décider du sort du khalife, et c'est proba-  
 « blement la raison qui l'a porté à reconnaître encore la  
 « même année Emad-Eddaulah comme émir, ce qui a déter-  
 « miné l'apparition de cette monnaie. Voilà pourquoi je pré-  
 « tends que le commencement de l'histoire numismatique  
 « des Bouïdes doit être daté de l'an 326; etc. » Les suppo-  
 sitions de M. Lindberg ne sont pas entièrement d'accord  
 avec ce que les historiens arabes nous apprennent touchant  
 la reconnaissance d'Ali, fils de Boueïh, en qualité de gou-  
 verneur du Fars.

Il paraît, d'après le récit de Beïbars Mançouri (1) et d'Ibn-Khaldoûn (2), et plus clairement encore d'après celui d'Ibn-al-Athir, que ce fut peu de temps après l'avènement de Râdhi-billah au khalifat, c'est-à-dire dans la seconde moitié de l'année 934 de J. C., que le fils de Boueïh reçut l'investiture de la province de Fars. Ces trois auteurs nous apprennent qu'après la prise de Chirâz par Ali, fils de Boueïh, ce général écrivit à Râdhi et à son vizir Abou-Ali, fils de Moklah, pour demander à être confirmé dans la possession de ses conquêtes, moyennant un tribut d'un million de dirhems. Il obtint sa demande et on lui envoya des *khilats* (vêtements d'honneur) et un étendard, comme marque d'investiture. D'après un autre historien, Râdhi prescrivit à son envoyé de ne livrer le khilat et le diplôme d'investiture à Ali qu'après avoir reçu de lui la somme stipulée. Lorsque le député

(1) Ms. arabe 668, fol. 229 v°, 230 r°.

(2) T. IV, fol. 195 r°; cf. le même, t. III, fol. 432.

du khalife fut arrivé à Chirâz, Ali le trompa, et se fit livrer le khilat et le diplôme. Il promit à l'ambassadeur de lui compter l'argent et ajourna ce paiement pendant si longtemps que le député mourut et que les affaires du khalife changèrent de face. Alors Ali refusa ouvertement le tribut et se rendit indépendant (1).

Parmi les pièces de la deuxième section, se trouve une monnaie d'argent frappée à Chirâz l'an 335 (946-7). Cette pièce, qui présente au droit le nom d'Imâd-Eddaulah Abou'l Haçan et au revers celui du khalife al Mothi'-lillah, est devenue pour M. Lindberg le prétexte d'une théorie fondée en principe, mais qui admet de nombreuses exceptions, dont l'auteur n'a pas assez tenu compte. D'après le savant danois, il « faudrait nécessairement chercher sur le revers le nom « du *personnage principal* dans toutes les anciennes monnaies coufiques. Les exceptions que l'on rencontre quelquefois à cette règle sont toujours fondées sur le but particulier pour lequel la monnaie a été frappée (?). Il paraît ainsi que celle dont il est question a été publiée tout expressément pour faire honneur au calife Mothi-lillah. »

Nous pourrions amasser un grand nombre d'arguments pour prouver que la théorie de M. Lindberg est conçue dans des termes beaucoup trop absolus. Nous nous contenterons de ceux que nous fournira son mémoire. Sous le n° 20, M. Lindberg publie un fragment de monnaie d'argent, qu'il appelle, avec raison, « pièce remarquable. » Ce fragment a été frappé à Idedj, ville du Khouzistân (l'ancienne Susiane), dans l'année 328 (939-40). On y lit au droit Ali, fils de Boueïh, et au revers Abou'l Houceïn, fils de Boueïh. Deux des trois frères fondateurs de la dynastie des Boueïhides, l'aîné et le cadet, y paraissent donc désignés. Il est évident,

(1) *Tarikh-eddouel*, ou Histoire des Dynasties, par le pseudo Fakhr-Eddin Râzi, ms. arabe n° 895, fol. 255 r°. Cf. Beibars, *dicto loco*, et Ibn-al-Athir, t. IV, fol. 320 r°. D'après ces deux historiens, Ali prit par force les khilats et le diplôme à l'envoyé du khalife. Le dernier de ces auteurs dit que le député de Râdhi mourut dans l'année 323 (935 de J. C.).

d'après le nom de la ville où la monnaie a été frappée, que cette pièce a dû être émise par le cadet, Abou'l Houcein, plus connu depuis sous le titre de Moizz-Eddaulah. En effet, Idedj, étant situé dans le Khouzistân, se trouvait dans les États de ce prince (1). Je m'étonne que cette réflexion, pourtant bien simple, ait échappé à M. Lindberg, qui, égaré par sa théorie, a conclu, de la présence du nom de Moizz-Eddaulah sur le revers, que « la monnaie avait été frappée par Imâd au nom de Moizz, probablement pour lui faire honneur. »

Sous le n° 51, M. Lindberg fait connaître, après l'illustre Fræhn (2), une pièce d'argent frappée à Firim, dans le Deïlem, l'an 355 (966). Au droit de cette monnaie se lit le nom de Rokn-Eddaulah, et au revers celui de Roustem, fils de Chirveïh. D'après M. Lindberg, « cette monnaie si remarquable a été frappée par Rokn-Eddavlah au nom de Roustem, prince de la dynastie des Alides... Il y a lieu de croire que c'est en qualité de tuteur de Roustem que Rokn-Eddavlah a fait frapper cette pièce en son nom. »

Ces suppositions me paraissent bien hasardées ; j'aime mieux croire que Roustem a fait lui-même battre la monnaie en question, et qu'il y a inscrit le nom de Rokn-Eddaulah, pour faire acte de soumission envers ce prince.

Sous le n° 85, nous trouvons une pièce frappée à Meïafarîkin, par l'émir mervanide Abou-Ali Haçan. Sur cette pièce, l'émir Abou-Ali se nomme au revers, tandis qu'il place au

(1) Edrici (*Géographie*, traduction française, t. I, p. 414, 416) mentionne, il est vrai, une seconde ville appelée Idedj, dans la partie orientale du Fars, où arrondissement d'Istakbar. Mais M. Lindberg lui-même (p. 269) pense que la monnaie n° 20 « doit avoir été frappée dans la première. » Il faut que cette seconde cité d'Aïdedj ait été assez peu importante, puisqu'on ne la trouve citée ni dans le *Lobb-el-Lobab*, ni dans le *Méracid-el-Ittila*. D'ailleurs, au lieu d'Aïdedj on doit peut-être lire dans Edrici Iredj. Cf. Ouseley, *Travels in various countries of the East*, t. II, p. 160 et 472.

(2) M. Lindberg renvoie ici au *Recensio*, p. 600. Mais cette monnaie avait d'abord été décrite par M. Fræhn dans le *Journal asiatique*, t. IV, p. 278.

droit le nom et les titres honorifiques du Boueihide dont il reconnaissait la suzeraineté. Momehhid-Eddaulah, frère et successeur d'Abou-Ali, suivit cet exemple (n° 86) (1). Il est vrai que M. Lindberg (pag. 260) essaye d'écarter l'objection que l'on pourrait tirer de ce double fait contre la théorie précitée, en disant : « Le nom de Baha-Eddavlah à la face de la monnaie nous prouve encore que la liaison des Mervanides avec l'Égypte n'avait pas été rompue quand cette monnaie a été frappée. » Mais c'est là une supposition toute gratuite, et que nous ne pouvons admettre.

Sous le n° 10 est décrite une pièce d'argent, frappée à Chirâz, l'année 337 (948-9). Sur cette monnaie, Imâd-Eddaulah est désigné par le titre d'émir al-oméra. Comme le fait observer M. Lindberg, « c'est la seule des monnaies connues jusqu'à présent où paraisse le titre d'émir al-oméra. »

Sous les n°s 21-26 sont décrites les monnaies frappées au nom de Rokn-Eddaulah. Il faut joindre aux pièces indiquées par M. Lindberg une autre monnaie du même prince, portant le nom de Mah-el-Coufa, c'est-à-dire de Dinaver, et publiée, en 1825, par M. Fræhn (*de musei Sprewitziani Numis kufcis*, pag. 106, 107).

Sous le n° 27, M. Lindberg a reproduit, d'après Erdmann, une monnaie frappée au nom de Mo'izz-Eddaulah Abou'l-Houcein et de Rokn-Eddaulah, dans une localité dont le nom a été lu Chabour-el-Ahvâz. Le savant danois suppose (p. 268) que ces mots désignent la célèbre ville de Djondi-Chapour. Cette conjecture me paraît peu vraisemblable. Nous connaissons des monnaies frappées à Djondi-Chapour (2); on y lit

(1) Cette pièce a quelque valeur pour l'histoire, en ce qu'elle nous offre le nom et le prénom de ce prince (Saïd-Abou-Mançour), dont Momehhid-Eddaulah n'était que le surnom honorifique. Deux célèbres historiens arabes, Ibn-al-Athir (t. V, fol. 28 v°) et Ibn-Khaldoûn (t. IV, f. 143 v°), donnent le prénom Abou-Mançour, mais ils omettent le mot Saïd.

(2) Fræhn, *Numi Kufci ex variis museis selecti*, p. 32; le même, *Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg*, VI<sup>e</sup> série, t. IV, p. 283.

distinctement : Bidjondi-Sabour. Je pencherais à lire sur la pièce en question, ainsi que sur une autre (n° 32), où l'on trouve le nom Al-Ahvâz précédé d'un mot indéchiffrable, Souc-el-Ahvâz, mots qui, comme l'on sait, désignent la ville d'Ahvâz, et qui se voient sur des monnaies publiées par Fræhn (1). Peut-être aussi doit-on lire Bisous-el-Ahvâz, comme sur une pièce du khalife Râdhi-billah, décrite par M. Fr. Soret.

La monnaie n° 30 mérite attention à cause du nom de la ville où elle a été frappée. Ce nom est celui de Sorra-men-raâ ou Samarra, capitale des khalifes abbassides pendant près de soixante ans (836-893). M. Fræhn a déjà observé que cette ville continua de rester, longtemps après que Bagdad fut redevenu le séjour du khalife, le siège d'un atelier monétaire. La dernière monnaie de Samarra qu'ait fait connaître l'illustre académicien de Saint-Petersbourg porte la date de l'année 321 (933). Elle est donc antérieure de vingt et un ans à celle du cabinet danois.

Sous le n° 38, M. Lindberg décrit une pièce d'argent frappée à Ardjân ou Arradjân l'an 340 (951-2). Sur l'avvers se lit le nom d'Abou-Chodja, (Adhed-Eddaulah); sur le revers celui du père de ce prince, Rokn-Eddaulah Abou-Ali. M. Lindberg suppose que « c'est à cause de sa qualité d'héritier désigné du trône qu'Abou-Chodja a été nommé à la « face des monnaies qui ont été frappées au nom de son père « Rokn-Eddavlah. » Je ferai observer que c'est Abou-Chodja lui-même qui a fait frapper la pièce n° 38, Ardjân se trouvant dans ses États, comme précédemment il se trouvait dans ceux de son oncle et prédécesseur, Imâd-Eddaulah.

Nous voyons figurer sous les numéros 40 à 50 des monnaies portant au droit le nom de Rokn-Eddaulah, et au revers celui d'Adhed-Eddaulah. M. Lindberg conclut, de la présence du nom de Rokn-Eddaulah sur ces monnaies, que ce

(1) *Mém. de l'Acad. imp. de S.-P., dicto loco*, p. 291; de *Musei Sprewiltziani numis cufcis*, p. 102.

prince les a fait frapper en qualité de tuteur de son fils. Puis il ajoute : « Cette explication ne lève pourtant pas toutes les « difficultés, et l'on est forcé de croire que *Rokn-Eddavlah* « *a jusqu'à sa mort pris une part active à l'administration* « *des pays qui appartenaien[t] proprement à son fils Adhad.* « Il paraît que Rokn a toujours exercé une grande autorité « sur son fils, et que celui-ci a toujours été sous sa tutelle , « ce qui explique pourquoi le nom du père apparaît toujours « à la face de ces monnaies (1). » Pourquoi ne pas admettre plutôt que ces monnaies ont été frappées par Adhed-Eddaulah lui-même, et qu'en y inscrivant le nom de son père le prince du Fars a simplement voulu faire un acte de déférence envers celui-ci ?

Un des paragraphes les plus curieux du mémoire de M. Lindberg est celui qui a pour titre : 5. monnaies frappées au nom de Rokn-Eddaulah par Bastoun-ben-Vachmékir. Le savant danois a su y éclaircir un sujet que deux érudits du premier ordre, Silvestre de Sacy et M. Fræhn, avaient embrouillé comme à l'envi l'un de l'autre. Il n'a pas réussi néanmoins à éviter toute erreur. Il prétend (page 235) que Vachmégir « fut obligé, l'an 351, de soumettre ses pays de Tabarestân et de Djordjân à Rokn-Eddavlah, comme des fiefs relevant de lui, et que son fils Bastoun lui succéda aux mêmes conditions dans la possession de ces pays. » Nous savons, il est vrai, par le témoignage d'Ibn-al-Athir (2), d'Ibn-Khaldoûn (3) et d'Abou'l-Féda (4), qu'au commencement de l'année 351 (962 de J. C.) Rokn-Eddaulah enleva le Tabaristân et le Djordjân à Vachmégir. Mais, loin de se soumettre à son vainqueur, Vachmégir arma contre lui le souverain samanide Mançour, fils de Nouh (5). Biçoutoun,

(1) S'il en était ainsi, d'après le système de M. Lindberg exposé ci-dessus (p. 166), le nom de Rokn-Eddaulah devrait se trouver au revers.

(2) Ms. de C. P., t. IV, fol. 2 v°.

(3) T. IV, fol. 201 r°.

(4) *Annales*, t. II, p. 478.

(5) V. ma trad. de l'*Hist. des Samanides*, par Mirkhond, p. 154, 155.

au contraire, envoya, dès son avènement, des députés à Rokn-Eddaulah, fit la paix avec ce prince et en obtint des secours, tant en hommes qu'en argent (1).

Malgré les erreurs que nous avons dû y signaler, le mémoire de M. Lindberg est une des meilleures monographies que nous possédions sur la numismatique orientale. Sans doute on n'y trouve pas cette érudition profonde et variée, cette connaissance de la langue arabe, de l'histoire et de la géographie orientales qui ont placé si haut le nom de M. Fræhn; ni cette nouveauté d'aperçus, ces découvertes capitales qui recommandent les *lettres*, trop peu nombreuses, de M. de Saulcy sur la numismatique orientale. Mais, au-dessous de ces maîtres de la science, il est des rangs dont on peut s'enorgueillir, et l'un des premiers nous paraît réservé à M. Lindberg.

(1) Ibn-al-Athir, *ibid.*, fol. 5 bis v°. Pag. 255, M. Lindberg appelle Béha-Eddaulah, fils de Cherf-Eddaulah; c'est frère qu'il fallait dire. Page 267, au lieu de Amal-Djihou, il faut lire Amol-Djeïhoûn, et, à la place de Merselch, Merhéléh.

---

# MONNAIES

## DES

# ROIS GHAZNÉVIDES.

*On the coins of the kings of Ghazni. A. H. 350 = A. D. 961 to A. H. 567 = A. D. 1171, by Edward THOMAS, Esq., Bengal civil service, etc. London, Harrison and Co., 1848; in-8° de 120 pages et trois planches. (Extrait du Journal of the royal Asiatic Society, IX, 2 (1).)*

(Revue numismatique, 3<sup>e</sup> no de 1849.)

---

On ne peut s'empêcher d'être étonné lorsque l'on réfléchit à la masse, vraiment considérable, des travaux dont la numismatique orientale a été l'objet depuis un demi-siècle.

(1) Dans un supplément à son mémoire, publié sous ce titre : *Note on col. Stacey's Ghazni coins*, in-8° de 15 pag. et 1 pl. (Extrait du *Journal of the Asiatic Society of Bengal*), M. Thomas a bien voulu mentionner notre article et nous en remercier, dans une note ainsi conçue : « Je saisis cette occasion, la première qui s'offre à moi, de renvoyer à un examen de mon Essai par M. Defrémery, lequel examen a paru dans la *Revue numismatique* de Paris, en 1849. Je ne dois pas ici m'engager dans les diverses questions soulevées par mon critique ; mais je m'avouerai franchement coupable en ce qui regarde une des deux seules objections (je suis fier de le dire) qui m'aient été opposées. Au reste, la notice est très-encourageante pour mes efforts ultérieurs, et elle est tout entière écrite dans un esprit assez bienveillant pour exiger mes plus chauds remerciements. »

Plus le champ paraissait vaste et inculte, plus il a été profondément sillonné et remué dans tous les sens. Il y a soixante ans à peine, on ne pouvait citer comme s'étant occupé des médailles orientales avec quelque succès que notre illustre abbé Barthélemy. Mais, à partir de cette époque, il ne s'est guère écoulé d'année sans que quelque nouveau travail de Tychsen, d'Adler, de Hallenberg, de Castiglioni, de MM. Soret, Tornberg et Lindberg et surtout de l'infatigable M. Fræhn vint venger la numismatique orientale de l'oubli dans lequel elle était si longtemps demeurée. La France a contribué pour sa part à cette œuvre de réhabilitation, et les noms de Silvestre de Sacy, de MM. Reinaud, de Saulcy et de Longpérier témoignent assez qu'elle ne veut pas rester en arrière dans une voie ouverte par un de ses plus illustres savants. Toutefois nous devons reconnaître que c'est surtout à M. Fræhn (1) que la science de la numismatique orientale doit ses plus nombreux et ses principaux accroissements. Doué d'une connaissance profonde de la langue arabe, mérite rare chez les numismatistes, d'une critique à la fois pénétrante et réservée, de notions étendues dans l'histoire et la géographie orientales, cet illustre savant a pu donner à ses innombrables travaux une profondeur et une exactitude que l'on est loin de retrouver au même degré dans ceux de ses devanciers et de ses émules. Il n'est presque aucun de ses écrits, si mince qu'il soit, qui ne contienne quelque résultat précieux pour l'histoire, la géographie ou la philologie. Les mêmes mérites se retrouvent dans le mémoire de Silvestre de Sacy sur quelques monnaies des Almohades et des Mérinites (2).

Jusqu'ici l'Angleterre, à laquelle on doit cependant tant de beaux travaux sur l'Orient, était restée en arrière de la Russie, de la France et même de l'Italie dans la branche

(1) Ce grand érudit a été enlevé aux lettres et à la numismatique orientales le 16 août 1831.

(2) *Journal des savants*, 1837, septembre, p. 530 et suiv.

de connaissances dont nous nous occupons en ce moment. En effet, à part l'ouvrage volumineux, mais si plein d'inexactitudes, si dépourvu de critique, de feu Marsden, elle n'avait rien produit d'important dans la numismatique musulmane. Mais voici qu'un jeune savant, rempli de zèle et d'ardeur, a entrepris de la dédommager de cette infériorité relative. Nous devons ajouter qu'il y est complètement parvenu. Le mémoire de M. Edward Thomas, sur les monnaies des sultans Patans de Dehli (1), et mieux encore celui dont nous allons rendre compte nous paraissent dignes de se placer à côté de ce que la numismatique orientale a produit de meilleur. Il faut ajouter, pour être juste, que M. Thomas possédait des secours et des facilités que l'on ne pouvait trouver réunis qu'en Angleterre. Les monnaies des sultans ghaznévides sont d'une rareté extrême dans les cabinets du continent. C'est au point que jusqu'ici on n'en connaissait guère plus d'une demi-douzaine. M. Fræhn en a décrit trois en or, des années 400, 407 et 412 de l'hégire; M. de Saulcy, une en argent, qui lui a fourni le sujet d'une de ses plus intéressantes lettres; enfin, M. Fréd. Soret en a publié une en cuivre, analogue à celle qu'avait décrite M. de Saulcy. Joignez à cela une monnaie frappée à Kerminia, en 389 (999 de J.-C.), et indiquée par Møller comme publiée par Fræhn, et vous aurez la liste complète, ou à très-peu près, des monuments numismatiques de la puissante dynastie des Ghaznévides connus avant M. Edward Thomas.

Au lieu de ces rares matériaux, M. Thomas a eu à sa disposition la collection considérable recueillie dans l'Afghanistan, par M. Masson, et maintenant conservée dans le musée de l'East-India House. Mais laissons M. Thomas exposer lui-même de quels secours il a pu profiter : « Au milieu des reliques plus importantes des successeurs bactriens d'Alexandre le Grand, qui constituaient la masse de

(1) *On the coins of the Patans sultans of Hindustan*. London, 1847, in-8°. (Extrait du *Numismatic chronicle*, de M. J. Y. Akerman.)

cette acquisition, une attention légère fut éveillée par les médailles d'une dynastie mahométane postérieure, dont les vicissitudes étaient comparativement bien connues, et dont l'histoire en elle-même ne possédait rien de l'intérêt classique qui s'attache à l'existence des monarchies grecques dans l'Asie centrale. Par suite de cette cause et de plusieurs autres, le professeur Wilson, dans sa description des antiquités de l'Ariana, que les travaux de M. Masson avaient mises à sa disposition, se contenta de mentionner brièvement les monuments numismatiques de la race de Sébuktéguin. Tel étant le cas, et eu égard à la fois au nombre de ces monnaies dont je puis maintenant me servir, et au chiffre très-limité des médailles des princes ghaznévides jusqu'ici décrites, soit par les écrivains de l'Angleterre, soit par ceux du continent, il m'a paru probable qu'une tentative de classification de ces moindres antiquités pourrait ne pas être entièrement dépourvue d'intérêt.

« Outre l'assistance que j'ai tirée du libre usage des trésors du cabinet de la compagnie des Indes, j'ai profité de l'accès également libéral qui m'a été procuré dans diverses collections numismatiques, publiques et particulières, pour combler quelques-unes des lacunes de la série des monnaies du Zaboulistân. »

L'opinion, avancée par plusieurs auteurs mahométans, que Subuktéguin doit être regardé comme le premier monarque de la race ghaznévide n'est pas appuyée par les légendes de ses monnaies; au contraire, quelque puissants et indépendants par le fait qu'ils aient été, Subuktéguin, Ismaël et Mahmoud lui-même, dans les premiers temps de son pouvoir, reconnurent tous la suprématie des empereurs samanides, et inscrivirent sur les monnaies frappées par eux, comme gouverneurs particuliers, le nom du seigneur suzerain sous l'autorité duquel ils tenaient leur principauté. Ce ne fut qu'à partir de l'année 389 de l'hégire (999 de J.-C.) que la maison de Ghazni prétendit à l'indépendance et au titre de prince souverain. Cet événement est bien marqué

sur les médailles de Mahmoud frappées à cette époque, par la suppression du nom du suzerain samanide et l'addition du titre d'émir à ses autres titres.

On rapporte que Mahmoud prit le titre de sultan, et qu'il fut le premier potentat de l'Orient qui s'arrogea ce nom. Toutefois un examen des monnaies de ce prince conduit à douter quelque peu de ce fait; et, quoique leur témoignage ne combatte en aucune façon le récit généralement reçu de l'origine de la dénomination de sultan, cependant il contredit implicitement l'assertion qu'elle fut adoptée directement et employée par Mahmoud lui-même. D'Herbelot prétend que Mahmoud fut d'abord désigné par cette épithète, en 393 (1003), par Khalaf, gouverneur du Seistân, lorsqu'il se mit à la merci de Mahmoud, après une vaine tentative de rébellion (1). Il paraîtrait, d'après les témoignages numismatiques à notre disposition, que, bien qu'il puisse avoir plu à Mahmoud d'être appelé de cette nouvelle dénomination, il ne se fit pas désigner ainsi officiellement. Si Mahmoud avait pris lui-même ce titre, ou s'il l'avait reçu de quelque autorité compétente, il l'aurait très-probablement inscrit sur ses monnaies, sur lesquelles on voit qu'il se complut beaucoup, à une certaine époque, à rappeler sa puissance. De plus, si ce titre avait été adopté et employé par Mahmoud, avec le sens dans lequel il fut subséquemment usité, il est raisonnable de conclure qu'il aurait continué à être pris par ses successeurs immédiats, et, par suite, aurait paru sur leurs monnaies, tandis que, selon M. Thomas, le premier souverain ghaznévide qui marqua

(1) Une circonstance qui peut nous faire douter de l'exactitude de cette assertion, c'est le silence gardé à ce sujet par Ibn-al-Athir, écrivain ordinairement si exact et si bien informé (voy. le *Camil-ettévarikh*, ms. de C. P., t. V, fol. 39 v<sup>o</sup>). Il est vrai que, d'après Ibn-Khaldoûn, ms. de la Bibliothèque impériale, supplément arabe, n<sup>o</sup> 742, t. IV, fol. 164 v<sup>o</sup>, Mahmoud aurait pris le titre de sultan aussitôt après sa victoire sur son frère Ismail. Mais Ibn-al-Athir, qu'Ibn-Khaldoûn suit habituellement, ne dit rien de ce fait.

sa monnaie de ce terme est Ibrahim (451 de l'hégire — 1059 de J.-C.) (1). Durant l'intervalle, le titre avait été

(1) M. Thomas ajoute ici en note : « Toutefois il reste encore douteux si ce titre n'aurait point été employé par Maçoud sur quelques-unes de ses monnaies provinciales (voy. p. 77). » Je ne vois pas de motif sérieux qui s'oppose à ce que l'on donne la monnaie n° 76 à Maçoud, dont elle porte le nom, accompagné des titres de sultan respecté, roi du monde. M. Thomas a publié à ce sujet un passage d'Abou'l-Féda contenant l'énumération des provinces possédées par Maçoud. Parmi les noms de ces provinces, se trouve celui de l'Arrân, écrit ainsi : Alrân. M. Thomas a fait observer que la forme Alrân est fréquemment employée par Ibn-Haukal, en place d'Arrân. Cette remarque est exacte, et c'est faute de l'avoir faite que le savant M. Quatremère a lu *alzabi* au lieu de *alrani*, dans ce passage d'Ibn-Haukal : « Les habitants de Berdaah parlent un langage appelé alrani » (*Journal des savants*, 1840, p. 412). Berdaah étant, comme on sait, la capitale de l'Arrân, il n'est pas étonnant que l'idiome qu'on y parlait portât un nom dérivé de celui de la province. Mais dans le passage d'Abou'l-Féda cité par M. Thomas il ne saurait être question de l'Arrân, et cela pour deux raisons ; d'abord, parce que les conquêtes de Maçoud ne s'étendirent pas, du côté de l'ouest, au delà du Thabéristân et du Djébel ; ensuite, parce que la position assignée au nom dont il s'agit, dans l'énumération des États de Maçoud, ne peut convenir à l'Arrân. En effet, le pays dont il est question est mentionné après le Djordjân, le Khorâçân et le Khârezm, et avant le Kermân. Il faut donc chercher une contrée dont la position convienne mieux à l'ordre suivi par Abou'l-Féda. Le pays de Dâver, situé sur la rive droite de l'Helmend, et connu encore à présent sous le nom de Zémini-Dâver (voy. Mountstuart Elphinstone, *Account of the Kingdom of Caubul*, édition de 1839, t. I, p. 162-163, et Mohan-Lal, *Travels in the Panjab*, édit. de 1846, p. 293), satisfait pleinement à cette condition. Ibn-al-Athir et Ibn-Khaldoûn viennent à l'appui de ma conjecture ; car les manuscrits de ces auteurs que j'ai sous les yeux (ms. de C. P., t. V, fol. 73 r° ; ms. 742, t. IV, fol. 174 r°) portent Bilâd-ad-Dâoun et Bilâd-ad-Dâroun, qui sont évidemment des fautes de copistes, pour Bilâd-ad-Dâver. Ainsi, au lieu de Bilâd-alrân, dans le passage d'Abou'l-Féda cité par M. Thomas, il faut lire *Bilâd-ad-Dâver*. — L'auteur du Târikhi-Maçoudy, Abd-Elghaffâr (ms. persan de la Bibl. impér., fol. 41 r°), dit que dans l'année 401 (1010-1) Mahmoud, étant parti pour l'expédition du Ghour, ordonna à ses deux fils, les émirs Maçoud et Mohammed, alors âgés de quatorze ans, et à son frère Ioucef, âgé de dix-sept ans, de rester dans la contrée de Dâver. Il agit de la sorte parce qu'il regardait Dâver comme une contrée bénie du ciel, par la raison que le premier gouvernement que l'émir Subuctéguin, son père, lui

déjà adopté par une autre dynastie, le seldjoukide Thogrîl Beg s'étant donné le nom de sultan dès l'année 437, sinon plus tôt, après s'être d'abord, lors de sa conquête du Khorâçân sur Maçoud, contenté du titre habituel d'émir. Dans une note (page 70-71), M. Thomas a publié deux médailles de Thogrîl Beg, frappées à Niçabour, en 433 (1041-2) et en 439 (1047-8); sur la première, le prince seldjoukide est appelé du titre d'émir très-illustre; sur la seconde, son nom paraît accompagné de ces titres pompeux : sultan respecté, roi des rois.

Les monnaies de Mahmoud témoignent de deux points d'histoire contemporaine, dont un, au moins, dans des circonstances ordinaires, n'aurait point eu besoin, pour être éclairci, des médailles d'une dynastie différente. Le premier de ces points a rapport à la non-reconnaissance du khalife al-Kâdir-Billah, dans la province du Khorâçân, pendant huit ans environ après son avènement réel (1). Il est nécessaire de

avait donné, c'était Dâver. Plus loin (fol. 42 r°), le même écrivain s'exprime ainsi : « Dans l'année 421 (1030), lorsque je me rendis, moi, Abd-Elghafâr, à la cour de Maçoud, il m'ordonna d'apporter avec moi (du pays de Dâver) quelques paons, mâles et femelles. J'en apportai six couples, qu'il commanda de placer dans son jardin. Ils firent des petits, et leur race se propagea dans Hérât. »

(1) J'ai consigné un fait du même genre dans une note de ma traduction de l'*Histoire des Samanides* par Mirkhond, p. 256-257. On en trouve un autre exemple, non moins remarquable, sur des monnaies de Mançour I<sup>er</sup> et de Nouh II, frappées dans les années 364, 365, 366, 367 (974 à 978), et décrites par Fræhn, *Recensio*, p. 112, 384, 385, 386. On lit dans Ibn-al-Athîr, sous la date 383 (993) : « Dans cette année, Kâdir-billah donna audience aux habitants du Khorâçân, après leur retour du pèlerinage, et leur parla de la *Khotbah* (prière publique) à réciter en son nom. Ils portèrent un message et des lettres, touchant cet objet, au prince du Khorâçân. — Le même historien nous apprend que lorsque Mahmoud se fut emparé du Khorâçân, en l'année 389, il fit disparaître de la prière publique le nom des Samanides, et le remplaça par celui du khalife at-Thâï'-Lillah. Ms. de C. P., tom. V, fol. 36 v°. Ibn-Khaldoun ne mentionne pas ce fait, mais il rapporte que Mahmoud, après son retour à Balkh, alors sa capitale, écrivit un acte par lequel il reconnaissait la suprématie de Kâdir. Le khalife lui

remarquer que, dans l'année 381 (991 de J. C.), le khalife Thâï'-lillah fut détrôné par le Boneïhide Béha-Eddaulah, alors émire al-oméra de la cour de Bagdad, et remplacé par Ahmed-ben-Ishâk, qui fut élevé au khalifat sous le nom d'Al-Kâdir-billah. L'auteur du *Târikhi Guzideh* raconte que la *khotbah* (prière publique) continua, pendant quelque temps, à être faite dans le Khorâçân au nom de Thâï'. Car les habitants de cette province disaient : « Pourquoi un imam est-il déposé sans avoir commis de faute qui rende nécessaire sa déposition (1)? » Mais lorsque le sultan Mahmoud, fils de Subuctéguin, se fut emparé de cette province, et qu'il eut conclu amitié avec le khalife Kâdir, il fit prononcer la *khotbah* au nom de celui-ci. L'exactitude de ce récit est pleinement confirmée par le témoignage archéologique fourni par la collection que décrit M. Thomas, les monnaies de Mahmoud portant invariablement le nom du khalife déposé, At-Thâï', réuni au premier surnom de Mahmoud, Seif-ed-Daulah, l'épée de l'empire, jusqu'à l'année 387 (997); tandis que ses monnaies d'une époque subséquente sont marquées du nom d'al-Kâdir, joint aux titres, nouvellement reçus par

envoya, en retour de cet acte de soumission, des *khilats* et des étendards, comme c'était la coutume. » Je trouve dans Ibn-al-Athir un fait curieux et qui prouve quelles mesures Mahmoud croyait à propos de garder envers Kâdir : « Dans l'année 416 (1025) on vit arriver à Bagdad un ambassadeur de Mahmoud, fils de Subuctéguin, auprès d'al-Kâdir-billah. Cet envoyé était porteur de vêtements d'honneur qu'Ad-dhâhir-li-izâzi-din-illahi, prince d'Égypte, avait expédiés à Mahmpud. Celui-ci faisait dire au khalife : « Je suis un esclave qui regarde l'obéissance comme une obligation. » Il ajoutait que ces *khilats* lui avaient été envoyés, et qu'il les faisait remettre au *divan* (conseil suprême), afin que celui-ci en ordonnât ce qu'il jugerait convenable. Ces vêtements furent brûlés à la porte d'An-Nauba. On retira de leurs cendres une quantité d'or considérable, qui fut distribuée en aumônes aux indigents de la famille de Hâchim (la famille dont était issu le khalife). » Tom. V, fol. 58 bis.

(1) M. Ed. Thomas a rapporté le texte de cet important passage (page 6, note 1). Au lieu de *nebached*, je crois qu'il faut y lire *bached*, sans la négation.

Mahmoud, de Iémin-ed-Daulah et Emin-al-Millah (le bras droit de l'empire et l'homme de confiance de la religion).

La seconde monnaie ci-dessus mentionnée porte un témoignage, d'une évidence inusitée, de cette soumission volontaire, dans l'addition faite aux surnoms honorifiques de Mahmoud, que l'on voit ici se terminer par le nouveau titre de wéli émir al-mouminin, serviteur du prince des croyants (1).

« La seconde circonstance à laquelle il a été fait allusion regarde aussi la dynastie des khalifes de Bagdad. Quatre monnaies de Nichabour montrent le titre d'al-Ghâlib-billah, indiqué comme celui du successeur désigné d'al-Kâdir. Quel peut avoir été l'individu ainsi nommé? il n'en est pas mention dans les histoires de ce temps, habituellement accessibles aux lecteurs anglais; mais un exemplaire manuscrit du *Târikhi Guzideh*, de la bibliothèque de l'East-India-House, comble heureusement cette omission dans le passage suivant, qui conduit facilement à une identification de la personne dont il s'agit, et, en même temps, rend compte de la disparition de son nom de la monnaie des années subséquentes, et de l'avènement d'un fils d'al-Kâdir, autre que celui ainsi désigné.

« Dans l'année 383 (993 de J. C.), il naquit à Kâdir, le khalife, un fils qu'il nomma Abou'l-Fadhl-Mohammed. Lorsque ce prince fut arrivé à l'âge de puberté, son père le désigna pour son successeur. Mais il mourut avant Kâdir. La même année 383, Kâdir épousa la fille de Béha-Eddaulah, le Deilémite, nommée Sakineh. » L'auteur du *Tabakâti Nâciri* complète ce récit en ajoutant que Kâdir donna à son héritier présomptif le titre de Ghâlib-billah, et que, Ghâlib-billah étant mort du vivant de son père (2), celui-ci choisit pour

(1) Dans une note sur cet endroit, M. Ed. Thomas a judicieusement combattu le récit absurde du *Târikh-al-Kholafa*, admis par d'Herbelot, et d'après lequel Kâdir-billah, en accordant le titre de wéli à Mahmoud, aurait été mû par une arrière-pensée injurieuse pour ce prince.

(2) Nous apprenons d'Ibn-al-Athir qu'Alghâlib-billah mourut dans le mois de ramadhan de l'année 409 (janvier-février 1019), t. V, fol. 53 r°.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
 son successeur un autre de ses fils, à qui il donna le surnom d'Al-Kāim-biemr-Allah.

Les renseignements distincts fournis sur ce sujet par les monnaies de Mahmoud se réduisent simplement à ceci : qu'al-Ghālib-billah fut reconnu héritier du khalifat, de 399 à 409 (1008-1019). Il paraîtrait probable aussi, d'après la rencontre de ce titre sur une monnaie de Momahhid-Eddaulah-Mervāni, datée de 392 (1002), que la nomination d'al-Ghālib comme héritier présomptif doit avoir eu lieu avant cette dernière époque. La pièce dont il est ici question a été décrite par Fræhn et Lindberg, et ces auteurs se sont imaginé que le titre d'al-Ghālib-billah appartenait à l'émir mervanide lui-même ; mais les légendes plus détaillées des monnaies ghaznévides indiquent clairement le personnage à qui cette épithète appartenait. En 416 (1025), Abd-Allah, fils d'Al-Kādir, alors âgé de vingt-sept ans et surnommé al-Kāim-biemr-Allah, fut choisi comme successeur désigné, et il monta sur le trône paternel dans le dernier mois de 422 (novembre-décembre 1031).

Les amples matériaux fournis par la collection de M. Masson montrent que l'adoption, par les monarques ghaznévides, du type du nandi (bœuf de Siva), accompagné des mots *sri-Samanta-dév*, ainsi qu'il a été usité d'abord sur les monnaies des rois brahmaniques de Caboul (1), eut lieu un peu plus tôt qu'il n'a été supposé jusqu'ici. En effet, tandis qu'on s'imaginait qu'Ibrāhim avait été le premier roi qui se mit ainsi en rapports directs avec ses possessions indiennes, il paraît maintenant que la réunion de titres mahométans avec le bœuf indou de Siva sur une même pièce eut lieu dans le règne de Maudoud (432 = 1041), sinon à une époque encore plus ancienne.

(1) Cf. sur ce point les intéressantes observations consignées par M. de Longpérier, dans une lettre à M. Reinaud, et que ce dernier a publiées à la suite de ses *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde*, pag. 220 et suiv.

\* Diverses conjectures ont été mises en avant pour rendre compte de l'anomalie apparente que présente une secte ordinairement aussi remplie de préjugés sur de telles matières que les musulmans, acceptant pour sa monnaie un symbole (eu égard à la source d'où il était dérivé) aussi purement idolâtre que celui dont il s'agit. Mais un recours aux autres monnaies de la collection aide à éclaircir cette difficulté apparente. Il est à remarquer que, dans toutes les conquêtes et les acquisitions de territoire réalisées par la dynastie de Ghazni, on observe chez elle une répugnance générale à interrompre le cours de la monnaie existante. Des motifs financiers auront probablement d'abord suggéré cet esprit de conservation; mais, quelle qu'en soit la cause, ses effets sont manifestes pendant la période du plus grand pouvoir de cette dynastie. Il n'y a pas moyen de connaître quelle espèce de monnaies Alptéguin aura trouvée en usage ou aura introduite à Ghazni, puisque la seule monnaie maintenant existante qui porte son nom distinctement est une pièce frappée à Andérâbeh, en 347 (958-9); mais les pièces de Subuctéguin émises dans la province de Bâmiân diffèrent considérablement de la monnaie de ses maîtres, les Samanides, et se rapprochent, pour le poids et la grandeur, du monnayage local de Caboul, sous les rois indous de cette cité. Les monnaies de Mahmoud frappées à Ghazni rentrent dans la même catégorie, tandis que les produits de sa monnaie de Nichâpour diffèrent matériellement des précédentes, à la fois sous le rapport de la forme et de la valeur. On peut dire la même chose du produit des ateliers monétaires de Balkh et de Sédjistân (Zarendj), etc. La conclusion à tirer de ces faits, c'est qu'il a existé chez les potentats musulmans de l'Asie centrale, à cette époque, un désir de conserver, avec aussi peu de changements qu'il serait nécessaire, le monnayage local des diverses provinces de leurs États. »

Il y a un désaccord considérable entre les récits des divers auteurs de l'histoire des Ghaznévides en ce qui touche la date exacte de l'avènement d'Abd-er-Rachid, onzième prince

de cette dynastie. Quoique les monnaies soient insuffisantes pour fixer avec précision quand cet événement arriva, cependant, comme elles prouvent qu'à telle époque il était réellement accompli, elles aident à dissiper des erreurs qu'il aurait été autrement assez difficile de rectifier. Quatre historiens (1) placent la mort de Maudoud et l'avènement d'Abd-er-Rachid en 441 (1049). Un autre indique cette même année comme la date de la mort de Maudoud, et l'année 443 (1051-2) comme celle de l'avènement d'Abd-er-Rachid; et ces dates ont été acceptées, sauf de légers changements, par trois autres auteurs. Le témoignage des monnaies indiquait que ces historiens sont tous, jusqu'à un certain point, inexacts dans la détermination des époques citées, d'autant plus que la première monnaie d'Abd-er-Rachid, publiée par M. Thomas, montre distinctement la date 440, écrite en toutes lettres, et prouve incontestablement par là que le prince sous les auspices duquel elle fut frappée avait obtenu possession des honneurs royaux dans l'année mentionnée. Puisque cette monnaie fixe ainsi approximativement le temps de l'avènement d'Abd-er-Rachid et, par conséquent, avance d'au moins sept mois l'époque assignée d'ordinaire à la mort de Maudoud, on aurait pu attendre de là quelque assistance pour la solution d'un autre point douteux, savoir la durée du pouvoir du dernier de ces princes. Les assertions des différents historiens sur ce chapitre ne varient pas de moins de deux ans et dix mois. Naturellement ce désaccord implique jusqu'à un certain point une différence correspondante d'opinions quant à la date de l'avènement de Maudoud. Il y a toutefois moins de divergence dans la fixation de cette date que l'on aurait pu s'y attendre, d'après les contradictions que nous avons remarquées plus haut. L'époque du décès de Maudoud, étant maintenant fixée en quelque sorte, exige que l'on accepte le témoignage des auteurs

(1) Il faut ajouter à ces quatre auteurs cités par M. Thomas (page 12) Ibn-al-Athir, fol. 80 v<sup>o</sup>; et Ibn-Khaldoun, 174 v<sup>o</sup>.

www.libtool.com.cn  
 dont la relation se rapproche le plus des probabilités résultant des faits à notre disposition. L'année ci-dessus assignée comme ayant vu la mort de Maudoud, 440 (1048-9), placée en présence même de la plus ancienne date proposée par un des écrivains dont il est désirable de concilier les assertions contradictoires, n'admet pas la possibilité que ce prince ait régné neuf ans. Il devient, par conséquent, nécessaire de fixer jusqu'à quel point la période plus courte de sept années satisfiera aux exigences du cas. Ici encore il se présente une objection d'un grand poids, d'autant plus que le détail corroboratif d'événements contemporains et les moyens de connaissance exacte possédés par l'auteur du *Târikhi Maçoudi* permettent à peine un doute touchant la correction de son récit, d'après lequel Maudoud prit et tua son oncle Mohammed, en cha'bân 432 (avril 1041). Si cela doit être admis comme la date réelle de l'avènement de Maudoud, elle laisse un intervalle de huit ans, plus ou moins, pour la durée du pouvoir de ce prince.

M. Thomas a cru trouver l'origine des différences que présentent les assertions des divers historiens touchant la longueur du règne de Maudoud dans une phrase du *Mirat-el-'Alam*, qu'il traduit ainsi : « Maudoud régna pendant sept ans, à partir de la mort de son oncle Mohammed, et, en tout, neuf ans. » Mais le mot (*bekawly*), que le savant anglais a rendu par *en tout*, signifie seulement, « d'après une autre version. » D'ailleurs la chronologie s'oppose aussi à ce que l'on admette le sens indiqué par M. Thomas. En effet, Mohammed régna moins de quatre mois (1).

Un autre sujet de recherches, qui a obtenu beaucoup d'attention de la part des divers auteurs dont nous possédons les témoignages, c'est la durée du règne d'Ibrâhîm. La discussion de ce point de chronologie est fort simplifiée,

(1) Du 13 de rébi' second au 3 de cha'bân 432. Voy. Ibn-al-Athîr, fol. 73 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>; et Ibn-Khaldoun, fol. 173 v<sup>o</sup>.

par la circonstance qu'il ne s'agit pas de savoir jusqu'à quel temps le règne d'Ibrâhim s'étendit, mais laquelle des deux périodes de trente ou de quarante-deux années est l'équivalent exact de sa durée totale. Tous les écrivains accordent qu'une de ces deux quantités données est la vraie; d'où il s'ensuit que la décision de la difficulté est bornée à la simple acceptation de l'une ou de l'autre. Il paraît y avoir peu de fondement à hésiter d'admettre que soit l'année 450, soit la suivante (sans doute cette dernière) (1), a vu l'avènement de ce sultan. Si l'on admet le chiffre de trente années comme la limite de son règne, Ibrâhim aura cessé de régner en 480-481 de l'hégire (1087-8 de J. C.); mais comme la monnaie n° 125 montre le nom du khalife Al-Mostazhir-billah joint à celui d'Ibrâhim, et que ce khalife ne monta sur le trône qu'en 487 (1094), il est clair qu'Ibrâhim de Ghazni vivait et régnait encore postérieurement à cette dernière époque. La conclusion qu'il gouverna durant quarante-deux années entières est donc suffisamment légitime (2).

Il reste à mentionner encore un fait attesté par la monnaie du temps, à savoir que Behrâm-Chah, qui régna de 1117 à 1152, possédait son royaume sous la suprématie de Sindjar, gouverneur, puis souverain indépendant du Khorâçân. Abou'l-Féda fait distinctement allusion à ce point, et va même un peu au-delà de ce que les monnaies de Behrâm confirment tout à fait, par rapport à la mention dans la *Khotbah*, et par conséquent à l'inscription sur la monnaie, du

(1) Ibn-al-Athir place la mort de Ferrokhzâd et, par conséquent, l'avènement d'Ibrâhim, son frère et son successeur, dans le second mois de l'année 451 (mars-avril 1059). Voy. t. V, fol. 90 v°. Cf. Ibn-Khaldoun, qui se contente d'indiquer l'année 451, fol. 175 r°.

(2) On trouvera une nouvelle preuve de ce fait dans un curieux passage de l'historien arabe Ibn-Aldjouzi, dont j'ai donné la traduction (*Recherches sur le règne de Barkiarok, sultan seldjoukide*, Paris, 1853, pag. 53, 54, note).

nom du frère de Sindjar, Mohammed, l'empereur seldjoukide (1). Le *Djâmi'-ettevârikh* restreint son assertion à la reconnaissance, maintenant confirmée, de la suprématie de Sindjar seul (2). Les monnaies de Khosrev-Chah indiquent que cette soumission féodale s'étendit à la première partie au moins du règne de ce monarque, fils et successeur de Behrâm.

Nous n'avons pas cru pouvoir donner une idée plus avantageuse des recherches de M. Thomas qu'en traduisant littéralement, sauf quelques coupures, les passages de son mémoire où sont discutés des points d'histoire intéressants. On a pu voir quels résultats importants pour l'histoire et la chronologie des Ghaznévides le savant anglais a su tirer de l'étude des monnaies de cette dynastie. Il n'a pas négligé non plus la géographie, et son travail nous offre des détails curieux sur plusieurs villes où existaient des ateliers monétaires, telles que Fervân ou Pervân (p. 31, note) et Vâlin (p. 50, 51). Ailleurs (p. 18, 19) on trouve une note circonstanciée sur la célèbre place de Caboul (3). On peut

(1) M. Thomas aurait pu faire observer que les monnaies de Behrâm ne prouvent rien contre l'exactitude de cette assertion d'Abou'l-Féda, répétée par Ibn-Khaldoun (fol. 176 <sup>ro</sup>). D'après ce dernier historien, Sindjar établit Behrâm-Chah sur le trône de Ghaznah à la fin du mois de chewâl 510 (6 mars 1117). D'un autre côté, le sultan Mohammed mourut dans les derniers jours de l'année suivante (le 18 avril 1118 de J. C.; Abou'l-Féda, t. III, p. 388). Or, toutes les monnaies de Behrâm-Chah connues jusqu'ici sont d'une date postérieure à cette époque.

(2) M. Thomas ajoute ici : « Mirkhond ne donne pas de renseignements au sujet de ce vasselage. » Mais cette assertion n'est pas tout à fait exacte. Mirkhond a parlé des rapports de Sindjar et de Behrâm-Chah dans la section de son ouvrage consacrée aux Seldjoukides. Voyez *Mirkhond's historia Seldschukidarum, persice*, édit. Vullers, page 174. Cf. l'*Histoire des Seldjoukides*, extraite par moi du *Tarikhi Guzideh*, dans le *Journal asiatique*, octobre 1848, page 335 (pag. 66 et 68 du tirage à part).

(3) Dans cette note, M. Ed. Thomas a fait observer « qu'à en juger d'après la traduction française (*Géographie* d'Édrici, par M. Amédée Jaubert, I, p. 182, 183; voy. aussi p. 459) le passage d'Édrici... paraît être quelque peu confus, et que le nom de Kandahâr est étrangement mêlé à beaucoup

www.libtool.com.cn  
juger. d'après cela, de l'intérêt que cette monographie présente pour les diverses classes de lecteurs. Nous n'insisterons pas davantage sur les mérites du travail de M. Thomas, et nous finirons en émettant le vœu que ce savant continue à mettre en œuvre, avec autant de succès, les ressources considérables que lui offrent les collections de monnaies et de manuscrits orientaux conservés à Londres.

de détails locaux qui s'appliquent évidemment à la ville de Caboul. » Il est clair qu'à la page 183, lig. 3, de la traduction d'Édrici il faut lire le nom de Caboul en place de celui de Kandahâr, et qu'à la lig. 7 il doit être question d'Indiens idolâtres (*coffar alhonoud*), et non de Juifs (*alyehoud*).



# VOYAGE

## DU

# CHEIKH EL-TIDJANI

DANS LA RÉGENCE DE TUNIS

Pendant les années 706, 707 et 708 de l'hégire (1306-1309 de J. C.), traduit de l'arabe par M. Alphonse ROUSSEAU. Un vol. gr. in-8°.  
(*Constitutionnel*, n° du 11 janvier 1854.)

---

La littérature arabe compte un grand nombre d'ouvrages consacrés à la géographie et à des récits de voyages. Ces derniers méritent une attention particulière, surtout quand ils sont destinés à peindre des pays occupés par les Musulmans. En effet, quel avantage la communauté de religion et de langage ne donnera-t-elle pas toujours à un voyageur arabe, pour peu qu'il soit doué d'un esprit judicieux, du talent de l'observation, sur l'explorateur européen le plus éclairé et le plus entreprenant? Des barrières que le dernier ne pourra jamais franchir, des voiles qu'il ne devra pas espérer de soulever tomberont aussitôt devant le premier, surtout s'il peut ajouter au titre de Musulman ceux plus respectés encore de cheikh et de *fakih* (jurisconsulte). Par-tout il se verra l'objet des attentions et du respect non-

seulement du peuple et des gens de sa classe, mais encore des plus hauts dignitaires, des souverains eux-mêmes. Il ne faut donc pas s'étonner que des savants arabes, souvent dépourvus de toute ressource, se soient transportés d'une extrémité à l'autre du monde musulman, comme on en voit un exemple remarquable dans la personne du voyageur marocain Abou-Abd-Allah-ibn-Batoutah, que l'on a surnommé justement le Marco Polo des Arabes.

L'ouvrage dont M. Alph. Rousseau, premier interprète et chancelier du consulat général de France à Tunis, vient de publier une traduction abrégée n'a ni l'étendue ni l'intérêt de celui d'Ibn-Batoutah. Le cheikh El-Tidjani, contemporain du voyageur de Tanger, a borné ses courses aux États du prince de Tunis, sous l'autorité duquel il vivait et dont la domination s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Bougie. Son livre est la relation d'une excursion entreprise dans les États de Tunis par Abou-Yahia Zacaria (ibn) el-Lihiany (le Barbu), alors cheikh des Mouahhidin (Almohades), et depuis sultan de Tunis. L'auteur fit partie de cette expédition comme attaché à la personne du prince. Son savoir et ses vastes lectures lui ont permis d'ajouter à la description des localités bon nombre de renseignements historiques, géographiques et autres. Ces détails sur l'état du royaume de Tunis au commencement du quatorzième siècle sont d'autant plus intéressants qu'ils ne se trouvent consignés, en général, dans aucun autre écrivain arabe. Le cheikh El-Tidjani a dû, pour se les procurer, puiser à des sources inconnues aujourd'hui, et recourir à des historiens dont les ouvrages sont perdus (1). Mais laissons l'écrivain arabe ex-

(1) La relation de Tidjani est elle-même fort rare dans l'original. Je tiens d'un savant orientaliste, M. le baron de Slane, qu'il a vainement cherché cet ouvrage en Algérie. M. Rousseau, qui est parvenu à s'en procurer trois exemplaires, en a offert un à la Bibliothèque impériale.—Depuis que cette note est écrite, mon ami M. Cherbonneau, professeur d'arabe à Constantine, m'a communiqué les détails suivants sur un autre manuscrit de Tidjani qu'il a eu l'occasion de voir : « L'exemplaire doit être sorti d'une

poser lui-même le plan qu'il a suivi dans la rédaction de son livre :

« Cet ouvrage embrasse la nomenclature des villes que j'ai visitées dans le cours de ce voyage, ainsi que leur description, le récit de ce que l'on y voit de remarquable, l'indication des routes qui y conduisent et les distances qui les séparent. Il contient des détails historiques sur les conquérants qui se sont emparés de ces villes ou qui les ont fondées, la biographie des personnages importants qui y ont vécu, enfin l'indication des ruines et des vestiges d'anciens monuments que l'on est toujours avec empressement désireux de visiter. Ce travail est en outre revêtu des riches parures de la poésie et de la prose rimée, parures propres à orner le discours, et qui sont des extraits de lettres écrites ou reçues par moi durant le cours de ce voyage. »

El-Tidjani partit de Tunis, vers le commencement du mois de décembre 1306. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il accompagnait un prince arabe dont il était le secrétaire. Le premier objet que se proposât son maître était de se rendre à la Mecque, pour accomplir le pèlerinage et « s'acquitter ainsi de ce tribut légitime auquel nulle créature humaine ne peut se refuser dès qu'elle en a la possibilité. » Mais, par des raisons politiques, il tint caché le motif de son voyage, et annonça que cette expédition avait pour but d'enlever aux Aragonais l'île de Djerba (Gerbi), qu'ils occupaient depuis plus de vingt ans. Des corps d'armée de terre et de mer furent désignés à cet effet, et l'expédition navale partit environ quinze jours avant les troupes de terre.

Une des premières localités mentionnées par El-Tidjani, comme s'étant rencontrée sur sa route, c'est la presque île de

bibliothèque princière, car il est traité avec un luxe de calligraphie et d'ornementation peu commun. Je lis à la dernière ligne : *Achevé dans le mois de chowal de l'année 1180 de l'hégire*. Mais il n'est plus possible de découvrir la moindre trace du personnage pour lequel il avait été copié, attendu que le canif a écorché très-consciencieusement la surface du papier.»

Chéric ou du Cap Bon. Cette presque île était divisée en un grand nombre de territoires, dont le plus considérable était celui de Menzil-el-Kébir (la grande station), connu aussi sous le nom de Menzil-Bechek. A propos de ce canton, l'auteur rapporte un passage d'un chroniqueur du douzième siècle relatif à la triste condition dans laquelle le royaume de Tunis était tombé à l'époque où le souverain almoravide des îles Baléares, Ali-ben-Ishâk el-Mayorki, en fit la conquête, c'est-à-dire en l'année 1186. Ali pénétra par capitulation dans Menzil-Bechek ; mais ses troupes, au mépris de la foi jurée, pillèrent tout ce qui s'y trouvait, et leur avidité fut telle qu'elles dépouillèrent même les malheureux habitants des vêtements qui couvraient leur nudité. Des bandes de nègres et d'Arabes forcèrent les demeures des gens du Menzil, qui durent prendre la fuite. Ils se réfugièrent tous à Tunis, et s'établirent au pied de ses deux remparts. Mais, l'hiver les ayant surpris, ils moururent de froid, au nombre de douze mille hommes. El-Tidjani cite, touchant les mêmes événements, un autre écrivain de la même époque, le célèbre cadhi et vizir de Saladin, El-Fadhil, surnommé El-Beïçani, parce que son père avait été cadhi de Beïçan (l'ancienne Bethsan ou Scythopolis), en Palestine, et non El-Bessami, comme écrit M. Rousseau (1).

El-Tidjani entre dans des détails fort circonstanciés sur l'émigration dans les régences actuelles de Tripoli et de Tunis, de plusieurs tribus arabes qui, auparavant, avaient habité la Haute Égypte. Cet événement, arrivé en l'année 1050, eut pour cause première le désir qu'éprouvait un vizir du khalife d'Égypte de se venger des mépris du prince de Cairoan. Les historiens arabes ne sont pas d'accord sur le nom de ce vizir : les uns l'appellent Djerdjérai (et non Djerdjérani, comme l'écrit M. Rousseau), les autres Yazouri. Cette dernière opinion est la plus vraisemblable (2). En tout

(1) Ailleurs (page 197) on trouve la véritable orthographe, sauf que M. Rousseau a lu El-Bissani.

(2) Cf. ci-dessus, pag. 77, note.

cas, il ne peut être question ici, comme l'a cru Tidjani, de celui des deux vizirs du nom de Djerdjéraï, qui fut surnommé le *Mutilé*, puisque ce ministre était mort six ans avant l'invasion des Arabes dans les États de Tripoli et de Tunis. Je dois faire observer aussi que le nom de plusieurs tribus a été mal lu par M. Rousseau, qui aurait évité ces erreurs en recourant au premier volume de l'*Histoire des Berbers* par Ibn-Khaldoûn, publié, en 1847, aux frais du ministère de la guerre. Au lieu de Latih et de La'ri, on doit écrire Athbedj et Ady. Ce dernier nom a été correctement lu par M. Rousseau dans un autre passage (page 74).

A propos d'une tour connue sous le nom d'Elménara (le phare), Tidjani fait observer que cet édifice était l'ouvrage d'un prince de Caïroan, mort en 902, et qui en avait fait bâtir de semblables sur tout le littoral de l'Afrique, depuis Alexandrie jusqu'au détroit de Ceuta. L'écrivain arabe mentionne ensuite le port de Soussa, qui voit, dit-il, arriver de tous les points de nombreux voyageurs. C'est là que se fabriquent les fines étoffes appelées Soussia. En l'année 1053, les habitants de Soussa s'étant soulevés contre le prince de Caïroan, celui-ci envoya contre eux de nombreux vaisseaux, qu'il fit partir du port de Mahdia. Dès le lendemain, au point du jour, ils étaient dans le port de Soussa, qu'ils incendièrent avec tous les navires qui s'y trouvaient ancrés. Il y en avait en ce moment-là plus de soixante, dont la majeure partie appartenait à des marchands de Soussa.

Le corps expéditionnaire dont faisait partie El-Tidjani arriva enfin à sa destination, c'est-à-dire dans l'île de Djerbah, et campa devant le château appelé *Elkachtil* (Castello). C'était un édifice d'une construction imposante et de forme quadrilatère; à chaque angle se trouvait une tour. Deux de celles-ci étaient rondes, les deux autres octogones. Entre chacune d'elles, on voyait une fortification de forme carrée, faisant partie du rempart, autour duquel s'élevait un parapet d'une hauteur moyenne; un large fossé entourait le tout. Durant deux mois, on tenta tous les moyens possible

pour réduire le château ; mais ce fut vainement, car les assiégés avaient pris toutes les dispositions nécessaires pour une vigoureuse résistance. Bientôt le siège dut être levé faute de vivres, les ressources qu'offrait l'île étant devenues insuffisantes. L'armée tunisienne repassa donc sur le continent, et prit la route du Bilâd-el-Djérid, afin de pacifier le pays et d'en percevoir les impositions.

En quittant le canton de Nefzaoua pour se rendre à Touzer, elle eut à traverser le lac salin ou marais de Takmert, autrement appelé Sibkhat-el-Oueda, dont le docteur Shaw a fait mention (1). Tidjani a donné sur ce marais les détails les plus circonstanciés.

La perception des tributs ayant été terminée dans toute la contrée du Djérid, le corps d'armée qu'accompagnait Tidjani se mit en route pour retourner à Kabis, l'ancienne Tacapé. Il coupa de nouveau la Sibkhah de Takmert, et à sa seconde étape il eut à essuyer un ouragan dont la violence fut telle que l'on dut renoncer à dresser les tentes. Le lendemain la force du vent augmenta, et une vingtaine de dattiers faisant partie du bosquet sous lequel l'auteur avait cherché un abri furent déracinés et abattus. Mais personne n'eut à souffrir de cet accident.

Sur sa route vers Tripoli, l'écrivain arabe mentionne une langue de terre s'avancant dans la mer, de l'est à l'ouest, sur une étendue d'environ cinq milles. On y voit, dit-il, une petite *sibkhah*, dont le sel est supérieur à tout autre ; aussi les chrétiens viennent-ils en faire de nombreux chargements pour leur pays. C'est, pour les populations du voisinage, une source de grands profits. Un peu plus loin, Tidjani signale un château appelé Ouizdir, et dont les habitants étaient, dit-il, connus autrefois pour vendre aux

(1) *Travels or observations*, édit. de 1757, pag. 126, 127 et 148. On peut aussi voir, sur cette curieuse localité, le récit d'une excursion dans la régence de Tunis, par M. N. Guérin, *Nouvelles Annales des voyages*, septembre 1853, p. 344.

chrétiens les pèlerins ou voyageurs arabes qui y passaient.

La description et surtout l'histoire de Tripoli occupent une large place dans l'ouvrage de Tidjani. Nous nous contenterons d'en extraire une particularité curieuse pour l'histoire des établissements européens en Afrique. Depuis douze ans, les Normands de Sicile possédaient Tripoli, dont ils traitaient la population avec beaucoup de ménagement, lorsqu'en l'année 1158 les Musulmans de la ville formèrent le projet de se révolter contre les chrétiens et de les chasser. Ils profitèrent de la nuit pour placer de grandes pièces de bois en travers des rues, de manière à empêcher les charges de cavalerie ; et, cette précaution une fois prise, la révolte éclata. Les Siciliens montèrent aussitôt à cheval pour charger les rebelles ; mais ils ne purent faire aucun mouvement et furent tous arrêtés. La ville retomba dès lors aux mains des Musulmans.

A l'article de Tripoli (p. 198), Tidjani rappelle qu'il a déjà parlé précédemment de l'arrivée dans le territoire de cette ville d'un personnage nommé Karakesch (lisez Karakoùch, et cf. ci-dessus la notice de l'ouvrage d'Abd-Alwâhid, p. 78, note), lequel venait de l'Orient. Tidjani place cet événement en l'année 586 (1190), et M. Rousseau a admis cette date, sans se rappeler qu'elle était contredite par le passage auquel se référait son auteur (p. 103 et suiv.). La même erreur a été commise par Ibn-Khaldoûn (*Histoire des Berbères*, traduite par M. le baron de Slane, t. II, Alger, 1854, p. 91), qui, en cet endroit, copie El-Tidjani. Mais il ressort évidemment du premier passage du voyageur africain (pag. 103 et 107), ainsi que de ceux d'Ibn-al-Athir et d'Abou'l-Féda, cités par moi (*loco laudato*), que Tripoli fut pris par Karakoùch en l'année 568 (1172-3).

Après un séjour de plus de dix-huit mois à Tripoli, le patron de Tidjani partit enfin pour le pèlerinage de la Mecque ; mais l'écrivain ne tarda pas à être atteint d'une maladie qui prit bientôt un caractère très-sérieux. Malgré sa répugnance à se séparer de son maître, Tidjani dut se ré-

soudre à abandonner la caravane, pour reprendre la route de Tunis. Sur son chemin il revit la plupart des localités qu'il avait visitées précédemment ; mais il visita de plus Mahdia, l'ancienne capitale des khalifes fatimites et des princes zeïrites, sur laquelle il donne de longs et intéressants détails. Il rappelle qu'en l'année 1088 cette ville et celle de Zaouilah, qui n'en était séparée que d'une portée d'arc, furent surprises par une flotte génoise et pisane. M. Rousseau transcrit à ce propos une note de M. Péliissier, où se trouve citée une chronique de Pise, d'après laquelle les Pisans et les Génois saccagèrent les villes africaines de Dalmatia et de Sibilia, où ils firent un immense butin. Dans cette note, le savant consul a bien vu que Dalmatia était une altération du nom de Mahdia, mais il n'a pas reconnu que Sibilia désignait Zaouilah, et a proposé d'y voir la ville de Klibia (l'ancienne Clypea.)

Notre analyse, nécessairement incomplète, a dû se borner à signaler les principales localités décrites par Tidjani, sans pouvoir indiquer tous les curieux renseignements de topographie, d'histoire et de botanique que ce voyageur a su rattacher à ses descriptions. Parmi ces récits historiques, tous n'ont pas le même degré d'intérêt ni la même nouveauté. Ceux qui se rapportent aux premiers temps de la conquête arabe, outre qu'ils présentent souvent un caractère romanesque ou des détails empreints d'une exagération palpable, ont le tort de se trouver déjà connus par les ouvrages d'Otter, de Cardonne, de Lebeau, de Gibbon (1) et de MM. le baron de Slane et Noël Desvergers. Mais tout ce qui a trait aux onzième et douzième siècles est digne de la plus haute attention. On y remarquera bon nombre de circonstances curieuses relatives aux expéditions et aux conquêtes des Normands de Sicile sur le littoral africain, ainsi qu'à leurs guerres contre les souverains de Mahdia et de

(1) *Hist. de la décadence*, trad. revue et annotée par M. Guizot. Paris, 1828, t. X, p. 276-281.

Maroc. En traduisant l'ouvrage de Tidjani, M. Alph. Rousseau a donc rendu un service signalé aux études historiques, et son travail ajoutera beaucoup à nos connaissances sur l'Afrique septentrionale pendant la période arabe, époque si mal connue il y a une quinzaine d'années, mais sur laquelle, depuis lors, les savantes publications de MM. Desvergers, de Slane et Dozy ont commencé à porter la lumière. La version de M. Rousseau est accompagnée d'un grand nombre de notes, dont plusieurs annoncent des recherches étendues et une étude attentive des localités. On pourrait y désirer, de même que dans la traduction, une orthographe plus exacte des noms propres d'hommes ou de tribus. C'est ainsi qu'au lieu d'Elkorachi (le Coreïchite), d'Essakblai (l'Esclavon), de Bolokkin et d'Ibn-Karâtekin, M. Rousseau a lu fautivement Karschi, Essekli, Balkin et Ibn-Feraktin. Enfin, le style n'est pas toujours d'une propriété et d'une correction irréprochables. Mais ce sont là des taches bien légères, et que l'on doit facilement excuser chez un auteur qui écrit loin de sa terre natale. Fils et petit-fils de consuls généraux à Bagdad et à Tripoli, M. Rousseau porte dignement un nom honoré dans les fastes de la diplomatie française et de la littérature orientale. Par son travail sur l'ouvrage de Tidjani, il a donné aux membres du corps consulaire et de celui du drogmanat un exemple qui mérite d'être suivi, et qui, nous osons l'espérer, trouvera plus d'un imitateur.

---

# RECHERCHES

SUR

## LES ÉTOFFES DE SOIE.

RECHERCHES SUR LE COMMERCE, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent et autres tissus précieux en Occident, principalement en France, pendant le moyen âge, par Francisque MICHEL. Tom. I, un vol. petit in-4°, de iv et 386 pag. Paris, de l'imprimerie de Crapelet, 1852.  
(*Constitutionnel*, 26 octobre 1852; *Journal asiatique*, n° de février 1854.)

---

L'ouvrage que nous essayons de faire connaître s'adresse à plusieurs classes de lecteurs : l'artiste et l'antiquaire y chercheront des renseignements sur les arts et les procédés industriels du moyen âge ; l'historien et l'économiste y puiseront des détails intéressants sur les vicissitudes et les diverses sources du commerce à la même époque, et notamment sur les rapports qu'il avait établis entre l'Europe occidentale, d'une part, et la Grèce et l'Orient, de l'autre. Le sujet que M. Francisque Michel a entrepris de traiter exigeait des recherches étendues et des connaissances fort variées. Il fallait recourir à une foule de sources ou peu connues ou difficilement accessibles. A la lecture des chroniques il était nécessaire de joindre celle des chartes, des comptes de dé-

www.libtool.com.cn  
pense, des inventaires, des vieilles relations de voyages, celle surtout des fabliaux et des romans de chevalerie. Pour cette dernière classe de documents, l'auteur avait, il est vrai, l'avantage de se retrouver sur un terrain qui lui est depuis longtemps très-familier, puisqu'il est au nombre des plus infatigables éditeurs des anciens monuments de notre langue. Mais il n'a pas négligé les autres sources, et son livre offre une grande variété de textes empruntés à presque toutes les langues qui étaient en usage en Europe il y a six ou huit siècles. Il y aura donc, j'ose le croire, quelque profit à suivre rapidement M. Francisque Michel dans sa marche savante, mais un peu capricieuse, un peu décousue et parfois aussi un peu trop lente.

L'auteur a pris pour point de départ le milieu du sixième siècle, époque où l'éducation des vers à soie a été introduite en Europe. Il divise son sujet en trois périodes principales, dont la première s'étend depuis le règne de Justinien jusqu'au douzième siècle, date à laquelle on rapporte communément l'introduction de l'industrie de la soie dans l'Europe latine. La seconde comprend le temps durant lequel la Sicile d'abord, puis l'Italie continentale sont restées en possession, conjointement avec l'Orient, de fournir de soie les autres peuples de l'Europe ; enfin, la troisième correspond à l'époque où ces derniers, s'affranchissant du tribut qu'ils payaient aux Italiens et aux Orientaux, fabriquèrent des étoffes, d'abord pour leur propre consommation, puis pour l'usage de ceux qui leur en avaient fourni si longtemps. Le volume que nous avons sous les yeux embrasse les deux premières périodes.

Après quelques détails succincts sur les draps d'or et d'argent, les vêtements, tentures et ornements remarquables en étoffes d'or, sur les dessins des anciennes étoffes de soie, et notamment de celles destinées aux églises, l'auteur nous fait connaître plusieurs anciens tissus qui existent encore. Une de ces plus curieuses reliques de l'industrie textrine est un fragment d'une robe de saint Cuthbert, qui se conserve à

**Durham.** Le personnage à cheval que l'on voit dans un médaillon composé de huit arcs de cercle est un roi ou, du moins, un personnage persan; le cheval et le cavalier sont vêtus et ornés à l'orientale; celui-ci porte un oiseau de vol sur le poing; un chien court entre les jambes de sa monture. On peut citer aussi une pièce provenant d'un reliquaire du Mans, et la chape conservée dans l'église de Saint-Étienne de Chinon. Le docte archéologue M. Ch. Lenormant, qui a examiné ces deux pièces, n'hésite pas à voir dans les lions affrontés et séparés par un objet ressemblant à un pyrée ou autel du feu, que l'on remarque sur le tissu du Mans, et dans les guépards enchaînés par le cou à un autre objet, dont la forme rappelle celle d'un pyrée, des indications positives d'une origine sassanide : ce qui pourrait induire à placer l'exécution en Perse des deux vénérables reliques antérieurement à 652; mais la seconde, au moins, est bien postérieure, puisqu'il se trouve dans le tissu de la chape une inscription arabe. Il est donc probable que les représentations d'origine sassanide continuèrent à demeurer en faveur longtemps après la conquête de l'empire persan par les sectateurs de Mahomet.

M. Fr. Michel nous fait connaître les principaux entrepôts de soieries. Au premier rang figurait Constantinople, qui était en même temps un des lieux où la fabrication des étoffes de soie s'exerçait avec le plus de succès (1). Venait

(1) « Une partie du palais impérial était occupée par un grand nombre d'ouvriers qui travaillaient pour l'empereur; le quartier des brodeurs fut réduit en cendres par le feu du ciel. » (Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIV, Paris, 1770, p. 133, *sub anno* 792.) On voit par un passage du voyageur Ibn-Batoutah, qui visita Constantinople vers l'année 1333, que des filles esclaves fabriquaient du drap dans le palais impérial. A une époque bien antérieure, ainsi qu'on l'apprend par la *Notitia dignitatum utriusque imperii*, rédigée dans la première moitié du cinquième siècle, il existait à Carthage un gynécée ou atelier de femmes pour la fabrication des étoffes, qui était placé sous la direction d'un procureur des ateliers publics. (Voy. la *Description et Histoire de l'Afrique ancienne*, par M. d'Avezac. Paris, Firmin Didot, 1845, p. 138.) M. Fr. Michel, qui, à propos des *pailles* de

ensuite Rome, qui en sa qualité de métropole du monde chrétien, paraît avoir été pendant longtemps l'entrepôt général de cette sorte de marchandise. Un manuscrit de Théodulf, conservé au Puy-en-Velay, nous offre entre ses feuillets cinquante-trois morceaux de tissus, parmi lesquels on remarque des crêpes de Chine, avec des bordures de cachemire broché ou espouliné par crochetage, à la méthode indienne; et, chose remarquable, des industriels de nos jours ont pris des brevets d'invention pour la fabrication de diverses étoffes qui se trouvaient dans les feuillets de ce manuscrit. « Mieux connus, les tissus de l'Orient eussent été plus tôt imités chez nous, ce qui aurait valu un procédé industriel de plus et un tribut onéreux de moins à payer à l'étranger. »

A la fin du onzième siècle, l'art de tisser des étoffes brochées était connu en Occident, où on l'employait à faire des tapisseries et des serviettes de lin; toutefois jusqu'alors on ne lui avait pas demandé de soieries, sans doute à cause du manque absolu où l'on était de matière première. Mais vers le milieu du siècle suivant, le roi de Sicile Roger, ayant entrepris une expédition contre la Grèce, s'empara de Corinthe, de Thèbes, d'Athènes, et, après avoir pillé ces villes, il emmena en captivité les ouvriers en soie qu'il y trouva. « Roger, dit Othon de Friesingen, les plaça à Palerme, métropole de la Sicile, où il leur ordonna d'enseigner leur art à ses sujets, et c'est de là que cet art, d'abord pratiqué par les Grecs seuls, parmi les chrétiens, commença à cesser d'être un secret parmi les Latins. » Ce récit, qui fixe l'introduction de la soie chez les Latins en 1146 et 1147, a été déjà l'objet de remarques critiques de la part de M. Michel Amari, l'un des hommes les plus versés dans la con-

Carthage, a rappelé un passage d'Athénée, déjà traduit et commenté par M. Dureau de la Malle (*Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 163-168), aurait pu, avec plus de raison, mentionner ce passage de la *Notitia dignitatum*.

naissance de l'histoire de son pays sous les conquérants arabes et normands. M. Fr. Michel reproduit les arguments du savant sicilien, en les fortifiant de nouvelles preuves. Cette discussion, qui ne remplit pas moins de six pages, mérite d'être lue intégralement. L'auteur la conclut ainsi : « A la suite de l'expédition de Grèce, vint la culture du mûrier, la production de la matière première et le tissage de la soie sortit du palais, ou du moins y prit de l'extension, à l'aide des ouvriers siciliens que l'on forma, et grâce aux magnaneries qui commencèrent à s'établir. »

De la Sicile, l'industrie de la soie passa dans l'Italie continentale, où il paraît que ce furent les Lucquois qui l'exercèrent les premiers. Au quatorzième siècle, d'après un écrivain italien publié par Muratori, les ouvriers en soie, échappés de Lucques en 1314, se dispersèrent dans toute l'Italie, et portèrent leur industrie à Venise, à Florence, à Milan et à Bologne; mais, comme le fait observer M. Fr. Michel, on doit sans doute entendre par là que ces fugitifs perfectionnèrent à Venise les procédés de l'art; car on voit par un décret du grand conseil, rendu en 1248, qu'à cette époque il se fabriquait en cette ville des draps d'or et des étoffes de soie. Dès le commencement du quatorzième siècle, l'on faisait, à Paris, avec des métiers à tisser, des draps ou étoffes de soie, des draps d'or et même du velours. Néanmoins, la soie était encore très-rare en France en 1345, et la soie de Provence se vendait soixante et seize sous tournois la livre, ou environ soixante-cinq francs de notre monnaie.

Après une curieuse digression sur les anciens ouvrages en soie, en or et en cheveux, M. Michel passe en revue les étoffes qui, sous des noms très-variés, tels que *samit*, *celand*, *siglaton*, *thabit* ou *zatabiz* (tabis), *baldaquin* ou *baudequin*, *nac*, etc., eurent cours au moyen âge. Il en recherche l'origine, l'étymologie et la destination. Le mot *samit* lui fournit l'occasion d'examiner quelles étoffes on employait à l'ensevelissement des morts de haut parage et à la décoration de leurs tombeaux (p. 116 à 148, et p. 153 à 158). A ce

propos, l'auteur entame une nouvelle digression sur les violations de sépulture au moyen âge. Cette criminelle industrie était devenue assez répandue pour que les misérables qui s'y livraient fussent flétris d'un nom particulier, celui de *larrons fossiers* (1).

M. Fr. Michel donne ensuite une liste, par ordre alphabétique, des noms des lieux qui fabriquaient ou exportaient des tissus de prix. Une des villes les plus célèbres par ses tissus était Alexandrie, dont les *pailles* sont devenus comme un lieu commun de nos anciens romans, où on les trouve mentionnés à chaque instant. M. Fr. Michel fait observer qu'Alexandrie n'était que l'entrepôt des marchandises de l'Orient et de l'Occident, le marché principal où venaient s'approvisionner les grands négociants du moyen âge. « Marin Sanut, ajoute-t-il, qui écrivait vers l'an 1320 son *Liber secretorum fidelium crucis*, nous apprend que les navires des Latins y apportaient, entre autres denrées, de la soie, des draps, des laines, des soieries et des toiles. Comme on le voit, les temps étaient changés ; mais il n'est pas moins sûr qu'Alexandrie recevait en même temps des étoffes de la Perse et de l'Inde, par les caravanes, et que, malgré la rude concurrence que leur faisaient les grandes manufactures de l'Occident, ces étoffes soutenaient toujours leur antique réputation, et n'avaient point cessé d'être recherchées. »

L'auteur aurait pu rapprocher des paroles de Sanut un passage du célèbre polygraphe arabe Makrizi, qui a été publié et traduit par M. Reinhart Dozy (*Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, p. 127 à 131), et où

(1) Depuis l'impression de son premier volume, M. Fr. Michel a conçu des doutes touchant la véritable étymologie de cette dénomination. Voyez t. II, p. 133, note. — Aux exemples des mots *larron fossier* que rapporte notre auteur, on peut ajouter celui-ci :

Pendus doit estre, come larron fossier.

Notice sur le poème du *Couronnement du roi Looy*, par M. Paulin Paris ; *Hist. litt. de la France*, t. XXII, p. 487. Voy. encore *ibid.*, p. 672, l. 20.

l'on voit qu'il existait au Caire un marché appelé *Souk el-djoukhiyn* « le marché des vendeurs de drap, » et qui était destiné à la vente du drap que l'on tirait du pays des Francs, pour en faire des matelas, des rideaux et des housses de chevaux. Makrizi atteste qu'au temps où il écrivait, c'est-à-dire au commencement du quinzième siècle, le drap était porté par la plupart des Égyptiens, et même par des émirs, des vizirs, des cādīs et par le sultan Elmélic-en-Nassir Faradj (1); et que les Francs en importèrent une quantité innombrable. Les principales étoffes introduites en Égypte et dans le Levant, par les marchands européens, étaient de provenance vénitienne, comme l'atteste le nom de *bondokiy*, ou mieux *bénédikiy*, que leur donnent Makrizi et un autre écrivain arabe plus récent. (Voy. *Chrestomathie arabe* de Silvestre de Sacy, t. II, p. 52, 53 (2), et t. I, p. 87. Ce dernier passage a déjà été indiqué par M. Dozy, *op. supra laud.*, p. 128, note) (3). Le mot *bénédikiy* servait à désigner du drap, mais seulement lorsqu'il était joint au mot *djoukh* ou *djoukhah*; isolé, il désigne une toile de lin très-fine, très-ténue (*réf'ah*), et non excellente (*præstantissima*), comme traduit M. Freytag (*Lexicon Arabico-latinum*, t. I, p. 159, col. B.). Cf. M. Dozy, p. 371, 372, et les *Notices des mss.*, t. XIII, p. 201, note.

Une ville bien célèbre au moyen âge par ses métiers à tisser, c'était celle d'Almérie, aujourd'hui si appauvrie. Un témoignage de l'industrie d'Almérie se retrouve dans l'expression *soie d'Aumarie*, usitée au moyen âge (4). « Othon de Friesingen, dit M. Fr. Michel, rapportant, en 1154, l'arrivée d'une ambassade génoise à la cour de Frédéric Barberousse, parle du sac récent de deux villes notables d'Es-

(1) C'est le même prince que M. Fr. Michel (p. 280) appelle Nasser-Mohammed.

(2) A la lig. 19 de cette page, il faut lire « les manches des chemises, » et non des robes. (Cf. Dozy, p. 374.)

(3) Cf. l'*Histoire des sultans mamlouks*, t. II, 1<sup>re</sup> partie, p. 81.

(4) Cf. ci-dessus, p. 92, note.

pagne, Almérie et Lisbonne, fameuses par leurs manufactures de soieries. » Dans une note sur ce passage, l'auteur parle des *deux villes maures saccagées par les Génois*. Puis il ajoute : « Mais l'Almérie nommée par Othon est-elle bien la ville du royaume de Grenade ? A voir la distance qui la sépare de Lisbonne, il est permis d'en douter, et de penser qu'à l'exemple de Henri de Huntingdon (*Hist.*, lib. VIII, *apud* Saville, *Rer. anglic. script.*, ed. 1601, p. 394) l'historien de Frédéric I<sup>er</sup> a voulu parler d'Almada, village situé en face de la capitale du Portugal, de l'autre côté du Tage, et dont le nom est correctement donné par Roger de Hoveden. Qui sait si à cette première erreur Othon n'en aura pas ajouté une seconde, celle d'attribuer à la fausse Alméria et, par suite, à Lisbonne ce qui appartenait peut-être exclusivement à la véritable ? Lisbonne a été certainement un entrepôt de draps d'or et d'étoffes de soie ; mais c'est à la fin du moyen âge, quand des flottes venaient y apporter les richesses de l'Inde. »

Je ne saurais partager l'opinion de M. Fr. Michel relativement à la confusion faite par Othon de Friesingen entre Alméria et Almada. Nous savons par des historiens arabes qu'Alméria fut prise par les chrétiens d'Espagne le vendredi 17 octobre 1147 (1). D'après Ibn-al-Athir, « les Francs resserrèrent Almérie par terre et par mer, la prirent de vive force, y firent un grand carnage et un butin considérable. » Dans cette expédition, le roi de Castille et de Léon, Alphonse VIII, eut pour auxiliaires, outre le comte de Barcelone, prince d'Aragon, des marins génois, ainsi que c'était l'usage des princes chrétiens d'Espagne depuis le temps

(1) Ibn-al-Athir, *Chronicon quod perfectissimum inscribitur, volumen undecimum* edidit Car. Joh. Tornberg, Upsaliæ, 1851, p. 80. (Cf. Ibn-Khallican, *Biographical dictionary*, translated by Mac Guckin de Slane, t. II, p. 70, et la note de l'éditeur. Il faut seulement observer que M. de Slane, par une légère inadvertance, y a répété le nom du roi d'Aragon. Cf. encore Abd-el-Wahid-el-Marrékochi, *The history of the Almohades*, edited by D<sup>r</sup> R. P. A. Dozy, p. 150, lig. 3 et 4.)

d'Alphonse VI (1). On sait qu'en 1148 Raymond IV, comte de Barcelone, s'empara de Tortose avec le secours des Génois, qui reçurent en récompense la troisième partie de la ville. Je crois donc que dans le passage d'Othon de Friesingen, cité par M. Fr. Michel, il est question de la prise d'Almérie par les Castillans et les Aragonais, unis aux Génois, et que l'auteur a eu tort de ne pas établir de distinction entre ce fait d'armes et la prise de Lisbonne par Alphonse I<sup>er</sup>, roi de Portugal, aidé par des croisés allemands, anglais et flamands. Quant à l'assertion de M. Fr. Michel, que Lisbonne n'aurait pas été un entrepôt de draps d'or et d'étoffes de soie avant la fin du moyen âge, elle me paraît fort contestable; elle est même contredite, en quelque sorte, par le passage de Raoul de Dicet, rapporté par notre auteur (p. 293), et où le chroniqueur anglais atteste que le roi de Portugal Sanche I<sup>er</sup> chargea les navires envoyés par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, d'habits en draps d'or, ou ornés de broderies d'or, de pierres précieuses, d'étoffes de soie, etc.

Une autre variété de *pailles* était celle des *pailles madians*, dont était faite la tente de Corbaran (Kerbogha), d'après le trouvère Graindor de Douai. M. Michel fait venir ce mot du nom de « la ville de Médéah, que les écrivains du moyen âge nomment Madia, et dont les habitants étaient désignés sous le nom de *Madianitæ*. » On voit que notre auteur a confondu Médéah (*El-Mediyah*), en Algérie, avec la célèbre ville d'El-Mahdiyah, dans la régence de Tunis, dont il est si souvent question chez les chroniqueurs du moyen âge, soit sous le nom d'Almadia, soit sous celui d'Africa, qu'elle empruntait à la province dont elle était la capitale (l'*Afrikiyah* des Arabes, ou royaume de Tunis). Mahdiyah fut fondée, en l'année 915 de J. C., par El-Mahdi-billah, le premier prince de la dynastie des Fatimites; et un voyageur arabe, presque contemporain, atteste que, comme son port fournissait un

1 Cf. Dozy, *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne au moyen âge*, t. I, p. 385, 386, dans la note, et 387, note 3.

débouché à tous les pays des environs, il y régnait une grande activité commerciale (1). Mahdiah ou Africa fut prise sur le roi de Sicile Guillaume I<sup>er</sup>, par le souverain almohade Abdel-Moumin, le 21 janvier 1160, après qu'elle eut été occupée pendant douze ans par les chrétiens. M. Fr. Michel cite (p. 360, note 2) un inventaire des meubles de l'église d'Afrika, transportés en Sicile vers 1160; mais il n'a pas cherché à déterminer quelle était cette ville d'Afrika. Seulement il s'est contenté, quelques pages plus loin (p. 366, note), de nous apprendre, sur la foi d'un géographe arabe, qu'Afrika ou Afrikia était une ville de la régence de Tunis, fondée, suivant les traditions arabes, par Afrikis, descendant de Kahtân.

Un de nos trouvères mentionne *maint paile souvin*. M. Fr. Michel suppose que *souvin*, employé comme épithète de *paile*, a la même origine que *cibanum*, qu'on lit dans une chronique; et « que tous deux viennent de *Saban*, nom d'un endroit proche de Bagdad, où l'on confectionnait des *izars* noirs (grands voiles dont les femmes en Orient se couvrent tout le corps) (2). » Il a donné sur le mot espagnol *sabana* et son dérivé *sabanilla* des détails intéressants, empruntés à M. Dozy. Ce dernier savant, si profondément versé dans la langue arabe et dans les littératures du midi de l'Europe au moyen âge, a bien, à la vérité, admis l'opinion des lexicographes

(1) Voyez la *Description de l'Afrique*, par Ibn-Haukal, dans le *Journal asiatique*, février 1842, p. 172; et cf. la *Géographie d'Abou'lféda*, traduite par M. Reinaud, t. II, p. 499, 200, et celle d'Édrisi, trad. par M. A. Jaubert, t. I, p. 238. « On fabriquait à Mahdia, dit ce dernier géographe, des tissus très-fins et très-beaux, connus sous le nom de tissus de Mahdia, et dont il se faisait en tout temps une exportation considérable; car ces tissus étaient inimitables sous tous les rapports. » On sait que les fabriques de soie de Tunis et de plusieurs villes qui en dépendent, telles que Nefta, jouissent encore d'une grande réputation dans toute l'Afrique septentrionale.

(2) Dans les additions et corrections placées à la fin de son ouvrage, M. Michel suppose que *souvin* n'avait pas la même origine que *cibanum*, et qu'il venait de *suavis*, doux.

arabes, d'après lesquels *sabaniah* (*serviette, mouchoir, pièce d'étoffe, etc.*) viendrait de Saban, nom d'une localité voisine de Bagdad. Mais je tiens de M. Dozy lui-même que, depuis lors, il a conçu des doutes touchant la vérité de cette asser-tion. En effet, le mot *sabaniah* est d'origine grecque, et vient de σαβάνον, en latin *sabanum* (toile rude pour s'essuyer au sortir du bain, frottoir). Le savant M. Fleischer a cité (1) un dictionnaire copte-arabe, qui explique les mots σαβάνον, σιτών (*i. e. σινδών*), par *sabiah*; et qui mentionne ailleurs, parmi les objets servant à se laver et à s'essuyer dans le bain, σαβάνον, qu'il traduit par *sabiah*. Au lieu de *sabiah*, je n'hésite pas à lire *sabaniah*, en rétablissant un *noun* (n) entre la seconde et la troisième lettre. M. Dozy a fait observer que *savena*, dans le latin du moyen âge et dans le provençal ainsi que *savane*, en ancien français, avaient le sens de *morceau de batisse dont les femmes se servent pour relever leur coiffure*; et dans un passage du cartulaire de Saint-Victor de Marseille, cité par M. Fr. Michel (p. 50, note 2), d'après D. Carpentier, les mots *sancta savena* désignent le voile de la Vierge con-servé à Milhau, en Auvergne.

S'il faut en croire les bénédictins, nouveaux éditeurs du Glossaire de du Cange, le mot *cibanum* serait pour *turbanum* et désignerait la coiffure des Arabes. M. Fr. Michel suppose qu'ils ont été guidés dans cette interprétation par une induc-tion que leur fournissait le mot *sarbuissinum*, « qui paraît bien devoir se rapporter à un vêtement de la partie inférieure du corps, aux braies, par exemple. » Mais l'épithète d'*auro ornatum*, donnée par Raoul de Coggeshale au *sarbuissinum*, semble exclure le sens de braies, puisque le pantalon ou le caleçon des Arabes est d'ordinaire en toile blanche. D'ail-leurs, d'après une conjecture qu'a bien voulu me suggérer M. Dozy, *sarbuissinum* est une corruption de l'arabe *cher-bouch*, qui désigne une sorte de bonnet. M. Fr. Michel est

(1) *De Glossis Habichtianis in quatuor priores tomos MI Noctium Dis-sertatio critica*, p. 71.

d'avis qu'il faut traduire *cibanum* par *cafetan* ; mais je préférerais y voir le *chach* ou pièce d'étoffe, le plus souvent de mousseline, que l'on roule autour de la calotte du turban. Le passage de Raoul de Coggeshale signifierait donc : « Celui qui consentira à renier le fils de Dieu recevra de Saladin un *chach* de soie et un *cherbouch* brodé d'or. »

J'ai signalé et discuté quelques-uns des principaux résultats des laborieuses recherches de M. Fr. Michel ; mais ce dont il m'est tout à fait impossible de donner une juste idée, c'est la richesse, et je serais tenté de dire la prodigalité de son érudition. L'auteur s'est cru obligé de transcrire tous les textes qui sont venus à sa connaissance, sans en excepter même les moins précis et les moins concluants. Il s'ensuit que son livre peut paraître quelquefois un peu long, et que l'on a peine à suivre la marche de l'écrivain au milieu de cet immense cortège de citations en toutes langues. Il serait injuste pourtant de prétendre condamner absolument la méthode de M. Fr. Michel avant l'achèvement de son ouvrage. La portion de ce travail que nous avons devant les yeux aura mis dans la circulation une foule de faits nouveaux ou mal connus ; elle se recommande de plus par d'ingénieuses conjectures et d'heureuses corrections sur des textes déjà publiés. C'est ainsi que l'auteur prouve (p. 97, 98), à l'aide de Froissart, que dans l'énumération des présents envoyés à Bajazet I<sup>er</sup>, de la part de Charles VI, après la bataille de Nicopolis, les mots *serica remensia* désignent non des tissus de soie, mais des serges, sorte d'étoffe légère, ordinairement faite de laine, qui se fabriquait déjà à Reims du temps de saint Louis. Ailleurs (p. 99), il propose de lire dans un compte de l'année 1372, *soye de Romanie*, au lieu de *soye de Normandie*. Plus loin, enfin (p. 252), il lit *baudekino* et *baldekino* (étoffe de Bagdad), au lieu de *daudeleino* et de *baldehuno* que portent un inventaire de 1295 et une charte de 1197. Toutes les conjectures de M. Fr. Michel ne sont pas aussi heureuses et aussi naturelles que les précédentes, témoin celle par laquelle il prétend faire venir le mot arabe *dorraah* « tunique » du

provençal *dorat* (1). Ailleurs (p. 317), M. Fr. Michel me paraît avoir mal rendu ces mots du moine de Saint-Gall : *Pal-lia.... quæ in illis partibus rara et multum cara comperit*, par « qui se composaient de tout ce que l'on avait pu rencontrer de plus rare et de plus cher dans le pays. » Je traduirais : « des étoffes qu'il savait de science certaine être rares et très-chères dans ces pays-là, c'est-à-dire en Orient. » J'avoue aussi que je ne puis partager les inductions que notre auteur a cru pouvoir tirer de ce passage. Enfin, M. Fr. Michel a négligé de signaler l'origine orientale d'un nom d'étoffe qui se rencontre deux fois dans son livre, sous les formes *oxi* et *oxsi*. Ce terme vient de l'arabe *ouéchi*, sur lequel l'auteur a donné des renseignements dus, pour la plupart, à M. Dozy.

Le livre de M. Fr. Michel a paru sous les auspices d'un riche manufacturier de Lyon, M. N. Yemeniz. Le luxe et le bon goût de l'impression font le plus grand honneur aux presses de M. Crapelet. On peut toutefois y signaler plusieurs fautes typographiques assez graves, comme 1005, au lieu de 1204 (p. 25, note 2); *khitaii* (p. 272), pour *khita*. Une autre erreur, qui paraît provenir d'une inadvertance de l'auteur, c'est le nom de Constance donné à l'impératrice de

(1) M. Francisque Michel publie (p. 321) une pièce catalane manuscrite, conservée aux archives de la couronne d'Aragon, à Barcelone, et dans laquelle un certain Père Gualter raconte que le roi don Jaime II (qui régna de 1291 à 1327), ayant commandé à Leyda une certaine quantité de draperie de France, il fut mandé de Tortose, par les pairs et prudents hommes de cette ville, afin de donner ses conseils touchant la manière dont cette commande devait s'exécuter. M. Fr. Michel a supposé que dans cet acte Leyda désignait la ville de Leyde en Hollande; mais cette conjecture me semble peu probable pour plusieurs raisons, et contredite, en outre, par ce qu'ajoute Père Gualter, qu'il loua une monture pour se rendre de Tortose à Leyda. En effet, il est peu vraisemblable que l'on prenne à louage une monture pour un voyage aussi lointain. Je préfère donc voir dans Leyda le nom de la ville de Lérida, en Catalogne, qui, comme me l'apprend M. Dozy, est encore appelée quelquefois en Espagne Leyda. — Dans son second volume (p. 458), M. Michel a corrigé son erreur.

Constantinople, femme de Maurice (p. 122, note 3). Cette princesse s'appelait Constantine.

---

Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent, etc., par Francisque MICHEL. T. II, pet. in-4° de 380 p.; Paris, 1854.

(*Constitutionnel*, n° du 13 avril 1854.)

Les lecteurs de ce journal n'ont peut-être pas tous oublié que nous les avons entretenus ici même (n° du 26 octobre 1852) du premier tome de l'ouvrage de M. Francisque Michel. Il nous est d'autant plus permis de rappeler cet article que dans les additions et corrections placées à la fin de son second volume (p. 442-445) M. Michel nous a fait l'honneur d'en reproduire une grande partie, donnant ainsi l'exemple peu commun d'un auteur disposé non-seulement à tolérer les critiques, mais même à en étendre la publicité. Une pareille preuve de modestie doit d'ailleurs être peu difficile à un homme d'un savoir aussi généralement reconnu que l'est celui de M. Fr. Michel. Et lors même que la critique aurait à signaler, dans son vaste travail, un bien plus grand nombre d'inexactitudes et d'imperfections, elle n'en devrait pas moins s'incliner devant l'étendue de ses recherches et l'importance des résultats qu'il en a obtenus. Mais, sans plus ample préambule, nous allons essayer de donner un aperçu de ce second volume, encore plus plein et plus nourri que son frère aîné.

Une des questions les plus curieuses que traite d'abord M. Fr. Michel a pour objet la matière dont se composait la pourpre au temps de nos pères. Était-elle de laine ou de soie? Était-ce la même chose que la pourpre des anciens? Ce qu'il y a de sûr, dit notre auteur, c'est que, comme dans l'antiquité, le tissu ainsi désigné était rangé parmi les étoffes précieuses au-dessous de celles qui présentaient plusieurs couleurs. Nos trouvères mentionnent la pourpre d'Aumarie

(Almérie) et la pourpre Alissandrine ou Alexandrine; et cette dernière expression rappelle, ainsi que le fait observer M. Michel, le passage de Plaute où il est parlé de tapisseries de pourpre d'Alexandrie, toutes parsemées d'animaux. L'on apprend par les romans qu'au moyen âge la pourpre n'était pas, comme dans l'antiquité, une couleur générique, admettant diverses nuances plus ou moins foncées, suivant le climat sous lequel la coquille dite *ostrum* avait été recueillie, mais un tissu précieux qui acceptait toutes les couleurs. Seulement M. Michel n'a jamais rencontré, dans nos anciens écrivains, la pourpre blanche mentionnée par Plutarque dans sa Vie d'Alexandre. Sans aucun doute, conclut le savant auteur, la pourpre était faite de soie, et non de laine.

Le mot écarlate, comme le mot pourpre, désignait au moyen âge une étoffe, et non une couleur. Au treizième siècle, on employait beaucoup la teinture en *graine*, c'est-à-dire la couleur écarlate que donne la cochenille, et on l'estimait fort : de là les fréquentes mentions de soie en graine ou teinte en graine. Au siècle suivant on voit figurer les étoffes teintes en demi-graine. La plupart des étoffes de coton étaient rangées, au moyen âge, parmi les tissus précieux. L'une d'elles surtout, le bougran, est rarement nommée par les trouvères sans une épithète témoignant du haut prix que nos ancêtres y attachaient. Mais au quatorzième siècle le bougran ne faisait déjà plus partie des tissus précieux, puisqu'il était employé pour des vêtements de dessous. On trouve mentionné le barragan dans un acte de 898 au milieu de noms barbares d'étoffes en usage en Espagne au neuvième siècle. M. Fr. Michel n'a pas essayé d'expliquer ces diverses dénominations. Il en est deux cependant qui sont facilement reconnaissables, à savoir les mots *alchaz* (en arabe *alkhazz*, filoselle) et *marayce* (en arabe *mar'izz*, étoffe de laine). Le barragan différait à la fois du bougran et de notre grossier bouracan, dont le nom en est cependant venu. Au douzième siècle, Pierre le Vénérable, abbé

de Cluny, interdisait à ses moines le barragan en même temps que les écarlates, les bureaux précieux fabriqués à Ratisbonne et les étamines peintes, c'est-à-dire de plusieurs couleurs. Le bureau était donc bien déchu à l'époque de Boileau, qui en habille le malheureux poète dont il a fait le héros de sa première satire.

Le camelot était également, au moyen âge, une étoffe de prix. Saint Louis en faisait usage, ainsi que Charles V. Lorsque Isabeau de Bavière fit son entrée à Paris, « toute la grand'rue Saint-Denis estoit, selon Froissart, couverte à ciel de draps camelots et de soie, si richement comme si on eust les draps pour néant, ou que on fust en Alexandrie ou à Damas. » Il ne faut pas confondre, comme on l'a fait, les camelots avec les camelins, autre espèce d'étoffe non moins estimée. Le sire de Joinville fut chargé par saint Louis de se rendre à Tortose, sur la côte de Phénicie, pour y acheter cent camelins de diverses couleurs, destinés à être offerts aux cordeliers au retour de la croisade. Un prince contemporain du saint roi, Henri III d'Angleterre, voulut faire aux cordeliers de ses États un cadeau du même genre; il leur envoya un chariot chargé de draps de laine, tels qu'en portaient ces religieux; mais les moines, ayant appris que le donateur avait extorqué ces draps aux marchands, renvoyèrent la charrette et la charge.

Un inventaire de l'année 1313 mentionne des chapes de draps d'or ou de soie ou de *meiamel*. Ce dernier mot a embarrassé M. Michel, qui le croit altéré par un copiste, et propose d'y voir une étoffe de laine, conjecture justifiée jusqu'à un certain point par le rang qu'occupe le *meiamel* dans l'énumération citée plus haut. Mais ne pourrait-on pas lire *mecamel*, pour *mikhmel*, mot arabe qui signifie une étoffe de soie ou du velours?

Les trouvères font souvent mention d'étoffes tissées par les fées, et M. Fr. Michel nous donne de nombreux exemples de cette croyance superstitieuse. Une de ces fées, appelée Maseuz, nom qui ressemble fort à celui de Maheut ou

Mathilde, l'habile ouvrière à laquelle la tradition attribue la célèbre tapisserie de Bayeux, fournit à l'auteur l'occasion de faire observer que ce dernier monument n'était point unique en son genre. En effet, l'on voit figurer dans un inventaire de la cour de Bourgogne, publié par M. le comte Léon de Laborde, « ung grand tapiz de haulte lice, sans or, de l'histoire du duc Guillaume de Normandie, comment il conquist Engleterre. »

Une foule de passages attestent l'habitude où étaient nos aïeux de couvrir le sol de tissus de soie dans mainte occasion, surtout quand il devait être honoré par la présence de personnages illustres, ou par l'exposition de reliques vénérées. Ces étoffes s'appelaient quelquefois *coltres* (du latin *culcitra*), *queutes* ou *kieutes*, et s'étaient souvent sur des lits où l'on s'asseyait. C'est de *coltre*, joint au participe du verbe *poindre* (piquer), qu'est venu le nom de courtes-pointes, qu'on leur donne aujourd'hui.

Malgré l'importance qu'avaient acquise les fabriques italiennes, celles de l'Orient continuèrent pendant longtemps à leur faire concurrence. La preuve en est que, vers le milieu du quinzième siècle, des marchands, au premier rang desquels il faut citer Jacques Cœur, allaient encore chercher outre-mer des tissus précieux, pour les vendre chez nous. « Sur la mer, dit Matthieu de Coussy, il avait à ses dépends plusieurs grands vaisseaux qui alloient en Barbarie et jusques en Babylone (le Caire), quérir toutes marchandises par la licence du souldan et des Turcs infidelles. Aussi en leur payant treuage (tribut), il faisait venir desdits pays des draps d'or et de soie, de toutes façons et de toutes couleurs, etc. »

Au seizième siècle on faisait une énorme consommation de drap d'or. Aussi Martin du Bellay a-t-il pu dire, dans son récit de la célèbre entrevue de François I<sup>er</sup> et de Henri VIII, au *Camp du Drap d'or*, que « plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur leurs épaules. » Cependant, à la même époque, on voit paraître du drap et

de la toile d'or faux, non-seulement dans un inventaire du mobilier de la cathédrale de Péterborough, mais encore dans les comptes de dépenses de François 1<sup>er</sup>.

Le taffetas était déjà connu sous son nom actuel dès le commencement du quatorzième siècle, peut-être même dès la fin du précédent, sans faire double emploi avec le oendal, qui existait toujours.

En 1389 il devait être devenu bien commun chez nous pour que l'on en pût tendre tout un pont, ainsi que cela se fit à l'entrée d'Isabeau de Bavière dans Paris. M. Michel suppose qu'on le tirait d'Italie; mais il fait remarquer qu'il nous en arrivait aussi de la Chine, du moins au commencement du dix-septième siècle. Quant à l'origine du mot taffetas, l'auteur partage l'opinion de Samuel Bochart et du lexicographe espagnol Cobarruvias, qui voient dans ce mot une onomatopée. En effet, dit-il, les syllabes *taf taf* représentent assez bien le bruit produit par le taffetas quand on l'agite. Au milieu du dix-septième siècle, voulait-on dire familièrement qu'un homme avait grand'peur, tremblait de peur, on disait que le cœur lui faisait *taftaf*. M. Michel aurait peut-être dû mentionner l'opinion d'après laquelle notre mot taffetas viendrait du participe persan *taftah*, qui signifiait primitivement « tissé, » et qui a désigné ensuite une étoffe de soie et en particulier le taffetas; seulement l'ancienneté de l'emploi du mot taffetas prouve qu'il n'a pas été introduit en Europe, ainsi qu'on l'a supposé, par les navigateurs portugais du seizième siècle.

C'est à Louis XI que revient incontestablement l'honneur d'avoir développé en France la fabrication de la soie, jusqu'à contrariée par le manque de matière première, qu'il fallait tirer à grands frais de l'étranger. Il était réservé à ce monarque habile et prévoyant de prouver que le centre de la France pouvait tout aussi bien porter des mûriers et produire de la soie que le comtat Venaissin, la Provence et le Languedoc. Malgré la prétention, généralement admise, qu'à la ville de Tours d'avoir été la première où l'un de nos

rois établit des fabriques de soieries, il est prouvé que Lyon la devança de quatre ans sous ce rapport. On peut voir, dans les archives municipales de cette dernière ville, des lettres-patentes de Louis XI, données le 23 novembre 1466, par lesquelles le roi, pour empêcher la sortie de 4 à 500,000 écus annuellement hors de son royaume, par l'effet de l'importation des draps d'or et de soie, ordonne d'établir en la ville de Lyon des métiers propres à faire lesdits draps. Pour réaliser cette importante mesure, le roi de France eut à lutter contre l'opposition des Lyonnais, obligés de concourir aux frais du nouvel établissement, par une taxe annuelle de 2,000 livres tournois. Louis XI n'en resta pas là : en 1470 il fit venir et établit à Tours divers artisans d'Italie et de Grèce, « tous ouvriers et faiseurs de draps de soye. » L'exemple de Louis XI fut imité à Vitré par son contemporain le duc de Bretagne, François II. Un document publié par M. André Pottier prouve que l'industrie de la soie existait à Rouen en 1531.

Vers les dernières années du seizième siècle, « Henri IV, qui venait, dit notre auteur, de ruiner, par sa victoire sur la Ligue, l'influence espagnole en France, conçoit le dessein de porter un nouveau coup à la maison d'Autriche en arrêtant le courant de numéraire qui sortait du royaume pour aller s'engouffrer dans les villes manufacturières d'Espagne, de Flandre et d'Italie. Défendre l'usage des étoffes de soie, des draps d'or et d'argent était une mesure de plus en plus impuissante contre le goût de luxe et d'élégance qui caractérise la nation. Henri IV fait mieux : confiant dans le climat et dans le génie de la France, il leur demande ce que ses sujets étaient habitués à demander à l'étranger. En vain Sully, son sage ministre, veut le détourner d'une entreprise qui lui semble insensée; en vain les marchands étrangers et leurs facteurs se liguent pour opposer des obstacles aux efforts du roi. Secondé par des hommes comme Barthélemy de Laffemas et Olivier de Serres, il sort encore victorieux de cette nouvelle ligue, et partout où le mûrier

peut croître et prospérer il s'élève avec des ateliers où la soie est mise en œuvre par des ouvriers italiens et flamands, en attendant que les apprentis français, formés à leur école, soient assez habiles pour les remplacer. A partir de ce moment, on peut croire l'industrie définitivement implantée dans notre pays. Mais, hélas ! le moment n'était pas encore venu, et quelques années à peine s'étaient écoulées depuis l'établissement des manufactures élevées à si grands frais par Henri IV qu'il n'en restait plus rien ; je me trompe, il restait les leçons d'une expérience chèrement acquise et un exemple à suivre. On sait comment Colbert s'en acquitta. »

Il serait tout à fait extraordinaire, pour ne pas dire impossible, que, dans la vaste et difficile carrière qu'a parcourue M. Fr. Michel, il n'eût pas bronché quelquefois. On peut donc lui reprocher quelques erreurs, comme, par exemple, d'avoir nommé (page 148 et note 2) Akséra, au lieu de Balikesri, confondant ainsi deux villes situées toutes deux en Asie Mineure, mais fort éloignées l'une de l'autre. Le passage de Firdousi cité à la page 57 (note 3) se trouve complètement défiguré. Ailleurs (page 302) M. Fr. Michel suppose que l'Almexia nommée dans la chronique du Cid pourrait bien n'être que le nom de la ville d'Almería, devenu celui d'une étoffe précieuse. Mais Almexia ou Almaxia, comme on lit dans la chronique catalane de Ramon Muntaner, n'est autre chose, selon un savant orientaliste (1), que mot arabe *almehchia*, qui désignait en Espagne une tunique ou une robe. L'Académie française pourrait adresser à M. Michel un autre reproche : c'est d'avoir donné, à plusieurs reprises, au mot *amulette* le genre féminin.

Voilà à peu près tout ce que nous trouvons à reprendre chez le docte auteur. Nous aurions bien autrement à nous étendre si nous voulions signaler les heureuses conjectures, les ingénieuses restitutions proposées par lui sur un grand

(1) M. Reinhart Dozy, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. II, pag. 32, 33, note.

nombre de dénominations ou de textes altérés. C'est ainsi qu'il prouve, contre le sentiment de du Cange, que l'adjectif *paonnace* signifiait violet, et venait non de paon, mais de pionne, qui, dans nos anciens auteurs, désigne la pivoine, encore nommée pionne en Flandre et en Champagne. Ailleurs, il explique avec beaucoup de bonheur des passages de Matthieu Paris et du religieux de Saint-Denis, qui avaient embarrassé les traducteurs de ces deux chroniqueurs (1). En résumé, l'ouvrage de M. Francisque Michel nous paraît un riche et utile répertoire, où l'on peut relever quelques inexactitudes de détail, où l'on désirerait parfois trouver un ordre plus rigoureux, une érudition un peu mieux digérée (2), mais qui n'en jette pas moins une vive lumière sur les arts, l'industrie, le commerce du moyen âge. C'est un travail qui ne pouvait être entrepris et mené à bonne fin que par un homme joignant à un grand savoir une patience à toute épreuve. Ni l'un ni l'autre n'ont fait défaut à l'auteur; espérons donc que la reconnaissance des juges éclairés ne lui manquera pas.

(1) Voy. surtout la page 39.

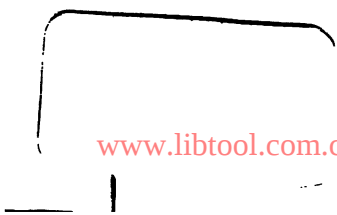
(2) Ce qui manque, sous ce rapport, à l'ouvrage de M. Michel est compensé, au moins en grande partie, par la table alphabétique des matières que l'auteur a placée à la fin du second volume et qui remplit près de quatre-vingts pages, imprimées sur deux colonnes. — On lit dans cette table un article ainsi conçu : « Tebas, ville célèbre par ses étoffes. » Là-dessus, l'auteur se contente de renvoyer à des vers du roman provençal de Flamenca, où il est question d'une étoffe de pourpre supérieure à celles de Tebas et de Tessala. On voit dans l'ouvrage de M. Michel (t. I, p. 331, 332) ce qu'il faut entendre par ce dernier nom. Quant au premier, il désigne la ville de Thèbes, célèbre au moyen âge, ainsi qu'Athènes et Corinthe, par ses fabriques de soieries. Cf. M. Michel, t. I, p. 73, 74; M. Villemain, *Mélanges historiques et littéraires*, Paris, 1827, in-8°, t. II, p. 140; et Daru, *Hist. de la république de Venise*, 3<sup>e</sup> édit., t. III, p. 320 et suiv.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)